REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

Directeur : **Henri BERR**

TOME TRENTE-DEUXIÈME

(Nouvelle Série. — Tome VI)

JANVIER A JUILLET 1921



PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE (Ier)

1921

L'ESPRIT DE SYNTHÈSE

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

I

L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Il y a bien des années, dans un petit livre où je cherchais à préciser, à illustrer par une fiction, les rapports de la Science et de la Vie, je montrais un étudiant — un étudiant parisien de la fin du XIXe siècle — en quête de vérité profonde, substantielle, créatrice d'action réglée et joyeuse, qui frappait à toutes les portes du haut enseignement et qui n'aboutissait qu'à des constatations décevantes.

Le « domaine immense des recherches qui concernent l'homme » lui apparaissait singulièrement anarchique : « La philologie avec ses subdivisions, l'histoire avec ses sciences auxiliaires, une prodigieuse multiplicité de matières, tant de siècles, tant de peuples, tant de langues, tant de faits et tant d'œuvres — quels étaient les rapports, quel était le but de tout cela ? Et de tout cela, qui s'appelle les « Lettres » à la Sorbonne, quel était le rapport avec l'ensemble de ce qui s'appelle le « Droit » ?[1] » « Quant aux recherches que la Sorbonne nomme par exclusion les « Sciences », leurs plus hautes hypothèses ne lui procuraient qu'une lueur douteuse » ; et il ne voyait pas « qu'on s'attachât à bien en préciser la valeur et la portée, pas plus que la valeur au reste et la portée de chaque science et de la Science »[2]. La philosophie, enfin, lui

1. *Vie et Science, Lettres d'un vieux Philosophe strasbourgeois et d'un Étudiant parisien*, 1894, p. 97.
2. *Ibid.*, p. 99.

semblait trop ésotérique. C'était un jeu de dialectique subtile ou un inventaire de systèmes curieux. C'était une spécialité d'idées générales, si l'on peut dire, et non une pensée unificatrice, mêlée à la science pour la diriger et la résumer[1].

Son confident — un vieux philosophe strasbourgeois — reconnaissait que dans « ce corps agissant de la science, qui est le Haut Enseignement », il ne circulait pas une vie assez riche, il ne s'affirmait pas une âme assez consciente et décidée, pour que son contact, son action communiquât « aux âmes languissantes l'espoir, la force et la vie »[2]. Il constatait, d'ailleurs, la misère, subie ou acceptée, des institutions scientifiques : « Treize millions pour la science sur trois milliards (le budget d'alors), et qu'il a fallu parfois disputer, arracher de vive lutte ! Je sais telle Faculté qui « se flatte » de rapporter à l'État... Un jour viendra, je l'espère, où l'on traitera ce temps-ci de barbare[3]. »

Et le vieux philosophe strasbourgeois, joignant à la critique l'exposé de ses vues propres, l'ardente expression de sa foi scientifique, entrevoyait une réforme interne, profonde, des hautes études, une organisation de la synthèse.

Il admirait les cadres de la vie académique allemande : les *Universités* (c'était avant que Liard eût restauré chez nous le mot, sinon la chose), la *Faculté de Philosophie*, où les sciences et les lettres trouvent leur unité, — théoriquement. Mais il montrait que l'Allemagne était travaillée, elle aussi, par des préoccupations ou trop utilitaires ou trop techniques. Dans ce somptueux agencement de l'Université de Strasbourg il ne voyait qu'orgueil national, que faste scientifique, non pas une âme inspiratrice d'unité.

Il évoquait les époques héroïques où — sur la montagne Sainte-Geneviève, à la voix d'un Abailard, dans l'Université de Berlin, au souffle d'un Fichte — la foi s'enflammait parmi des foules d'étudiants. Il citait en frissonnant les nobles paroles de ce dernier sur la destination du savant : « Je suis appelé à rendre témoignage de la vérité ; ma vie n'est rien, mais de mes efforts dépendent une infinité de choses. Je suis prêtre de la vérité ; je suis à son service, je me suis engagé à tout faire, tout oser, tout souffrir pour elle ; si pour elle je suis haï et persécuté, si je dois mourir à son service,

1. *Ibid.*, p. 100.
2. P. 117.
3. P. 120.

ferai-je rien de plus, rien autre que ce qu'il me fallait absolument faire[1] ? »

Il rappelait le rôle agissant d'intermédiaire intellectuel joué, avant que l'Alsace ne fût devenue une proie pour les appétits de l'Allemagne impérialiste, par cette hospitalière et libérale ville de Strasbourg. « C'est par Strasbourg, c'est par le séminaire protestant, la Faculté de théologie et celle des lettres, c'est par les travaux d'un Reuss, d'un Willm, d'un Bartholmès, de bien d'autres, que pénétraient en France les systèmes apparus et les méthodes découvertes dans les Universités allemandes. » Là Edmond Schérer, Albert Dumont commencèrent à penser ; là ce dernier, qui devait consacrer, user ses forces à la réforme de notre enseignement supérieur, formulait, dans un journal intime, ces vœux émouvants : « ...Plaise à Dieu que je sois utile et que ma vie ne se passe pas comme celle de ces misérables qui mangent, boivent et dorment sans vivre un instant ! Plaise à Dieu que ma sérieuse jeunesse porte des fruits salutaires ! » Là le recteur Chéruel « dénonçait le premier ce savoir *fractionné comme une monnaie courante* »[2].

Et le vieux philosophe, pour la pleine et belle formation de la recrue humaine, souhaitait que « la préoccupation synthétique subsistât jusque dans l'analyse » : « Par là, disait-il, non seulement le travail de chacun sera plus efficace, et la collaboration de tous plus étroite, mais sur chaque petite recherche de détail se répandra un reflet de cette joie que donne la vue de l'ensemble. » « Il faut, concluait-il, que nos Universités d'analyse se transforment en Universités de synthèse.... Plus de dispersion, d'efforts tâtonnants, de forces mal employées qui refassent des tâches déjà faites ou qui fassent simultanément la même tâche sans le savoir ; mais une classification, une hiérarchie, un concert, une commune activité réfléchie d'où résulte une action puissante et salutaire ...[3]. »

1. P. 168.
2. Pp. 164 et suiv.
3. Pp. 174, 179. — J'ai repris ces idées sur l'organisation de la science dans *Peut-on refaire l'Unité morale de la France?* (1901), p. 134 ; *L'État doit-il être neutre dans l'enseignement? Rev. Pol. et Parl.*, 10 sept. 1902, p. 446 ; divers articles ou notes de la *Revue de Synth. hist.*, notamment t. V, p. 374 ; VII, 97, 105 ; XIX, 94, 238 ; XXI, 1 ; XXII, 365 ; XXIX, 1.



Quelques annés plus tard — 1902 — j'avais l'occasion de constater que, s'il restait beaucoup à faire, « beaucoup de réformes avaient été accomplies pour briser les vieux cadres, pour rapprocher les sciences diverses, pour donner une vie commune à tant d'études séparées »[1]. Il y avait eu surtout la loi du 10 juillet 1896, qui avait couronné une « lente et méthodique évolution » et qui permettait aux Universités rétablies de mieux réaliser « leur libre fonction scientifique »[2].

Nous n'avons pas à rappeler ici l'œuvre de Louis Liard : elle est admirable par sa lucide continuité, et elle était animée d'un souffle philosophique puissant. Comme Albert Dumont, qu'il a loué magnifiquement, il voulait que l'Université s'organisât pour donner « après les faits, au-dessus des faits, sortant des faits, les idées générales »[3]. Il remontait au delà de son prédécesseur : il se rattachait à la Révolution, qui avait conçu, dès le premier jour, l'enseignement supérieur « comme un et multiple à la fois, un ainsi que l'esprit humain d'où vient toute science, multiple ainsi que les objets divers auxquels cet esprit s'applique ». Et, pour son compte, il disait éloquemment : « Des spécialités, sans aucun doute, il en faut dans la science. Le champ est trop vaste pour n'être pas divisé et subdivisé. Mais la spécialité n'est pas la séparation ; la distinction n'est pas l'isolement. Plus au contraire la science pénètre dans le détail infini des choses, plus sont nécessaires les points de repère et les vues d'ensemble. Le spécialisme exclusif est une meule qui pulvérise les idées. Il lui faut un correctif, les conceptions générales. La spécialité étroite, qui ne se rattache pas à des idées plus larges, ne saisit qu'un tout petit coin de la réalité, sans la comprendre, car la comprendre, c'est la relier à l'ensemble.... Là est précisément le propre de l'Université...[4]. »

L'enseignement supérieur doit être, comme l'esprit, multiple et un. Pour cela, il ne suffit pas que, du dehors, un Liard, les succes-

1. *Rev. Pol. et Parl.*, art. cité, p. 446.
2. Liard, *L'Université de Paris*, t. I, pp. 53, 54.
3. Liard, *Pages éparses*, p. 3.
4. *Ibid.*, pp. 170, 192.

seurs d'un Liard aménagent l'unité. Il ne suffit pas que les diverses Facultés, que les divers enseignements dans une même Faculté *puissent* communiquer, ou même soient mis en rapports administrativement dans l'Université autonome. C'est l'unité interne, c'est la vie de l'esprit qui est nécessaire pour que l'Université de synthèse se réalise.

Sans doute, nous serions aveugle et ingrat si nous déclarions totalement inefficace, à ce point de vue, l'œuvre des vingt-cinq dernières années. Les réformes méthodiquement menées par Liard n'ont pas été sans vertu, si elle n'ont pu faire passer son âme même dans le corps des Universités. Et nous croyons très utiles, très suggestives, les dispositions récentes (décret du 31 juillet 1920) qui ont pour objet de « réunir dans l'Université tous les établissements d'enseignement supérieur et services scientifiques du ressort universitaire, publics, départementaux, municipaux ou autres », pour qu'elle constitue, à l'avenir, « le groupement coordonné des ressources scientifiques de la région ». Le même décret, sanctionnant des tentatives intéressantes, donne une existence officielle aux « instituts » et tend, par une vue très judicieuse, à en faire naître un plus grand nombre. « Dans les Universités, dit le rapport préliminaire, l'avenir est aux instituts qui groupent et coordonnent dans un foyer commun les enseignements et les recherches. Il a paru nécessaire de marquer aux Universités toute la latitude qu'elles ont — et dont elles n'ont pas assez usé jusqu'ici — de créer des instituts soit d'Université, soit de Faculté. » Il faut souhaiter, avec le rédacteur de ces pages, que ces mesures donnent « plus de clarté au dehors, plus de sens et de force au dedans à la notion même d'Université »[1].

Ainsi l'orientation est bonne. Mais, encore une fois, c'est du dedans, c'est par leur propre inspiration, qu'on peut seulement soutenir ou exciter, que les Universités, que les grands corps scientifiques, réaliseront l'unité de la science. Seul l'esprit de synthèse peut créer la synthèse.

Que nous soyons loin encore de cet état de grâce où le travail est vraiment fécond, qu'il y ait à cela beaucoup d'empêchements, — et de toutes sortes, — nous comptons le montrer par le menu. Mais la critique du présent n'exclut pas la constatation des efforts

1. *Revue int. de l'Enseignement*, sept.-oct. 1920, pp. 359-364.

et des progrès accomplis ici ou là. Et avant tout, et pour bien des raisons, il nous plaît de constater qu'à Strasbourg d'heureuses tendances se sont manifestées, que précisément à Strasbourg les initiatives les plus méritoires se sont produites ces temps derniers.



Aussitôt après avoir recouvré l'Alsace et la Lorraine, la France s'est préoccupée, comme le dit le Livret de la Faculté des Lettres, « de fonder à Strasbourg un grand établissement d'enseignement supérieur, foyer de libres recherches scientifiques et de culture intégrale ». L'installation et le matériel dont elle prenait possession représentaient, malgré des défauts sérieux, une volonté puissante d'honorer la science, — en la faisant servir au prestige, aux ambitions germaniques [1] : dans ce cadre imposant, et décevant, de l'Université « Empereur-Guillaume », la France a voulu introduire une activité scientifique supérieure à celle du passé. Ç'a été résolution officielle et, par bonheur, ç'a été effort vivant. Il y a eu aussitôt entre les diverses Facultés une intense émulation. Aucune n'a plus et mieux travaillé que la Faculté des Lettres; et c'est d'elle — comme il est naturel ici — que nous allons parler [2].

En 1870, la Faculté était composée de cinq maîtres : en novembre 1919, elle en comptait quarante, — comme durant l'été 1914, sous le régime allemand [3], et tous les ordres d'enseignement figuraient sur son affiche. Après la Sorbonne, c'était dès lors, par le nombre, la Faculté des Lettres la plus importante de France. Nous n'hésitons pas à dire que, plus encore que la Sorbonne, elle appelle l'attention, par l'ardeur jeune, par la recherche du mieux qui l'anime.

1. Voir le vibrant rapport de M. Christian Pfister sur *La première année de la nouvelle Université française de Strasbourg* (*1918-1919*), dans la *Rev. int. de l'Enseignement*, sept.-oct. 1919. Administrateur, puis doyen, de la Faculté des Lettres, M. Pfister a inauguré les cours, le 20 janvier 1919, en évoquant le souvenir de Fustel de Coulanges, suivant le désir qu'il a entendu souvent exprimé par l'illustre historien à ses élèves : « Si jamais Strasbourg nous est rendu, si l'un de vous y occupe mon ancienne chaire, je le prie, le jour où il en prendra possession, d'accorder un souvenir à ma mémoire. »

2. Outre le *Programme des enseignements et Livret de l'étudiant*, nous utilisons des documents qui nous ont été communiqués et des renseignements que nous avons recueillis sur place. — Dans les grandes lignes, le *Programme* de 1921-22 est identique à celui de 1920-21 : il ne se différencie que par un fascicule mobile.

3. 27 professeurs, 13 privat-dozenten.

La première année, l'affiche était opulente ; mais elle était anarchique : la Faculté le sentit, en souffrit; tout de suite elle se mit au travail pour que l'affiche de 1920-21 traduisît une réalité nouvelle, conforme au désir « unanime, réfléchi et profond » des professeurs de faire à Strasbourg quelque chose de « vivant ». L'organisation dont nous allons nous attacher à faire ressortir les mérites est née de délibérations du Conseil, de rapports des Commissions spéciales, mais aussi de causeries intimes. Les relations officielles, là-bas, se complètent et s'enrichissent par le contact d'homme à homme. La sympathie, la confiance, la commune flamme de science, qui entraîne beaucoup de professeurs dans l'auditoire de leurs collègues, ont préparé un programme d'enseignements solidaires. Nombreux, du reste, dans ce personnel de la Faculté, sont les amis, les collaborateurs fidèles de la *Revue de Synthèse*, et ce serait une joie pour nous de croire que leur entente en a été facilitée et que, grâce à eux, l'esprit de la *Revue* a quelque peu agi, depuis deux ans, sur la terre d'Alsace.

La première préoccupation de la Faculté fut de discriminer les différentes catégories d'étudiants, de préciser les besoins de chacun et d'adapter à ces besoins l'ensemble des cours dans tous les ordres d'enseignement.

Apprentis, qui sont ou des étudiants véritables ou de libres travailleurs, et qui doivent être *initiés* ; compagnons, qui ont franchi le premier degré et qu'il faut soumettre, dans les disciplines choisies par eux, à un entraînement méthodique ; candidats à cet examen professionnel qu'est l'agrégation : voilà les grandes divisions du public académique, — pour ne rien dire de ce large public que certains cours doivent attirer et qu'une extension universitaire bien comprise, plus opportune en Alsace que partout ailleurs, peut aller chercher au delà de la métropole universitaire. Et une fois déterminés les besoins particuliers, voilà tout l'enseignement orienté de façon très nette.

Quand on parcourt le Livret, on constate que, pour chaque ordre d'études, par un accord des professeurs intéressés, qui succède à l'entente unanime sur les fins générales, trois sortes de cours ont été prévus : des cours d'initiation, des cours supérieurs d'un caractère plus technique, et des cours préparatoires à l'agrégation. Sans doute on peut trouver ailleurs l'équivalent de cette division

tripartite : mais nulle part elle n'est plus consciente et nulle part elle ne se traduit dans un programme aussi méthodique. Cette forte organisation — en même temps qu'elle guide les étudiants, qu'elle leur impose, au moins moralement, certaines études, certaines curiosités — exige une coopération directe des maîtres. « Conçoit-on, disait le rapporteur, qu'un débutant en histoire ne soit pas initié à réfléchir, au début de ses études, sur l'histoire elle-même, ses méthodes et son but ? (Vérité profonde, observerons-nous, et à peu près partout méconnue.) Est-il admissible qu'il soit lancé dans la broussaille des livres sans être muni de quelques solides leçons de bibliographie générale ? Trouve-t-on rationnel que, dans une Université aussi riche que la nôtre en compétences diverses, personne ne lui fasse connaître, j'entends d'une façon très générale, ce que sont les diverses sources de l'histoire et comment on les utilise ? » Et le Livret comporte — pour le plus grand bien des professeurs eux-mêmes — des cours généraux professés en collaboration.

Cette entente systématique, si elle est nécessaire pour assurer l'efficacité de l'enseignement, ne l'est pas moins pour assurer le progrès de la science. Et on peut même soutenir que l'entente n'est efficace au point de vue pédagogique que lorsqu'elle l'est, d'abord, au point de vue scientifique. La Faculté des Lettres de Strasbourg l'a bien compris ; et c'est pourquoi elle s'est emparée de ce mot — à la mode — d' « institut » et a fait des Instituts l'armature solide de tout le travail accompli par elle. Un Institut est laboratoire de science : la multiplication des Instituts manifeste ici la volonté de ne pas tout sacrifier — comme dans certaines Universités — à cette mangeuse de forces intellectuelles qu'est l'agrégation. Un plan rationnel et — l faut l'ajouter — le nombre des professeurs permettent, à Strasbourg, des réserves de temps pour la recherche.

Philosophie ; Langues et civilisations de l'Orient ; Antiquité classique [1] ; Sciences historiques ; Langues et littératures modernes [2] : tels sont les grands cadres de la Faculté. Chacune de ces divisions comprend des Instituts. Il s'y ajoute des Instituts isolés : Histoire

1. Dans le fascicule mobile de 1921-22, *Antiquité* est remplacé par *Philologie*.
2. Dans le même fascicule mobile, cette rubrique générale a disparu.

des religions, Linguistique générale, Histoire de l'art, Musicologie, Littérature comparée, Géographie.

Il y aurait des objections à faire au sujet de cette classification — et en particulier de ces « Sciences historiques » qui rappellent la prétention de l'histoire étroitement conçue à être l'histoire par excellence. — Le Livret, d'ailleurs, insiste sur les relations qui existent hors cadres, entre tel Institut et tel autre ou tel groupe d'Instituts. « Il ne saurait y avoir, note-t-il par exemple, de cloison étanche entre la Section de langue et littérature françaises et toutes celles qui ont trait à l'histoire de la France et du génie français sous toutes ses formes[1]. » Il invite l'étudiant à discerner les affinités profondes des études « littéraires » : il l'invite aussi à chercher en dehors de la Faculté des Lettres, en dehors même de l'Université, dans les Bibliothèques spéciales, les Archives, les Musées, — et dans « le plus beau de tous, cet admirable musée vivant d'art et d'histoire qu'est la ville même de Strasbourg, avec ses vieilles demeures dominées par l'incomparable cathédrale », — auprès des Sociétés savantes, toutes sortes de ressources précieuses pour ses travaux particuliers[2].

Ce qui nous paraît le plus regrettable, c'est l'abus qui a été fait du mot d' « Institut ». A la Table des matières, sous cette rubrique, il y a *vingt* mentions, — dont certaines désignent tout un groupe. Les Instituts pullulent....

A y regarder de près, il y a là des Instituts véritables, et il y a des « séminaires » devenus des Instituts par simple baptême. Il semble qu'on ait mis en disgrâce le mot — pourtant bien français, bien sonnant, expressif — de séminaire, parce que l'Église, d'une part, les Allemands, de l'autre, l'ont adopté. Il semble surtout qu'on ait voulu satisfaire tous les appétits scientifiques, égaliser les situations en donnant son Institut à chaque professeur, ou à peu près. Mais c'est ne tenir compte ni de l'étymologie ni de l'usage.

L'Institut Pasteur, les Instituts Solvay, les Instituts américains ou allemands sont des institutions puissantes, à des titres divers, qui associent de nombreux efforts, qui disposent de grandes ressources. Qu'il y ait à l'intérieur de nos Universités des Instituts,

1. P. 64; cf. p. 66.
2. Voir notamment pp. 43, 57. — Le programme des certificats de licence a été, pour certaines matières, constitué dans le même esprit.

soit — dès lors qu'une coopération s'établit pour des fins précises et qu'il s'est constitué un équipement scientifique, en quelque sorte, approprié à ces fins. Que la Faculté des Lettres de Strasbourg comprenne un Institut de Philosophie, un Institut d'Histoire, — et même d'Histoire d'Alsace, — un Institut de Langues et Littératures modernes, — et même un Institut de Littérature française, de Littérature allemande, — etc., voilà qui va fort bien ; et certains de ces Instituts peuvent être actifs et prospères, bien adaptés à la situation géographique et morale de l'Alsace[1]. Mais que l'enseignement de l'Histoire soit donné « dans *sept* Instituts par un groupe de *huit* professeurs », voilà qui fait sourire. Un Institut dirigé par M. X. et qui n'a, en fait de professeurs, que le même M. X., possédât-il sa bibliothèque ou ses collections propres, ne mérite véritablement pas ce titre imposant.

Sans doute, les mots n'ont pas une importance capitale ; et ici le mot a quelque chose de touchant par la bonne volonté, par la volonté de science qu'il proclame. Les mots peuvent, cependant, ou ménager des déceptions, ou encore — ce qui peut-être est pire — jeter de la poudre aux yeux.

On l'a compris, du reste, dans cette Université si bien intentionnée ; et la préoccupation de recouper les groupements un peu factices, de relier les Instituts, trop nombreux et souvent infimes, apparaît sur le vif dans les suggestions du rapporteur et dans certaines réalisations intéressantes, originales, sur lesquelles il nous faut maintenant insister.



Pour empêcher que la Faculté ne se transforme « en une collection de petites chapelles closes », on a conçu et commencé à organiser des *Centres d'études*. Voilà l'idée vraiment neuve et riche de conséquences.

On ne s'est pas contenté de ces groupements par « affinités fondamentales », dont nous avons donné — et critiqué en passant — la liste. On ne s'est pas contenté de ces indications du Livret, de ces invites, dont nous avons parlé plus haut. On a voulu traduire

1. L'Université française n'a garde de faire comme l'Université Empereur-Guillaume : si elle s'attache à l'étude de la civilisation française, elle donne une large place, avec raison, à celle de la civilisation allemande.

de façon plus opérante la nécessité des rapprochements et des pénétrations de disciplines variées. On a constitué des « fédérations libres de professeurs des diverses Facultés résolus à collaborer en plein accord, selon un programme défini par eux, à la formation des jeunes savants de leur spécialité. Les Centres d'études ainsi créés à Strasbourg offrent aux travailleurs des ressources intellectuelles telles que peu d'Universités en sauraient offrir d'équivalentes[1]. » Ils comportent, d'ailleurs, l'utilisation de tous les concours, la coopération de toutes les forces vives, même étrangères à l'Université.

Dès maintenant, en plus du Centre d'études antiques qui « est offert, organiquement, par le groupement des Instituts consacrés à l'Antiquité classique[2] », il y a deux Centres organisés pour les études médiévales et pour les études modernes par deux historiens que connaissent bien les lecteurs de la *Revue*, Marc Bloch et Lucien Febvre. Ce dernier est l'auteur du rapport auquel nous avons fait plusieurs emprunts ; et les éloquentes, les profondes réflexions sur *l'Histoire dans le monde en ruines* par lesquelles il a inauguré à Strasbourg le cours d'Histoire moderne ont paru ici même l'an passé[3].

Voici, pour donner des précisions, à quoi tend, par exemple, le Centre d'etudes modernes : « 1° Doter les travailleurs du minimum de connaissances suffisant pour les mettre à même d'entreprendre et de pousser des recherches originales *dans toute l'étendue du champ moderne*, sans perte de temps ni gaspillage d'efforts. 2° Faire naître et se développer dans les esprits cette idée fondamentale (celle-là même qui a présidé à l'organisation du Centre par des professeurs de profession, de spécialisation, de Facultés différentes) : qu'on ne peut étudier l'un des aspects d'une civilisation sans connaître, au moins sommairement, les autres ; que la science est une œuvre collective dans tous les sens du mot : une coopération et une coordination d'efforts distincts, mais convergents. Le Centre ne s'adresse donc pas à une certaine catégorie de spécialistes, historiens, littéraires, philologues, juristes, à l'exclusion des autres. Il les vise toutes à la fois. Il forme des spécialistes en leur donnant les moyens de dominer leurs spécialités. Et s'il porte

1. P. 56.
2. P. 85.
3. Fév. 1920 ; t. XXX, pp. 1-15.

le poids de son effort sur les grands mouvements intellectuels, moraux et sociaux contemporains de la Renaissance et de la Réforme — c'est non pour les isoler, par une coupure artificielle, de ce qu'on nomme « le Moyen Age » — mais pour montrer précisément qu'il n'y a pas plus lieu d'élever des cloisons étanches entre les grandes périodes de l'histoire qu'entre les divers compartiments de la recherche[1]. » Le programme du Centre est composé, en effet, de manière à faire analyser les éléments divers dont se compose la civilisation moderne. Et d'une façon générale cette organisation des Centres invite à réfléchir sur le concept de « civilisation ».

Nous croyons qu'au lieu d'être diffuse, en quelque sorte, dans les Centres, la pensée de synthèse gagnerait à être dégagée et concentrée elle-même ; en d'autres termes, que la théorie de l'histoire aurait sa place naturelle à la base de l'enseignement historique. Nous y reviendrons. Mais l'esprit qui inspire tout ce programme est vivifiant. Si les « animateurs » de la Faculté des Lettres soutiennent leur effort et s'ils sont suivis, on peut attendre de belles choses. L'organisation vaudra, ils le sentent bien, ce que tous les intéressés voudront qu'elle vaille : « Ce sera une étiquette sur du papier si tous ceux qui acceptent d'entrer dans un des Centres d'études et de recherches ne s'efforcent pas de faire que ces Centres soient réellement des points de convergence intellectuelle et s'ils n'ont pas la volonté de pénétrer leurs étudiants de cette idée : que celui-là cultive d'autant mieux sa vigne qui regarde plus souvent dans les vignes d'à côté comment opère le voisin et comment vont ses plants[2]. »



Il faut souhaiter que les difficultés pratiques, que la force d'inertie ne fassent pas retomber les maîtres à la routine commode ; et il faut souhaiter que le public réponde à ces initiatives heureuses, que, de la France entière et de l'étranger, des recrues soient attirées par elles. Mais tous les espoirs sont permis.

Heureux professeurs de l'Université de Strasbourg ! Ils ont la jeunesse, pour la plupart ; et les plus vieux ont le renouveau que

1. P. 82.

2. Ajoutons ce détail : la Faculté — surtout grâce à l'activité tenace de deux de ses maîtres, MM. Alfaric et Grenier — est arrivée à mettre sur pied une *Bibliothèque*, qui sera très souple, accueillante aux bons travaux de tous genres nés en Alsace.

donne l'installation dans une Terre promise. Ils ont des ressources matérielles qu'aucune autre Université française ne possède, — Paris mis à part. Ils ont, pour stimuler leur activité, pour enflammer leur enseignement, la conviction qu'ils sont appelés à rendre des services particuliers, que grâce à eux la patrie française reconquiert, non les cœurs, — restés fidèles, — mais les esprits plus ou moins embrumés par les doctrines germaniques, troublés parfois par un impérialisme intellectuel. Ils ont le sentiment que leur influence peut rayonner au loin, que l'Université de Strasbourg — comme la cathédrale de Strasbourg – est destinée à dominer de larges horizons spirituels, à « lier » les esprits dans une religion de vérité.

Aussi le pèlerin qui passe éprouve-t-il une émotion profonde et complexe dans cette cité académique, si riche en souvenirs divers, contradictoires. Il a conscience que dans ce corps massif, taillé à la mesure de l'ambition allemande, pénètre une pensée neuve, prudente et hardie, dont la vertu peut agir au delà même du Rhin.

Il est là, tout près, l'émouvant fossé du Rhin, dont les eaux rapides évoquent tant d'histoire; et derrière, l'Allemagne, haineuse, grondante, inquiétante. Il faut l'observer, cette Allemagne, — et l'Université de Strasbourg fait le guet, — il faut l'observer, non seulement parce qu'elle constitue toujours un danger, mais parce que, toujours travailleuse, elle apporte une riche contribution à la science, et que, toujours spéculative, elle mêle des idées fécondes à ses chimères ou à ses aberrations. Ne faisons pas comme elle après 1871 : ne dédaignons pas les vaincus.

Ici, pour notre part, nous étudierons prochainement la vie de ses Universités — où des problèmes de toutes sortes sont agités, où fermente la pensée en bouillonnements troubles, où s'affrontent, comme dans tout le *Reich*, la réaction et la révolution.

HENRI BERR.

UNE EXPÉRIENCE POLITIQUE EN 1870
ET SES CONSÉQUENCES
ÉTUDE CRITIQUE

I

LE MINISTÈRE DU 2 JANVIER ET LES RESPONSABILITÉS DE M. ÉMILE OLLIVIER.

En 1911, M. Émile Ollivier publiait, dans la *Bibliothèque Scientifique* dirigée par le Docteur Le Bon, un volume intitulé : La *Philosophie d'une guerre*, la guerre de 1870.

On peut penser qu'il est bien tard pour parler d'un pareil livre ; on peut penser aussi qu'on en parlera plus librement qu'il y a dix ans et avec plus d'impartialité. De même que les événements de 1870 avaient marqué une époque pour les Français qui avaient l'âge de raison au moment de l'incident Hohenzollern, les événements de 1914 en ont marqué une autre pour tous ceux qui ont connu l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, l'ultimatum du gouvernement austro-hongrois à la Serbie et ce qui a suivi. L'époque précédente est définitivement entrée dans l'histoire ; on voit les événements avec un recul suffisant pour avoir quelque chance de juger sans préventions, — au moins *sine ira et odio*, — les hommes qui les ont préparés, ou qui, croyant les conduire, en ont été les jouets.

« La paix sans aucune arrière-pensée, telle est la seule politique à laquelle je puisse m'adapter », écrivait M. Ollivier à Walewski, le 1er janvier 1867. Il rappelle ce texte dans la préface de la *Philosophie d'une guerre*. Il affirme qu'il tint le même langage à l'Empereur dans la conversation qu'il eut avec le souverain dans l'automne de 1869, avant de constituer le fameux ministère du 2 janvier, et il conclut en ces termes : « Et cependant, c'est ce ministère qui a été obligé à la déclarer. Cela rappelle les musiciens de Roméo et Juliette qui, conviés au festin nuptial, arrivèrent pour chanter les

complaintes de la sépulture. Il est peu d'histoires aussi tragiques que celle-là. Je vais la raconter. »

Ainsi, la *Philosophie d'une guerre* est un récit et aussi une justification. Si nous adhérons aux conclusions de M. Ollivier, nous tombons d'accord avec lui que la Prusse et la fatalité ont imposé la guerre à un ami déterminé de la paix ; nous le réhabilitons comme il a entendu se réhabiliter lui-même, comme on avait tendance à le réhabiliter dans certains milieux dans les années qui ont précédé la guerre de 1914, en attendant que son successeur à l'Académie française, M. Bergson, prononçât de lui un éloquent et magistral éloge.

Aujourd'hui que la victoire de 1918 a fait tomber les crêpes de la statue de Strasbourg, on peut relire de sang-froid l'histoire dont M. Ollivier avait bien raison de dire qu'il en est peu d'aussi tragiques. Il l'avait déjà publiée en 1909 avec quelques développements et quelques textes en plus ; la *Philosophie d'une guerre* est une édition abrégée et destinée au grand public du quatorzième volume de l'*Empire libéral*. Or l'*Empire libéral* est un long plaidoyer que M. Ollivier commença de rédiger dans la retraite et la disgrâce quand ni les affections et les joies familiales qu'il avait méritées et qui ne lui ont jamais fait défaut, ni la fidélité de quelques amis d'élite ne suffisaient à le consoler du discrédit où il était tombé après la catastrophe de 1870. L'opinion était loin de lui être favorable lorsqu'il publia son premier volume en 1895 ; elle s'était modifiée lorsqu'il dictait les dernières pages du dix-septième, au terme de sa longue vie, peu de jours avant de s'éteindre au milieu des siens. L'intérêt du récit, l'éclat du style, l'ingéniosité des arguments, la richesse de la documentation avaient fait impression sur un grand nombre de lecteurs. Il s'en fallait de beaucoup cependant que chacun fût convaincu et que l'on s'interdît de discuter les conclusions de l'auteur, maître écrivain, incomparable artiste, brillant avocat, mais avocat dans sa propre cause.



M. Ollivier pose et croit résoudre dans son quatorzième volume et dans la *Philosophie d'une guerre* un problème qui a été souvent discuté. Est-il responsable de la déclaration de la guerre et cette déclaration était-elle inévitable? Ces questions, et c'est son

honneur, n'avaient cessé de hanter depuis 1870 cette conscience qui était droite et de faire battre ce cœur qui était chaud.

Dans des lettres, postérieures de très peu aux événements mais qui n'ont été publiées qu'après sa mort (supplément du *Figaro* du 14 février 1914), il avait déjà répondu avec plus de passion d'ailleurs que de logique. Le 18 décembre 1870, il avait écrit à Napoléon III : « Si la France n'avait pas fait cette guerre, elle tombait dans la boue ; mieux vaut qu'elle ait été défaite sur le champ de bataille. Après des jours et des nuits de réflexion, au milieu des angoisses, je persiste à croire que nous avons suivi la seule conduite *honorablement* possible, et si j'étais maître de recommencer, je ne vois pas trop celle de nos démarches diplomatiques ou parlementaires que je ne recommencerais pas. » Six mois plus tard, M. Ollivier tenait un langage un peu différent au prince Napoléon : « Est-ce moi qui, après la renonciation Hohenzollern, ai eu l'idée de demander des garanties? » (18 juillet 1871).

Si l'idée n'est pas de lui, l'a-t-il rejetée au moment même et s'est-il séparé de ceux qui avaient engagé la France dans une situation inextricable? Dans la série de malheurs dont la France a tant souffert quelle est la part de M. Ollivier? Était-il maître de faire mieux? S'est-il trompé ou non en juillet 1870 quand il a été en présence d'une crise qu'il n'avait pas déchaînée et qu'il ne dépendait peut-être pas de lui de conjurer?

S'il s'est trompé alors, s'est-il trompé pour la première fois? N'a-t-il pas été, dès le début de son ministère, victime d'illusions que des succès de tribune paraissaient justifier et que des flatteries plus ou moins intéressées entretenaient chez le triomphateur du 2 janvier?

Il n'est pas possible de répondre équitablement à la première question avant d'avoir répondu à la seconde. Elles sont, elles resteront inséparables l'une de l'autre: ce ne sont pas les seules qui soient intéressantes dans la vie de M. Ollivier, mais ce sont les seules qui, dans la vie de M. Ollivier, soient vraiment intéressantes pour l'histoire.

Ce n'est pas sans raison que treize volumes compacts ont préparé le quatorzième ; défendeur et défenseur, M. Ollivier s'est persuadé que le lecteur instruit par lui de tous les détails et promené dans tous les détours de la cause se rangerait de lui-même à ses conclusions.



Il ne s'agit pas ici de reprocher à M. Ollivier ses changements d'opinion ni même les réflexions désobligeantes qu'il ne ménage pas à ses anciens amis. Nous prenons acte d'un fait qui est son évolution, et nous acceptons telles qu'il les énonce lui-même les causes de cette évolution. Il a été républicain, il l'a proclamé au Corps législatif (*Empire libéral,* tomes XII, XIII, VIII); mais « l'amnistie de 1860 a apaisé son cœur » (XIII, IX, XII). Il a dit à l'Empereur : « Sire, donnez-nous la liberté, et moi qui suis républicain, j'admirerai et j'appuierai. » L'Empereur ayant donné la liberté, M. Ollivier lui a donné en échange son dévouement absolu. Qu'il se soit ainsi honoré aux yeux de son pays, il le pense, il le dit; chacun de nous pensera ce qu'il voudra.

Mais là n'est pas le point du débat. M. Ollivier s'est séparé des Cinq, il a constitué le groupe des Quarante-Quatre du Tiers parti, il a continué avec lui une revendication constitutionnelle qui aboutit au décret du 19 janvier 1867; il a cru le but atteint. Ce n'était qu'une étape. Après les élections de 1869, il s'est mis à la tête du groupe d'ailleurs très peu homogène des cent seize, ou plutôt il a recueilli pour déposer une demande d'interpellation qui fit beaucoup de bruit à l'époque (5 juillet 1869) les signatures des cent quinze collègues qui réclamaient avec lui au nom du suffrage universel l'alliance de l'Empire et de la liberté (XIII, IX, 12, p. 403).

L'alliance de l'Empire et de la liberté! quelle belle phrase dans un programme et dans un récit! Aussi bien est-ce la première fois qu'on entend ce son de cloche? Est-ce M. Ollivier ou quelque autre des cent quinze cosignataires de son interpellation qui avait dit que la liberté serait le couronnement de l'édifice? Et puis, qu'y a-t-il de précis et de substantiel au-dessous des formules? En 1863, l'Empereur a rétabli le droit d'interpellation, comme il avait concédé en 1860 au Sénat et au Corps législatif le droit de voter une adresse; mais ces interpellations ne comportent aucune sanction. Le compte rendu analytique des séances sera imprimé au *Moniteur*, mais les lecteurs constateront que les discours de l'opposition ne sont jamais suivis d'effets. En 1867, le droit d'interpellation est étendu, l'Empereur donne la parole dans les Chambres à chacun de ses Ministres, mais il a soin d'établir que les ministres ne sont

responsables que devant lui. Depuis 1863, le ministre d'État était son représentant et portait la parole en son nom; en 1867, il accroît le nombre des orateurs du gouvernement qui est mieux armé pour répondre aux députés de l'opposition. L'Empereur consent à rendre la parole au Corps législatif; la presse est plus libre depuis le vote de la loi du 11 mai 1868. Il n'est pas douteux que la France respire mieux : le régime de la dictature a pris fin. Mais le pouvoir personnel subsiste.

***

Avant d'aller plus loin, remarquons que la dictature a pris fin avant que M. Ollivier ait eu accès auprès du souverain; c'est M. de Morny, le ministre de l'Intérieur du 2 décembre, qui a ménagé le rapprochement entre l'Empereur et l'ancien opposant. C'est lui qui a conseillé les premières mesures destinées à rendre l'Empire moins autoritaire, qui a fait, au Corps législatif, les premières avances aux anciens partisans du régime parlementaire avec l'espoir de les rallier par des concessions au gouvernement impérial. Ce sont des bonapartistes d'origine, et ils n'étaient pas très nombreux, qui ont, soit comme ministres présidant le Conseil d'État, soit comme ministres sans portefeuille, soit comme ministres d'État, contresigné ou mis en valeur devant la Chambre élective les réformes constitutionnelles et libérales consenties par Napoléon III, ou défendu les projets de loi présentés en son nom. Baroche, Rouland, Magne, Billault, Walewski sont, avec des tempéraments divers, les hommes de l'Empereur et de l'Empire. Ils n'évoquent pas des souvenirs de brutalité, ils ne font pas figure d'exécuteurs des hautes œuvres comme Saint-Armand ou de Maupas, agents des coups de force, comme le général Espinasse, dont les quatre mois de ministère représentent l'application d'une loi de vengeance et de haine, la loi de sûreté générale, comme Persigny, le serviteur au dévouement aveugle qui rédigea sous la présidence le décret de confiscation des biens de la famille d'Orléans pour devenir au soir de l'Empire l'admirateur de M. Émile Ollivier. Ils sont les légistes et les serviteurs de l'Empire dit autoritaire, ils ont desserré lentement les chaînes qui pesaient sur la France. La volonté de Napoléon III appelle au Ministère de l'Instruction publique en 1863, et y maintient jusqu'en 1869 un homme qui a le tempérament d'un chef, mais qui est animé de sentiments

libéraux, Victor Duruy. Enfin le personnage le plus représentatif du régime, Eugène Rouher, a été appelé au ministère de la Justice par le prince-président le 31 octobre 1849; il a tenu ce portefeuille presque sans interruption jusqu'au 22 janvier 1852. Il a renoncé aux honneurs ministériels et servi son maître au Conseil d'État lorsque ce grand corps qui préparait les lois est devenu le rouage essentiel du gouvernement autoritaire; il en a pris la présidence le 23 juin 1863, après en être sorti en 1855 pour gérer le ministère si important alors de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Le 18 octobre de la même année, il a remplacé Billault au ministère d'État. Collaborateur du Président au temps de l'Assemblée législative, associé au coup de force du 2 décembre, il est à coup sûr l'homme de l'Empire autoritaire. Mais il a été associé à toutes les transformations, il a toléré, provoqué ou approuvé toutes les concessions, non en mystique comme Persigny, mais en conseiller réfléchi; il a été l'interprète et le porte-paroles du souverain au Corps législatif; et quand, dans un débat solennel, M. Ollivier, qui ne l'aime pas, le qualifie de vice-empereur sans responsabilité, c'est Napoléon III qui réplique en offrant au confident de toutes les heures, au témoin de toutes ses irrésolutions, à l'interprète de tous ses repentirs la croix de la Légion d'honneur en diamants.

En attaquant directement Rouher en 1867, M. Ollivier avait indisposé l'Empereur. En lui donnant à choisir entre deux hommes dont l'un lui était cher, parce qu'il lui savait gré d'un dévouement déjà ancien, de longs services et d'importants travaux, et dont l'autre lui était sympathique par sa spontanéité, son talent, la sincérité de son ralliement à l'Empire et une certaine communauté d'idées ou de rêves, M. Ollivier avait retardé plutôt que hâté l'avènement du régime libéral qu'il se flattait de lui faire accepter.



Après les élections de 1869, l'interpellation des cent seize entraîne un changement plus sérieux et a des résultats plus efficaces.

Encore l'Empereur a-t-il soin, dans le message qui annonce les modifications constitutionnelles et qu'il fait lire par Rouher, de les présenter comme « le développement naturel de celles qui ont été

successivement apportées aux institutions de l'Empire », et il ajoute : « elles doivent d'ailleurs laisser intactes les prérogatives que le peuple m'a plus explicitement confiées et qui sont les conditions spéciales d'un pouvoir, sauvegarde de l'ordre et de la liberté ».

Toutefois les conséquences de l'interpellation des cent seize sont doubles et importantes : un changement ministériel le 17 juillet 1869 et la promulgation d'un sénatus-consulte le 8 septembre.

Pour la première fois les ministres formeront un conseil, mais, suivant l'idée chère à l'Empereur des transitions nécessaires et de la continuité, cinq d'entre eux, dont ceux de l'intérieur, M. de Forcade la Roquette, et des finances, M. Magne, — M. Ollivier ne les aime ni l'un ni l'autre, — conservent leur portefeuille. Le Ministère d'État disparaît et son titulaire avec lui, M. Rouher; M. de la Valette, ami de Rouher, quitte aussi les affaires étrangères. Mais Rouher recueille la succession du jurisconsulte Troplong à la présidence du Sénat.

Est-ce une disgrâce au moment où le sénatus-consulte du 8 septembre attribue en fait au Sénat une grande part de pouvoir législatif sans lui enlever le pouvoir constituant? Lui-même aurait « engagé son maître, puisqu'il est décidé aux concessions, à les faire complètes tout de suite et à accepter sans marchander leur conséquence nécessaire, la responsabilité des Ministres ».

M. de la Gorce cite (*Histoire du second Empire*, tome V, p. 516) ce passage d'une lettre écrite dans l'automne de 1869 par M. Ollivier à Clément Duvernois et destinée à passer sous les yeux de Napoléon III : « Je ne crois pas que je puisse être utile à l'Empereur en m'unissant à M. Rouher dans un Ministère; plus tard, ce sera peut-être désirable; aujourd'hui, ce serait un désastre pour tous deux. » Dans le même ordre d'idées, il est remarquable qu'en 1867, M. Rouher, examinant les titres des candidats possibles à la succession de M. de la Valette au ministère de l'Intérieur, ait jeté les yeux sur M. Émile Ollivier « malgré les répugnances que lui inspire cette nature versatile ». (*Empire libéral*, tome X, p. 197.)

Quand on pense à l'importance que les contemporains ont attachée à la retraite de Rouher et six mois plus tard à la formation du ministère qu'on appelait tantôt le Ministère du 2 janvier, tantôt le ministère Ollivier, il est indispensable de constater que si les deux

hommes ne s'aimaient point, si le tempérament, la manière et l'idéal de l'un ne sont pas le tempérament, la manière et l'idéal de l'autre, la volonté non dissimulée de Napoléon III les empêchait de prononcer l'un contre l'autre une exclusive sans appel.

Quel que soit le désir de M. Ollivier de faire du neuf ou d'en voir faire dans l'attribution des portefeuilles, Napoléon III a conservé le 17 juillet 1869 cinq collaborateurs dont le moins que l'on puisse dire, c'est que leur maintien n'avait pas été désagréable au ministre d'État. Il usera de sa prérogative pour en imposer trois au Ministère du 2 janvier.

Le sénatus-consulte du 8 septembre 1869 confère aux deux Chambres le droit d'interpellation complété par une faculté nouvelle sous le Second Empire et fort importante, celle de voter un ordre du jour motivé; il attribue au Corps législatif l'initiative des lois et le droit essentiel de voter le budget des dépenses par chapitre et par article. Mais, si les attributions de l'Assemblée élue au suffrage universel sont étendues, celles de Napoléon III restent intactes. Les ministres ne dépendent que de l'Empereur.

Il a eu le dernier mot. S'il est disposé à donner d'autres satisfactions aux opposants, ce seront des satisfactions de personnes et des satisfactions de forme.



Aussi bien en est-ce assez pour qu'au mois d'octobre 1869, M. Ollivier se croie et qu'on le croie le maître de l'heure. Robert Mitchell lui écrit : Il n'y a rien de possible sans vous. Rouher disait tout haut : « En dehors de moi il n'y a qu'Ollivier qui puisse faire quelque chose. » (*Empire libéral*, XII, v, 4.) Les négociations commencent avec l'Empereur; elles aboutiront le 2 janvier 1870 à la constitution d'un ministère qui n'éveillera que trop d'espérances. Nul ne songe à suspecter l'authenticité des lettres flatteuses qui arrivaient place Vendôme d'hommes considérables appartenant ou ayant appartenu à des opinions très différentes. Le deuxième chapitre du XII[e] volume de l'*Empire libéral* est une véritable collection de certificats au bas desquels figurent les noms d'hommes plus habitués à se rencontrer dans des salons éclectiques et mondains que dans des groupes politiques fermés : Montalembert, Trochu, Mézières, Duruy, Chesnelong, de Lavergne, Le Play, Odilon

Barrot, le cardinal Donnet, Paul de Saint-Victor, Guizot. Ils portent témoignage de la courtoisie, des tendances libérales de M. Ollivier si accommodant pour les personnes, des dons de séduction du nouveau garde des sceaux, des espérances et des illusions des correspondants. Ni les félicitations, ni les conversions n'impliquent que M. Ollivier ait la possibilité d'orienter la France vers des voies véritablement nouvelles ni qu'il y ait eu rupture définitive avec les errements du passé. L'Empereur n'a rien renié ni des origines de son pouvoir, ni de ses actes politiques, ni des instruments qu'il a employés.

On le vit bien lorsqu'il fallut passer des paroles aux actes, et d'abord constituer le ministère. Le choix des personnes se heurtait à des difficultés politiques.

M. Ollivier veut écarter Forcade, l'Empereur le défend très longtemps et non par caprice. « Le Ministre de l'Intérieur doit rester, être pour ainsi dire le trait d'union entre le passé et l'avenir. » Le trait d'union, voilà bien l'idée essentielle qui marque la différence entre la volonté du prince et les aspirations du futur ministre.

Quand Napoléon III abandonnera Forcade, la même discussion recommencera à propos de Magne, et Ollivier ne résoudra la difficulté à son gré qu'au dernier moment, lorsque les négociations engagées avec lui seront trop avancées pour que l'Empereur puisse les rompre sans dérouter l'opinion. Encore le prince a-t-il exigé formellement le maintien du général Lebœuf à la guerre et de l'amiral Rigault de Genouilly à la marine ; il a maintenu le maréchal Vaillant au Ministère de la Maison de l'Empereur.

Au moins M. Ollivier amène-t-il de son côté une équipe de ministres homogènes soutenus par un parti nombreux, unis pour appliquer le même programme ? Ce parti n'existait pas au Corps législatif.

Les bonapartistes de la stricte obédience n'étaient plus la majorité à eux seuls en 1869 ; ils étaient le noyau autour duquel pouvaient se grouper aux heures de crise beaucoup de députés que leur fortune, leur situation personnelle, leur attachement aux idées conservatrices avaient désignés à l'investiture officielle d'abord, puis au choix des électeurs, dans un temps où la liberté était mesurée à la presse et le droit de réunion aux Français. Ils acceptaient M. Ollivier comme les ultras de la Restauration avaient accepté la charte, par déférence pour le prince. Paul de Cassagnac

vint lui faire une visite. « Tout en conservant ses opinions d'autrefois, il voulait, disait-il, faire sa paix avec moi. » (*Empire libéral*, XII, p. 177). L'extrême droite critiquait souvent les actes du ministre ; elle ne renversait pas l'élu de l'Empereur ; « les bravaches, qui nous pourfendaient tous les jours dans les couloirs, reculaient quand nous les défiions un peu ». Colère bien inutile et bien vaine, l'attitude de la droite n'était pas très flatteuse pour M. Ollivier, il pouvait avoir besoin d'elle.

Il ne pouvait guère compter que sur le concours absolu des cent quinze; encore y avait-il parmi eux des députés beaucoup plus attachés à la monarchie parlementaire qu'aux idées napoléoniennes et se subdivisaient-ils en plusieurs groupes. Le chroniqueur de la *Revue des Deux-Mondes*, esprit chagrin, mais observateur perspicace et très attaché au régime parlementaire, écrivait le 14 décembre 1869 : « C'est à ne plus se reconnaître dans tous ces dénombrements fantastiques de la gauche, de la droite, du centre gauche, du centre droit, des cent seize qui se fractionnent, des cent quatorze qui deviennent cent vingt-huit, des vingt-cinq qui deviennent les quarante-trois. » Quant au Ministre de l'Empire libéral il lui arrive de parler avec rage du Parlement qui s'émiette en groupes minuscules, en tiers partis dissolvants. Il est obligé de chercher deux majorités. « S'agirait-il d'assurer les suites d'une mesure libérale contre les résistances des réactionnaires, les soixante-dix-neuf des gauches me les fourniraient certainement. Faudrait-il résister aux entreprises révolutionnaires, la droite, même de mauvaise humeur, ne me refuserait pas ses voix. » (XII, XII, 1.) Et il conclut : « Ce n'était que si le concours du souverain me faisant défaut, une coalition de la droite et du centre droit s'unissait contre moi, que, réduit à l'appui de la gauche, ma majorité s'écroulerait. »

L'Empereur, toujours l'Empereur. Or, Napoléon III n'avait qu'un goût très modéré pour les cent seize, il trouvait qu'il y avait en eux du déjà vu. « J'ai eu le malheur de commencer par la vieille rue de Poitiers, avait-il dit (*Empire libéral*, tome XII, VI, 1), je ne voudrais pas finir par la jeune. Or M. Daru aux affaires étrangères, M. Buffet aux finances, M. de Parieu, ministre présidant le Conseil d'État, pour ne pas nommer M. Segris, M. de Talhouët, M. Louvet, représentaient plus ou moins la vieille rue de Poitiers. » Ils demandaient la préfecture de la Seine pour Augustin Cochin, et M. Ollivier leur aurait volontiers donné ce gage. L'Empereur refuse (*Empire libéral*,

tome XII, p. 361). « Il ne doutait ni de ses lumières ni de sa probité, mais il était préoccupé de la prépondérance qu'avait dans le Cabinet selon son expression la jeune rue de Poitiers et il ne se souciait pas de l'accroître. » Plus tard, quand Segris passe aux finances, M. Ollivier « eût voulu le remplacer incontinent par Duruy à l'instruction publique. L'ancien ministre était populaire même parmi les républicains, et il eût ajouté au caractère libéral de notre ministère en le déclericalisant un peu. C'est ce qui m'empêcha de réussir. Mes collègues partageaient les défiances de leurs amis catholiques contre le propagateur de l'enseignement laïque ». (*Empire libéral*, tome XIII, p. 307.) M. Ollivier est le prisonnier des ministres choisis parmi les cent seize ou des ministres désignés par l'Empereur. Persigny n'est pas loin de la vérité quand il lui écrit le 4 janvier : « Bientôt vous ne pourrez réellement compter dans le cabinet que sur votre digne ami M. Maurice Richard. » Pour être juste, il faut y ajouter M. Chevandier de Valdrôme, ministre de l'intérieur. Mais trois personnes, en y comprenant M. Ollivier, c'est bien peu pour assurer la prépondérance de ses vues et l'unité dans ce que l'on s'est plu à qualifier de ministère Émile Ollivier.



Si le protagoniste de l'Empire libéral avait été obligé de faire des concessions sur les personnes, avait-il eu satisfaction sur le programme ? Les négociations avaient été longues, elles avaient occupé tout l'automne de 1869 ? Est-ce parce qu'on voulait se mettre d'accord sur tous les points ? Est-ce parce qu'on n'y réussissait pas ?

Il semble qu'on ait pris pour base de la discussion le texte de la fameuse interpellation des cent seize. « Nous demandons à interpeller le gouvernement sur la nécessité de donner satisfaction aux sentiments du pays en l'associant d'une manière plus efficace à la direction des affaires. La constitution d'un ministère responsable, le droit pour le Corps législatif de régler les conditions organiques de ses travaux et de ses communications avec le gouvernement seraient à nos yeux des mesures essentielles pour atteindre ce but. » On sent ici l'influence des parlementaires nés, des hommes qu'il faudra introduire dans la combinaison ministérielle. M. Ollivier attachait moins d'importance aux formes constitutionnelles qu'il tenait volontiers pour des chinoiseries ; il voyait

de haut : « La liberté, disait-il, c'est les violences de la presse et de réunions courageusement supportées, tant qu'il n'y aura pas péril de guerre civile et de lutte dans la rue..., les candidatures officielles abandonnées, la loi de sûreté générale rapportée. » Cependant le 1er et le 3 novembre le programme suivant est arrêté chez un avocat du barreau de Paris, M. Jousseau : une presse et des élections libres, un ministère homogène et responsable, une majorité compacte autour de principes déterminés et consentis.

Continuant par lettre une discussion commencée à Compiègne dans une entrevue nocturne qui avait été entourée de quelque mystère et de précautions qui font un peu sourire, M. Ollivier avait écrit à Napoléon III le 25 octobre : « V. M. ayant accepté ces idées, une note paraîtrait au *Moniteur* en ces termes : Les ministres ont donné leur démission qui a été acceptée. M. Émile Ollivier a été appelé par l'Empereur et chargé par lui de former un ministère. » (*Empire libéral*, XII, p. 129.) Aux premières ouvertures que leur fit M. Ollivier, Daru et Buffet répondirent : « Sans un chef de cabinet il ne peut y avoir de ministère parlementaire. » (*Id.*, *ibid.*, p. 215.) Mais Napoléon III n'est pas de cet avis : « Il lui paraît en dehors de l'esprit et de la lettre de la Constitution de charger une seule personne de former un cabinet. Cela serait reconnaître l'existence d'un premier ministre, donner à la Chambre plein pouvoir sur le choix des ministres, tandis que, d'après la Constitution, ils ne doivent dépendre que de moi, et que ma responsabilité s'exerce en présidant le Conseil. » (*Id.*, *ibid.*, p. 246.) Le contradicteur se soumet aussitôt. « Je ne suis pas non plus éloigné de la pensée de V. M. en ce qui touche la formule : M. X. est chargé de former un ministère. Je ne voulais indiquer par là ni que l'Empereur renonce à sa responsabilité, ni qu'il abdique la présidence du Conseil. Mon intention était simplement de marquer l'homogénéité du cabinet nouveau. »

Combien ce cabinet est homogène, nous l'avons vu, et nous sommes tout prêts à mesurer l'importance des assertions de M. Ollivier, lorsqu'il apprécie ainsi la combinaison ministérielle du 2 janvier. « Pour être absolument conforme au régime parlementaire, il manquait au ministre du 2 janvier quatre conditions : 1° d'avoir choisi lui-même les ministres de la guerre et de la marine ; 2° d'avoir un chef officiel ; 3° de ne pas compter parmi ses membres un président du Conseil d'État n'appartenant à aucune

fraction du Parlement et échappant aux conditions de la responsabilité ; 4° de ne contenir aucun membre de la Chambre Haute. La première dérogation avait été imposée par l'Empereur, la deuxième et la troisième par Daru et ses amis. » (*Id.*, *ibid.*, p. 244.) M. Ollivier a dit et prouvé lui-même tout le contraire. Comme les contradictions ne l'embarrassent pas, il nous affirme que « l'Empereur était disposé à lui conférer le titre non de premier ministre, mais de vice-président du Conseil. Ce sont les parlementaires qui s'opposèrent à l'inauguration du régime parlementaire complet ». (*Id.*, *ibid.*, p. 215.) Ils avaient posé au dernier moment des conditions formelles à leur acceptation. Quatre portefeuilles pour Daru, Buffet, Segris, de Talhouët, pas de chef de cabinet. « Il n'y aura ni premier, ni dernier. » (*Id.*, *ibid.*, p. 214.) Un royaliste libéral pouvait écrire : « Ollivier se trouve relégué au second plan, ou, du moins, il est contenu par ses trois collègues. » (*Félix Lambrecht*, par Albert Desjardins, p. 53, livre cité par Ollivier, *Empire libéral*, XII, p. 225.) L'*Univers* se réjouissait : « Le nouveau cabinet offre entre autres avantages celui ne ne pas laisser libre carrière à M. Émile Ollivier. »

A coup sûr ces appréciations et ces procédés ne sont pas d'amis du premier degré. D'autre part, pourquoi et comment, si les souvenirs de M. Ollivier sont tout à fait exacts, Daru et Buffet se sont-ils déjugés ? N'est-ce pas parce qu'ils ont su que M. Ollivier s'était déjugé lui-même ? Napoléon III ne l'a pas chargé de constituer un ministère parlementaire, mais « de lui désigner les personnes qui peuvent former avec lui un cabinet homogène, représentant fidèlement la majorité du Corps législatif, et résolues à appliquer dans sa lettre comme dans son esprit le sénatus-consulte du 8 septembre » (*Id.*, *ibid.*, p. 198). Or, au Corps législatif, il n'y a pas de majorité homogène ; l'article 2 du sénatus-consulte du 8 septembre est ainsi conçu : « Les ministres ne dépendent que de l'Empereur. Ils délibèrent en Conseil sous sa présidence. » M. Ollivier a été invité à résoudre le problème de la quadrature du cercle, il le sait bien. Il se résigne. « Comme je ne voulais pas faire échouer la création du premier ministère responsable par une exigence qui eût paru dictée par une infatuation personnelle, j'acceptai sans mot dire toutes les conditions. » (*Id.*, *ibid.*, p. 215.)

Aucune explication ne vaut contre le fait. Le cabinet n'est pas homogène, il n'a pas d'autre chef que l'Empereur; il y a des

hommes nouveaux et un grand orateur dans le cabinet; il n'y a pas de ministère parlementaire le 2 janvier 1870.

***

Les inconvénients d'une situation fausse se sont-ils atténués dans la pratique; les ministres et le Corps législatif ont-ils accepté de subir comme le public le réel ascendant de M. Ollivier? Il n'y paraît pas et l'auteur de l'*Empire libéral* n'avait pas oublié après quarante ans les froissements d'amour-propre dont il eut à souffrir.

Il était garde des sceaux. « D'après un usage constant, c'était à la Chancellerie que les Ministres se réunissaient lorsque l'Empereur n'était pas présent. De tout temps, en effet, le garde des sceaux a eu le pas sur ses collègues lorsqu'il n'y avait pas de président du conseil. Daru, afin de marquer que ma préséance honorifique ne constituait pas une prééminence de chef de cabinet, demanda que nos réunions ministérielles se tinssent chez chacun des Ministres.... Ayant tué en moi tout sentiment de susceptibilité, je ne fis pas même une objection. » (*Empire libéral*, XII, p. 247.) Le Ministre s'est soumis en 1870, — non sans colère à coup sûr, — puisque près de quarante ans plus tard le narrateur se souvient. Voici encore un détail édifiant. Lebœuf est fait maréchal, on ne devait pas moins à ce grand homme de guerre. « Il s'agissait de savoir qui contresignerait le décret de nomination. Ceux en qui subsistait sourdement, peut-être à leur insu, l'idée de me reléguer au second plan, eussent bien voulu que ce ne fût pas moi. Mais on trouva un précédent, celui du maréchal Gérard dont la nomination avait été signée par le garde des sceaux du temps, et cela coupa court à la velléité. Je signai donc. » (*Id.*, *ibid.*, p. 237-238.)

Que de bon vouloir entre ces hommes! Comme ils sont faits pour s'entendre et disposés à sacrifier leurs préjugés personnels pour servir leur pays! M. Ollivier peut-il se flatter d'accomplir avec eux une œuvre utile et de renouveler la politique de la France, si la politique ne consiste pas essentiellement à maintenir l'ordre dans la rue tout en tolérant les violences de la presse et un peu d'agitation dans les réunions publiques, sous l'œil vigilant d'un commissaire de police?



Au moins les ministres sont-ils d'accord entre eux et le Ministère d'accord avec l'Empereur sur la direction générale et sur les détails de la politique étrangère? On peut admettre que les autres dissentiments seraient après tout secondaires et qu'on s'entendrait plus tard sur une jurisprudence constitutionnelle et administrative plus satisfaisante, si l'on constatait l'unité de vues dans la solution de problèmes qui intéressent tout le pays et son avenir, et où les hommes et les partis devraient faire abstraction de leurs préférences particulières.

M. Ollivier avait naturellement des idées sur les relations de la France avec ses voisins et sur la politique internationale. Il raisonnait en orateur, il ne connaissait pas les situations. Il se prévalait de fautes commises par tel ou tel diplomate pour juger de très haut les meilleurs serviteurs de la France : il parle quelque part d'un diplomate attaché aux vieilleries diplomatiques, c'était Rothan. Plût au ciel que les vues de Rothan eussent prévalu sur celles de son hautain critique! Rothan regardait et savait voir. M. Ollivier faisait des théories.

Il avait dit un jour au Corps législatif (*Empire libéral*, p. 247) : « Pour moi, la véritable tradition de la France, conforme à son véritable intérêt, consiste à faciliter, à seconder les aspirations du peuple vers l'indépendance et l'unité, et non à les contrarier, à les arrêter dans ce mouvement, et si, aujourd'hui, en Italie et en Prusse, il y a un sentiment de colère contre la France (*Murmures et réclamations sur plusieurs bancs*), c'est précisément parce que vous présentez à ces deux pays une France jalouse, mesquine, inquiète (*Nouveaux murmures*), et non une France confiante, généreuse et libérale. » M. Ollivier s'étonnait de ne pas recueillir l'adhésion des députés français que ce langage scandalisait. Trop sûr de lui pour changer d'avis, il fut encore plus étonné, à l'entrevue de Compiègne, d'entendre un souverain désabusé, éclairé par l'expérience, non pas désavouer mais expliquer et atténuer dans la pratique les chimères qui avaient bercé sa jeunesse et que le Pégase de l'Empire libéral avait hardiment enfourchées. « Je suis comme vous, disait Napoléon III, partisan des nationalités, mais les nationalités ne se reconnaissent pas seulement par l'identité

des idiomes et la conformité des races; elles dépendent surtout de la configuration géographique et de la conformité d'idées qui naît d'intérêts et de souvenirs communs. » (*Empire libéral*, XII, p. 146.)

M. Ollivier tranche d'un mot toutes les difficultés : « Il y a deux tisons de guerre allumés, il faut mettre résolument le pied dessus et les éteindre : c'est au nord la question du Sleswig, au sud celui de la ligne du Main. Quoique très sympathique aux Danois, nous n'avons pas le droit d'engager notre pays dans un conflit, pour assurer la tranquillité de quelques milliers d'entre eux injustement opprimés. Quant à la ligne du Main, elle a été franchie depuis longtemps, du moins en ce qui nous intéresse.... L'unité allemande contre nous est finie : ce qui reste encore à faire, l'union politique, n'importe qu'à la Prusse, à laquelle elle apporterait plus d'embarras que de forces. » (*Empire libéral*, XII, p. 134-135.)

Napoléon III répond : « Je suis de votre avis en ce qui concerne les Danois du Sleswig, mais en Allemagne, il serait imprudent de se prononcer ouvertement sur le parti que l'on prendra si la Prusse franchit le Main.... Il n'y a qu'à garder le silence et, sans annoncer que nous nous y opposerons, attendre les événements. » La réserve de l'Empereur est d'un esprit plus positif et plus avisé que l'enthousiaste adhésion du futur ministre aux ambitions de la Prusse. En tout cas les interlocuteurs sont en désaccord sur un sujet important.

En voici un autre sur lequel on pourrait croire qu'ils s'entendront tout de suite : « En ce qui concerne Rome, dit l'Empereur qui veut temporiser en Allemagne, il faut au contraire prendre un parti et évacuer le plus tôt possible. » Ce n'était pas la première fois que l'Empereur, après avoir été d'un avis contraire, entrevoyait la nécessité de l'évacuation. N'avait-il pas déjà, au dire de M. Ollivier, qui est toujours enchanté de rapporter quelque détail désobligeant pour Rouher, contredit le vice-empereur après la fameuse discussion de 1867 sur Mentana et la question romaine. « Au Conseil des ministres qui suivit, l'Empereur félicita Rouher de son discours en ajoutant : En politique il ne faut jamais dire : *jamais*. Puis, comme tout le monde gardait le silence, il poursuivit : Supposez qu'à un moment donné le Pape et Victor-Emmanuel s'entendent, que devient le mot éloquent du Ministre d'État? » (*Empire libéral*, X, p. 229). Le *jamais* de Rouher avait réjoui les évêques et les catholiques, on ne s'attendait pas à le retrouver dans

la bouche d'un partisan déterminé de la politique des nationalités. Cependant M. Ollivier, qui a des vues très personnelles sur la question romaine, répond au projet d'évacuation : « Cela paraît bien difficile, Sire, tant que le Concile durera, car notre gouvernement doit mettre son honneur à assurer sa liberté. — C'est vrai, aurait répliqué l'auguste interlocuteur. L'assentiment ne serait-il pas de pure courtoisie? Tout de même on ne voit pas Victor-Emmanuel marchant contre le Concile et l'on ne voit pas non plus Napoléon III concédant de si bonne grâce à M. Ollivier ce qu'il a contesté à Rouher.

Pour lui la question romaine était depuis dix ans le ver rongeur; elle avait empoisonné les lauriers de 1859, elle avait depuis lors gêné toute sa politique italienne; elle traversait encore ses desseins au moment où de précieuses alliances s'offraient à lui dans des négociations dont il gardait le secret; il ne se décidait pas à conclure, parce qu'il ne croyait « pas pouvoir abandonner le Pape aux convoitises de ses ennemis ». (*Empire libéral*, XIII, p. 445.) Il espérait on ne sait quel événement providentiel qui arrangerait tout au dernier moment. Il lui répugnait de contrister le pape, l'impératrice, les catholiques français; peut-être jugea-t-il inutile de contrister M. Ollivier au moment où il ouvrait des négociations avec lui.

L'Empereur continue de réfléchir, de peser le pour et le contre et ne met pas de signature au bas d'un traité d'où dépendait peut-être le salut de la France. M. Ollivier, souvent indécis, a pris parti et a pris des engagements. « L'habileté suprême est de dire carrément ce qu'on pense et ce qu'on veut. » (*Empire libéral*, XIII, p. 163.) Il dit aux catholiques : « Non seulement nous n'évacuerons pas, mais nous n'accepterons pas même une conversation à ce sujet tant que le Concile n'aura pas terminé ses travaux. Et même alors, nous ne nous prononcerons sur le maintien de nos troupes qu'après en avoir informé notre Parlement. » (*Id.*, *ibid.*, p. 164.)

« Ces explications furent rendues publiques. M. Ollivier les répéta en particulier à Rattazzi, le chef de la gauche italienne venu à Paris aux informations. »

Il ne nous dit pas si la discussion reprit tôt ou tard avec l'Empereur. Ce qui est certain, c'est que le souverain et le ministre étaient en dissentiment sur deux questions importantes, la question romaine et la question des rapports avec l'Allemagne.

Il n'est pas surprenant que, lors de la répartition des portefeuilles, Napoléon III l'ait dissuadé sous des prétextes polis de s'installer au quai d'Orsay, qu'il l'en ait détourné encore, lorsqu'après la disparition de M. Daru, démissionnaire pour des raisons qui seront exposées plus loin, M. Ollivier eut fait l'intérim pendant un mois. Il eût volontiers conservé le poste, les diplomates étrangers le désiraient aussi, on le croira sans peine; mais en mai comme en janvier, l'Empereur avait dit : « C'est trop tôt. » (*Id.*, *ibid.*, p. 430.)

Absorbé par la direction des affaires intérieures sur lesquelles il n'est complètement d'accord ni avec ses collègues, ni avec l'Empereur et qu'aucun titre officiel ne lui abandonne, satisfait d'avoir fait connaître sur les affaires d'Allemagne des vues qui ne sont conformes ni à celles de Napoléon III ni à celles de la majorité du Corps législatif, et sur les affaires de Rome une décision qui lui vaudra l'appui de la majorité catholique du Parlement mais qui peut gêner Napoléon III, M. Ollivier croit suffisant, le 2 janvier, de « mettre aux affaires étrangères un homme prudent, de belles manières, sachant parader avec les ambassadeurs et leur offrant bien à dîner (tome XII, p. 204). En mai (tome XIII, p. 432), il chercha dans la carrière un diplomate qui tiendrait la place tant que durerait notre période d'effacement, et qui la lui rendrait au moment opportun, moyennant une compensation égale à ses mérites.... Le hasard le mit en relations avec le duc de Gramont; il le trouva séduisant, éclairé, instructif.... Il voyait les choses à vol d'oiseau et n'avait pas de goût à se perdre en leurs profondeurs.... Il connaissait les prudences de la diplomatie, il avait toujours voulu en ignorer les astuces. »

Quelles singulières appréciations portées sur les hommes que M. Ollivier appelait ou croyait appeler à diriger les affaires avec lui et quelles réflexions elles appelleraient, si les pages qui précèdent n'avaient pas démontré et si celles qui suivent ne devaient pas démontrer encore que le 2 janvier 1870 de nouveaux ministres avaient paru sur la scène, mais qu'il n'y a pas eu à proprement parler un ministère !



M. Daru n'était pas seulement un homme du monde et un mannequin comme voudrait le faire croire M. Ollivier. Ministre des Affaires étrangères, il ne cherchait à provoquer personne et sa politique

était prudente et réservée, comme le voulaient à ce moment l'Empereur et ses ministres. Mais il était Français, il n'était pas obsédé par cette théorie de nationalités qui était comme le « tarte à la crème » de M. Émile Ollivier. Au représentant de la France en Prusse il avait écrit : « ...J'accepte l'état territorial de la Prusse, tel qu'il est, mais je vous prie de suivre d'un œil attentif tous les incidents qui pourraient se produire du côté de l'Allemagne du Nord.... Je n'irais volontairement au-devant d'aucune complication. Mon ambition, en ce moment, se réduit à *ne pas laisser se modifier, au détriment de l'Empereur et de mon pays, la situation générale que je trouve établie....* » « Napoléon Ier n'eût point parlé autrement » (*Empire libéral,* tome XIII, p. 64), observe M. Ollivier. Parle-t-il sérieusement lui-même? En tout cas, Napoléon III ne se fût vraisemblablement pas approprié ce jugement sévère et il est vraisemblable aussi que Bismarck ne se fût pas étonné, s'il avait eu connaissance de ces instructions, qu'un ministre français défendît les intérêts de la France.

Aux yeux de M. Ollivier le souci d'affirmer la politique des nationalités justifie les démarches les plus singulières. Sous le prétexte que Daru ne communiquait pas au Conseil la correspondance diplomatique, M. Ollivier entreprend de rassurer l'Allemagne par l'intermédiaire du correspondant de la *Gazette de Cologne* à Paris. « Je le fis venir, écrit-il, et, après une conversation avec moi, il rédigea l'interview suivant :

« On ne pourra pas contester le caractère authentique des déclarations qui vont suivre, lorsqu'on saura que c'est un membre du Cabinet du 2 janvier, qui, non seulement les a faites, mais qui, précisément en raison de ses sympathies pour l'Allemagne, n'a rien objecté à leur publication dans la presse allemande. Le ministère français actuel, dit cet homme d'État important, est animé de dispositions favorables au développement des relations avec l'Allemagne. Je suis un des rares Français qui possèdent l'intelligence complète, intime, de l'intensité du mouvement allemand; mais tous mes collègues ont, en dépit des bruits contraires, prouvé plusieurs fois combien ils étaient eux aussi animés de sentiments bienveillants, non seulement pour l'Allemagne, mais aussi pour la Prusse. » (*Id.*, *ibid.*, p. 80.)

« Daru sentit la gravité de mon acte », avoue M. Ollivier (*Id.*, *ibid.*, p. 84); il lui écrivit pour lui signaler l'inconvénient d'indis-

crétions qui soulignaient les désaccords des ministres. « Ma réponse ne se fit pas attendre. Ce fut la note suivante insérée par Levison (le correspondant) dans la *Gazette de Cologne* : « De plusieurs côtés on a attaqué dans leur ensemble ou contesté dans les détails mes récentes communications sur les sentiments d'amitié qui dominent dans le Cabinet français à l'égard de l'Allemagne et de la Prusse.... J'ai été autorisé à nommer la personne de qui je tiens, jusqu'aux moindres détails, tout ce que j'ai dit. Ce n'est autre que M. Ollivier, ministre de la Justice. Ollivier me disait encore il y a à peine 48 heures : Il n'existe pas en ce moment de question allemande (24 mars 1870). » (*Id.*, *ibid.*, p. 85.)

Qu'il n'y eût pas en ce moment de question allemande, c'était possible. Était-il opportun et digne de le claironner aussi haut, après Sadowa, après l'affaire du Luxembourg? Cette attitude convenait-elle à l'homme qui reproche sans preuves au colonel Stoffel, attaché militaire de France à Berlin, d'être toujours « serviable à Bismarck » ? (*Id.*, *ibid.*, p. 67.) En tout cas, elle créait un état de malaise qui ne pouvait que s'aggraver entre M. Ollivier et M. Daru.

« S'il y avait eu une décision à prendre sur une conduite immédiate à tenir, comme nous n'aurions cédé ni Daru, ni moi, la dislocation du ministère se fût produite incontinent. Mais ne s'agissant que d'une discussion abstraite sur une éventualité éloignée, tout se réduisit à des explications dans lesquelles chacun maintint, mais d'une manière très courtoise, son point de vue personnel. » (*Id. ibid.*, p. 85.) Discussion abstraite, la conduite à tenir dans les relations de la France et de l'Allemagne, qui souscrirait à un pareil jugement? Éventualité éloignée : l'incident Ollivier, Daru, Levison, est de la fin de mars 1870, et la candidature Hohenzollern éclate au mois de juillet. Il faut regarder plusieurs fois le millésime de la publication du XIIIe volume de l'*Empire libéral*, pour s'assurer que l'auteur de l'autoplaidoyer maintenait encore son point de vue en 1908.

Comme il était plus près de la vérité en déclarant que l'inconvénient d'un dissentiment public entre deux ministres sur un sujet de cette importance tenait à la « situation fausse qui lui avait été faite d'avoir les charges et les responsabilités d'un premier ministre sans jouir du droit de discipline légal attribué partout à ce titre » ! (*Id.*, *ibid.*, p. 86.) M. Ollivier cite un mot de Palmerston : « Si le

Ministre Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères envoie une dépêche importante, sans s'informer de l'opinion du premier ministre, il est coupable d'une infraction à son devoir. » (*Id.*, *ibid.*) Mais pourquoi M. Ollivier avait-il accepté qu'il n'y eût pas de premier ministre, ou qu'il n'y en eût pas d'autre que l'Empereur lui-même? Et quand il qualifie d'abstraite la discussion dans laquelle il jugeait à propos d'introduire jusqu'aux lecteurs de la *Gazette de Cologne*, ne démontre-t-il pas que les ministres du 2 janvier n'étaient que des figurants sur un théâtre politique?

***

Un autre dissentiment surgit entre M. Ollivier et Daru sur une question grave, mais moins immédiatement menaçante pour les intérêts de la France.

Le Concile du Vatican se réunissait pour discuter et résoudre des difficultés qui préoccupaient le monde catholique. Les hommes d'État ne s'en désintéressaient pas, M. Ollivier, moins que tout autre, qui connaissait à fond l'histoire de l'Église et de ses doctrines. Mais il soutenait, et en cela il faisait preuve d'une grande hauteur de vues, que la distinction du temporel et du spirituel interdisait formellement à l'État d'intervenir au Vatican : Quoi que décidât le Concile, fît-il un dogme du Syllabus, nous ne devions ni nous en mêler, ni empêcher nos évêques d'enseigner ces doctrines, car l'État n'a pas plus de droits contre des opinions théologiques que contre des opinions politiques, tant qu'elles ne se transforment pas en actes interdits par la loi. » (*Id.*, *ibid.*, p. 156.) Plus l'État prétend s'affranchir de la surveillance ou de l'immixtion de l'Église dans ses affaires, plus il doit s'interdire de contester son enseignement ou ses doctrines. On peut dire que cette fois M. Ollivier voyait loin et devançait l'avenir.

M. Daru ne pensait pas comme lui. Ce catholique libéral, qui était, comme Montalembert et ses amis, fort inquiet des agissements des ultramontains, voyait dans sa présence au ministère une chance suprême dont il fallait profiter pour empêcher la promulgation qu'il jugeait inopportune du dogme de l'infaillibilité. Aussi bien Mgr Darboy, archevêque de Paris, avait-il dès le mois de janvier fait appel à ce que M. Ollivier qualifie de bras séculier, c'est-à-dire à une intervention diplomatique auprès de Pie IX.

C'est la démarche que tente Daru et que désavoue M. Ollivier. Daru rédige une dépêche « qu'il soumet à l'Empereur seul et qu'il expédie à Banneville, ambassadeur de France à Rome », 20 février. (*Empire libéral*, XIII, p. 175.) M. Ollivier conteste l'opportunité de cette dépêche, la modifie, l'édulcore, juge à propos de « dire à Keller, qui le redit à Mgr Mermillod, qui le redit à Rome, combien il le regrettait ; puis il s'excuse affectueusement auprès de Daru, qui s'est plaint du procédé. Mais il le juge avec une extrême sévérité : « En dehors de la petite liberté parlementaire, il n'avait aucune compréhension de la grande liberté de la pensée et de la conscience ; il trouvait bon qu'on tracassât un gouvernement, il ne comprenait pas qu'on ne tînt plus à la chaîne les croyants, les prêtres et les penseurs. Il avait la bouche pleine des droits de l'État. » (*Empire libéral*, p. 157.) Ceci est admis aujourd'hui, ceci est vrai en 1908 ; en 1870, les esprits étaient divisés, les catholiques l'étaient aussi, la question était pendante.

« L'Empereur, d'instinct, eût été du côté de Daru. » (*Empire libéral*, p. 157.) Il est probable qu'il songeait de plus en plus à rappeler de Rome les troupes françaises ; il savait qu'il serait agréable aux Italiens et qu'il aurait pour lui une partie de l'opinion française. « Accompli aujourd'hui, écrivait le choniqueur politique de la *Revue des Deux-Mondes* qui n'appartenait pas au parti catholique, mais qui était catholique, ce rappel serait un retour pur et simple à la convention du 15 septembre 1864, qui n'est point abrogée, que nous sachions, et qui est la seule garantie dont on puisse se prévaloir. »

M. Ollivier avait raison de ne pas chercher à intervenir dans les délibérations du Concile. Il ne voulait pas confondre le temporel et le spirituel. Mais ne les confondait-il pas par ce qu'il appelle lui-même une intervention indirecte, quand il maintenait les troupes françaises à Rome pour assurer la liberté des délibérations de ce Concile? Ou son esprit, qui était capable de s'élever très haut, ne s'abaissait-il pas quelquefois à des considérations tout à fait terre à terre? Il avait dit à Ratazzi : « Nous essayons péniblement de constituer un gouvernement libéral ; nous trouvons devant nous comme adversaires implacables le parti qui approuverait notre retraite de Rome, et comme amis dévoués ceux qui y sont contraires ; les blesser, perdre leur appui, ce serait ruiner notre œuvre. »

Petits calculs d'un homme qui parle si dédaigneusement de la petite liberté parlementaire. Mauvais calculs aussi. Rédacteurs et lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* ne sont pas des adversaires implacables d'Émile Ollivier. Daru est resté l'ami de Montalembert qui a salué l'arrivée de M. Ollivier au pouvoir et préparé son élection à l'Académie française. M. Ollivier a contrecarré et désavoué la politique de Daru ; n'ayant pas sur lui le droit de discipline légale que confère le titre de premier ministre, il a constamment contrarié son action dans la presse, dans les coulisses du Parlement, au Conseil des ministres. S'il n'a pas les attributions d'un Président du Conseil au vrai sens du mot, en a-t-il davantage l'esprit? Et ses collègues peuvent-ils avoir l'illusion qu'ils font partie d'un véritable cabinet parlementaire ?

***

M. Ollivier avait dit un jour au Corps législatif, et jamais il n'a rien dit d'aussi juste : « Examinez la politique de ces dernières années, vous découvrirez la politique que fait l'Empereur, à côté de celle de M. le Ministre des Affaires étrangères, à côté de celle que fait en parlant le Ministre d'État. »

Ce que disait l'orateur de l'opposition en 1867 un orateur de l'opposition en 1870 aurait pu le répéter en substituant l'expression Garde des Sceaux à celle de Ministre d'État ; et, si l'Empereur continuait depuis le 2 janvier le jeu de cache-cache qu'il avait toujours joué derrière le dos de ses ministres et de ses ambassadeurs officiels, il aurait trouvé sinon une excuse, du moins une circonstance atténuante à sa duplicité dans la résignation de M. Ollivier qui n'avait pas osé lui demander de renoncer aux pratiques de la diplomatie secrète et qui lui fournissait plutôt des prétextes pour la continuer en s'employant à discréditer par tous les moyens ses propres collaborateurs.

C'était le moment où l'Empereur essayait de négocier une alliance avec l'Autriche. L'archiduc Albert vient en France. « L'Empereur lui offre un grand dîner auquel assistèrent tous les ministres. Il autorise Le Bœuf à lui offrir aussi un dîner officiel à la condition de n'en faire aucun fracas, et de n'inviter aucun membre du corps diplomatique en dehors de l'ambassadeur d'Autriche, aucun ministre en dehors du ministre des Affaires étrangères. » (*Empire libé-*

ral. XIII, p. 87.) Daru reçoit le prince, mais Le Bœuf assiste seul à la fête : M. Ollivier ne le voit qu'aux Tuileries, et une autre fois à son hôtel au cours d'une visite banale. « L'Archiduc n'eut de conversation suivie qu'avec l'Empereur. Tous deux discutèrent minutieusement le meilleur plan d'opérations à adopter au cas d'une guerre avec la Prusse.... L'Empereur communiqua au général Lebrun les observations du prince, mais nous n'en connûmes rien et ne vîmes dans son voyage, comme le public lui-même, qu'une nouvelle assurance de l'amitié autrichienne. » (*Id.*, *ibid.*, p. 88.)

Si ces détails sont exacts, et rien ne permet d'en douter, nous voyons que l'Empereur fait confidence des secrets d'État aux serviteurs du premier degré, les ministres n'y sont pas initiés.

Il faut relever et savourer le récit embarrassé d'un incident qui souligne et confirme cet état de choses. « Une démarche de l'Empereur, faite en dehors de nous dans le mois de juin, pourrait seule, mal connue et mal interprétée, donner lieu de croire qu'à l'abri des déclarations pacifiques de son ministère, il préparait sous main une offensive belliqueuse. Un mois environ après le départ de l'archiduc Albert, il appela Le Bœuf et lui dit qu'il venait de recevoir de ce prince une lettre embarrassante.... Il demandait d'envoyer à Vienne un officier de confiance chargé d'arrêter les détails d'une coopération militaire de la France et de l'Autriche. Le Bœuf observa que cette démarche serait bien grave, et ressemblerait à une entente en vue de la guerre, qui contredisait la politique du cabinet. » (*Empire libéral*, XIII, p. 592.)

Ces réserves de Le Bœuf paraissent d'autant plus invraisemblables que M. Ollivier lui a fait tenir ailleurs un langage très différent. « Ma seule politique, a-t-il dit, lors de la constitution du 2 janvier, c'est d'être toujours prêt ; quant à me mêler de la paix ou de la guerre, cela ne me regarde pas. » Il avait la haine de la Prusse.... Il lui arriva même un jour, lorsque nos relations devinrent plus confiantes, de me dire : « Ne vous montrez donc pas trop pacifique. » (*Empire libéral*, XII, VIII, III.)

Quoi qu'il en soit, une conférence militaire a lieu le 19 mai entre l'Empereur, Le Bœuf, les généraux Frossard et Jarras. Lebrun fut envoyé à Vienne, il rendit compte de sa mission à l'Empereur, et plus que probablement à Le Bœuf. Ollivier fut mis au courant en 1875. Il n'y a qu'une interprétation possible de son récit. L'Empereur continuait à négocier en dehors de ses ministres, sauf de ceux

qu'il avait choisis lui-même, et de ses ambassadeurs. Des projets de conventions militaires étaient dissimulés aux uns et de conventions diplomatiques aux autres.

Lorsqu'au mois de mai 1870, M. de Gramont, ambassadeur à Vienne, est appelé à Paris pour remplacer Daru aux affaires étrangères, Beust qui se méfiait avec raison des indécisions de Napoléon III et qui aurait mieux aimé traiter avec un gouvernement responsable qu'avec un souverain de volonté vacillante, exprime le désir de mettre le nouveau ministre français au courant du projet de traité à trois qui avait été négocié entre François-Joseph, Victor-Emmanuel et Napoléon III. Depuis près de neuf ans, Gramont représentait Napoléon III à Vienne ; depuis près d'un an il se rencontrait chaque jour avec Beust et il y a des secrets diplomatiques dont il a été exclu. (*Empire libéral*, tome XIII, x, 6, *passim.*) A Paris, Napoléon III confirme les confidences de Beust et Gramont voit les lettres des deux souverains. Il ne communique ni au Conseil ni à M. Ollivier ces négociations capitales. M. Ollivier n'en fut instruit qu'après les événements. Aux reproches qu'il crut devoir adresser à Gramont, celui-ci répondit : « L'Empereur s'était réservé de communiquer lui-même les documents au Conseil. S'il avait voulu vous les cacher, je m'y serais opposé, mais je ne pouvais lui refuser de vous les révéler au moment qu'il jugerait opportun. »

Entre la dissimulation complète et une communication qui n'est faite qu'après coup, on saisit d'autant moins la nuance que Gramont avait promis à M. Ollivier de lui envoyer les extraits des dépêches de nos ambassadeurs. Il communiquait des extraits de dépêches, il gardait par devers lui la minute d'un traité d'alliance offensive et défensive dont la signature ou l'abandon pouvait changer la face de l'Europe et la fortune de la France.

Défiance réciproque des ministres, défiance à leur endroit d'un souverain qui choisit ses confidents à l'étranger, voilà quelle est la situation en mai 1870. Quelle que fût leur bonne volonté, comment ces détenteurs de portefeuilles qui ont chacun leurs aspirations et leurs secrets et qui dépendent d'un prince encore tout pénétré des principes du pouvoir personnel pourraient-ils faire une politique commune, logique, vraiment française, et, s'il le fallait, parer à l'imprévu ?

De quelque biais qu'on examine la question qu'on étudie, les

hommes, les principes ou les faits, la même réponse s'impose toujours comme un *leitmotiv* : il y a des ministres, il n'y a pas de ministère.

***

Napoléon III avait dit à M. Ollivier en lui refusant la succession de Daru au Quai d'Orsay : « Votre attention ne doit pas se détourner encore des affaires intérieures. » M. Ollivier, qui entrevoyait quelquefois la complexité et les contradictions de la situation, se consolait de n'être encore dans les questions de politique étrangère qu'un ministre mineur en préparant de nouvelles modifications constitutionnelles qui donnaient quelques satisfactions à l'opinion libérale, tout en respectant les pures traditions napoléoniennes. « Je vous prie, écrivait l'Empereur à son ministre le 21 mars 1870, de vous entendre avec vos collègues pour me soumettre un projet de sénatus-consulte qui fixe invariablement les dispositions fondamentales découlant du plébiscite de 1852, partage le pouvoir législatif entre les deux Chambres et restitue à la nation la part du pouvoir constituant qu'elle avait déléguée. »

M. Ollivier rédige le projet de sénatus-consulte. L'article 13 consacrait le plébiscite facultatif : « *L'Empereur est responsable devant le peuple français auquel il a toujours le droit de faire appel.* » Le plébiscite obligatoire était établi dans l'article 45 : « *La Constitution ne peut être modifiée que par le peuple sur la proposition de l'Empereur.* »

M. Ollivier souligne l'attitude de Daru et de Buffet qui n'objectent rien à ces deux textes. Buffet critique au contraire l'article 19. « Il fit remarquer qu'il y avait contradiction à déclarer, § 1er : « Les ministres dépendent de l'Empereur », § 2 : « Ils sont responsables », ce qui équivaut à : ils dépendent de la Chambre. De la sorte un paragraphe dit *oui*, et le second *non.* » (*Empire libéral*, tome XIII, p. 264.) Objection irréfutable, contradiction fondamentale qui n'embarrasse pas M. Ollivier ; depuis le 2 janvier il conciliait les contraires. L'Empereur répond : « La responsabilité ministérielle est une question de fait plus que de droit.... Le maintien du § 1er s'impose parce qu'il est une des cinq bases votées par le peuple auxquelles il n'est possible de toucher que par plébiscite ; *et ni vous, ni moi, ne voulons de plébiscite.* » (*Id.*, *ibid.*) Voilà où l'on en était le 28 mars. L'Empereur refusait de définir clairement

la responsabilité ministérielle, telle qu'on l'entend et la pratique dans les pays libres ; il faudrait, pour l'établir, provoquer un plébiscite auquel le sénatus-consulte permettra toujours de recourir mais qui à l'heure actuelle paraît inutile au souverain.

Daru et Buffet se taisent le 28 mars ; ce silence peut s'expliquer par bien des raisons et d'abord par le respect dû au souverain qui ne goûtait pas beaucoup la contradiction. Il est probable que leurs amis n'étaient pas tous satisfaits et témoignaient quelque méfiance à l'endroit de cette responsabilité ministérielle qui était une question de fait et qu'il était impossible de définir nettement dans un texte. « Quelle ne fut pas ma surprise, écrit M. Ollivier, lorsqu'un matin Daru vint m'interrompre au milieu de mon travail pour me dire que, réflexion faite, il croyait indispensable un plébiscite immédiat.... Si le système nouveau n'était garanti que par un sénatus-consulte, son existence n'aurait pas la même solidité que s'il était consacré par un verdict populaire solennel. » C'est l'étonnement de M. Ollivier qui est surprenant ; la méfiance des partisans du régime parlementaire s'explique très bien, ils ne se convertissent pas à la doctrine plébiscitaire ; mais à un prince et à un régime qui s'en réclament ils réclament un plébiscite comme garantie des concessions promises.

Leur pensée intime se traduit dans un ultimatum que Buffet remet, le 7 avril, à M. Ollivier et le prie de transmettre à l'Empereur. « Le présent plébiscite ne sera pas soumis aux Chambres. L'Empereur conservera le droit d'appel au peuple, mais aucun changement à la Constitution ne pourra être opéré sans le consentement préalable des deux Chambres. »

La rédaction de Buffet était la logique même : rallié à l'Empire libéral par amour de la paix publique, il acceptait le plébiscite mais avec des garanties qui réservaient les droits du Parlement. L'Empereur n'accepte pas l'ultimatum et Buffet donne sa démission le 9 avril. Deux jours après, il est suivi dans sa retraite par Daru, « le promoteur principal de ce plébiscite qui produisait tant de fracas.... Les orléanistes, les légitimistes, les cléricaux, acharnés à la ruine de l'Empire, au milieu desquels il vivait, lui en firent un devoir, et le menacèrent de ne plus mettre le pied dans son salon s'il ne s'exécutait. » (*Empire libéral*, tome XIII, p. 305.) Voilà M. Daru transformé presque en traître de mélodrame et M. Ollivier triomphe de sa contradiction. Contradiction apparente.

Il a demandé un plébiscite comme garantie des concessions promises par l'Empereur, et M. Buffet a proposé une rédaction qui aurait aussi garanti pour l'avenir les droits du Parlement. Thiers qui était alors en bons termes avec M. Ollivier, avait suggéré lui-même, dans une réunion du centre gauche, l'idée « qu'on prendrait son parti d'un plébiscite ratificatif du présent sénatus-consulte sans une approbation préalable du Corps législatif, pourvu que ce précédent ne fît pas loi, et qu'il fût formellement stipulé qu'à l'avenir aucun plébiscite ne pût être proposé au peuple sans une approbation préalable des Chambres. » (*Id.*, *ibid.*, p. 270.) Mais Thiers vient de voter et de faire voter pour lui ses amis à l'Académie française ; M. Ollivier lui pardonne ses hésitations et ses tergiversations dans l'affaire du plébiscite, il ne pardonne pas à M. Daru, qu'il a si fort maltraité dans la *Gazette de Cologne*, lors du désaccord sur la conduite à tenir à l'égard de l'Allemagne, et au Conseil lors de la discussion sur les affaires de Rome.

M. Ollivier retirait pourtant de ces incidents trois satisfactions : d'abord la retraite d'un collègue avec qui les relations avaient toujours été difficiles et dont le départ lui permettait de s'installer à titre intérimaire au Quai d'Orsay ; en second lieu, une rédaction encore insuffisante, mais plus nette, de l'article sur la responsabilité ministérielle : l'Empereur nomme et révoque les ministres ; ils sont responsables. — On ne dit pas devant qui, remarquait le prince Napoléon. — Mais l'Empire avait toujours vécu de l'équivoque ; enfin l'adhésion de la très grande majorité du Corps législatif au plébiscite.

Ce plébiscite fut un triomphe.

Il ne résolvait pas toutes les difficultés. M. Ollivier s'aperçut bientôt que, malgré les 7.336.434 oui donnés à l'Empire, son autorité personnelle n'était pas accrue.

« Chaque jour, écrit-il, je comprenais mieux les inconvénients d'un arrangement qui me donnait les responsabilités et le fardeau d'un premier ministre, sans que j'en eusse l'autorité. Mes excellents collègues le pensaient comme moi et ils avaient decidé de faire une démarche auprès de l'Empereur, afin que, sans renoncer à son titre de président du Conseil, il me conférât celui de vice-président. » (*Empire libéral*, t. XIII, p. 437.) La démarche ne fut jamais faite et l'on a vu ce que l'excellent collègue Gramont était capable de dissimuler à M. Ollivier. Quand l'auteur de l'*Empire*

libéral serre les choses de près, il se rend bien compte de ce qui a manqué à son gouvernement pour être un gouvernement parlementaire et à lui-même pour en être le chef. Au Sénat même on l'avait compris. La Commission qui examina le projet de sénatus-consulte déposé par M. Ollivier et qui délibérait sous la présidence de M. Rouher, discuta l'article 19, relatif à la responsabilité des ministres dans ses séances du 4 et du 5 avril 1870. Le rapporteur, M. Devienne, nous apprend qu'il souleva de vives controverses. Sans être satisfaisant, le texte élaboré sous les yeux de M. Rouher vaut mieux que celui de M. Ollivier (Archives du Sénat, carton 229).

Mais pour M. Ollivier le vote du 8 mai emporte tout. Le succès du plébiscite le rend aveugle et lyrique. « Maintenant le peuple me disait par plus de 7.000.000 de suffrages que je ne m'étais pas trompé en croyant mon œuvre bonne.... Supposons que j'aie été emporté alors par une fièvre, comme Cavour, j'eusse été célébré unanimement comme un des rares hommes d'État du XIXe siècle, dont le dessein eût été accompli dans son intégralité, ni plus ni moins, et l'on m'eût ainsi donné la preuve de ce que peut une volonté. » (*Id.*, *ibid.*, p. 404.)

M. Ollivier pose mal la question. Supposons qu'il ait alors disparu et que l'Empereur ait offert sa succession à Ernest Picard qu'il jugeait à tort susceptible de se rallier à l'Empire, ce n'est pas seulement pour des raisons de dignité personnelle que l'ancien ennemi d'Ollivier aurait refusé. Il aurait étudié les anciens et les nouveaux textes constitutionnels, les rapports que la jurisprudence et la pratique établissaient entre les ministres et le souverain, il aurait bientôt rendu le dossier. Si des ouvertures avaient été faites à Thiers que M. Ollivier soupçonne volontiers d'avoir été en coquetterie avec le souverain, Thiers aurait fait les mêmes objections. Il aurait aussi exigé que le directeur des affaires politiques lui ouvrît tous les dossiers du quai d'Orsay et l'Empereur ses archives secrètes. La rupture eût été immédiate.

M. Ollivier s'abuse étrangement. C'est l'Empereur qui a réalisé son rêve de donner aux Français la liberté, sans renoncer au pouvoir personnel et aux possibilités du plébiscite. Après avoir supposé qu'il meurt en beauté, en plein triomphe, il ajoute : « Mais je survis : un cyclone que je n'avais pu prévenir et contre lequel on ne m'a pas laissé le temps de lutter, s'abat sur mon œuvre, la fracasse et me rejette au nombre des vaincus condamnés

par l'ostracisme. » M. Ollivier se trompe encore. Les Français qui ont voté *oui* ont-ils déclaré que l'Empereur avait eu raison de ne pas conclure l'alliance projetée avec Victor-Emmanuel et François-Joseph, de ne pas en conférer avec ses ministres, ses ministres de ne pas se mettre d'accord entre eux et avec le souverain sur les questions essentielles de la politique étrangère ?

Le plébiscite est un succès d'apparat qui n'a supprimé aucune difficulté, qui n'a rien éclairci. La situation de M. Ollivier reste après le plébiscite ce qu'elle était avant, fausse et incertaine ; il a pris des apparences pour des réalités. Un homme qui avait pour lui beaucoup d'estime et de sympathie, le prince Napoléon, a dit : « Ollivier n'est qu'un ténor, et non un homme d'État. » Est-ce un jugement ? Est-ce une boutade ?

II

L'Incident Hohenzollern.

La suite de ce travail comporte une étude détaillée de l'incident Hohenzollern qu'il faut abréger ici pour ne pas abuser d'une manière trop indiscrète de l'hospitalité déjà si généreuse de la *Revue de Synthèse historique.* C'est une étude en partie double, étude de l'incident tel que l'ont vu se dérouler les contemporains, et d'abord M. Ollivier, étude de l'incident tel que les publications récentes permettent de le connaître aujourd'hui. Les sources principales auxquelles on a puisé, sont, avec le XIVe volume de l'*Empire libéral* de M. Ollivier, *Ma Mission en Prusse* par le comte Benedetti (Paris, Plon, 1871, in-8°), *la France et la Prusse avant la guerre* par le duc de Gramont (Paris, Dentu, 1872, in-8°), l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande* d'Albert Sorel, en France la grande et incomparable publication de textes commencée en 1907 par le Ministère des Affaires étrangères [1] sous ce titre : *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-71* et qui comprend déjà 11 volumes (la préparation des volumes suivants est achevée, mais l'impression a été retardée par la guerre), et en Allemagne le recueil de Fester, très inférieur, comme étendue, comme méthode critique, aux *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-71,* mais très utile, comme compilation, pour la succession chronologique des faits, des pièces et des textes, pour sa bibliographie qui n'est pas critique, mais qui est copieuse : *Briefe, Actenstücke und Regesten zur Geschichte der Hohenzollernschen Thronkandidatur in Spanien* (Teubner, Leipzig et Berlin, 1913).

Il n'échappe à personne qu'il est indispensable d'étudier l'incident Hohenzollern de très près pour essayer de fixer les responsabilités des uns et des autres. On ne peut le faire ici, mais tout le monde connaît l'essentiel : l'arrivée à Paris le 3 juillet de la dépêche qui annonce la candidature du prince Léopold, la surprise générale, l'émotion très vive des ministres, leur déclaration du 6 juillet, les conversations qui s'engagent à Madrid, à Berlin, à Bucarest, dans toutes les grandes capitales, l'envoi de M. Benedetti à Ems auprès du roi de Prusse, la négociation

1. Je ne veux pas attendre la publication complète du présent travail pour adresser mes remerciements à MM. Émile Bourgeois, Caron, Pagès, Muret, membres de la Commission qui publie ces textes précieux et à M. le Ministre plénipotentiaire Piccioni, directeur des Archives des Affaires étrangères, pour m'avoir permis de feuilleter le manuscrit du volume qui comprendra la correspondance diplomatique du mois de juillet 1870.

entre le Roi et l'ambassadeur de France sous la direction avouée de M. de Gramont et la surveillance déguisée de Bismarck, le retrait de la candidature qui est annoncé le 12 juillet à Paris ; dans une seconde période les exigences nouvelles de M. de Gramont qui, le 12 au soir, par le plus malfaisant des coups de tête, télégraphie à M. Benedetti de revoir le Roi pour lui demander des garanties pour l'avenir, dans l'espèce la promesse formelle d'interdire au Prince Léopold de poser à nouveau sa candidature, le refus formel du Roi de prendre un engagement de cette nature, son refus courtois d'accorder une nouvelle audience à l'ambassadeur, pour ne pas se laisser entraîner sur ce terrain mal choisi, le rapport détaillé envoyé par son ordre à Bismarck, l'altération du sens de ce rapport par simplification volontaire et calculée par Bismarck de façon à faire interpréter l'acte très simple du Roi comme une insulte à la France, la hâte de M. de Gramont à tomber dans le piège tendu par Bismarck, la séance du corps législatif du 15 juillet, les discours de Thiers, de M. Ollivier, de Gramont, le vote des crédits militaires qui précède de très peu et annonce la déclaration de guerre. En essayant de présenter un récit exact et détaillé de ces événements, on est amené à rechercher quels peuvent avoir été, en juillet 1870, les mouvements de l'opinion publique.

***

Quelles sont dans cette crise les responsabilités encourues par les principaux acteurs?

On ne peut pas faire peser sur le cabinet la responsabilité de la déclaration de guerre parce que les ministres ne recevaient pas régulièrement communication des dépêches et n'étaient mis au courant qu'une fois les résolutions prises. Quelques-uns étaient pacifiques, plus résolument pacifiques même que M. Ollivier. On évitait de les renseigner. Les Ministres de la Guerre et de la Marine imposaient leur manière de voir en se prévalant de leur compétence. Le Conseil n'a pas vu les dépêches ou les a vues trop tard pour être considéré comme responsable [1].

***

L'Empereur, qui était un maniaque de la négociation diplomatique secrète, ne s'est pas comporté en juillet 1870 autrement qu'il avait fait dans l'été de la même année et en mille autres circonstances. M. Olozaga, ambassadeur d'Espagne à Paris, qui avait appris la candidature Hohenzollern par la dépêche du 3 juillet, qui n'en était pas partisan et qui en détestait les parrains espagnols, Salazar et le maréchal Prim, était venu proposer à Napoléon III de faire faire

1. Le paragraphe résumé ici en quelques lignes comporte dans l'étude complète un développement de quelques pages.

une démarche auprès des Hohenzollern de Sigmaringen par Strat, agent de Roumanie à Paris. L'Empereur accueillit cette ouverture. Strat consentit à se charger de la démarche, mais « en exigeant que ni Gramont ni personne n'en fût instruit ». L'Empereur lui promit le secret. (*Emp. lib.*, III, VIII, 14, p. 141). Aussi fut-il le premier informé du succès. « Le 12 juillet, pendant le Conseil, un chambellan entre, dit quelques mots à voix basse à l'Empereur, qui aussitôt se lève et sort... Il rentre quelque temps après... Il était allé recevoir Olozaga, qui, n'ayant pu lui apporter à Saint-Cloud pendant la nuit le télégramme chiffré de Strat, avait instamment demandé à le voir tout de suite, malgré les usages, afin de faire cette communication urgente. (*Emp. lib.*, XIV, VII, 1, p. 226-227.) Olozaga demande à l'Empereur de tenir sa communication confidentielle jusqu'à l'arrivée des télégrammes qui lui étaient annoncés, et Napoléon III continue à se cacher devant ses ministres de cette « négociation occulte ». Le résultat est que les ministres interpréteront la nouvelle, chacun suivant ses inclinations, lorsqu'elle sera rendue publique. C'est M. Olozaga qui raconte toute l'histoire à M. Ollivier dans la soirée du 12 (*Emp. lib.*, XIV, VII, 4), à l'heure où Napoléon III, qui avait fait un effort heureux, à l'insu de ses ministres, pour sauver la situation, en faisait ou en laissait faire un si désastreux, en se cachant de son garde des sceaux, pour déchaîner la guerre.

C'est là une cachotterie parmi tant d'autres cachotteries de Napoléon III. Le 9 juillet il écrivait à M. de Gramont qu'il ne jugeait ni utile ni digne de sa part d'écrire aux princes de Hohenzollern et faisait défendre à Benedetti de les aller trouver. Mais le 9 juillet Léopold II, roi des Belges, écrivait au prince Léopold : « Je viens de recevoir un message direct et très secret de l'Empereur Napoléon, qui me prie de m'adresser à vous pour vous dire qu'au point où en sont les choses, il dépend de vous de sauver la paix de l'Europe. D'après les termes du message, votre refus personnel d'accepter le trône d'Espagne est le seul moyen d'éviter la guerre. C'est à vous seul que l'Empereur désire que je parle, et la situation des parties engagées est en effet telle que je sens que je dois à S. M. le Roi de Prusse de ne pas m'adresser en cet instant à lui comme je l'aurais fait en toute autre occurrence [1]. » Le Roi des

1. Ce texte, comme la plupart de ceux qui ne sont pas suivis d'une justification bibliographique, se trouve dans le recueil de Fester.

Belges insiste sur le caractère pressant du message de l'Empereur et sur le sentiment qui l'a engagé lui-même à se rendre au désir de Napoléon III. Le prince Antoine profite de la présence de sa fille Marie, mariée au comte de Flandre, pour envoyer au roi des Belges une réponse affirmative.

M. Émile Ollivier n'avait pas sous les yeux la série des textes qui ont été publiés par Fester, puisque le recueil allemand est de 1913.

Il savait le 12 juillet 1870 au soir que l'Empereur avait mené une négociation occulte parallèlement à la négociation officielle.

Il savait que l'Empereur avait d'autres secrets. Il en avait eu la preuve le 6 juillet au Conseil où l'on discuta la fameuse déclaration avec tant de passion, la question des alliances avec quelque dilettantisme. M. Ollivier tenait pour l'alliance russe, M. de Gramont, l'ancien ambassadeur à Vienne, l'ami de Beust, tenait pour l'Autriche. « L'Empereur se leva, marcha vers un bureau, ouvrit un tiroir, y prit les lettres de l'empereur d'Autriche et du roi d'Italie de septembre 1869 et nous en donna lecture. L'Empereur ne nous expliqua point ce qui avait motivé ces lettres. » (*Emp. lib.*, XIV, III, 4, p. 105.) Ces messieurs sont bien discrets, ils ne posent aucune question. Sans doute ils interprètent ces textes comme une promesse éventuelle de concours, sans savoir si les assurances données s'appliquent au cas particulier, ou si l'on a échangé les ratifications qui feraient seules de ces lettres un véritable traité d'alliance.

Si M. Émile Ollivier a vraiment la confiance de l'Empereur, que ne se risque-t-il à lui demander quelques explications? Son silence est inexplicable, car, s'il était respectueux dans ses rapports avec l'Empereur, son attitude n'a jamais été celle d'un courtisan, et l'on ne peut pas admettre davantage qu'en pareille matière il ait trouvé naturel, parce qu'il était devenu ministre, ce qu'il avait condamné à juste titre quand il était dans l'opposition.

C'est un des traits les plus fâcheux de son caractère que ce penchant de Napoléon III à tromper ses conseillers et à faire derrière leur dos une politique personnelle, quelquefois parallèle à celle des ministres, quelquefois contradictoire. Tout ce qu'on a pu dire de la double diplomatie de Louis XV, on peut le dire de celle de Napoléon III : les mêmes procédés qui ont si mal réussi au XVIIIe siècle ont eu des effets plus tristes encore au XIXe.

Ce qui aggravait encore la situation, c'est que l'Empereur était

très indécis. Cet homme qui avait tout risqué le 2 décembre, quand il jouait son avenir sur le coup d'État, avait des revenez-y et des repentirs qui ne sont ni d'un chef ni d'un homme politique. S'il aimait à poursuivre à la fois une négociation officielle par l'intermédiaire de son ministre et des ambassadeurs et une négociation officieuse par l'entremise d'agents secrets, voire d'agents étrangers, c'était peut-être pour se réserver plus longtemps le choix entre plusieurs solutions, et pour ajourner la décision finale. Rien n'est plus absurde, et rien n'est plus fâcheux, mais c'est une particularité dont s'apercevaient assez vite ceux qui étaient appelés à travailler avec lui et dont il eût fallu savoir jouer.

Il eût fallu aussi compter avec un certain nombre de confidents et de personnages interlopes qui s'insinuaient auprès de lui, qu'il estimait à leur valeur, mais dont il n'était pas incapable d'accepter un beau jour l'impulsion. Il s'était attaché à un certain nombre de truismes qu'il qualifiait d'idées napoléoniennes où le faux se mélangeait avec le vrai et où voisinaient les contraires, parce que l'expérience et le contact avec les hommes avaient nécessairement dissipé quelques illusions. C'est en partie par sa facilité à développer les thèmes politiques, à jouer avec les mots, à soutenir des thèses brillantes, telles que la fusion de l'esprit de liberté avec l'esprit d'autorité, que M. Ollivier avait gagné sa confiance, et Napoléon III refusait de se séparer de lui, au moment où il prenait les décisions qui étaient le plus propres à contrarier son ministre. « C'est un être bien singulier, disait un jour de Napoléon III le marquis de Chasseloup-Laubat au comte d'Haussonville. C'est le plus soupçonneux des hommes, ombrageux et méfiant; il n'y a pas de pire désorganisateur. Il a toujours autour de lui un tas de pantins qui colportent un tas d'extravagances. Il a des idées auxquelles il ne tient guère et qui s'en vont comme elles sont venues, on ne saurait dire pourquoi. Mais il y en a, d'autre part, logées dans sa cervelle et qui n'en démarreront jamais [1]. »

Ce qui paraît avoir dominé chez Napoléon III en cette année 1870, c'est l'indécision dans le *statu quo* et l'espoir de maintenir la paix. Il avait des projets de traité dans son tiroir, et il ne donnait pas la signature décisive; il craignait les conséquences, et il n'avait pas le courage de les discuter avec ses conseillers naturels, les

1. Journal du comte d'Haussonville, cité par Welschinger, *La Guerre de 1870*, I, IV, p. 152.

ministres qu'il avait agréés. Il voulait la paix, et écoutait les pacifiques, mais il entendait aussi les autres qui étaient bruyants; c'eût été aux pacifiques à faire plus de bruit encore pour l'emporter. Ils n'y auraient pas eu beaucoup de peine.

La lettre du roi des Belges au prince de Hohenzollern, qui a été citée plus haut, en est une preuve. On publiera sans doute quelque jour une lettre semblable adressée à la reine Victoria. Que les archives russes contiennent ou non une demande personnelle d'intervention adressée par Napoléon III à Alexandre II, on peut considérer que le général Fleury, aide de camp de l'Empereur, était un *missus dominicus*, interprète de l'homme autant que du souverain. La négociation menée par Strat est une autre preuve des efforts très sincères et qui ne furent pas inefficaces du prince pour éviter la guerre. Pourquoi défend-il à Gramont, au moment même où il donna carte blanche à Strat, d'agir à Sigmaringen? C'est toujours la manie du secret qui l'inspire, la distinction subtile entre l'officiel et l'officieux, qui déroute et qui trompe.

Un article de l'*Indépendance Belge* du 6 mars 1874, dont les éléments auraient peut-être été fournis par un secrétaire infidèle de M. de Gramont ou proviendraient d'indiscrétions commises dans son entourage, affirme que le 5 juillet les ministres ne pouvaient avoir aucun doute sur les intentions de Napoléon III; il désirait sincèrement conserver la paix. Au Conseil du 6, et M. Ollivier (*Emp. lib.*, XIV, III, 1) ne dit pas le contraire, c'est l'Empereur qui demande qu'on donne un tour plus agressif au projet de déclaration préparé par M. de Gramont; on fit plusieurs modifications, on discuta longtemps la dernière phrase. Quelques ministres la trouvèrent téméraire : « L'un deux, s'adressant plus particulièrement à l'Empereur, déclara que le terrain était brûlant, et qu'il était dangereux de jouer avec le feu. » (Darimon, *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870*, IV, Paris, Ollendorff, 1888.) Si le fait est exact, on peut regretter que ce ministre n'ait été ni M. de Gramont ni M. Ollivier, qui, sensible à l'éloquence au point d'en être aveuglé, ne touche à la phrase proposée par l'Empereur que pour la corser encore par une belle allusion au trône de Charles-Quint.

Napoléon III était-il donc devenu franchement belliqueux? Non, mais il s'imaginait qu'il imposerait la paix et qu'il ferait impression sur la Prusse, en brandissant une menace de guerre. Les esprits

positifs et rassis jugeaient cette attitude dangereuse; il insista et l'emporta. « Ce n'est, écrit l'informateur de l'*Indépendance Belge*, qu'après la volonté nettement, fermement exprimée par le souverain, faisant prévoir qu'il ne changerait pas d'avis, que les ministres eurent la faiblesse d'adhérer par déférence à la déclaration. »

Au fond Napoléon III est si désireux de supprimer les causes du conflit qu'il donne l'ordre au secrétaire d'ambassade Bartholdi, envoyé à Paris par M. Mercier de Lostende, de repartir pour Madrid et de faire en son nom une démarche auprès de Serrano pour que le régent obtienne du prince Antoine le retrait de la candidature de son fils. Et comme Bartholdi demande si l'ambassadeur ne serait pas plus qualifié pour discuter avec le régent : « Allez vous-même chez Serrano, comme venant spécialement de ma part, ordonne Napoléon III, cela fera plus d'effet. Insistez, dites au Maréchal que je fais appel à ses sentiments d'amitié pour moi. » (*Emp. lib.*, XIV, III, 7, p. 133.) Il est bien difficile de revenir sur des démarches de ce genre, de renier des lettres comme celles dont l'existence nous est prouvée par des témoignages authentiques. On est en droit d'en inférer que si Napoléon III avait rencontré chez tous ses ministres, chez les principaux, la même volonté de paix que chez les excellentes gens qui osaient élever la voix, au risque de déplaire, il aurait peut-être eu honte de ses propres hésitations et n'aurait pas oscillé, aux heures critiques, entre deux attitudes contradictoires.

Lorsqu'il apprend le 12 par M. Olozaga la renonciation du prince Antoine, il se hâte d'annoncer la bonne nouvelle au ministre d'Italie, M. Nigra, et l'appelle aux Tuileries tout exprès pour lui en faire part. M. Ollivier ne peut pas se tromper sur les sentiments intimes de son maître, puisque c'est lui même qui, s'étant croisé avec le diplomate italien, a pris note de la rencontre et ne manque pas de la signaler. (*Emp. lib.*, XIV, VII, 1.) « Oui, c'est la paix, dit l'Empereur à Nigra, et je vous ai fait venir pour que vous télégraphiiez à votre gouvernement. Le roi Victor-Emmanuel peut partir tranquillement pour la chasse. » (Nigra, *Ricordi*. Texte cité par Fester.)

L'auteur des *Souvenirs* du général du Barail [1] qui est très dévoué à

1. Général du Barail, *Mes Souvenirs*, Paris, Plon, 1896, in-8°.

Napoléon III, écrit : « L'Empereur ne voulait pas la guerre. L'Empereur ne pouvait pas la vouloir. L'Empereur connaissait mieux que personne les formidables armements de l'Allemagne et l'infériorité militaire de la France » (Tome III, p. 142). Il rappelle qu'au 4 septembre, en entrant aux Tuileries, on trouva encore sur le bureau du souverain les fameux rapports du colonel Stoffel qui énuméraient toutes les forces de l'Allemagne. L'Empereur était informé, et le soldat de valeur qui ne traite pas, comme M. Émile Ollivier, l'attaché militaire de France à Berlin « d'auxiliaire le plus précieux de Bismarck » (*Emp. lib.*, XII, 9, p. 326) pense que Napoléon III puisait dans les rapports de Stoffel des raisons de s'attacher à la paix.

Dans le privé, il n'a jamais varié. Causant à Saint-Cloud avec son aide de camp, le général Bourbaki, qui s'échauffait volontiers et devançait les événements, il lui demandait des nouvelles de la générale : Bourbaki répondit que sa femme était à Paris pour préparer ses équipages de guerre, puisqu'il ne pouvait le faire lui-même à cause de son service au Palais. — Pourquoi vos équipages de guerre? lui dit l'Empereur. Il n'y a pas de guerre. Le désistement du prince de Hohenzollern enlève tout prétexte.

Et continuant sur ce thème-là, il fit au général cette comparaison : — Figurez-vous qu'un beau jour une île surgisse des profondeurs de l'Océan dans la Manche : l'Angleterre et la France en revendiquent la possession. Toutes deux arment pour appuyer leur droit. Puis, un beau matin, l'île redescend au fond de la mer. Il n'y a plus de guerre possible. Eh bien, la candidature du prince de Hohenzollern a été cette île. Plus d'île, plus de guerre, plus de candidature, plus de guerre. (Du Barail, *Souvenirs*. Tome III, p. 143.)

S'il est vrai qu'après cela le général Bourbaki décroche son épée, l'étend sur le billard et dit : « s'il en est ainsi, désormais je refuse de servir » (*Emp. lib.*, XIV, VII, 3, p. 253), c'est qu'il a la mémoire bien courte. En tout cas, il est bien fâcheux que son maître ne l'ait pas entendu et ne lui ait pas infligé, pour l'exemple, quelques jours d'arrêt de rigueur.

Un témoin sincère des événements, qui fut aussi un serviteur dévoué de l'Empire, un des échauffés de 1870 et qui ne renia jamais ses dieux, Dugué de la Fauconnerie, écrit (*Souvenirs d'un vieil homme*, Paris, Ollendorf, 1912, in-12) : « La vérité est que si un homme échappa à l'affolement général et assista, triste et rêveur,

au spectacle de toutes nos intempérances et de toutes nos vantardises, ce fut l'Empereur. »

Évoquant le souvenir d'un dîner auquel il fut convié à Saint-Cloud avec d'autres membres du Corps législatif, quelques jours avant le départ de l'Empereur, il ajoute :

« Comme après dîner, au fumoir, on causait de la guerre, unique objet à ce moment de toutes les préoccupations et de toutes les conversations, un de mes collègues, le baron de Veauce, croyant probablement faire plaisir à l'Empereur, déclara que, loin de regretter la façon dont les choses avaient définitivement tourné, il s'en félicitait vivement, ne doutant pas que la victoire vînt rehausser l'éclat du règne de Napoléon III et donner à la dynastie un regain de gloire, de prestige et de popularité. A ces mots (ce que je raconte là date de quarante ans, mais je m'en souviens comme si c'était d'hier), l'Empereur qui, d'ordinaire, se montrait si patient, si plein d'indulgence pour tous, coupa brusquement, presque brutalement la parole à M. de Veauce, en lui disant : « Je ne suis pas de votre avis, monsieur le Député; je ne me félicite pas de la guerre et J'AI FAIT TOUT CE QUE JE POUVAIS FAIRE POUR L'ÉVITER ! » Puis il ajouta : « C'est toujours une chose terrible que la guerre, même quand on est sûr de la victoire et l'on en est jamais sûr. » « Tout cela dit de telle façon que je rentrai, ce soir là, chez moi, bien tristement impressionné. »

Le très galant homme, qui fut le courtisan du malheur, Augustin Filon, est peu prodigue de détails historiques et pour cause. Il a écrit ses *Souvenirs sur l'Impératrice Eugénie* (Paris, Calmann-Lévy, 1920, in-18) comme un dévot écrirait la vie d'une sainte — une sainte très mondaine. Il veut nous donner l'impression qu'à Saint-Cloud il y avait un véritable mur entre la vie de famille et la vie politique et qu'étant, par ses fonctions de précepteur du prince impérial, admis dans l'intimité de la vie familiale, il n'a jamais entendu les souverains parler des questions brûlantes dans ces dernières semaines qu'ils passèrent au château.

« Que pensait l'Empereur? C'était là pour nous tous un mystère profond. » (Ch. v, p. 91.) Cependant Filon a su que M. Thiers disait à qui voulait l'entendre : « Nous n'aurons pas la guerre ; l'Empereur n'en veut pas. »

Filon était présent lorsque l'Empereur reçut l'adresse du Sénat : « C'était dans la galerie de Diane. Les sénateurs de 1870 arri-

vaient très excités, mais le ton morne, presque dolent du souverain, ce ton si différent de celui qu'il prenait d'ordinaire, en public, glaça tout le monde et je crois voir encore sur les visages l'effet de cette phrase : « Nous commençons une guerre longue et difficile. » J'entendis, au sortir de cette réception, des blâmes très vivement et très librement exprimés. » (*Id., ibid.*, p. 94.)

Il y avait une raison très sérieuse pour que l'Empereur fût sincèrement et foncièrement pacifique : c'est le mauvais état de sa santé. M. Ollivier, historien, en parle avec quelques détails. M. Émile Ollivier, ministre, qui s'était rapproché de l'Empire depuis quelques années, mais qui n'avait pas vécu dans l'intimité du souverain, n'avait que de vagues soupçons que pouvait avoir provoqués chez lui l'attitude de Napoléon III pendant les séances du Conseil. « Sous la menace du conflit avec la Prusse, Émile Ollivier avait couru chez le maréchal Le Bœuf et l'avait interrogé sur l'état physique de celui qui devait commander les batailles. Le maréchal répondit qu'il avait lui-même interrogé l'impératrice et qu'elle l'avait tout à fait rassuré en lui affirmant que l'Empereur n'était affligé que de légers rhumatismes dont il ne souffrait nullement pendant les chaleurs. Elle ne parla point de la consultation récente des docteurs Sée et Nélaton qui avait conclu que l'Empereur avait la pierre, c'est-à-dire était hors d'état d'aller à l'armée. » (*Revue de Genève*, n° 9, mars 1921, article de Mme Émile Ollivier.)

Dans le XIIIe volume de l'*Empire libéral* (ch. XII, 10), M. Ollivier, qui a interrogé les témoins et pris connaissance des documents publiés, nous dit qu'on était très préoccupé à Saint-Cloud de la santé de l'Empereur.

« Depuis quelque temps ses accidents habituels se reproduisaient avec fréquence. Il disait à Franceschini Pietri : « Je me sens là comme un paquet de pointes d'aiguilles qui m'enlève toutes mes forces. » En public, grâce à un effort inouï de volonté, il se tenait debout et restait encore imposant. Ne sentait-il plus un regard scrutateur posé sur lui, il s'affaissait et faisait parfois pitié à contempler. »

Darimon, qui avait demandé et obtenu une audience, fut frappé de l'altération de ses traits et de la difficulté qu'il éprouvait à se mouvoir ; il avait une peine infinie à conserver la station droite, et il se mordait fréquemment la moustache comme un homme qui éprouve une douleur infinie (Darimon, *Notes*, ch. II, p. 30).

L'*Union Médicale* du 9 janvier 1873 publia le procès-verbal d'une consultation qui eut lieu aux Tuileries le 1er juillet 1870, entre les docteurs Nélaton, Ricord, Fauvel, G. Sée, Corvisart. Les médecins concluaient à « une cystite d'origine calculeuse, que ce calcul soit placé et enchatonné dans la vessie ou qu'il ait eu son siège primitif dans les reins. » Ils considéraient comme nécessaire le cathétérisme de la vessie à titre d'exploration, et pensaient que le moment était opportun. » La publication de cet article coïncidait avec la mort de Napoléon III. « L'autopsie, écrivit M. Rouher le 11 juillet 1873, a démontré les terribles ravages faits dans la santé de l'Empereur par les maladies de 1866, 1867 et 1869. »

D'après Darimon, le docteur Ricord aurait dit un jour au prince Napoléon que si la consultation n'avait été signée que par le docteur G. Sée, c'est que Nélaton, ayant opéré dans les mêmes conditions et sans succès le maréchal Niel, avait craint d'être appelé à opérer l'Empereur, si les diagnostics étaient connus, et avait préféré ne pas mettre son nom au bas du procès-verbal. Le docteur Conneau aurait déclaré aussi au prince Napoléon après la mort de l'Empereur : — J'ai montré la pièce à qui de droit en temps utile. — Et qu'a-t-on répondu? — On m'a répondu : Le vin est tiré, il faut le boire.

Quelle que soit la façon dont les choses se sont passées, une lourde responsabilité pèse sur la personne qui avait le devoir de donner au document médical les suites qu'il comportait, parce que si l'Empereur avait subi une opération en juillet 1870, on n'aurait pas pu empêcher, le cas échéant, une puissance étrangère de déclarer la guerre à la France, mais on n'aurait sans doute pas trouvé de ministres assez fous pour prendre eux-mêmes une pareille initiative et un Corps législatif assez léger pour la ratifier.

Si la maladie de Napoléon III le faisait cruellement souffrir depuis plusieurs années, si quelques familiers étaient au courant, le public savait très bien depuis 1869 que l'Empereur avait eu des accidents très graves, et il fallait être aussi confiant que le maréchal Le Bœuf pour se rassurer sur une simple affirmation de l'Impératrice et accepter la légende des rhumatismes.

Le maréchal Canrobert ne s'en laissait pas si facilement accroire. Dans le volume si soigneusement colligé par M. Germain Bapst (*Le maréchal Canrobert*, tome IV, Paris, Plon, 1909, in-8°), on lit ceci : « Le maréchal Niel étant mort le 13 août 1869, on a remarqué que,

contre son habitude, l'Empereur n'a pas été au lit de mort du maréchal ; l'on en conclut que lui-même est malade : certains disent même qu'il l'est gravement : bientôt cela ne fait plus de doute pour personne ; il est alité et ne peut pas présider le Conseil. »

Le 3, le 4 septembre le maréchal Canrobert se rend à Saint-Cloud ; il ne voit pas l'Empereur ; il ne le voit pas davantage le 5.

« Le 6 septembre le bruit de la maladie de l'Empereur se répandait dans Paris et de là dans toutes les capitales... Vienne est très agitée, très bouleversée par les mauvaises nouvelles que l'on répand depuis hier soir sur la santé de l'Empereur, écrivait le duc de Gramont, le 7 septembre... Les ministres étaient des plus inquiets, quand l'impératrice, maîtresse d'elle-même comme toujours dans les crises graves, se décida, pour calmer l'opinion, à faire coûte que coûte transporter l'Empereur dans un fauteuil au Conseil qui aurait lieu le 7. On le roula en effet ce jour-là, jusqu'à la salle où étaient réunis les ministres, mais à peine y fut-il qu'il tomba en syncope et qu'il fallut le ramener : les assistants en étaient profondément affectés, mais l'on put insérer au *Moniteur* que l'Empereur allait bien et qu'il avait présidé le Conseil. »

Le 12 juillet 1870, à Saint-Cloud, l'écuyer Bachon ne partage pas les velléités belliqueuses des dames de l'entourage impérial « Je ne comprends pas, dit-il, qu'on songe à la guerre, quand on ne peut plus se tenir à cheval. » (*Emp. lib.*, XIV, VII, 3.)

Quatre jours auparavant, le docteur Nélaton aurait tenu, sous le sceau du secret, un langage analogue au général de Montebello, qui l'aurait rapporté au maréchal Canrobert : « l'Empereur est malade, il lui serait impossible de monter à cheval ». (Germain Bapst, tome IV, pp. 130-134.)

Le maréchal Randon, reçu en audience de congé avant le départ de l'Empereur, lui exprime ses regrets de ne pas pouvoir l'accompagner à la guerre : « Je suis obligé d'avouer, soupire-t-il, que mon âge et mes infirmités me défendent une pareille ambition. »

Alors l'Empereur, lui prenant les mains, s'écria : « C'est comme moi, mon cher maréchal, moi aussi je suis bien vieux pour une pareille campagne, et je ne suis pas valide du tout. Puis son visage devint triste. Il paraissait comme accablé sous le poids d'une préoccupation si sombre que le maréchal en fut profondément frappé. » (*Mémoires du maréchal Randon*, tome II, p. 308.) Ainsi

les témoins de la vie de l'Empereur, les maréchaux qui obtiennent facilement d'être admis auprès de lui, les simples visiteurs qui sont convoqués à son audience sont frappés de son air de souffrance ou d'accablement, du changement qui s'est produit dans sa démarche; on sait très bien par le nom des spécialistes qui sont appelés fréquemment auprès de lui de quel genre de maladie organique il peut être atteint, et l'on sait aussi que plus que d'autres les affections de cette sorte influent sur le moral et sur l'intelligence du malade.

Les étrangers qui ne l'avaient pas vu depuis quelques années étaient frappés du changement qui s'était fait en lui. Lord Malmesbury, ancien ambassadeur à Paris, est invité à dîner aux Tuileries le 19 mai 1870. « Je trouvai Napoléon III très changé depuis trois ans que je ne l'avais vu... J'ai emporté une pénible impression de cette visite à l'Empereur qui m'a paru prématurément vieilli et affaibli. » (Malmesbury, *Mémoires d'un ancien ministre*, Paris, Ollendorff, 1885.)

Pour absorbés que fussent les ministres en juillet 1870 par la gestion de leur département et par la discussion de l'incident Hohenzollern, il n'est pas admissible que la gravité de l'état de l'Empereur leur ait absolument échappé.

D'après un récit fait à M. Grivart par le maréchal de Mac-Mahon, qui le tenait de M. de Pienne, donc, d'après un récit de troisième main qui ne peut être accepté que sous bénéfice d'inventaire, l'Empereur se serait trouvé mal le 14 juillet 1870 au soir à Saint-Cloud pendant la réunion des Ministres, et c'est sous l'influence de l'Impératrice que l'on se serait prononcé pour la guerre. M. Ollivier a contesté l'exactitude de ce récit, dont il avait eu connaissance, lorsqu'il publiait en 1911 la *Philosophie d'une guerre*. « Si ceux qui n'assistaient pas au Conseil ont vu cette scène, je déclare qu'aucun de ceux qui y assistaient ne l'ont vue » (*Philosophie d'une guerre*, ch. II, p. 275), M. Ollivier dit formellement que l'Impératrice ne prononça pas une parole (*Emp. lib.*, XIV, VIII, 11, p. 380). Donc nous admettrons que la seconde partie du récit ne vaut pas, quoi que pense M. Welschinger (*La guerre de 1870,* tome I, p. 156); mais la première concorde avec les récits que nous a faits le maréchal Canrobert d'un Conseil du mois de septembre 1869, elle concorde avec tout ce que nous savons de la santé de l'Empereur à cette époque. M. Ollivier cite lui-même des

cas où Napoléon III a quitté la salle des délibérations, il n'est pas vraisemblable que Napoléon III et même d'autres personnes soient restés sans bouger aux Tuileries dans ce long Conseil du 14 qui, commencé à midi et demi, dura toute la journée. Il a pu se trouver mal à Saint-Cloud le 14 au soir. Comment les Ministres ne se sont-ils pas inquiétés pendant ces suspensions effectives des séances de cet aspect maladif du souverain qui faisait impression sur tous les visiteurs, de ces accès de souffrance si difficilement réprimés et qui coïncidaient avec le vacillement de sa pensée, des tergiversations, des indécisions, des contradictions d'autant plus dangereuses que pour quelques-unes des personnes présentes chaque parole tombée de la bouche de l'Empereur était la parole du maître et qu'elles se croyaient tenues d'admirer au moins par déférence. Non en vérité un homme, chez qui les désordres de l'organisme provoquaient des douleurs aussi cruelles avec une dépression morale aussi prononcée et un affaiblissement de la volonté aussi sensible n'est pas en état de prendre une décision ni même de présider une délibération, de recueillir, de peser les avis, d'arbitrer. Si quelque chose pouvait justifier la présence de l'Impératrice à cette réunion nocturne du 14 juillet, ce serait l'inquiétude que lui aurait causée la santé de l'Empereur. Et, puisque les ministres qui avaient depuis le 2 janvier refusé de délibérer devant elle, y consentaient ce soir-là, ils auraient dû lui poser la question dont il n'était pas possible qu'ils ne fussent pas préoccupés, exiger des réponses précises, la production d'une consultation médicale écrite, et, si on leur refusait cette satisfaction nécessaire avant de les obliger à prendre une résolution irréparable, en laisser l'initiative à qui assumait à la légère, devant les Français qu'on allait envoyer au feu, devant le pays, devant l'histoire, la plus terrible des responsabilités.

M. de Gramont écrit un jour à Andrassy : « N'oubliez pas que l'Empereur n'est plus très jeune. Il approche de ce temps de la vie où les fatigues se sentent doublement, où le repos devient une nécessité. » Que n'a-t-il tenu ce langage; que n'a-t-il soulevé la question le 14 ou le 15 juillet avant ces Conseils décisifs, alors que l'Empereur était visiblement en état d'infériorité physique et intellectuelle ?



Si ce n'est pas l'Empereur amoindri qui est responsable, est-ce l'Impératrice ?

Augustin Filon a beau vouloir la disculper tout à fait, il ne réussit pas à nous convaincre. Qui veut trop prouver ne prouve rien. Sans doute on a exagéré le rôle de l'Impératrice, et des adversaires sans procédés et sans scrupules lui ont prêté des mots qu'elle n'a jamais prononcés. Elle n'a pas dit : « Cette guerre-là, c'est ma guerre. » Mais qui a-t-elle cru tromper en disant à Augustin Filon que son rôle avait été nul? (*Souvenirs*, ch. v, p. 92.) De même quel que soit son dévouement pour celle à qui son respect et son admiration avaient voué un culte si touchant parce que si sincère, il ne peut pas nous faire accepter une assertion qui est contredite par toute la vie de la souveraine. Lui-même a cité au chapitre précédent une conversation où l'Impératrice lui avouait qu'elle était hantée dans l'automne de 1869 par les souvenirs de Louis XVI et de Marie-Antoinette et opposée au développement des réformes libérales ; elle s'y est mal résignée. Sans doute son influence n'était pas toute puissante ; le couple impérial n'avait pas toujours été très uni, et l'Impératrice n'avait pas toujours le dernier mot avec le mari qui l'avait élevée au trône. Mais elle avait eu ses périodes de puissance, elle avait été régente, elle pouvait le redevenir; un malade est accessible à toutes les suggestions, à plus forte raison à celles de sa femme. La reine Augusta agissait de Coblentz dans un esprit modérateur et pacifique auprès du roi Guillaume pendant la négociation d'Ems; puisque l'impératrice Eugénie assistait le 14 juillet au soir à la délibération des ministres, si elle avait eu horreur de la guerre, comme la reine Augusta, elle aurait profité du caractère indécis de l'Empereur pour l'incliner vers la paix, et le 15 au matin, lorsque M. Segris ne fit pas mystère de ses angoisses devant ses collègues et adressa un appel patriotique au maréchal Le Bœuf, nul ne se fût étonné que la souveraine sortît de son mutisme pour élever sa voix de femme et de mère en faveur de la paix.

Augustin Filon nous affirme qu'elle n'a rien dit. Très habilement elle s'est abstenue de laisser des mémoires, du moins personne n'a jamais raconté qu'elle ait confié à sa famille espagnole, à ses amis

d'Angleterre, ou aux membres français de son entourage un manuscrit destiné à la publication. Elle a élevé des tombeaux à ses morts, elle a voyagé, elle a enrichi les collections de la Malmaison, elle passait les mois d'hiver au milieu des fleurs, dans un décor féerique sous le ciel transparent du Midi, elle accueillait dans sa villa Cyrnos les écrivains et les artistes, elle les charmait par sa bienveillance, elle les émerveillait par la vivacité de son esprit, elle ne se racontait pas. Quand elle traversait Paris, elle passait quelques jours à l'hôtel Continental ; elle descendait dans le jardin des Tuileries, elle se promenait appuyée sur une canne dans ce qui avait été le jardin réservé, devant la rue qu'on a percée depuis 1870 et devant les parterres où était élevé son palais ? Évoquait-elle les souvenirs de sa grandeur passée ? Le théâtre de sa puissance et de ses succès ? Était-ce la mère désolée qui voulait revoir les lieux où avait grandi et joué son enfant ? Toujours est-il qu'elle ne parait pas y avoir été jamais torturée par le remords et que si l'Angleterre était sa résidence officielle parce qu'elle voulait y dormir un jour son dernier sommeil auprès de son mari et de son fils, la Côte d'Azur était la région ensoleillée où elle avait coutume de chercher le plus beau soleil pour ses membres refroidis par l'âge, et le coin de Paris où elle avait vécu dix-sept ans restait la place préférée où elle venait réchauffer son cœur endolori.

Cette femme qui avait montré de la volonté à l'heure de son mariage, qui sous l'Empire avait eu sa politique et ses partisans, sinon un parti, qui sut au mois d'août, après les grands revers, à l'heure où beaucoup de serviteurs de l'Empire l'abandonnaient, faire face avec une énergie virile à d'insurmontables difficultés et, devant la mauvaise volonté des hommes d'État, disparaître sans provoquer d'effusion de sang, se défendait donc devant le courtisan du malheur à qui elle confiait le soin de sa mémoire d'avoir influé sur les événements et en quelque part dans la décision.

« Quant à ses sentiments, ils avaient été ceux de beaucoup de Françaises ». On lui disait que la guerre était inévitable, qu'il valait mieux la faire immédiatement, attendu que nous étions prêts et que les chances de succès iraient en diminuant avec les années ; elle croyait tout cela, et comment ne l'aurait-elle pas cru, elle qui avait au plus haut degré le respect des compétences et des spécialités ? C'est pourquoi elle acceptait la lutte comme une douloureuse nécessité. » (Filon, *Souvenirs sur l'Impératrice*, v, p. 92-93.)

Toutes réserves faites sur la valeur de ces spécialistes qui s'appelaient Le Bœuf et Bourbaki, ou de ces compétences qui étaient M. de Gramont ou les députés qui fréquentaient à Saint-Cloud, nous voyons que ses sentiments étaient belliqueux et tout nous prouve que les solutions proposées par M. Ollivier avaient chance de lui déplaire. Elle l'a dit très franchement à Filon. « L'Empereur devait rester ce qu'il était ; la liberté eût été le don de joyeux avènement de son fils. » (*Id.*, ch. v, 85.)

Les égards qu'elle témoigna d'abord à M. Ollivier firent très vite place à la mauvaise humeur et l'entourage féminin de la souveraine croyait lui être agréable en appliquant le surnom railleur de « Sainte Mousseline » à la très gracieuse femme du ministre. Elle répondait avec humeur à ceux qui imploraient d'elle quelque grâce : « Adressez-vous aux ministres ; moi, je ne suis plus rien. » Elle disait encore avec le même dépit : « Je ne sais vraiment quel charme a Ollivier, l'Empereur en est amoureux ». Félix, le chef des huissiers du cabinet impérial, racontait : « Le patron a une grande affection pour M. Ollivier, mais la patronne est pour lui comme une hyène. » (*Revue de Genève*, n° 8, février 1921, article de Mme Ollivier.)

Le 12 juillet, la nouvelle de la renonciation du prince Léopold, commentée par les bonapartistes les plus fougueux qui partageaient l'hostilité de l'Impératrice contre M. Ollivier, provoque une déception et une colère qu'on ne peut pas s'expliquer pour peu qu'on ait conscience des deuils et des désastres qu'entraîne la moindre guerre. « Le prince impérial, tout effaré, s'élance vers l'amiral Duperré, de service auprès de lui : Venez ! venez, crie-t-il, je ne sais pas ce qu'a maman ! Elle avait une attaque de nerfs, et criait : La couronne de France est tombée en quenouille ! » (*Revue de Genève*, n° 8, article de février 1921.)

Les dames d'honneur se mettent probablement au ton de l'Impératrice. Le baron Jérôme David et Paul de Cassagnac battent le fer pendant qu'il est chaud ; ils commentent les nouvelles à leur façon et soutiennent l'Impératrice lorsqu'elle démontre à l'Empereur, à son retour des Tuileries, que la renonciation de Léopold de Hohenzollern est une concession insignifiante, tant qu'elle n'est pas avalisée par le roi de Prusse. Sur la volonté vacillante d'un malade une scène de ce genre produit de l'impression et provoque l'envoi d'une dépêche qui annulera en

vingt-quatre heures l'effort de plusieurs jours de négociation.

Après la scène qui suivit le conseil du 13, où M. Ollivier avait cru neutraliser l'effet des résolutions prises le 12 au soir, l'Impératrice fait sentir sa mauvaise humeur à M. Ollivier. « J'étais à gauche de l'Impératrice : elle affecta de ne pas m'adresser la parole, et quand je la provoquais à la conversation, elle me répondait à peine, à mots saccadés ; elle saisit un de mes propos sur la renonciation pour se moquer du « père Antoine » et finit par me tourner le dos. (*Emp. lib.*, XIV, VIII, 3, p. 293). Son entourage et les journaux d'extrême droite faisaient beaucoup de plaisanteries sur le « père Antoine ». C'est avec ces plaisanteries de salles de rédaction que l'Impératrice voulait mener la France ; elle ne faisait pas plus preuve de réflexion que de politesse et de bon goût. »

On lui répétait sans doute que le trône de son fils était en péril, si le gouvernement impérial manquait de fermeté. Elle subissait l'influence du baron Jérôme David, un des membres les plus inconsidérés de la droite. Il ne quittait plus Saint-Cloud, il y était le 12, il y dînait le 13 et M. de Gramont lui-même, le diplomate soucieux de complaire aux têtes couronnées, fut étonné à son arrivée au château le 13 au soir d'y rencontrer, dans l'intimité de la famille impériale, le député qui avait attaqué le ministère dans la journée. Il prit la liberté de s'en ouvrir à l'Empereur. « L'Empereur répondit que l'invitation venait de l'Impératrice et qu'il n'avait cependant pas pu renvoyer Jérôme David. »

Évidemment l'Impératrice dissimulait mal et manquait de tact.

Le sang espagnol bouillonnait en elle, le moindre retard l'exaspérait, elle ne supportait pas l'idée qu'on hésitât avant de lancer les taureaux dans l'arène ; et le 14, à la fin de l'après-midi, elle accueille fort mal l'Empereur qui lui annonce au retour du Conseil qu'on pourrait peut-être éviter la rupture. — Alors pourquoi, fit l'Impératrice, en lui montrant le *Peuple Français*, votre journal dit-il que la guerre est certaine? — D'abord, réplique l'Empereur, ce n'est pas mon journal comme vous le dites, et je ne suis pour rien dans cette nouvelle. Voici d'ailleurs ce qui a été rédigé au Conseil. » Et il lui donna à lire la Déclaration. » (*Emp. lib.*, XIV, VIII, 11, p. 370). Elle en fut exaspérée. En cette veillée des armes, ce n'est pas l'Impératrice qui joue dans le ménage impérial le rôle de modératrice. Elle ne donne pas pour cela l'impression d'une héroïne, mais d'une grande nerveuse qui n'est

faite ni pour entourer un malade, ni pour soutenir un mari de volonté vacillante, ni pour exercer la régence dans l'intérêt du pays, si le malheur des temps oblige qu'elle lui soit confiée.

Au maréchal Le Bœuf qui, ayant accepté le projet de Déclaration, la justifie au moins du bout des lèvres, elle jette une injure : « Comment, vous aussi, vous approuvez cette lâcheté ? Si vous voulez vous déshonorer, ne déshonorez pas l'Empereur. » Napoléon III intervient : « Oh, comment pouvez-vous parler ainsi à un homme qui vous a donné tant de preuves de dévouement. » (*Id. ibid.*, p. 373.)

Et comme c'est une compétence qu'elle a insultée, l'Impératrice fait des excuses ; elle embrasse le maréchal en le priant d'oublier sa vivacité. Aussi bien ce soldat ne demande au fond qu'à faire marcher ses réserves, après les avoir rappelées ; on le ramènera bien vite à la guerre. Ce n'est pas comme M. de Parieu, le vice-président du Conseil d'État, qui n'est ni jeune, ni bouillant, ni belliqueux, ni courtisan ; on lui sait très mauvais gré de sa réserve et de son penchant pour la paix. « M'étant attardé dans le salon d'attente à chercher mon chapeau, l'Impératrice, écrit-il à M. Ollivier, me prit à part. Je lui dis « Il a été question d'une offre de lord Lyons qui espère faire donner la garantie pour l'avenir, spontanément. Mon avis serait de tenter cette voie d'accommodement. » L'Impératrice ne dit rien, il me sembla que le lendemain j'étais boudé par les deux majestés. » (*Revue de Genève*, n° 8. Mme Ollivier cite la lettre même adressée à son mari par M. de Parieu le 20 juillet 1871.) Le texte de M. de Parieu dément d'avance le récit de Filon qui place cet entretien le 28 juillet et prête à l'Impératrice cette réplique : je le crois comme vous (v. p. 95). M. Lavisse accepte sans hésiter le récit de son ami, qui était certainement sincère, mais de qui les souvenirs, écrits longtemps après l'événement, ont pu se déformer. Mais M. Lavisse doit interpréter très exactement la pensée de l'Impératrice lorsqu'il écrit : « Elle crut comme à peu près tout le monde (le monde impérial et la partie du public, — alors très nombreux — qui s'en rapporte à l'opinion des officiels) ; — elle crut comme à peu près tout le monde que la victoire était certaine et serait prompte. Elle rêva d'un retour triomphal des troupes ; sous l'arc élevé à la gloire de l'Oncle passeraient le neveu et le petit-neveu, Napoléon III et celui qui certainement un jour serait Napoléon IV. (Aug. Filon, *Souvenirs sur*

l'Impératrice Eugénie. Préface de M. Lavisse, pp. XXII, XXIII.)

Si c'est bien ainsi que les choses se sont passées, si les témoignages qui viennent d'être juxtaposés et examinés sont exacts, l'Impératrice est nerveuse et passionnée, elle écoute de mauvais conseillers, elle lit les journaux sans discernement et se laisse prendre aux articles à effet, elle se compose peut-être un rôle, elle a choisi celui d'une souveraine, femme et mère de soldat, elle le jouera sans défaillance. Le 28, quand le train impérial s'ébranle, le dernier mot qu'elle dit à son fils est celui-ci : « J'espère, Louis, que tu feras ton devoir », et quand les voitures ont disparu sur les rails, seule avec la princesse Clotilde, dans la petite voiture qui la ramène au château, elle pleure. Le masque tombe, la mère reparaît maintenant que son enfant s'éloigne vers l'inconnu.

Mais jusqu'au 14 elle n'a pas assisté aux Conseils, elle n'a certainement pas lu les dépêches diplomatiques, elle a causé avec les ministres, mais elle n'a pas discuté sérieusement avec eux, — ou si elle l'a fait, c'est une seule fois avec l'un d'entre eux le 12 au soir. Elle leur a témoigné de la mauvaise volonté quand ils inclinaient vers la paix; cette femme, qui était généralement gracieuse, a été volontairement désobligeante et presque grossière. A-t-elle été seule à ne pas comprendre son devoir? En temps normal, l'étiquette ou la dignité personnelle eussent peut-être obligé M. Ollivier à supporter sans mot dire des froissements, quitte à faire savoir plus tard qu'il n'y avait pas été insensible; dans ces circonstances tragiques, quand ils sentaient ou croyaient sentir derrière ces mauvais procédés une intrigue politique et l'action de tout un parti, les ministres avaient le droit et même le devoir de provoquer une explication franche et complète, et ils ont eu grandement tort de rester dans l'équivoque. Le 14 au soir et le 15 au matin, lorsque par deux fois l'Impératrice assistait au Conseil, ils devaient ou s'opposer à cette présence insolite ou en profiter pour exposer devant elle toute l'histoire de l'incident et de la négociation, pour lui montrer tous les aspects de la question, pour la mettre à même et en demeure de se prononcer en connaissance de cause. Qu'elle ait désiré la guerre et qu'elle ait grandement contribué à créer autour de l'Empereur, malade, impressionnable et indécis, une atmosphère de guerre cela n'est pas douteux. Qu'elle ne mérite pas, dans une galerie des reines de France, une place d'honneur à côté de Blanche de Castille et d'Anne d'Autriche, cela n'est pas douteux, qu'elle ne

se soit pas assuré dans le cœur du peuple français la même place que l'impératrice Joséphine, cela n'est que trop certain. Mais, si les Ministres, responsables avec l'Empereur des événements et du désastre, ont le droit de dire qu'ils n'ont trouvé dans l'Impératrice ni concours utile ni bienveillance foncière ni même les égards apparents, ils n'ont pas le droit de rejeter sur elle le poids qui les accable, parce qu'il ne paraît pas qu'ils aient fait aucun effort pour essayer d'éclairer son jugement faussé. de combattre les influences de parti et de cour, de faire intervenir auprès de la femme un mari qui n'avait plus toute son affection, ni toute sa confiance, mais qui, étant l'Empereur, pouvait finalement avoir le dernier mot. En définitive l'Impératrice Eugénie n'était pas une Catherine II ou une Marie-Thérèse ; tant qu'elle n'était pas régente, elle n'avait même pas les pouvoirs et l'autorité morale d'une reine Victoria. Quand pour la première fois elle assiste officiellement à une délibération, on ne lui dit pas un mot, on ne la met pas au courant. Assiste-t-elle au Conseil comme membre participant ou comme une femme inquiète qui veille sur son mari malade ? On n'en sait rien. Elle a conservé une influence morale sur Napoléon III; on ne saurait trop lui reprocher de ne pas avoir fait connaître aux ministres l'état de santé de l'Empereur, qui eût inquiété la famille d'un particulier et qu'il était criminel de dissimuler au gouvernement de la France. Mais l'Impératrice n'était pas présente aux premiers Conseils tenus après le 3 juillet, elle n'a pas pris la parole aux réunions du 14 et du 15, elle n'a ni engagé ni suivi la négociation d'Ems, elle n'a ni inspiré ni vu la correspondance diplomatique : légère, emportée, inconséquente, elle n'est pas la grande coupable.

***

Si la responsabilité de l'Empereur et celle de l'Impératrice sont très atténuées, est-ce de M. Ollivier, éternel aspirant à une effective présidence du Conseil et plus que jamais ministre de la parole dans les fatales séances de juillet 1870 qu'il serait juste de dire : Il a voulu la guerre ?

Jamais sa bonne volonté n'a été plus grande et jamais son impuissance n'a été plus manifeste. En quel temps et en quel pays un premier ministre aurait-il supporté les incartades, les *motu proprio* de M. de Gramont et les mises au pied du mur du maré-

chal Le Bœuf ? Ni la prétendue compétence d'un diplomate qui s'est jeté tête baissée dans la guerre sans avoir contracté les alliances qui s'étaient offertes à son pays, ni celle d'un soldat qui n'a su préparer ni la mobilisation ni un plan de campagne ne les justifient d'avoir passé outre aux obligations de la solidarité ministérielle. Ni la gravité des circonstances, ni les nécessités d'une prompte décision, ni les exigences du patriotisme ne justifient M. Ollivier d'avoir supporté des écarts qui n'étaient pas seulement des impertinences à son endroit, mais une sorte de chantage politique, un reniement des décisions prises en Conseil par tous les ministres, des cavaliers seuls dansés au moment le plus inopportun et faits pour contrarier l'action de celui qui croyait diriger le ministère.

M. Ollivier était l'éloquence même, et l'éloquence était un de ses moyens d'action et de séduction au Parlement, au Conseil, dans les Académies, dans la conversation même. Napoléon III y était très sensible, et, un jour qu'on rabaissait devant lui le talent de l'orateur pour faire valoir celui de Rouher, Napoléon III répondit avec un accent pénétrant : « Oui, Rouher a un grand talent, mais Ollivier, c'est le poète de la parole. » (*Revue de Genève*, n° 9, mars 1921, article de Mme Ollivier.) Il n'y a pas de médaille sans revers, de don précieux sans contre-partie, et malheureusement l'orateur a, dans cette crise, soutenu avec le même talent des thèses contradictoires. Le 13 juillet au matin, il est assez heureux pour entraîner la majorité du Conseil et le souverain lui-même qui s'est laissé chambrer la veille au soir par les intrigants de Saint-Cloud. Le 14, quand il a été retourné lui-même par la production de dépêches où une compétence, pour parler comme Filon, se hâte de voir d'irréparables offenses, sans analyser le texte et le contester, sans en rechercher les altérations possibles, il plaide contre lui-même, contre son sens intime qui est d'accord avec le sens commun, il paraît mener ceux qui l'entraînent, il défend avec un incomparable brio une thèse qui n'est pas la sienne, il parle en grand virtuose en dépit d'une maladresse qui lui échappe dans une de ses répliques, et qui lui échappe précisément parce qu'il veut concilier deux contraires, son horreur de la guerre, sa conviction qu'on pouvait encore l'éviter et l'ardeur belliqueuse des Le Bœuf et des Gramont et le chauvinisme de ses anciens adversaires d'extrême droite, dont les interruptions approbatives et les applaudissements, nouveaux pour lui, l'entraînent et le grisent.

Il serait injuste de ne voir en M. Ollivier qu'un orateur. Il avait des connaissances très variées, il avait lu et il possédait les poètes, les philosophes, les historiens, les anciens et les modernes, les classiques et les romantiques, les auteurs français et les auteurs étrangers. Il évoquait volontiers le passé, il y puisait des enseignements, des arguments, des justifications. Il était jurisconsulte; avocat, il avait plaidé; à la tribune il plaidait encore, il se saisissait du thème proposé, il le développait avec une excessive facilité. C'est ainsi que le 13 juillet, mis au courant entre deux portes par M. de Gramont d'une conversation commencée avec M. de Werther, ambassadeur de Prusse, il est tout de suite au point et appuie une suggestion de son collègue que Guillaume Ier et Bismarck ne pouvaient que mal interpréter.

Était-il préparé à surveiller le règlement d'une affaire d'État en collaboration avec un ministre des affaires étrangères, plus que confiant en lui-même, trop porté à dissimuler ses correspondances et le détail d'une négociation? Croyait-il être au courant et a-t-il connu en 1870 la moitié des textes qu'il a cités dans son livre?

Il était trop averti pour ne pas savoir qu'un ministre des affaires étrangères a besoin de longs jours et d'une étude patiente pour se mettre au courant. Il n'avait fait au quai d'Orsay qu'un interim d'un mois. « Où aurais-je pris le temps, a-t-il écrit très justement, de lire tout notre dossier diplomatique dans les quelques jours de mon interim? » (*Emp. lib.*, XIV, VII, 3, p. 257.) Confiant, trop confiant à coup sûr, il comptait sur la promesse qu'on lui avait faite de lui communiquer les dépêches importantes, et, pour le reste, il s'en remettait au jugement et à la compétence du collègue dont il avait proposé la nomination à la signature impériale, aux lumières de l'Empereur lui-même, puisqu'il admettait que cette collaboration de l'Empereur et du Conseil, de l'Empereur et des titulaires de portefeuilles était le dernier mot de la sagesse politique. Absorbé par ailleurs par la direction des services de la chancellerie, par les luttes de tribune, par les devoirs mondains, par la direction de la politique générale qu'il était préoccupé de conserver ou de ressaisir, quand elle lui échappait, il n'était renseigné par son collègue des affaires étrangères qu'autant que celui-ci le jugeait à propos, et il ne corrigeait pas la discrétion excessive de M. de Gramont par l'étude attentive des informations de presse et des articles de publicistes compétents : « Je ne lisais

jamais un journal, a-t-il dit, si ce n'est les journaux révolutionnaires que je surveillais particulièrement. » (*Emp. lib.*, XIV, VII, 3, p. 257.)

Il a lu plus tard beaucoup de dépêches aux archives des affaires étrangères, il en a parlé avec un mépris qui ne ferait pas honneur à son intelligence très vive, s'il n'avait pas cru, en les dénigrant, se justifier de ne pas les avoir connues alors qu'il était ministre. Il a expliqué la différence entre les lettres officielles des diplomates, dont le texte est rédigé quelquefois à dessein pour être lu en entier ou en extraits à l'interlocuteur étranger et la lettre particulière où le correspondant dit toute sa pensée, donne ses instructions définitives, indique son dernier mot. De tout cela que connaissent bien les travailleurs, curieux de politique étrangère, M. Ollivier s'est-il rendu compte en 1870 ou aux alentours de 1908 et de 1909? Sans doute il faudrait avoir été présent au quai d'Orsay, à la place Vendôme, aux Tuileries et à Saint-Cloud pour affirmer qu'on lui a presque tout caché en 1870. Mais on aurait beaucoup plus de chances de se tromper si on disait le contraire. M. Ollivier a laissé échapper, sans y prendre garde, un aveu significatif. Il énumère les pièces diplomatiques dont il s'était chargé le 15 juillet d'annoncer le dépôt à la commission des crédits. Il ajoute cette note : « Je ne parlai point des rapports, parce qu'ils n'étaient que la paraphrase des dépêches auxquelles ils n'ajoutaient rien. » (*Emp. lib.*, XIV, IX, 8, note de la page 450.)

Sans doute les agents diplomatiques ont des crédits à leur disposition, ils ne comptent pas les mots de leurs télégrammes, comme fait un particulier; ils disent tout l'essentiel. Mais c'est dans les dépêches, ces fameuses dépêches que M. Ollivier appelle ici des rapports, qu'on se rend compte, lorsqu'elles ont été rédigées par un diplomate habile, de la physionomie d'une négociation Le télégramme que Benedetti expédia le 13 juillet à midi 5 minutes pour annoncer que le roi de Prusse repousse la demande de garanties a environ 190 mots; il en envoie dans la même journée trois autres qui sont plus courts. Mais le soir il rédige et fait partir une dépêche de plusieurs pages, c'est-à dire un rapport très détaillé dont l'étude minutieuse aurait sollicité et fixé l'attention d'hommes désireux d'éviter la guerre. Les télégrammes indiquent un refus, la dépêche montre que l'accueil du roi est toujours resté gracieux, les relations courtoises, qu'il faut se tenir pour satisfait des résultats

acquis, ne pas tendre la corde à l'excès, ne pas provoquer les justes susceptibilités d'autrui, quand on a satisfaction sur le point essentiel. Un homme aussi fin que M. de Talhouët, un homme de bonne volonté comme le duc d'Albuféra auraient pu être éclairés par un rapport comme celui-là et comprendre un état d'esprit dont il y avait lieu de tenir compte. Les télégrammes indiquent des faits brutaux et concrets, le rapport nous introduit au cœur même de la négociation et nous met en contact avec les interlocuteurs. Il est bien regrettable que M. Ollivier n'ait pas communiqué les rapports à la commission le 15 juillet 1870.

Mais qu'en connaissait-il lui-même à cette date? Lorsque M. de Gramont lui communiquait la correspondance d'Ems, lui montrait-il la dépêche ou seulement le télégramme en l'accompagnant d'un commentaire oral? Lui communiquait-il les télégrammes ou les dépêches de Londres, de Florence, de Vienne, de Saint-Pétersbourg? Pour l'Angleterre, la conversation de lord Lyons pouvait suppléer aux textes, et M. Ollivier voyait fréquemment lord Lyons, mais il ne subissait pas assez son influence calmante. Pour l'Italie et pour l'Autriche il causait avec Metternich et Nigra, mais Metternich et Nigra étaient plus en confiance avec l'Empereur et avec l'Impératrice qu'avec M. de Gramont, et avec M. de Gramont qu'avec M. Ollivier.

Aussi bien n'était-il pas trop nerveux, trop affectif pour diriger ou pour surveiller une négociation? Il était capable de donner d'excellents conseils, il a souvent vu clair et discuté l'essentiel avec un ferme bon sens. Mais à d'autres moments il vibre comme une harpe éolienne, en patriote et en poète qui sent très vivement la première impression; — il n'a pas l'impassibilité de l'homme d'État.

Lorsqu'il trouve le 3 juillet, dans la nuit, le billet de Gramont qui lui annonce la candidature Hohenzollern, il est tout démonté. « En lisant cette lettre je fus plus ému que Gramont ne l'avait été en l'écrivant. J'éprouvai un violent mouvement de colère et de désespoir. » (*Emp. lib.*, XIV, I, 2, p. 23. Il en rappelle, il cherchera, le calme revenu, le moyen de déjouer l'intrigue et il aura d'excellentes inspirations, mais il y aura des retours de colère dont le récit, postérieur de tant d'années aux événements, porte les traces.

Que signifie cette assertion? (*Emp. lib.*, XIV, III, 1, p. 83.

« L'agression étant manifeste, nous avions le droit, sans mot dire, de rappeler nos réserves, de les lancer à la frontière, et quand elles y seraient massées, de dénoncer par un parlementaire envoyé aux avant-postes, le commencement des hostilités. » Quelle frontière et quels avant-postes? La frontière et les postes prussiens, puisqu'on n'était pas assez fou pour dire aux Espagnols : Le gouvernement français vous défend de prendre pour roi un Hohenzollern. Mais le gouvernement prussien aurait dénoncé, et repoussé l'agression, et il aurait eu toute l'Europe pour lui. Il y a des choses qu'on pense et qu'on dit entre soi, pour se détendre les nerfs et pour soulager son cœur. Un homme d'État non seulement ne les fait pas, mais ne les écrit pas. Quand il s'est tracé une ligne de conduite, il s'y tient; s'il est ardent parce qu'il aime son pays et souhaite les solutions rapides, il calcule cependant les délais nécessaires, et s'impose la patience que son devoir d'état est de recommander aux autres. Autrement on est la proie de ses nerfs et on devient le jouet des habiles.

M. de Gramont a communiqué, sans doute à M. Ollivier, contrairement à ses habitudes, la première dépêche de Benedetti, celle où il racontait sa première entrevue avec le roi Guillaume, la prise de contact. Pouvait-on s'attendre à une satisfaction immédiate? Benedetti n'était pas chargé, que je sache, de remettre un ultimatum, mais de conduire une négociation et d'abord de l'engager. Son royal interlocuteur ne lui a pas dit : « C'est entendu, je ferai tout ce qu'il vous plaira, j'interdirai tout ce que vous me demandez d'interdire, je suis à vos ordres », mais il ne l'a pas découragé, il n'a pas fermé la porte à la conversation, et c'est déjà beaucoup. M. Émile Ollivier écrit à Gramont dans la nuit du 9 au 10 juillet : « Mon cher ami, je convoque tous nos collègues chez vous aujourd'hui à deux heures. La dépêche de Benedetti est fort claire; elle confirme tous mes pressentiments et dès maintenant la guerre me paraît imposée : « Il n'y a plus qu'à s'y résoudre intrépidement et virilement. » (*Emp. lib.*, XIV, v, 4, p. 189.)

C'est M. Ollivier qui publie et authentique lui-même ce billet inédit; s'il venait d'une autre source, on croirait que quelqu'un a voulu montrer son peu d'aptitude à comprendre les détours inévitables d'une négociation diplomatique et une tendance, qui est généreuse à coup sûr, mais déplacée à conclure d'une réponse dilatoire à un refus. On éprouve la même impression quand on lit

le résumé d'une note que M. Ollivier laisse le 11 au soir, chez M. de Gramont, en prévision de l'arrivée de l'ambassadeur de Prusse à Paris. « Je lui recommandai de ne plus garder avec Werther les atténuations auxquelles Benedetti avait été obligé envers le Roi, d'insister sur le double caractère de menace et d'offense de la candidature et sur la réparation qui nous était due, de presser Werther et d'opposer aux finasseries déjà percées à jour des ripostes résolues, de le contraindre enfin à sortir de l'équivoque, à nous tirer de la périodes des arguties et à nous mettre en présence d'un *oui* ou d'un *non*. Nous avions été assez joués ; il était temps d'en perdre l'habitude. (*Emp. lib.*, XIV, v, 7, p. 205.) M. Ollivier était aussi désireux qu'aucun Français de conserver la paix et plus porté qu'aucun d'eux à croire qu'il était possible d'établir de bonnes relations avec la Prusse, et c'est sur ce ton qu'il désire que la conversation soit menée par un ministre des affaires étrangères, beaucoup moins enclin qu'il n'est lui-même à des rapports conciliants avec les Allemands du Nord. On entend bien que M. Ollivier avait peu de goût pour les diplomates de carrière, pour les vieux usages, pour les formules reçues. Prenait-il cependant son ministre des affaires étrangères pour un président de cour ou de tribunal et M. de Werther pour un accusé, qui comparaîtrait entre deux gendarmes et à qui l'appareil de la justice pourrait arracher des aveux et des réponses catégoriques ? La diplomatie ne sera-t-elle pas toujours une escrime délicate, l'art des sous-entendus, des demi-teintes, des refus voilés, des acquiescements nuancés de réserves ?

M. Ollivier a une excuse toute prête : nous étions de plus en plus débordés par l'opinion. (*Loc. cit.*, p. 190.) M. de Gramont écrit aussi à Benedetti (lettre particulière du 10 juillet) : « L'opinion publique s'enflamme et va nous devancer. » Des hommes d'État ne raisonnent pas ainsi ; sans examiner en ce moment ce que vaut cette expression « l'opinion publique », on peut dire qu'il y a des cas où des ministres se doivent de la diriger. M. Ollivier ne s'en était pas privé, le jour de l'enterrement de Victor Noir et des manifestations en faveur de Rochefort. Était-ce pour une insulte au drapeau que l'opinion s'enflammait le 10 ou le 12 juillet 1870, ou pour des calembours, des plaisanteries sur le père Antoine colportées dans les salles de rédaction ou aux terrasses des cafés des boulevards, des jeux de mots lancés du balcon de sa loge à l'Opéra par

Émile de Girardin[1], virtuose de la presse à bon marché, des polémiques faciles, caméléon politique qui prend ses jeux de mots pour des idées et ses ambitions pour des opinions?

M. Ollivier est d'une sensibilité et d'une nervosité extrêmes. Circonstance aggravante, il ne s'en doute pas, tout au contraire : « A aucun moment, je ne perdais possession de moi-même ; ..... j'agissais comme si j'avais à résoudre un problème de géométrie ou d'algèbre, inacessible aux influences, soit de la presse soit de l'Empereur ou de l'Impératrice, soit de mes amis ou de mes ennemis. » Il s'est chargé de se réfuter et on aurait mauvaise grâce à insister.

Quelques traits achèveront de nous rendre l'état d'esprit de cet orateur né, sensible comme tous les grands artistes, à l'effet produit, à un mauvais procédé, à une incorrection de l'Impératrice, aux sourires et aux apartés du personnel de Saint-Cloud, à l'attitude des députés qui l'acclament, quand il lance des couplets de bravoure et qui « le saluent de loin ou passent à côté de lui, sans s'arrêter, d'un pas pressé », quand il s'est laissé dicter une résolution par le bon sens et un patriotisme clairvoyant (cf. *Emp. lib.*, XIV, XV, VIII, 4, p. 293). M. de Gramont, qui l'a trahi le 12 juillet, a volontairement ou non lancé le 13 au Corps législatif, dans une séance agitée, une interruption qui a été exploitée contre le ministère : « Je n'ai pas à m'occuper des bruits qui circulent dans les couloirs » ; M. Ollivier a dû laisser percer son mécontentement.

A la fin de l'après-midi, M. de Gramont, allant de nouveau tout seul chez l'Empereur, croit prudent de s'excuser. « Cher ami, je vais à Saint-Cloud... Figurez-vous que je ne me console pas de ce *mot* de ma réplique de tantôt. Cela me navre de penser qu'on pourrait croire que j'ai voulu vous nuire. C'est si loin de mon cœur et de ma pensée. Tout à vous. » Et voilà M. Ollivier qui, dans sa générosité, oublie le mauvais procédé, l'incorrection nouvelle que son collègue est en train de commettre en ne lui donnant pas connaissance des télégrammes qu'il va porter à l'Empereur et livrer peut-être aux commentaires des dames d'hon-

1. A une représentation de l'Opéra, il s'était levé debout dans sa loge, demandant le *Rhin allemand*, de Musset. On lui avait répondu qu'on ne le savait pas. « Il est donc plus difficile à apprendre qu'à prendre », s'était-il écrié au milieu des bravos frénétiques de la salle. (*Emp. lib.*, XIV, III, 9.)

neur de l'Impératrice, et il répond : « Cher ami, je suis heureux du mot de votre réplique, puisque cela me permet d'apprécier et d'aimer davantage votre cœur. Ne songez plus à cette misère. » Hélas ! Ce n'était pas une simple misère, et la générosité ne suffit pas pour trouver sa voie dans une crise comme celle que traversaient le ministère et la France. Il y fallait le sang-froid, la méthode, l'unité de vues, l'entente parfaite entre ceux qui devaient prendre les décisions, un ferme propos de se communiquer mutuellement tous les éléments d'information pour se prononcer en connaissance de cause, et, une fois les résolutions arrêtées, s'y tenir.

Tandis que M. de Gramont travaillait dans son cabinet, et ne communiquait à son collègue que les télégrammes et les rapports qu'il voulait bien lui montrer, et à son heure, M. Ollivier parlait au Conseil, discutait avec feu, entraînait les convictions pouvait même penser qu'il les modifiait, remportait des succès oratoires, comme il a fait dans le privé jusqu'à sa dernière heure, faisait couler des larmes le long des joues de l'Empereur. (*Emp. lib.*, XIV, VIII, 10, p. 366.)

C'est ainsi que M. Ollivier, après le grand conseil de l'après-midi du 14 où il a enthousiasmé ses collègues et fait décider l'appel au Congrès européen, est chargé d'achever la Déclaration dont il a esquissé les grandes lignes dans le cabinet de l'Empereur. Il n'a plus qu'à continuer, et, s'il rencontre des contradicteurs quand il présentera le texte définitif, à leur rappeller la décision prise. Pas du tout.

Il ne pense qu'à l'interprétation que le public en pourrait faire, et il essaie l'effet de sa rédaction sur un public restreint, qui l'aime, qui l'admire, et qui, lisant les journaux à la place du chef de famille qui ne les lit pas, escompte déja le Premier-Paris du lendemain :

« A mon retour à la Chancellerie, je réunis ma famille et mes secrétaires, et donnai lecture de la Déclaration arrêtée. Mes frères, ma femme, mon secrétaire général Philis, tous, jusque-là partisans de la paix, éclatèrent en exclamations indignées. » (*Emp. lib.*, XIV, VIII, 11, p. 369.)

C'est très possible, mais comme c'est étrange ! On voit très bien Molière lisant ses pièces à sa vieille servante pour se rendre compte de l'effet qu'elles produiront sur le public. On ne voit pas un homme d'État soumettant à sa famille, à ses frères, à sa femme, un document qui a été délibéré en Conseil des ministres, en Conseil

de gouvernement. Quand il s'agit de la paix et de la guerre et de l'avenir d'un grand pays, on ne se préoccupe pas de la cadence des mots, de la justesse des métaphores, des impressions de la galerie, de l'opinion, on brave au besoin l'impopularité, on fait ce qu'on doit, quitte à succomber devant l'opinion, pour se relever devant l'histoire. M. Ollivier est un patriote, mais c'est aussi un artiste. Il ne veut pas qu'on le siffle. Et son Empereur est un indécis que troublent les ironies de l'Impératrice, les impatiences guerrières des belles dames et chez qui des douleurs lancinantes achèvent d'annihiler la volonté.

Deux ou trois heures après avoir pleuré d'émotion aux Tuileries, l'Empereur Girouette, comme l'appellerait M. Ollivier, s'il s'agissait d'un allemand[1], lui dit à Saint-Cloud : « Réflexions faites je trouve peu satisfaisante la Déclaration que nous avons arrêtée tantôt. — Je pense de même, Sire; si nous la portions à la Chambre, on jetterait de la boue sur nos voitures et on nous huerait ! » (*Emp. lib.*, XIV, VII, 11, p. 373.) Et cela aussi est possible, mais ce n'est pas un argument, et il y a des circonstances où le vrai courage consiste à se laisser huer. Pourquoi M. Ollivier qui savait si bien l'histoire ancienne et l'histoire moderne, qui connait les textes des orateurs et des poètes de tous les temps et de tous les pays, ne s'est-il pas rappelé le fameux « Frappe, mais écoute » qui a fait réfléchir un contradicteur plus énergique que Napoléon III et un peuple plus averti que les habitués du café de la Paix, et les abonnés de l'Opéra ?

Tout allait à vau l'eau. M. Maurice Richard avait obtenu directement de l'Empereur l'autorisation de chanter la *Marseillaise*. « Le Conseil qui n'avait pas été consulté n'en fut pas satisfait. On me pressa beaucoup, dit M. Ollivier, d'aller à l'Opéra entendre le chant national et juger moi-même des acclamations qu'il soulevait. » Il s'y refusa. (*Emp. lib.*, XIV, VIII, VII, p. 387.) Décision sage ! Il était inutile d'aller entendre un chant national à la veille d'une guerre qui était tout au plus une guerre dynastique ! Il eût été plus sage de s'opposer aux décisions irréparables. Mais le moyen, quand des amis du premier degré comme M. Maurice Richard prennent le contrepied de vos désirs, quand on a le sentiment qu'on est abandonné par son Empereur, qu'on vous communique tardivement les

1. Le ministre de Wurtemberg, Varnbühler. (*Emp. lib.*, XIV, IV, p. 155.)

dépêches essentielles, qu'on vous en dissimule peut-être d'autres, qu'on prend à votre insu les déterminations les plus graves pour vous mettre en présence du fait accompli? Il y en a qui s'en iraient; M. Ollivier reste par un désintéressement plus généreux que profitable à son pays, il se paie de mots, il met son éloquence au service des pires erreurs.

Quand, le 15 juillet, des députés moins confiants et plus difficiles à satisfaire que lui réclament avec insistance la communication des textes sur lesquels on s'appuie pour prendre des mesures de guerre, il s'emporte, il s'écrie : « La dépêche! la dépêche prussienne! Donnez-nous la dépêche prussienne pour prouver que vous avez été insultés. Qui vous a parlé d'une dépêche prussienne? Quand donc, pour établir qu'un affront a été fait à la France, avons-nous invoqué des protocoles de chancellerie? des dépêches plus ou moins mystérieuses?... Que nous importent les protocoles de chancellerie... les dépêches sur lesquelles on peut discuter? » La majorité frémit, trépigne. Le compte rendu analytique souligne : *Vive approbation et applaudissements sur un grand nombre de bancs*. L'orateur s'exalte : « Vous me parlez de dépêches. Je vous parle d'un acte connu de l'Europe entière. Seulement, lorsqu'on est au moment de prendre une de ces décisions qui font trembler la conscience, on a besoin de lumière, de lumière, de beaucoup de lumière. L'évidence n'est jamais assez évidente. Nous l'avons éprouvé. » (*Emp. lib.*, XIV, IX, 9, *passim.*)

Alors pourquoi ne pas donner satisfaction aux autres? M. Ollivier ne s'aperçoit pas qu'il se contredit lui-même. Il est entraîné dans un tourbillon, halluciné par la défense de la mauvaise cause qu'il plaide, suggestionné par des gens qui lui ont fait croire ce qu'ils ont voulu, qui lui ont comme insinué une volonté contraire à la sienne et suggéré des arguments qu'en pleine possession de lui-même il a toujours réfutés, des opinions qu'il déteste, une décision qu'il condamne. Il est victime des circonstances, des hommes, d'un système. Il aurait dû comprendre que l'Empereur avait des secrets pour lui, et l'abandonnait au moment même où il paraissait lui témoigner le plus de confiance et d'amitié, que son ministre des affaires étrangères engageait le gouvernement et le pays lui-même sans le consulter, faisait un tri à son intention dans le courrier du Quai d'Orsay, paraissait lui communiquer les dépêches

essentielles, mais lui dissimulait des à côté, des rapports, des correspondances d'agents secondaires qui jettent des clartés inattendues sur une situation, donnent aux choses leur véritable aspect et permettent à l'homme d'État d'asseoir une opinion. M. Ollivier était trop intelligent pour ne pas comprendre qu'il était mal entouré, mal soutenu dans cette crise par qui aurait dû le défendre, mal servi par qui aurait dû être en collaboration et en union intime avec lui. Il avait un sentiment trop délicat du point d'honneur pour abandonner l'attelage au passage du gué, trop d'amour propre pour s'avouer que l'essai loyal qu'il avait essayé d'un partage de pouvoir et de responsabilités l'avait conduit à une impasse, et il a été débordé par des événements qu'il n'avait pas dépendu de lui de prévenir, dont il a essayé dans la mesure de ses forces de conjurer les effets, mais dont des volontés autres que la sienne ont précipité le cours. De n'avoir pas su résister aux prétendus interprètes d'une opinion frelatée, rejeté des collaborations funestes, mis l'Empereur en demeure de choisir entre sa politique et celle de M. de Gramont, de n'avoir pas su ou voulu reconnaître son impuissance et la faillite de son système il est responsable; pas plus que l'Impératrice, femme ardente et impulsive, qui a été mauvaise conseillère parce qu'elle était mal entourée, mais qui n'avait pas la décision, pas plus que l'Empereur, qui peut-être n'a pas tout su et qui était en état de défaillance physique et intellectuelle, M. Ollivier, qui n'avait pas le contrôle de la négociation et à qui des parties essentielles en ont été dissimulées, qui n'a pas toujours eu la décision ou qui n'en a pas été le maître, n'est tout à fait responsable de la tournure qu'a prise l'incident Hohenzollern et de la déclaration de guerre.

***

S'il en est ainsi, si la responsabilité de ces personnages qui tiennent cependant le devant de la scène nous apparaît comme atténuée par l'action qu'un autre a exercée à côté et en dehors d'eux, il faut achever de déterminer maintenant le rôle joué par l'homme qui, du côté français, a tenu tous les fils de la négociation, reçu et lu télégrammes et dépêches, donné toutes les instructions : le duc de Gramont, ministre des Affaires étrangères.

M. de Gramont paraissait avoir tout pour lui : la naissance, — il

portait un des plus beaux noms de France —, un mérite et une culture qui lui auraient assuré, ses origines eussent-elle été des plus humbles, une situation très en vue dans quelque carrière où il se fût engagé, un goût pour la vie sérieuse dont il faut lui savoir d'autant plus de gré que nul ne lui eût fait grief de se borner à fréquenter les grands cercles, à donner des fêtes ou à lancer la mode, les avantages extérieurs des vieilles races où le sang a été assez renouvelé pour ne pas s'appauvrir, en un mot, tout ce que peut désirer un homme venu au monde sous une heureuse étoile, et il ne paraissait pas douteux que, s'il entrait dans les fonctions publiques, ses dons naturels, son instruction variée, sa connaissance du monde lui permettraient de servir avec éclat son pays sous Napoléon III, comme plusieurs de ses ancêtres avaient fait au temps des rois.

On ne saurait recourir, pour se représenter un homme qui a exercé autant d'influence sur les destinées de son pays, à un témoignage plus sûr que celui de ses contemporains. Le général du Barail, qui l'a bien connu, nous le montre « apparenté aux plus grandes familles d'Europe, faisant partie de cette aristocratie internationale, qui vit en quelque sorte en dehors et au-dessus des races humaines; ancien élève de l'École polytechnique, ayant, par conséquent, une certaine valeur personnelle, grand, magnifique, portant au-dessus du niveau moyen une tête un peu petite, mais altière et pourtant séduisante, le duc Agénor de Gramont, le bel « Agénor », comme nous l'appelions déjà au lycée... » L'auteur de ce portrait légèrement ironique souligne les défauts qui déparent les qualités du modèle : une tendance à négliger ou à mépriser ce qui préoccupe les autres, une confiance en soi qui ne va peut-être pas jusqu'à la suffisance, mais qui en est voisine, une aptitude, qui lui était commune avec quelques mathématiciens, à raisonner juste sur des données qui peuvent être fausses ou qui tout au moins n'ont pas été vérifiées.

M. Ollivier lui savait gré de voir les choses à vol d'oiseau et d'ignorer les astuces de la diplomatie. Comme les hommes d'État ne sont pas tous des modèles de franchise, il n'eût pas été si mauvais de savoir démêler leurs trames ou tout au moins de les soupçonner. A la tête d'un grand service, c'est un défaut de se perdre dans les détails ; encore faut-il se mettre au courant, quand on a la charge de donner des instructions aux ambassadeurs, de la situa-

tion politique des pays où ils sont accrédités, et, si l'on ne peut pas dépouiller soi-même toute la correspondance, d'en demander un résumé au directeur des affaires politiques. L'homme qui occupait le poste en 1870, M. Desprez, ne manquait ni d'expérience ni de vigilance; son information très minutieuse et très sûre aurait permis au ministre de s'éclairer : y a-t-il eu recours et a-t-il tenu compte, comme il aurait fallu, des avis de ce plébéien blanchi sous le harnais?

C'est le 3 juillet 1870 que la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne a été officiellement annoncée à Paris. M. de Gramont veut bien convenir que « depuis le 17 juin il circulait quelques vagues rumeurs sur les dispositions personnelles du maréchal Prim » ; mais il ajoute que « rien, ni dans ses actes, ni dans son langage n'avait pu préparer les esprits à un retour vers un projet abandonné depuis un an. » (*La France et la Prusse*, ch. I, p. 14.) C'est bientôt dit, M. de Gramont oublie que Napoléon III l'a prié par une lettre du 17 juin de faire vérifier par l'ambassadeur de France à Madrid, Mercier de Lostende, l'exactitude des bruits relatifs à la candidature du prince prussien. M. de Gramont oublie, par discrétion sans doute, en 1872, les lettres qu'il a échangées avec son ambassadeur. S'il avait daigné interroger son directeur politique, M. Desprez lui aurait signalé un discours prononcé aux Cortès le 11 juin par le maréchal Prim. Le maréchal annonçait qu'il tenait une candidature en réserve; la *Nouvelle Presse Libre* de Vienne, la *Gazette d'Augsbourg*, l'*Indépendance belge*, le *Journal des Débats* parlaient de cette candidature et nommaient en toutes lettres le prince de Hohenzollern. Un ministre des Affaires étrangères averti n'aurait pas été surpris par le coup de foudre du 3 juillet. M. de Gramont ne donne pas du tout l'impression d'un ministre averti. Sans doute il se défendrait en disant qu'il n'a voulu publier aucun document secret, qu'il connaissait à fond la correspondance de Mercier de Lostende et que l'ambassadeur à Madrid n'avait rien affirmé de précis. Mais les télégrammes et les articles de journaux sont à la portée de tout le monde, et M. de Gramont n'avait pas arrêté sa ligne de conduite, lorsque la nouvelle décisive arriva le 3 juillet. C'est en Conseil que fut arrêté le texte de la déclaration claironnante qu'il lut aux Chambres le 6 juillet; elle n'a pas précisément le caractère d'un texte rédigé par un diplomate. C'est M. Ollivier qui paraît avoir eu l'idée, pour

intéresser les cabinets européens au retrait jugé nécessaire par la France de la candidature, d'évoquer les précédents des mariages royaux ou de l'accession des princes étrangers à un trône nouvellement créé. Ce n'est pas non plus M. de Gramont qui, devant le refus formel de M. de Thiele, chargé de gérer le ministère des Affaires étrangères à Berlin en l'absence de Bismarck, d'engager une conversation officielle ou officieuse sur une affaire que le gouvernement prussien voulait ignorer, paraît avoir eu l'idée ou du moins l'avoir eue tout seul d'envoyer à Ems M. Benedetti et d'engager la conversation avec le roi de Prusse.

En revanche, c'est lui qui rédige les instructions de M. Benedetti et il les rédige en homme qui est moins prêt à négocier qu'à envoyer un ultimatum. Il demande une intervention formelle du roi de Prusse pour obtenir du prince Léopold le retrait de sa candidature. « Il faut absolument écrit-il le 7 juillet à Benedetti, que vous obteniez une réponse catégorique » ; à partir du 9 juillet la négociation se poursuit sur le ton le plus ferme, mais le plus courtois de la part du roi de Prusse qui ne désire pas le maintien de la candidature, mais qui, ayant autorisé le prince à la poser, veut que le retrait vienne ou paraisse venir de lui, sur un ton de plus en plus élevé de la part de Benedetti, qu'aiguillonne M. de Gramont. M. Benedetti sent les inconvénients de ces procédés et s'excuse de ne rien brusquer. M. de Gramont le presse de plus en plus, marchande les délais que demande le roi, il écrit le 11 juillet cet étonnant télégramme : « Au point où nous en sommes, je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus, comme fermeté, à la position prise par le gouvernement de l'Empereur ». Lyonne n'eût pas parlé plus haut à l'époque où Louvois était secrétaire d'État à la guerre, où Turenne et Condé commandaient les armées du Roi. Le malheureux Benedetti, harcelé par les télégrammes de son chef et par les dépêches qu'apportent les attachés de cabinet, accentue son langage, alors que le roi reste sur ses positions mais fait entrevoir une solution favorable — et nous savons aujourd'hui qu'il était sincère. Le 12 la candidature était retirée et M. Benedetti avait le droit d'écrire le 25 novembre 1870 : « Ai-je réussi dans mes démarches ? Oui, assurément. J'avais, en effet, en quatre jours de négociations — il aurait pu ajouter : rendues difficiles par les impatiences et les exigences de mon ministre — et en ménageant toutes les susceptibilités rempli le

mandat dont j'avais été chargé. » « Il est absolument impossible d'admettre, écrit tranquillement M. de Gramont en 1872, que nous avions alors reçu de la Prusse la plus petite satisfaction, la plus petite concession. (*La France et la Prusse*, ch. II, p. 128.) Comment? La candidature est retirée et nous n'avons pas satisfaction. Non, nous dira M. de Gramont. « Le comte Benedetti avait, suivant ses instructions, demandé pendant trois jours au roi d'inviter le prince de Hohenzollern à se désister, et le roi avait toujours refusé (*Id.*, p. 127). Officiellement, oui; officieusement, il était intervenu et tout l'indiquait, dans ses entretiens avec l'ambassadeur. Rapprochez cette attitude du ministre de la lettre de Napoléon III au roi des Belges et jugez. Ou M. de Gramont veut ignorer ce que c'est qu'une négociation et que des hommes sensés font des concessions de forme pour avoir satisfaction sur le fond, ou il a en lui, en son pays, une confiance aveugle, et il veut délibérément la guerre.

Quand il sait officiellement que la candidature est retirée, que l'Empereur se réjouit avec M. Ollivier, avec le ministre d'Italie M. Nigra, M. de Gramont reçoit M. de Werther, l'ambassadeur de Prusse qui vient de rentrer à Paris. M. de Werther donne de la part de son maître les promesses les plus pacifiques. M. de Gramont réclame des assurances écrites et suggère le texte d'une lettre que le Roi pourrait écrire à l'Empereur (p. 122). Voici la note soumise au baron de Werther, le 12 juillet 1870, à trois heures.

En autorisant le prince Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne, le roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française. S. M. s'associe à la renonciation du prince de Hohenzollern et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse désormais entre son gouvernement et celui de l'Empereur.

M. Ollivier qui arrive au quai d'Orsay trouve cette suggestion toute naturelle, et s'y associe. Bismarck en jugeait autrement : « Je voudrais être convaincu, écrit-il, que Werther a mal compris les ouvertures de Gramont », et il met d'office son ambassadeur en congé, sûr en cela de complaire à son souverain qui n'a pas goûté plus que lui les suggestions des ministres français.

« Il n'y a que l'imbécillité haineuse, écrira plus tard M. Ollivier (*Philosophie d'une guerre*, ch. XII, p. 179), qui puisse persister à parler de lettre d'excuses. Avec des gens de cette espèce on ne discute pas, on s'en tient à la réponse classique : mentiris impudentis-

sime. » C'est une opinion. M. Ollivier l'exprime avec vivacité, sans me convaincre. M. de Gramont l'exprime avec plus de douceur : « Nous étions loin de penser l'un et l'autre qu'une proposition de ce genre pût jamais être considérée comme une demande d'excuses. » (*La France et la Prusse*, VI, p. 122.) Il ne me convainc pas davantage.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. de Gramont a prêté le flanc dans cet après-midi du 12 aux attaques du solitaire de Varzin qui guettait ses maladresses. Il en a commis une et déjà bien grave ; que dire de celle qui a suivi ?

C'est en quittant Werther et M. Ollivier que M. de Gramont s'en va tout seul à Saint-Cloud, sans ses collègues, sans M. Ollivier, pour rendre compte et conférer avec l'Empereur. Il passe sous silence les débats consciencieux (ch. VI, p. 120), qui précédèrent la détermination à laquelle le gouvernement crut devoir s'arrêter. Qui cela le gouvernement ? Les agités qui faisaient des gorges chaudes à Saint-Cloud sur la dépêche du père Antoine et qui n'étaient ni diplomates ni chefs de service aux Affaires étrangères, ni ministres ? Cette impératrice à qui l'idée que la guerre était évitée donnait des attaques de nerfs et qui n'était, que je sache, ce 12 juillet 1870, ni membre du conseil des ministres, ni régente ? Cet empereur qui était intervenu auprès du prince de Hohenzollern par l'intermédiaire du roi des Belges et qui avait obtenu satisfaction, mais chez qui les émotions mêmes de la journée, les criailleries de sa femme, les sottes manifestations de son entourage avaient pu réveiller les indispositions ordinaires, à moins qu'elles n'eussent provoqué une syncope et que quelque personnalité sans mandat lui eût arraché un ordre malheureux aussitôt recueilli par M. de Gramont ?

Toujours est-il que c'est lui et lui seul qui envoie à sept heures du soir la déplorable dépêche qui marque une étape nouvelle dans la négociation et recommence l'affaire terminée aux yeux du monde par la renonciation du prince de Hohenzollern. « Pour que cette renonciation du prince Antoine produise tout son effet, il paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature. »

M. de Gramont a pris sur lui d'expédier cette dépêche et M. Ollivier n'en a eu connaissance qu'au bout de cinq heures et par hasard, alors que le titulaire des Affaires étrangères en avait déjà fait con-

naître le sens à M. de Cadore, ministre à Munich, et à M. de Saint-Vallier à Stuttgard. Sans doute on ne comprend pas que M. Ollivier ait continué de collaborer avec lui, mais cette faiblesse de l'un ou cette longanimité ne justifie pas l'initiative de l'autre et n'atténue pas le mal qu'il a fait. Ni ses télégrammes du 13 juillet qui essaient de corriger l'effet produit, ni les explications qu'il donne dans son livre ne changent rien à la situation qu'il a créée le 12 au soir. Par son télégramme il a rendu la guerre inévitable et de ce télégramme il est seul responsable.

C'est parce que M. Benedetti a exécuté le 13 au matin sur la promenade d'Ems les ordres de son ministre, — et ce n'est pas une fois, mais trois fois qu'on les lui a envoyés par le télégraphe — que le roi de Prusse lui a fermé sa porte et n'a plus communiqué avec lui que par l'intermédiaire de ses aides de camp. C'est la nouvelle exigence de M. de Gramont qui a précipité le Roi dans les bras de son chancelier ; c'est parce que le Roi lui a fait adresser un rapport détaillé sur tous ces incidents que Bismarck a pu, en abrégeant le texte du porte-parole de son maître, donner à une galerie plus malveillante que vraiment attentive l'impression que le Roi avait congédié l'ambassadeur de France sans aménité, et M. de Gramont est tombé naïvement dans le piège que lui tendait Bismarck sans vérifier les textes que certains agents se hâtaient sottement de lui faire parvenir.

Venant après coup au secours du collègue qui l'a trompé, qui l'a desservi et qui a, chose plus grave, desservi son pays, M. Ollivier rejette la responsabilité sur Benedetti : « Un ambassadeur n'est pas un téléphone (*Emp. lib.*, XIV, XIII, 1), il est plus encore un informateur, un conseiller astreint à une initiative éveillée. » M. Ollivier oublie-t-il la dépêche de onze heures trois quarts du soir qui fut, au dire de M. de Gramont lui-même, expédiée deux fois à une demi-heure de distance en termes à peu près identiques et qui confirme celle de sept heures, au nom de l'Empereur (Gramont, ch. VI *in fine*)? Et le ton des dépêches précédentes n'annonçait-il pas celui de ces télégrammes funestes ? M. Ollivier a beau venir au secours de M. de Gramont et rejeter sur M. Benedetti toutes les erreurs commises par un autre, parce qu'il se juge solidaire du collègue et non de l'ambassadeur, c'est bien M. de Gramont qui est responsable.

Ce n'est pas tout ; quand le gouvernement, qui n'a plus qu'une

faute à commettre, s'y décide dans la nuit du 14 et dans la matinée du 15, et vient demander au Corps législatif le vote de crédits militaires qui équivalent en fait à une déclaration de guerre, M. Ollivier soutient d'abord le poids de la discussion et se prononce pour la guerre alors que son cœur saigne de ne pouvoir maintenir la paix. Il ne peut empêcher les orateurs de l'opposition de défendre la thèse contraire, celle du bon sens et de la vérité ; Thiers demande la communication des dépêches diplomatiques et la preuve formelle de l'insulte faite à la France, dans la personne de son ambassadeur, par le roi de Prusse. « On ne discute pas ces énormités, écrira plus tard M. Ollivier, on les flétrit. » Gramont le fit d'un accent superbe de gentilhomme et d'homme de cœur qui électrisa l'assemblée. (*Emp. lib.*, XIV, IX, 7, p. 446.) Laissons M. Ollivier l'en féliciter, mais attribuons-lui la responsabilité qui lui appartient d'avoir pris pour une injure l'altération par abréviation d'un télégramme du roi de Prusse sans chercher à confondre le trop habile faussaire, Bismarck. Mieux eût valu être moins éloquent ce jour-là au corps législatif, où M. Ollivier était assez bon avocat pour défendre une mauvaise cause et s'appliquer dans son cabinet du quai d'Orsay à discuter ce qu'il y avait d'exact et ce qu'il y avait de faux dans les télégrammes d'agence et dans les communications venues de Berlin.

C'est un bien mince mérite que l'exactitude pour un orateur comme M. Ollivier et un grand seigneur comme M. de Gramont. Quand les Ministres se décident enfin à communiquer quelques pièces à une commission du Corps législatif pendant une suspension de séance, ils les montrent rapidement, pêle-mêle, avec une précipitation telle que le rapporteur M. de Talhouët affirmera de bonne foi que dès la première heure la France a demandé formellement à la Prusse de s'associer à la renonciation du prince de Hohenzollern, On aurait réclamé dès le début ce que M. de Gramont n'a exigé que le 12 juillet. Ni lui ni M. Ollivier ne rectifient l'erreur au moment où le rapport est lu en séance publique, et M. de Talhouët, qui la connaîtra plus tard, succombera au chagrin d'avoir inconsciemment énoncé une contre-vérité.

Après nos malheurs, d'anciens amis, devenus des adversaires, accableront les ministres à cette occasion. M. Ollivier qualifie de « lâches imposteurs » ceux qui ont imputé à son collègue et à lui-même une inexactitude volontaire (*Emp. lib.*, XIV, IX, 8).

M. de Gramont, dédaigneux et froid, parle « d'une erreur manifeste qui ne peut s'attribuer qu'à la rapidité extraordinaire avec laquelle ce rapport a été rédigé. » (*La France et la Prusse*, XIII, p. 266.) Et ce sont les commissaires qui sont responsables.

Qui donc leur a fait présenter et commenter les textes dont ils prenaient connaissance pour la première fois? Qui donc, sinon M. de Gramont. Qui donc aurait voulu confondre dès le début la question de fait qui était le retrait de la candidature et la question d'amour propre qui était la participation de la Prusse à la renonciation ? Qui donc, sinon M. de Gramont.

Et qui donc répondait avec importance aux indiscrets qui lui demandaient si la France avait des alliances : « Si j'ai fait attendre la Commission, c'est que j'avais chez moi au Ministère des affaires étrangères l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. J'espère que la commission ne m'en demandera pas davantage ? » (*Emp. lib.*, XIV, IX, 8, p. 454.) Qui donc parlait ainsi? C'est M. de Gramont.

De simples députés risqueraient-ils, pour éclairer leur religion, de retenir le ministre et de retarder des pourparlers de cette importance ? M. Émile Bourgeois a montré depuis longtemps dans le beau livre qu'il a publié avec Émile Clermont sur *Rome et Napoléon III* ce que pouvaient être des négociations entreprises à cette heure suprême et comment les dernières chances de conclure des alliances s'évanouirent par l'obstination de ceux qui avaient déjà compromis le 12 juillet une victoire pacifique par des exigences nouvelles et par une dépêche qui préparait la guerre : celui qui l'avait rédigée et signée, c'est M. de Gramont.

M. de Gramont est responsable parce qu'il a pris les décisions seul ou n'a pas laissé à ses collègues le temps de discuter.

Il est responsable parce que, dans la négociation, il n'a su profiter ni de la bonne volonté des neutres ni de leurs conseils et qu'il n'a tenu aucun compte des avertissements transmis par ses agents. Chacun d'eux aurait pu lui écrire, comme le Ministre de France à La Haye (Orig. des Pays-Bas, 669, n° 21, 11 juillet) : « Si tout le monde ici comprend les justes griefs de la France contre les gouvernements de Prusse et d'Espagne, je ne rencontre pas, je ne puis le taire à Votre Excellence, des appréciations aussi favorables sur l'attitude du gouvernement de la France dans la conjoncture présente. »

C'est bien M. de Gramont qui a parlé en matamore au Corps législatif, et son langage a indisposé l'Europe.

Il a trouvé à Londres de bonnes dispositions et il fait état des sympathies du gouvernement britannique qui voudrait prévenir le conflit en faisant disparaître la cause ; il oublie que lord Granville a regretté les intempérances de plume de la Déclaration faite au Corps législatif et l'énergie des propos tenus par M. de Gramont à M. de Werther. Il a fait dire à Saint-Pétersbourg que si la Prusse insiste pour l'avènement du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, c'est la guerre. (Télégramme du 6 juillet.) Le prince Gortchakoff se tient sur la réserve, et il ne craint pas de rappeler que l'attitude de la France à l'égard de la Russie n'a pas toujours été sans reproches. Mais le général Fleury a l'oreille du tsar, et l'empereur Alexandre a de fortes raisons de penser que l'affaire n'aboutira pas. (Télégramme du 9 juillet 7 h. 50 soir.)

L'Italie offre ses bon offices à Madrid et à Berlin et travaille sans arrière-pensée à maintenir la paix. Des nouvelles rassurantes arrivent de Bruxelles, et la cour de Belgique a tout lieu d'espérer une prochaine renonciation du prince de Hohenzollern. (Bruxelles, 10 juillet.)

A Vienne, on n'est pas mal disposé pour la France, mais M. de Gramont n'a pas assez d'égards pour M. de Beust, qui est vaniteux, il est représenté auprès de lui par un agent d'ordre secondaire, M. de Cazaux, plus capable de complaire à son chef que de bien servir la France. Peut-être M. de Gramont a-t-il trop compté sur l'ambassadeur autrichien à Paris, le prince de Metternich, et vers le 11 juillet M. de Beust a une explication assez vive avec le chargé d'affaires français. Il se demande si les efforts qu'il a faits à Berlin pour maintenir la paix ne sont pas contrariés à Paris par le ton des discours prononcés par M. de Gramont. Il rappelle un peu durement qu'il n'y a encore aucun traité d'alliance conclu entre la France et l'Autriche et que son maître ne se laisserait pas engager malgré lui dans une guerre européenne. (Dépêche confidentielle du 10 juillet.) Il ne s'exprime pas autrement dans une dépêche à Metternich qui est destinée à être lue et même communiquée à l'hôte du quai d'Orsay : « Nous comprenons que le gouvernement français insiste pour qu'il soit tenu compte des intérêts évidents qu'il doit défendre dans

cette occasion, mais la modération ne nuira pas à la fermeté de son langage. » (Dépêche du 11 juillet.)

Des dépêches de ce genre conseilleraient la prudence à l'homme le plus sûr de lui.

La correspondance des agents français en Allemagne devait le mener aux mêmes conclusions

De Darmstadt, de Stuttgard arrive un son de cloche favorable ; mais à Darmstadt on voudrait que la presse française fût plus calme. A Dresde, où l'on est mal disposé pour les Hohenzollern, on aurait préféré que les déclarations du gouvernement de l'Empereur ne prissent pas, comme elles l'ont fait, la Prusse à partie.

De Munich, M. de Cadore écrit que, sans être sympathique à la Prusse, — loin de là — M. de Bray, ne saurait répondre de ne pas être entraîné. (8 juillet.) L'affaire Hohenzollern n'intéresse pas la Bavière, mais elle ne saurait rester impassible à l'invasion d'une armée française sur le territoire allemand. (10 juillet.)

Un observateur pénétrant, Rothan, remarque à Hambourg que le cabinet de Berlin a été surpris et que sa presse très disciplinée observe une certaine réserve. « Ces directions dont l'esprit est pour l'heure si conciliant seront-elles maintenues? » (9 juillet.) Un peu plus tard, il entend dire à ses amis que si, par malheur, un conflit venait à éclater avec la France, ils rempliraient patriotiquement leur devoir. (12 juillet.)

A Berlin, le chargé d'affaires, M. Lesourd, est frappé aussi par le ton mesuré de la presse allemande qui souligne habilement l'attitude contraire de la France. Le ton des journaux de Paris, celui de M. de Gramont, l'arrivée de M. Benedetti à Ems, les fréquents entretiens avec le Roi inquiètent l'Allemagne. « On veut deviner chez nous une arrière-pensée, écrit Lesourd à Benedetti, et l'on se demande si nous regretterions très sincèrement une solution extrême. » (Lettre du 11 juillet.)

Ainsi partout l'attitude de la France avait ému les esprits, le langage du ministre avait paru déplacé, les cabinets étrangers le lui avaient indiqué, ses agents n'avaient pas osé le lui dissimuler. Il était averti, il aurait pu être inquiet, angoissé même. Cependant il a gain de cause le 12 juillet, la candidature est retirée, et c'est alors qu'il lance sa dépêche à Benedetti. Il est responsable, il est coupable, et avec des circonstances aggravantes.

Mais avait-il daigné lire, quand il faisait circuler sur tous les fils

télégraphiques ses nouvelles résolutions, un télégramme très grave de Saint-Vallier, l'avertissant que la Prusse avait signalé un danger de guerre imminent et avisé les États du Sud qu'on leur demanderait peut-être leur concours, et transmettant une requête du ministre wurtembergeois Varnbulher, qui priait la France de restreindre ses exigences, de mettre la sourdine à sa presse et de ne pas exaspérer le patriotisme allemand ? (12 juillet 1870, 3 h. 50.)

Cela compte peu. Ce qui compte, ce qui intéresse M. de Gramont, ce qu'il fait annoncer à Londres (Télégr. chiffré du 13, minuit et demi), à Saint-Pétersbourg, c'est « que l'animation des esprits est telle qu'il ne sait pas si le gouvernement parviendra à la dominer ». S'agit-il de l'animation de la rue? Mais est-ce dans la rue qu'on déclare la guerre ? Et s'il s'agit de l'animation des esprits au Corps législatif, qui aurait donc osé réclamer une déclaration de guerre, si M. de Gramont avait exposé la situation, l'état de la négociation à Ems et les dispositions des cabinets européens ?

M. de Gramont trouve tout naturel d'annoncer à Londres (télégr. du 13 juillet, 6 h. du soir), à Vienne, à Saint-Pétersbourg que la renonciation n'étant pas adressée directement à la France, il reprend la discussion et s'engage plus avant.

C'est le moment même où lord Loftus, ambassadeur du Royaume-Uni à Berlin, faisait prier M. de Gramont par l'intermédiaire de Lesourd de ne pas trop faire étalage de son succès et d'apaiser l'opinion allemande par des déclarations amicales. (Dépêche du 13 juillet.)

A Florence, M. Visconti Venosta tenait le même langage, lord Granville s'exprimait dans le même sens à Londres quand il recevait M. de la Valette.

Cadore à Munich, Saint-Vallier à Stuttgard donnent le même avertissement. Saint-Vallier devient pressant. « Toute nouvelle insistance de notre part serait *maintenant* regardée dans toute l'Allemagne comme une preuve de vues belliqueuses. » (Télégr. du 13 juillet.) Dans une longue lettre du 15 que Rothan avait en partie publiée et qui mériterait d'être connue tout entière, Saint-Vallier signale toutes les maladresses de notre politique et montre à M. de Gramont qu'il a lui-même retourné toute l'Allemagne contre nous. Ces constatations, celles de Rothan à

Hambourg, de Châteaurenard à Dresde, impatientaient le duc; elles ne modifiaient pas ses vues, il ne goûtait que la correspondance de M. de Cateaux, secrétaire à Vienne, son homme-lige, de M. de Cadore, un homme de son bord; il s'obstinait dans sa superbe.

A Carlsruhe, à Darmstadt, à Dresde nos agents recueillent et transmettent les mêmes commentaires, les mêmes impressions. Peu importe. L'empereur Alexandre a tenu un langage plutôt sévère au général Fleury. Lui aussi croyait que la solution était acquise et que son intervention y avait contribué; la France n'a plus à compter sur lui.

Il faut marcher, il faut courir.

On dirait que M. de Gramont est aussi pressé que Bismarck de voir la guerre éclater. Le roi de Prusse ne veut plus recevoir M. Benedetti pour ne pas avoir à discuter les nouvelles exigences de M. de Gramont. Bismarck falsifie le sens d'un rapport à force d'en abréger le texte. M. de Gramont accepte les télégrammes d'agences, les récits transmis par ses agents de Berne et de Munich. Il ne prend la peine ni de vérifier l'exactitude des nouvelles ainsi transmises, ni de faire la critique de ces textes douteux ni d'interroger Benedetti qui est revenu à Paris ni de le faire interroger par ses collègues ou par les membres de la commission du Corps législatif : M. de Gramont a tout décidé. Lui seul et c'est assez.

« Toute cette négociation, disait le 15 juillet à Darimon M. Mège, ministre de l'instruction publique, a passé par-dessus la tête du cabinet, et à part M. de Gramont, personne d'entre nous n'a été mis au courant de tous les incidents qui se sont produits. M. Émile Ollivier lui-même n'a pas tout su. Je l'ai entendu se plaindre de ce qu'on se fût livré à certaines démarches sans les lui faire connaître. » (Darimon, *Notes*, IX, p. 114.)

M. Ollivier a voulu discréditer le témoignage de Darimon et l'a traité de drôle. Mais, lorsque les assertions de Darimon sont d'accord avec tout ce que nous savons par ailleurs, nous les tenons pour exactes. Il est certain que si M. Ollivier conférait avec lord Lyons à Paris, s'il lisait quelques dépêches de Londres ou de Vienne, les télégrammes et les lettres de M. Benedetti, M. de Gramont ne lui communiquait pas en temps utile ses instructions les plus importantes et ne jugeait pas à propos de lui soumettre la correspondance de Stuttgard, de Dresde ou de Hambourg.

C'est sur M. de Gramont que pèse la plus lourde part de responsabilité. Dans un ministère vraiment parlementaire, il aurait dû s'expliquer avec le président du Conseil et avec ses collègues, au lieu de les mettre en présence du fait accompli.

M. Ollivier, toujours si dur pour M. Benedetti, s'est refusé à condamner M. de Gramont. Son indulgence s'explique par deux raisons ; il voulait qu'unis au moment de la déclaration de guerre les ministres restassent unis après la défaite et fissent front devant l'histoire.

Il voulait aussi ne rien écrire qui pût condamner sa théorie politique. Il avait réclamé le rétablissement de la responsabilité ministérielle, mais il avait, contrairement à l'opinion de Thiers, entendu laisser à l'Empereur toute sa responsabilité. « Je désire, avait-il dit un jour, que le chef de l'État, quelque nom qu'il porte, soit et reste responsable... Je réclame la responsabilité des ministres mais sans exclure celle du chef de l'État ». (*Emp. lib.*, tome VI, p. 430 et sq.)

Là était l'originalité de sa conception politique, là en était la faiblesse. L'Empereur resté responsable suivait tantôt l'un, tantôt l'autre de ses ministres responsables, se cachait tantôt de l'un, tantôt de l'autre, tantôt de tous. Qu'advenait-il si l'Empereur était malade jusqu'à tomber en syncope, laissait un entourage irresponsable discuter les affaires d'État, donnait à un Gramont une autorisation ou un ordre dont celui-ci abusait ?

Les adversaires de M. Ollivier ont rejeté sur lui toutes les fautes commises ; ils lui ont reproché un mot malheureux, ils l'ont appelé l'homme au cœur léger. Ce n'est pas le cœur qui était léger, c'était la conception politique de l'Empire libéral. Cette conception a permis à M. de Gramont de mener à peu près seul la négociation relative à l'incident Hohenzollern. Il l'a menée en homme qui ne fait rien pour éviter la guerre et qui fait presque tout pour la précipiter. Quand la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale le lui reprocha plus tard, il s'excusa en rejetant la responsabilité sur d'autres, sur ceux qui lui avaient assuré que la force militaire et combattive de la France était intacte. Je croyais en la France, a-t-il dit à peu près, comme en ma sainte religion.

Le dogmatisme et le mysticisme patriotique de M. de Gramont, le romantisme constitutionnel de M. Ollivier nous ont conduits à Sedan, et Sedan nous a conduits aux préliminaires de Versailles et au traité de Francfort.

C'est M. de Gramont qui est responsable des innombrables fautes commises dans les négociations relatives à l'incident Hohenzollern, mais c'est la conception politique de M. Ollivier qui lui a permis de les commettre. L'Empire libéral était un leurre.



Cinquante ans se sont écoulés. La France a vengé les vaincus de 1870 et de 1871. 1870 est maintenant le passé, un passé bien vieux, disent quelques-uns, et qu'il faut oublier. Je ne le crois pas, quand je vois des écrivains allemands, comme Hesselbarth et Fester, choisir, pour publier les pièces relatives à l'incident Hohenzollern, juste l'année 1913 comme pour en faire un chant séculaire en l'honneur du passé et une lecture réconfortante pour la veillée des armes. Je ne le crois pas davantage, si je me place au point de vue français, car il y a toujours des leçons et des exemples à en tirer.

Il ne s'agit en aucune manière d'accabler des vaincus. Les générations sont solidaires, et celle qui a vu la victoire n'a pas à jeter la pierre aux hommes qui ont vu la défaite, même s'ils ont contribué à la préparer. M. Ollivier en a saigné pendant plus de quarante ans et il est mort presque au seuil de la terre promise que la revanche de 1870 aurait représentée pour lui. Le soin même avec lequel M. de Gramont essayait dans ses écrits de dissimuler ou d'atténuer ses fautes nous ouvre un jour sur son véritable état d'âme et sur les regrets ou les remords qui devaient hanter sa conscience de Français. Mais il est utile de connaître ces fautes pour que d'autres n'y tombent pas à leur tour.

Si les générations qui ont pris la charge de la France depuis 1870 ont mérité de venger la Patrie, ce n'est pas seulement parce que des hommes faits, des vieillards, des jeunes gens, ont su de 1914 à 1918 souffrir et mourir en héros, c'est parce que les Français ont su se réformer eux-mêmes, corriger leurs méthodes de travail et de gouvernement, observer, réfléchir, regarder autour d'eux avant d'agir. Quelques-uns de ceux qui ont tenu le gouvernail étaient des hommes de premier ordre, d'autres avaient surtout de l'application et de la bonne volonté ; ils ont appartenu aux groupes les plus divers, ils s'étaient quelquefois âprement combattus. Au pouvoir, tous ont été prudents, réservés, ils ne se sont avancés qu'à bon escient dans la négociation, que l'interlocuteur fût un ami, un allié, un neutre,

un adversaire. Un ministre qui tombait passait exactement ses dossiers à son successeur, il ne dissimulait rien ni à ses collègues ni au chef de l'État qui le faisait profiter à son tour de son expérience ou de l'audience qu'il avait dans le monde, mais qui n'eût jamais songé à négocier en dehors de ses collaborateurs ou à leur dissimuler ses démarches. La politique de la France a évolué, suivant les temps et la situation du pays, mais toujours au vu et au su de ceux qui avaient à prendre des responsabilités ; elle n'a jamais échappé au contrôle des Corps qui ont qualité pour se prononcer sur les décisions prises. Ce ne sont pas ces précautions modestes et cette soumission aux règles constitutionnelles, si conformes aux exigences du bon sens, qui assurent la victoire. Elles inspirent du moins la confiance à l'intérieur aux citoyens et au dehors aux alliés ; elles préservent des aventures, et si un ennemi déclare la guerre, il n'est personne dans le pays qui ne sache qu'elle lui est imposée et que rien n'a été épargné pour détourner la catastrophe.

HENRY SALOMON.

REVUES CRITIQUES

A PROPOS DE L'ANCIEN TESTAMENT

UNE NOUVELLE CONTRIBUTION DE M. FRAZER A L'HISTOIRE COMPARATIVE DES INSTITUTIONS

M. Frazer est un infatigable travailleur. Son *Golden Bough* contient, dans son dernier état, sept parties et douze volumes. Ses articles sur le totémisme sont devenus un ouvrage en quatre volumes : *Totemism and Exogamy*. On sait, d'autre part, que son *Pausanias* n'en compte pas moins de six. Et s'il est vrai que ses *Lectures on the early history of the Kingship* et sa *Psyche* nous offrent exceptionnellement l'un et l'autre un ouvrage en un seul volume, il n'en doit pas être de même de ses recherches sur la croyance en l'immortalité dont le premier tome paru en fait espérer d'autres. En dernier lieu, son activité s'est affirmée par la publication du *Folklore in the old Testament* (3 vol. in-8° de 569, 571 et 566 p., London, Macmillan, 1919).

Ce dernier ouvrage ressemble aux précédents. Comme eux, il n'est guère plus un ni plus systématique qu'un Dictionnaire. Comme eux encore et toujours comme un Dictionnaire, il nous apprend un nombre étonnant de choses. Comme eux, enfin, mais cette fois à l'encontre d'un Dictionnaire, il nous charme et nous retient en même temps qu'il nous instruit. M. Frazer est pittoresque et varié. C'est le plus séduisant et le plus savant des guides. En sa compagnie on parcourt l'univers avec enchantement. Et il faudrait un

esprit bien chagrin pour douter que ce voyage puisse n'être pas aussi utile qu'agréable. Et puis M. Frazer est généreux : il donne toujours beaucoup plus que ne promettent ses titres. Songez à tout ce qu'il y a dans le *Rameau d'or*. Proportions gardées, il n'y a pas moins dans le *Folklore de l'Ancien Testament*. Plus d'une partie en pourrait être détachée qui suffirait à former un traité à part d'histoire juridique, morale ou religieuse.

Toutefois, si M. Frazer semble ainsi rechercher l'accumulation et la variété, ce n'est pas par curiosité de dilettante, c'est pour administrer une preuve, pour expliquer l'histoire par l'ethnographie. — Admettant que les civilisés ont dû commencer par être sauvages à l'époque de leur préhistoire, il pense que la connaissance des sauvages actuels doit éclairer l'histoire primitive des civilisés. Que, d'autre part, ce postulat vaille pour les Hébreux et pour la Bible, aussi bien que pour les anciens Grecs, par exemple, et pour l'Iliade, c'est là la double idée directrice du Folklore de l'Ancien Testament. Donc méthode comparative éclairant l'histoire par l'ethnographie, et critique rationaliste.

Le second point intéresse plus spécialement ceux qui s'occupent de critique biblique ; et M. Guignebert loue, en effet, M. Frazer d'avoir « ramené l'histoire du peuple élu aux conditions générales de l'histoire de tout le monde » (*Rev. hist.*, 1920, p. 99).

Le premier point est d'un intérêt plus général, puisqu'il concerne l'histoire et la sociologie dans leur ensemble. — Et aussi bien, malgré son titre, le Folklore de l'Ancien Testament déborde, en effet, singulièrement le cadre d'un commentaire ethnographique de la Bible ; et la Bible n'y est-elle souvent qu'une occasion d'ouvrir de vastes digressions juridiques et sociales, bien plus qu'elle n'apparaît comme le texte à l'intelligence duquel tous les efforts multiples, mais uns de l'auteur doivent converger. Le même spécialiste, que nous avons cité plus haut, M. Guignebert, ne craint pas de déclarer nettement de l'ouvrage de M. Frazer : « en somme, il faut bien convenir que son livre n'apporte pas directement grand secours à l'exégète de l'Ancien Testament » (*ibid.*, p. 102). Ce jugement est peut-être un peu sévère. Il faut reconnaître, en tout cas, que M. Frazer, tout le premier, avoue les libertés grandes qu'il a prises avec son sujet : « La solution d'un problème implique, déclare-t-il (I, préf., p. IX), celle de beaucoup d'autres... On est insensiblement conduit à élargir le champ de la recherche

jusqu'à ce que le point d'où l'on est parti ait presque disparu, ou plus exactement soit aperçu avec la perspective convenable et réduit à n'être qu'une unité parmi une foule de phénomènes semblables. Ainsi m'arriva-t-il, lorsque j'entrepris, il y a quelques années, une recherche sur un point de l'ancienne Italie. Et ainsi vient-il de m'arriver à propos des anciens Hébreux. » Sur quoi M. Frazer nous conseille très sagement d'être extrêmement prudents dans la généralisation. Et il nous prie même très modestement de lui rappeler à lui-même cette nécessité si, d'aventure, il se laissait aller à la méconnaître.

En appliquant la méthode comparative à l'explication de l'Ancien Testament, M. Frazer ne prétend nullement d'ailleurs ouvrir une voie nouvelle. Il rend hommage à ses devanciers : le français Bochard et l'anglais John Spencer au xviii[e] siècle, et W. Robertson Smith de nos jours. Il tient aussi à nous prévenir qu'il ne cherche nullement à rabaisser le peuple élu en recueillant toutes les traces qu'il peut offrir d'une culture inférieure. Au contraire, si nous savons qu'il est, lui aussi, parti de très bas, nous ne l'admirerons que plus d'avoir porté si haut son génie spiritualiste.

Embrassant donc la généralité de son dessein qui dépasse l'exégèse biblique, l'auteur commence par définir à nouveau et défendre la méthode comparative. Prenez un monument de la littérature sacrée ou de la littérature profane, il contient toujours des références à des croyances ou à des pratiques qui ne s'expliquent que si on voit en elles des survivances d'un état de civilisation très primitif et qui ne se conservent qu'à l'état de fossiles dans la civilisation plus avancée. La signification de telles survivances ne pourra donc être saisie que par analogie et en se reportant à des civilisations encore rudimentaires où l'on trouve des formes semblables, mais qui ne sont pas encore détachées — comme le sont, par définition, les survivances — de leurs conditions d'existence. La méthode comparative est couramment employée en anatomie. Transportons-la de l'étude du corps à celle de l'esprit : elle ne sera pas moins féconde ici que là. Seule, elle nous donnera la clef de l'évolution des institutions et des croyances humaines, dans la mesure du moins où nous penserons que cette évolution a elle aussi des causes.

Sur l'utilité et la valeur de cette méthode comparative on a beaucoup discuté. Notons tout au moins qu'il y a plusieurs façons,

et inégalement scientifiques, de l'appliquer. Celle de M. Frazer n'est peut-être pas la meilleure. Telle qu'elle apparaissait dans son *Rameau d'or*, elle était évidemment sujette à de graves objections. On pouvait lui reprocher sa dispersion, sa discontinuité, son manque de rigueur. M. Frazer semblait bien sous-entendre que le nombre plus que le choix des faits faisait preuve. Il paraissait prendre ces faits pour des arguments, par cela seul qu'ils étaient des faits plus ou moins semblables à ceux à expliquer, et sans s'occuper de les classer et de les mettre en rapport avec leurs conditions d'apparition et d'existence. — Dans *Totemism and Exogamy* un souci déjà plus grand de rigueur et de systématisation se faisait jour. Des civilisations étaient distinguées et les phénomènes qu'elles offraient étaient reliés à l'état physique et social au milieu duquel ils apparaissaient. Mais tout de même le procédé en somme contingent de l'énumération, l'emportait encore trop, comme il l'emporte toujours trop dans l'ouvrage d'aujourd'hui (voir en particulier le folklore du déluge).

L'étude méthodique de quelques types bien définis d'institutions observées dans des sociétés également bien définies, de même espèce et de même degré de développement, nous paraît une façon beaucoup plus scientifique d'entendre la méthode comparative. D'autant que l'énumération n'a pas, comme on pourrait le croire, l'avantage d'être un enregistrement passif et purement objectif, et de représenter par conséquent la soumission aux faits. Témoin la façon dont, dans sa revue générale de tous les faits totémiques qui occupe les volumes de *Totemism and Exogamy*, Frazer est amené à négliger ou à sous-estimer certains d'entre eux par suite de l'idée préconçue qu'il se fait du totémisme lui-même : il ne veut y voir qu'une synthèse de superstitions purement magiques, et rien d'un vrai système religieux et social. Témoin encore la façon dont, dans le même ouvrage, il distingue radicalement entre le clan qui, seul, aurait une nature et une fonction totémiques, et la phratrie qui, elle, aurait pour fonction, — en commun avec les classes matrimoniales, — d'assurer l'exogamie : il ne faut pas que l'exogamie dépende du totémisme, car le totémisme risquerait d'y gagner une importance religieuse et sociale qu'il ne plaît pas à l'auteur de lui accorder.

Il y aurait bien à dire aussi et surtout peut-être sur la façon dont il convient d'entendre le postulat que suppose toute cette

méthode comparative et qui affirme que les sauvages actuels nous offrent un état que tous les civilisés ont commencé par traverser *effectivement*. Nous ne croyons pas que l'utilisation de la méthode ethnographique soit nécessairement liée à un principe aussi catégorique. Bornons-nous à signaler que M. Frazer l'affirme sans restriction et, qu'en tout cas, et tel quel, ce principe vivifie singulièrement son interprétation des coutumes religieuses ou juridiques de l'Ancien Testament.

C'est bien en effet d'une interprétation de coutumes religieuses et juridiques et non d'une explication méthodique de la Bible elle-même qu'il s'agit. Comme nous l'avons dit des faits appelés en témoignage, nous le répéterons des coutumes élues pour être expliquées par les dits faits ethnographiques : il les énumère. Ni en effet notre auteur n'enchaîne, ni il ne subordonne, ni il n'unifie. Il juge même qu'il n'a pas à revenir sur des coutumes pourtant très importantes, mais qu'il a rencontrées et expliquées antérieurement (sacrifice du premier-né, impureté de la femme, bouc émissaire). Il nous donne donc une succession d'articles plutôt qu'un livre proprement dit, et l'image du dictionnaire ou du *corpus* surgit de nouveau.

C'est assez dire que nous ne pouvons songer à résumer les trois volumes dont nous venons de caractériser l'esprit. La valeur des diverses parties qui les composent est d'ailleurs sensiblement inégale. Il suffit de comparer dès le commencement du premier volume les trois premiers chapitres pour s'en rendre compte à l'avantage du second de ces chapitres. Le premier en effet – sur la création — n'apporte rien de vraiment nouveau ; le troisième, sur la marque de Caïn donnée comme faite pour le soustraire à la vengeance de l'esprit d'Abel, est fort conjectural. Le second, au contraire, présente une interprétation très originale du récit biblique de la chute de l'homme. M. Frazer cherche très heureusement à restituer le rôle, si effacé dans la *Genèse*, de l'arbre de vie, et, partant de là, à expliquer la conduite du serpent. Il suppose que dans la forme originale du récit il y avait deux arbres, l'un de vie, l'autre de mort, et que l'homme n'était autorisé à manger que les fruits du premier. Cette prescription du Créateur ne visait donc que le bien de l'homme, puisqu'elle avait pour but de lui communiquer, par l'arbre de vie, l'immortalité, et de l'écarter du funeste arbre de mort. Mais c'est le serpent qui déjoua par sa ruse les intentions bienfaisantes de

Jahvé, et réussit, avec la complicité de la femme, à faire manger à l'homme le fruit de l'arbre de mort, et à réserver ainsi à l'espèce du serpent le privilège de l'immortalité conféré par l'arbre de vie. Il faut admettre que le serpent est le messager de la recommandation divine, et qu'il la transforme, invitant l'homme à manger le fruit défendu et pernicieux, et lui défendant au contraire le fruit autorisé et salutaire. Et il y a en effet dans l'ethnographie une légende du message transformé qui vient à la fois suggérer et confirmer l'hypothèse (p. 52-66). La même ethnographie nous fournit également des légendes qui nous expliquent, par l'analogie avec sa peau qui se renouvelle indéfiniment, l'immortalité attribuée au serpent (67-76).

Le chapitre sur le déluge, qui n'a pas moins de 256 pages, est typique de la preuve ou soi-disant preuve par le nombre et l'accumulation. C'est un répertoire touffu d'histoires de déluges et de débordements, dominé bien entendu par les versions babyloniennes. — Un court chapitre sur la Tour de Babel termine la première partie intitulée : les premiers âges du monde.

La deuxième partie : l'âge patriarcal, qui occupe la fin du premier volume (p. 392 à 509), et les 430 premières pages du second, est en majeure partie juridique : nous la retiendrons ici de préférence aux autres.



Elle s'ouvre par une fort intéressante étude de droit primitif sur l'alliance d'Abraham. L'auteur ici se concentre et cherche vraiment à expliquer. On sait quelle place tient dans la *Genèse* l'alliance de Jahvé avec Abraham. Or, cette alliance, si fréquemment rappelée puisqu'elle représente à la fois la charte d'Israël et le secret de sa fortune, est conclue et scellée avec une précision technique singulière. Ses rites étranges et primitifs doivent être calqués sur ceux que prescrivent la coutume primitive des contrats chez les plus anciens Sémites nomades et chez les anciens Arabes pré-islamiques, auxquels il convient de se référer suivant Frazer, W. Robertson Smith, Wellhausen et M. Loisy pour comprendre les Hébreux de la Bible.

Rappelons comment cette alliance est décrite au xve chapitre de la *Genèse*. Le Seigneur apparaît à Abraham dans une vision : il lui promet un fils et une postérité aussi nombreuse que les étoiles du

ciel, et qui sera, après la quatrième génération et au prix d'une servitude de quatre siècles, mise en possession de la terre de Canaan et comblée de richesses et de bénédictions (*Genèse*, chap. XII à XV). En retour de ces promesses, Abraham doit et promet sa fidélité par un vrai contrat d'hommage : « En ce jour-là le Seigneur fit alliance avec Abraham en lui disant : je donnerai ce pays à votre race depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve d'Euphrate. » — Le Seigneur ordonne lui même le formalisme rituel qui doit sceller solennellement ce contrat : « Prenez une vache de trois ans, une chèvre de trois ans et un bélier qui soit aussi de trois ans, avec une tourterelle et une colombe. — Abraham, prenant donc tous ces animaux, les divisa par moitié, et mit les deux parties qu'il avait coupées vis-à-vis l'une de l'autre. Mais il ne divisa point la tourterelle ni la colombe. — Lors donc que le soleil fut couché, il se forma une obscurité ténébreuse et il parut une fournaise fumante et une lampe ardente qui passa au travers de ces bêtes divisées. » (*Genèse*, XV, verset 9 à 17.) Ainsi le contrat est ratifié en divisant en deux les victimes du sacrifice entre les moitiés desquelles Dieu passe, sous les apparences d'une flamme dans la nuit. D'autre part, Jérémie se réfère avec beaucoup de précision (XXXIV, 18) à un rite de ce genre : « Voici, déclare-t-il, ce que dit le Seigneur... : je livrerai les hommes qui ont violé mon alliance, qui n'ont point observé les paroles de l'accord qu'ils avaient fait en ma présence en passant entre les moitiés du jeune bœuf qu'ils avaient coupé en deux. »

M. Frazer remarque d'abord qu'un tel rite a un caractère de très grande généralité. Ce ne sont pas seulement les anciens Hébreux qui, pour exprimer qu'une convention est conclue, usent d'un mot qui signifie proprement couper et non conclure. Ce sont aussi les anciens Grecs qui, parmi d'autres, ont l'expression analogue : ὅρκια τέμνω. Quand Agamemnon mène les Grecs à Troie, Calchas apporte un verrat et le divise en deux parts qu'il place l'une à l'est et l'autre à l'ouest. Ensuite chaque homme passe entre ces moitiés en tenant à la main son épée qu'il arrose du sang de la victime. Au lieu de passer entre les victimes divisées, on peut aussi bien d'ailleurs se pencher sur elles pour jurer : l'effet est le même. C'est ce qu'on voit par exemple dans le serment de protection imposé aux prétendants d'Hélène. Mêmes rites chez les tribus barbares de l'antiquité et aujourd'hui encore chez certaines peuplades sauvages de l'Afrique de l'Est.

Comment donc expliquer ces pratiques si usitées et si précisément déterminées ? Suivant une première théorie que M. Frazer appelle *rétributive*, le fait de tuer et de couper les victimes en morceaux pour sceller un contrat ou ratifier un serment symbolise la mort et la mutilation qui attendent le parjure. Les formules d'imprécation que comportent ces cérémonies chez les Wachaga et chez les Nangi semblent bien inviter à cette interprétation : « Que l'homme qui brise la paix convenue périsse comme le chien ! disent-ils en tuant et divisant un chien. » Pour l'antiquité romaine, Tite-Live et Denys d'Halicarnasse nous rapportent également des formules toutes semblables et qui font comprendre l'expression : *fœdus ferire*, analogue à l'expression grecque que nous avons citée plus haut. Il y aurait lieu de citer aussi le rite rapporté par Homère dans l'*Iliade* (III, 292 sq.). M. Frazer rassemble d'ailleurs beaucoup d'autres exemples analogues empruntés, soit aux inscriptions assyriennes, soit aux sauvages actuels, et dans le détail desquels nous ne pouvons bien entendu entrer. Nous nous demandons si on ne pourrait pas expliquer aussi par analogie avec le rite de la division en morceaux qui sanctionne le serment, le fameux *in partes secanto* du *nexum*. L'histoire ne nous rapporte pas de cas d'application effective, en tant que moyen d'exécution suprême, de cette mesure féroce. N'y a-t-il pas là précisément une raison de l'interpréter comme un vestige d'une ancienne formule exécratoire, que la tradition aurait postérieurement déformée en nous la présentant comme une voie normale et proprement juridique d'exécution ?

Le formalisme contractuel des anciens Hébreux, analogue, nous venons de le voir, à celui de nombre d'autres peuples, est cependant peut-être trop complexe pour être expliqué entièrement par la théorie dite rétributive. Il ne comprend pas seulement en effet le fait de tuer une victime et de la diviser, mais aussi celui de passer entre les morceaux. Ce dernier trait du rite ne peut s'expliquer, ainsi que les autres, comme une image anticipée de la sanction réservée au parjure, ou comme la menace que ferait peser sur lui l'esprit de la victime. Déjà W. Robertson Smith (*Lectures on the early religion of the Semites*, new edition, p. 480-481) avait montré l'insuffisance de la théorie rétributive : « Ce rite, écrivait-il à propos de la division de la victime et du passage entre les morceaux divisés, ce rite est expliqué comme une forme symbolique

d'imprécation par laquelle ceux qui échangent un serment demandent, pour le cas où ils se parjureraient, à être semblablement coupés en morceaux. Mais cela n'explique pas le trait caractéristique de la cérémonie, le passage entre les morceaux. Et d'autre part nous concluons d'un passage de l'*Exode* (XXIV, 8 : « ceci est le sang du contrat que Jahvé a conclu (coupé) avec vous ») que les deux rites : la division des victimes et l'aspersion du sang sur les deux parties contractantes sont inséparables. La victime était vraisemblablement divisée en deux parties comme l'est le sang dans le passage cité de l'*Exode*, et les deux contractants se liaient en la consommant. Mais quand elle cessa d'être consommée les deux contractants se placèrent entre les morceaux sanglants pour symboliser leur participation à la vie mystique de la victime. Et l'on trouve effectivement des exemples de ce genre chez des peuplades d'Occident qui ont pratiqué ce rite en se servant de chiens. »

C'est bien en effet un « sacrifice de communion » que nous trouvons au XXIVe livre de l'*Exode* et qui y est destiné à sceller de nouveau l'alliance des Israélites avec leur Dieu. Il y a proprement ce qu'on pourrait appeler une *sponsio* solennelle, qu'il est étonnant que M. Frazer n'ait pas signalée et soulignée. Elle comporte bien les deux parties réglementaires : l'interrogation (*spondesne te mihi dare?*) et la réponse (*spondeo*). C'est Moïse qui, « lisant le livre où l'alliance est écrite », formule l'interrogation divine. Ensuite le peuple qui l'a entendue formule la réponse humaine ; et, pour donner une valeur juridique à cette réponse, il communie avec son Dieu dans le sang du sacrifice. Ce sang est divisé effectivement en deux parties dont l'une, celle qui asperge l'autel, enchaîne Dieu, et l'autre, celle qui asperge les Israélites, enchaîne le peuple de Dieu : « Moïse vint donc rapporter au peuple toutes les paroles et toutes les ordonnances du Seigneur, et le peuple répondit tout d'une voix : nous ferons tout ce que le Seigneur a dit. — Moïse écrivit toutes les ordonnances du Seigneur, et, se levant dès le point du jour, il dressa au pied de la montagne un autel de terre et douze monuments de pierre selon le nombre des douze tribus d'Israël. — Et, ayant envoyé des jeunes gens d'entre les enfants d'Israël, ils offrirent des holocaustes et ils immolèrent des victimes pacifiques au Seigneur, savoir des veaux. — Moïse prit la moitié du sang qu'il mit dans des coupes et il répandit l'autre sur l'autel. — Il prit

ensuite le livre où l'alliance était écrite et il le lut devant le peuple qui dit après l'avoir entendu : nous ferons tout ce que le Seigneur a dit, et nous lui serons obéissants. — Alors, prenant le sang qui était dans les coupes, il le répandit sur le peuple et il dit : « Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec vous selon tout ce qui vient d'être dit » (*Exode*, XXIV, 3 à 9).

Voilà bien l'alliance sanglante. Ajoutons au rapprochement indiqué par Robertson Smith que de cette alliance le sang privilégié de la circoncision — sang particulièrement vital et sacré par l'organe d'où il jaillit — est le signe privilégié. La *Genèse* le déclare au chapitre XVII (versets 10 à 15), où l'on entend Dieu dire à Abraham : « Voici le pacte que je fais avec vous : afin que vous l'observiez et votre postérité après vous, tous les mâles d'entre vous seront circoncis. Vous circoncirez votre chair afin que cette circoncision soit la marque de l'alliance que je fais avec vous. Tout mâle dont la chair n'aura pas été circoncise sera exterminé du milieu de son peuple parce qu'il aura violé mon alliance. » N'est-ce pas également le sang de la circoncision, marqué par Sephora sur lui en même temps sans doute que sur Jahvé, qui sauve Moïse, lorsque Moïse est attaqué par Jahvé (*Exode*, IV)? Moïse allié par le sang ne peut plus être touché. Ajoutons enfin que le sang de l'agneau pascal a une vertu efficace du même genre; marqué sur la porte, il sauve les premiers-nés de l'extermination : « Le sang dont sera marquée chaque maison où vous demeurerez servira de signe en votre faveur. Je verrai ce sang et je passerai vos maisons, et la plaie de mort ne vous touchera point lorsque j'en frapperai toute l'Égypte » (*Exode*, XII, 13).

Revenons maintenant au pacte d'alliance entre Abraham et son Dieu. N'y a-t-il pas lieu d'admettre sur la foi des rapprochements précédents que, si les deux contractants traversent les victimes sanglantes, c'est précisément pour communier dans leur sang en même temps que pour symboliser la mort violente qui sanctionne le parjure? Les deux symbolismes peuvent sans doute tantôt se combiner et tantôt se suppléer. L'idée d'alliance suggérée par Robertson Smith est, à notre avis, l'idée essentielle, qu'il y a lieu au moins de combiner avec celle de sanction figurée, sinon de préférer à elle. Et nous ne voyons nul avantage à faire intervenir en outre, avec M. Frazer, des idées accessoires comme celles de protection, de purification, de conjuration du pouvoir mauvais.

D'ailleurs M. Frazer semble ne pas tenir compte d'une chose : c'est que la signification des rites sanglants comme rites de purification n'est que postérieure. Elle ne date vraisemblablement, nous semble-t-il, que du temps où le clan avait à peu près disparu : alors les rites sanglants d'incorporation et d'initiation, dont la circoncision ne paraît qu'un cas particulier et qui avaient commencé par avoir une signification politico-sociale autant que religieuse, ne gardèrent plus qu'un sens religieux et devinrent des symboles de pureté. — Et aussi bien M. Frazer lui-même est-il amené à reconnaître que les rites de purification et de conjuration des périls peuvent coïncider avec ceux d'alliance par le sang. Tel est le cas par exemple du conquérant qui entre dans la cité conquise et veut conjurer l'esprit hostile des vaincus; il choisit une victime humaine, la reine au besoin pour rendre le rite plus solennel ; il la coupe en deux et fait défiler son armée qui va entrer dans la cité entre les deux moitiés du cadavre. Le rite ici a une double signification : protection et alliance ; plus exactement : protection par alliance. N'est-ce pas d'ailleurs dans le même esprit qu'on a vu chez bien des peuples primitifs le mariage employé comme moyen de composition pour mettre fin à l'hostilité de deux groupes et protéger par conséquent l'un contre l'autre ? Peut-être n'est-il pas aussi paradoxal qu'on pourrait le croire de soutenir que l'intention est toujours la même, que la femme ennemie soit coupée en deux ou qu'elle soit épousée. Il s'agit toujours, par le moyen de son sang, de communier avec son groupe, aux fins d'alliance. Pour être plus douce dans un cas que dans l'autre, la communion n'en a pas moins la même fin. N'oublions pas que notre lien contractuel, œuvre immédiate et très simple, semble-t-il, de notre volonté libre, n'existe pas encore aux époques primitives, et que ce sont donc des liens autres que ceux qui seront un jour spécifiques du contrat, que ce sont par exemple des liens de sang, de parenté ou d'adoption, ou plus largement des liens politico-sociaux, qui doivent d'abord produire un enchaînement qui ne peut encore résulter du contrat.

C'est donc bien finalement l'idée d'alliance par le sang que semble symboliser essentiellement le passage entre les victimes divisées, et nous n'avons pas à retenir comme spécifiques les idées de protection ni de purification ni de conjuration. Reste seulement en face d'elle, et comme correspondant à la première partie du rite, l'idée

que M. Frazer appelle de rétribution. Il faut bien distinguer en effet les deux moments du rite auxquels vont correspondre les deux symbolismes complémentaires. En premier lieu la victime divisée en deux offre l'image du sort du parjure. En second lieu le passage à traversles moitiés sanglantes symbolise l'alliance par communion dans le sang. Mais le sang n'est plus consommé comme dans le *blood covenant* tout à fait primitif. Il suffit donc de traverser les victimes sanglantes pour être enchaîné par un lien de consanguinité mystique. C'est ce lien si puissant, résultat d'un vrai « changement d'état » des parties intéressées, et dont le formalisme des anciens droits classiques ne sera à son tour, croyons-nous, que le signe, qui est primitivement le substitut du simple lien contractuel, du « pacte nu » non encore existant.

Des fouilles faites à Gezer, en Palestine, ont permis au professeur Stewart Macalister de faire une découverte étrange : celle de demi-squelettes de jeunes filles et de jeunes garçons. Les interprétations précédentes permettent d'expliquer ce mystère. Il doit s'agir de squelettes de victimes coupées en deux pour ratifier un contrat, et dont chacun des deux contractants conservait une moitié comme preuve de l'acte conclu. Dans ces conditions il est naturel que ces squelettes ne soient pas retrouvés entiers dans une même sépulture.

On aperçoit par tout ce que nous avons dit quel est l'intérêt de l'étude du contrat d'alliance d'Abraham avec Jahvé. De cette étude il convient de rapprocher, au point de vue du symbolisme juridique, celle qu'on trouve dans le second volume au chapitre VIII sous le titre « la convention sur le tertre » (*the covenant on the cairn*). Voici les circonstances de cette convention. Jacob, qui vit depuis des années en Mésopotamie chez son beau-père Laban pour qui il a dû travailler, afin d'obtenir pour femmes Rachel et Lia, a résolu de revenir vers son père Isaac au pays de Canaan. Il s'est enfui secrètement et Laban l'a rattrapé sur la montagne de Galaad. Le beau-père et le gendre, après s'être invectivés, conviennent de faire alliance. Laban dit à Jacob (*Genèse*, chap. XXXI, verset 44 sq.) : « Venez donc et faisons une alliance qui serve de témoignage entre vous et moi. — Alors Jacob prit une pierre, et en ayant dressé un monument, — il dit à ses frères : apportez des pierres, et en ayant ramassé plusieurs ensemble ils en firent un lieu élevé et mangèrent dessus ; — Laban le nomma d'un nom chaldéen qui signifie le

monceau du témoin, et Jacob d'un nom hébreu qui signifie le monceau du témoignage, chacun selon la propriété de sa langue. — Et Laban dit : ce lieu élevé sera témoin entre vous et moi. C'est pourquoi on a appelé ce lieu Galaad, c'est-à-dire le monceau du témoin, — et il ajouta : que le Seigneur nous regarde et nous juge lorsque nous nous serons retirés l'un de l'autre. — Ce lieu élevé et cette pierre que j'ai dressée entre vous et moi — nous serviront de témoin — si je passe au delà pour aller à vous, ou si vous passez vous-même dans le dessein de me faire quelque mal. — Jacob jura donc par le Dieu que craignait Isaac son père, — et après avoir immolé les victimes sur la montagne, il invita ses frères pour manger ensemble. » — Nous avons donc là un certificat de paix en bonne et due forme, sanctionné d'une part au moyen d'un serment où sont prises à témoin à la fois la divinité et les pierres amoncelées, et d'autre part par un repas commun pris sur les dites pierres et par un sacrifice.

La question est de savoir quel rôle exact le monceau de pierres joue dans ce rituel. Un double rôle, répond M. Frazer, à la fois magique et religieux. Un rôle magique d'abord : la pierre communique par sympathie ses propriétés de solidité et de permanence au serment juré sur elle. Un rôle religieux ensuite : le monceau de pierres est censé abriter un esprit plein de pouvoirs, un esprit divin qui surveille la bonne foi des contractants. Sans approfondir beaucoup, et en conservant bien entendu, conformément à ses théories générales, une distinction radicale entre ces deux points de vue magique et religieux, M. Frazer tend à accorder la plus grande importance au point de vue magique. Cela fait, il se contente de rassembler quelques exemples analogues où les pierres interviennent dans la conclusion des accords et la prestation des serments.



A côté de ces contributions essentielles à la connaissance du droit contractuel primitif sur lequel nous avons choisi d'insister ici, nous en trouvons de non moins importantes à celle du droit successoral (tome I, p. 429 à 567) : par exemple l'étude consacrée à l'héritage de Jacob et qui constitue un vrai traité de l'ultimogéniture. Comment Jacob peut-il obtenir l'héritage et la bénédiction de son père qui revenaient normalement, semble-t-il, à son aîné Ésaü ? La

double ruse du plat de lentilles, prix du droit d'aînesse, et du déguisement, condition de la bénédiction extorquée, ne serait-elle qu'une addition destinée à expliquer artificiellement, à un moment où il n'apparaît plus comme juridiquement normal, le triomphe de Jacob qui serait dû en réalité très naturellement à une ancienne coutume établissant le droit du plus jeune? Telle est la question que M. Frazer soumet à l'épreuve du folklore comparé. Il est certain que le cas de Jacob est loin d'être isolé dans l'Ancien Testament (cf. Isaac et Ismaël; Éphraïm et Manassé; Moïse et Aaron, etc...). Il est certain aussi que, comme l'explique M. Frazer (I, p. 482), l'usage de transmettre l'héritage au plus jeune est assez naturel chez des tribus pastorales. Néanmoins l'explication reste évidemment conjecturale. M. René Dussaud pense — (*Rev. d'Hist. des Relig.*, 1919, p. 378-79) — que le récit biblique « appartient à une tout autre classe de légendes, celles où le jeune héros supplante son aîné. La caractéristique du héros et de l'homme providentiel, écrit-il, est de forcer les lois de la nature souvent dès le sein de sa mère. C'est pourquoi on le fait si souvent naître d'une femme stérile. On lui fait supplanter son aîné, etc... »

De même que le droit successoral, le droit domestique et matrimonial profite des recherches de M. Frazer, toujours menées autour du personnage de Jacob qu'il ne se lasse pas d'étudier. Après son triomphe sur Ésaü, il analyse en effet son mariage (tome II, p. 94 à 371), et y trouve l'occasion de nous donner toute une étude du mariage entre cousins, du sororat et du lévirat : « En se mariant, conclut M. Frazer, avec les filles du frère de sa mère, en épousant la plus âgée avant d'épouser la plus jeune, en entrant au service de son beau-père pendant un nombre d'années pour chacune de ses femmes, le patriarche se conforme à des coutumes en vigueur dans une foule de races. Il est raisonnable dès lors de supposer qu'elles étaient reconnues et observées aussi par les Sémites de l'âge patriarcal, et que, bien qu'elles aient été abandonnées plus tard, l'historien qui en attribue l'observance à Jacob le fait avec autorité, soit qu'il observe ces coutumes autour de lui, soit qu'il en recueille la tradition orale. Parler ainsi n'est pas préjuger la question controversée de l'historicité des patriarches hébreux, mais affirmer que la biographie de Jacob est prise sur le vif » (II, 371). Défions-nous toutefois ici, comme dans le cas du puîné, d'un excès de systématisation juridique. M. Guignebert, par exemple, reste

sceptique, qui écrit dans sa critique déjà citée de M. Frazer (p. 101) : « Je ne serais pas étonné qu'il n'y eût pas la moindre application du sororat dans le double ou le quadruple mariage de Jacob, attendu que, loin d'épouser Rachel en conséquence de son union avec Lia, il est obligé d'acheter la cadette par sept ans de travail chez Laban, après avoir payé l'aînée du même prix. »

Bien d'autres interprétations de détail peuvent évidemment être contestées dans ces trois gros volumes, dont nous n'avons pas cherché bien entendu à donner une analyse complète, mais dont nous avons voulu seulement fixer la physionomie à propos de quelques-unes des études essentielles et principalement juridiques qu'ils contiennent. Parmi les interprétations ainsi sujettes à caution, on peut citer celle des peaux de chevreau dont Rachel couvre Jacob, celle de la défense fameuse de faire cuire un chevreau dans le lait de sa mère, celle des clochettes d'or de la robe du grand-prêtre, de la blessure de Jacob à la hanche, du faisceau de vie, de l'ordalie de l'onde amère, etc.

Mais ni ces querelles de détail ni même les objections de méthode que nous avons présentées en commençant ne permettent de méconnaître toutes les richesses d'information et de suggestion que renferme le Folklore de l'Ancien Testament.

Georges Davy.

L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA GRÈCE

D'APRÈS M. GUSTAVE GLOTZ

L'excellent ouvrage de M. Glotz, *Le travail dans la Grèce ancienne* [1], gagnerait à être cité généralement d'après le sous-titre : *Histoire économique de la Grèce depuis la période homérique jusqu'à la conquête romaine*, qui en indique parfaitement l'esprit et le programme. — Mais son titre était imposé par la collection dont il fait partie, l'*Histoire universelle du travail ;* celle-ci avait été conçue suivant des vues particulières, très légitimes, mais assurément tendancieuses, qui se révélèrent dès le premier volume, dont nous avons ici même autrefois rendu compte [2], sans trop insister sur les préjugés de son auteur. Ces vues, par la suite, se sont forcément élargies et elles n'y ont point perdu. Le livre auquel nous arrivons est moins que tout autre un encouragement aux doctrinaires : je n'en sais pas qui montre mieux, presque sans polémique — car c'est en deux petites pages seulement, les dernières, que s'en explique M. Glotz, — tout le néant des prétentieuses formules, de quelque école qu'elles se réclament.

Ses divisions chronologiques sont très sages : période homérique, période archaïque, période athénienne, période hellénistique ; elles concordent du reste avec celles de l'histoire politique, et ce n'est point un hasard. On ne s'étonnera pas que la période athénienne soit traitée avec les plus amples développements.

Cette histoire s'ouvre sur un tableau pittoresque et charmant. Les premiers Hellènes dont on entrevoit l'existence sont distribués en familles (*génè*) : le *génos* est un groupe étendu comprenant tous ceux que rattache la dévotion à un même ancêtre héroïque et qui parfois peut rassembler plusieurs centaines de personnes, si l'on y ajoute l'élément servile de la domesticité. Il est autonome, a son

1. Paris, Félix Alcan, 1920, 1 vol. in 8° de 468 pages, avec 49 gravures.
2. Année 1913, II, p. 373 : *Le Travail dans le monde romain*, par Paul Louis.

chef, son administration, sa justice particulière. Ses membres vivent à la campagne, pasteurs, laboureurs, sur le domaine collectif, inaliénable et indivisible [1]. La famille de Priam ou celle d'Ulysse ne sont point exceptionnelles parce qu'elles ont un roi à leur tête ; la plupart de ces chefs arborent fièrement ce nom. L'auteur a légitimement puisé à pleines mains dans les deux épopées et sa méthode d'emprunt est des plus heureuses. Un « économiste » aurait, je pense, édifié quelque laborieuse reconstruction. M. Glotz nous convie simplement à relire avec lui tous les passages d'Homère qu'il a soigneusement découpés et classés. Les hommes de ce temps revivent devant nous et devant nous poursuivent leur multiple activité quotidienne. Quel attachant exposé ! Et quelle société idéale c'était là ! Chaque individu savait un peu tout faire, comptant en premier lieu sur son habileté personnelle ; chacun proclamait par l'exemple la dignité du travail, se faisant gloire d'accomplir vite et bien des besognes qu'aujourd'hui nous jugerions vulgaires. Quelle bonhomie dans les relations au sein de cette ample famille, dont les esclaves font partie et où ils trouvent une situation de fait très supportable ! Le beau communisme que celui-là ! serait-on tenté de dire. Mais ce qui gâte tout, ce sont les rapports inévitables avec les groupes voisins, et il en résulte la guerre, le brigandage et la piraterie, toutes pratiques que les mœurs approuvent et présentent même comme nobles, alors que l'on dédaigne le paisible trafic si honoré de notre temps.

Pourtant, dans cette société que chantent les aèdes, un courant de transformation se révèle : elle évolue vers un autre régime où la famille ne se suffira plus, et où les plus entreprenants, les plus avisés tendent à s'assurer un avoir personnel en empiétant sur les biens sans maître, en défrichant les terres inexploitées. Peu à peu l'on ressent l'utilité des échanges, les marchés se constituent ; plus d'un devient une ville ; des gens de métier travaillent le bois, le métal, le cuir ou l'argile et vont à domicile, moyennant un salaire, accomplir quelque ouvrage de leur spécialité.

La période archaïque a un caractère moins uniforme que la

1. M. Glotz n'examine pas, parce qu'il s'est promis sans doute de ne point aborder les questions insolubles, comment s'est opérée au début la répartition des terres entre les *génè* et quel est le fondement juridique de chaque propriété familiale. Il apparaît que l'épopée homérique nous offre le tableau d'une civilisation dont l'origine est déjà ancienne ; ce régime économique, si général, d'un fonctionnement si aisé, a vraisemblablement persisté plusieurs siècles.

précédente. Le groupement plus vaste qui vient de surgir — la cité — tranche plus ou moins, suivant les lieux, avec le type social que nous venons d'esquisser. Il est des villes où persiste longtemps l'économie naturelle et familiale, où la vie demeure comme repliée en quelque sorte, sous l'influence d'idées aristocratiques que la culture du sol enracine et maintient partout où elle garde un rôle prédominant. D'autres, moins favorisées à ce point de vue, bâties sur un sol pauvre et rocailleux, continuent, malgré tout, d'estimer au plus haut les produits de la terre et doivent donc chercher ailleurs ceux qu'elle leur refuse ou ne donne pas en suffisance. Il y a deux façons d'obtenir le surplus : l'acquérir au dehors par le moyen du troc, échange malaisé dont les défauts éclatent de bonne heure, puis grâce à la monnaie, signée et garantie, qui abrège les transactions ; et, d'autre part, aller soi-même au loin quérir des terres de meilleur rapport. Ainsi se développent le commerce et la colonisation. Cette dernière paraît l'unique ressource des classes inférieures, écartées du partage lorsque se morcelèrent les vastes propriétés patriarcales. Les miséreux, les *thètes*, vont donc s'approprier sur d'autres rivages des domaines à cultiver. Mais par là même la Grèce entre en contact plus intime et plus suivi avec les peuples barbares qui recherchent les produits d'Europe ; alors il faut que l'industrie brise ses cadres trop étroits : au *démiurge* isolé succède le petit atelier rassemblant quelques manœuvres autour de leur patron. La rupture du grand clan primitif, la division du patrimoine commun ont détruit l'antique solidarité ; entre maître et valets le fossé s'élargit, les classes se font plus tranchées et l'esclavage, qui devient plus dur, prend une extension toute nouvelle, car les besoins de luxe et de loisir grandissent chez les possesseurs de la terre. Les gens de condition moyenne, en revanche, ont cette satisfaction d'étaler devant le fier aristocrate les richesses gagnées par leur initiative et leur labeur dans la voie honnie du commerce. Si les propriétaires dédaignent les marchands, du moins ils les laissent prospérer.

A Sparte seulement, une classe supérieure d'« égaux », — qui ne le seront pas toujours par l'opulence, — ne se contente pas de vivre de la sueur des *hilotes*. Elle gêne arbitrairement, dans sa fidélité absurde à des mœurs périmées, les transactions des *Périèques* et se ferme obstinément au monde extérieur. L'armée,

unique soutien de cet État contre nature, succombera un jour avec lui, quand une autre force militaire se dressera devant elle. Odieuse en politique, Sparte apparaît dans l'ordre économique comme un obstacle, un frein, un agent de paralysie et de destruction. Qui pourrait aujourd'hui souscrire aux appréciations sympathiques de Xénophon?

A cette figure ingrate s'oppose le radieux visage d'Athènes. Sans doute il y a quelques ombres... M. Glotz ne dissimule pas, et j'affirmerais plus résolument encore, les méfaits de l'étatisme et de cette manie de presque tous d'être un rouage même infime du gouvernement. On demeure confondu du nombre de gens qui, à Athènes, chaque jour, s'occupent, à quelque titre, des affaires publiques et en retirent un salaire. Le « fonctionnarisme » mortel trouve bien là une sorte de prototype et la *misthophorie* a entraîné des conséquences politiques et sociales déplorables. En a-t-on vraiment « exagéré les méfaits financiers »? Peut-être, en ce sens du moins, qu'Athènes n'offre, à ce point de vue, rien de très particulier et que, dans toute la Grèce, les règles budgétaires furent méconnues[1]. Il faut convenir, en tout cas, qu'un large libéralisme, supérieurement intelligent, a corrigé par l'effort privé les infirmités de l'État. Nulle part mieux qu'en Attique, on ne pouvait goûter la poésie, le charme de la *République* de Platon; mais ce n'est certes pas là qu'on eût jamais essayé de mettre en pratique ce communisme enfantin. Pour grandir le citoyen, et même l'homme tout court, il fallait respecter sa propriété; on la respecta toujours. Si les Athéniens aimaient surtout la politique, ils estimaient le travail même manuel; au fond ils prisaient toute sorte d'activité, physique ou intellectuelle. Il y avait, chez eux, un mélange de tradition et d'indépendance. L'orgueil du citoyen, c'était principalement son champ, oui, le champ maigre et aride de l'Attique. Aucun amateur n'aurait dit comme Dupont à Durand :

On voit des fainéants qui labourent la terre.

La grande masse des cultivateurs libres travaille de ses propres mains. Mais le propriétaire riche livre l'exploitation à un intendant qui utilise de nombreux esclaves; de la sorte il pourra se consacrer aux affaires de l'État et aux choses de l'intelligence. Par suite

1. Voir notre compte rendu du livre de Francotte, *Les Finances des cités grecques*, dans cette *Revue* (1910, I, p. 249).

aussi, commerce et industrie sont l'objet d'un dédain théorique souvent affirmé, et cette affectation se fait jour dans les tribunaux; les métèques sont bons pour cette besogne inférieure. Mais, en réalité, que voyons-nous?

Parmi ces métèques, beaucoup sont riches, très riches, et la jeunesse dorée d'Athènes ne fait guère difficulté de frayer avec leurs fils. Les fonctions publiques leur sont fermées? Restent les liturgies, de plus en plus honorifiques, qui mettent en relief le magnifique donateur bien mieux qu'une magistrature subalterne. Et si l'on songe au rôle immense que jouent désormais les banques dans le monde hellénique, alors que les grands banquiers sont des métèques, on évalue sans peine l'importance exacte des vieilles conventions. Il y a plus : dans la ville d'Athènes, tout le monde glorifie les œuvres de l'esprit. Or, les étrangers domiciliés y ont une part considérable, disons prépondérante. Combien, parmi eux, sont artistes, savants, philosophes, auteurs en vogue! On a envie de souligner que la civilisation attique fut, dans une très large mesure, une création de gens qui n'étaient point des Athéniens. Notre Paris suggère ici un terme de comparaison auquel on n'échappe pas, et il reste toujours à l'honneur des autochthones d'avoir, par leur compréhension sans limites, par leur sens vif et pénétrant du beau et de l'utile, fourni le point de convergence, le milieu d'épanouissement.

Ainsi s'est préparé à Athènes, comme le dit très bien M. Glotz, le cosmopolitisme qui va triompher à l'époque hellénistique. Les classes n'y fusionnaient pas, mais elles voisinaient et ne se heurtaient pas comme ailleurs. A cette tolérance fait suite un état de droit. La fortune individuelle, indépendante de la descendance, détermine maintenant l'influence des hommes, on n'ose plus dire des citoyens, car de grandes monarchies ont effacé, remplacé la mosaïque des cités, et la considération que les affaires publiques procurent ne tient plus qu'à des emplois de carrière, hiérarchisés, au service du roi. Finies également les rivalités entre *poleis*; ou bien elles symbolisent — voyez Alexandrie, Pergame, Antioche — celles des dynasties elles-mêmes. La division du travail, qui se préparait déjà dans la période précédente, s'accentue désormais jusqu'à l'extrême et s'étend aux choses de l'État : les fonctionnaires deviennent des spécialistes. Ceux-ci sont liés au souverain bien plus qu'à une patrie; quant aux gens de

négoce, ils se déplacent sans cesse et cumulent les nationalités, qui se décernent comme récompense ou s'achètent. Ces « citoyens du monde » ne se distinguent pas des autres, d'ailleurs, autant qu'on le croirait, car ce mot de citoyen finit par désigner un titre nu : la cité n'est plus qu'une unité administrative et aux groupements politiques se substituent des associations professionnelles. C'est le commerce et l'industrie qui viennent au premier plan ; l'orgueil du grand propriétaire foncier est chose morte dans un pays comme l'Égypte, où le souverain seul est maître du sol et distribue à son gré des possessions précaires, dont il surveille l'exploitation ; en revanche, les méthodes de culture se perfectionnent, comme les instruments de crédit et les procédés d'échange.

On reste stupéfait du caractère « moderne » de cette civilisation hellénistique ; il s'y retrouve bien des traits de nos sociétés actuelles : la bureaucratie, pesante et tâtillonne, mais ponctuelle, ordonnée ; la fiscalité agressive ; l'action des syndicats, bonne ou mauvaise suivant les cas ; la puissance internationale des hommes d'affaires et les relations actives entre pays éloignés. Et cette transformation prodigieuse du monde grec s'est accomplie dans un délai très court ; elle s'accompagne de crises soudaines, de variations extraordinaires dans les prix, qui, elles non plus, ne nous étonnent pas ; mais assez vite aussi l'équilibre se rétablit, et l'on a l'impression d'une organisation bien montée et durable, dont le monde aurait éprouvé davantage les bienfaits si, sur les trônes nouveaux, s'étaient assis moins de déments et de dégénérés.

On voit, par ce résumé, que j'espère n'avoir point trop gâté en y mêlant mes propres réflexions, toute la portée du beau livre de M. Glotz. Quelques illustrations bien choisies en complètent la documentation pour les époques les mieux connues [1]. Il est précédé d'une bibliographie très étudiée et qui semble copieuse. Je n'exagère pas en disant qu'elle va être, grâce à lui, en partie superflue ; sans doute, les monographies et les traités spéciaux devront encore être consultés, mais les ouvrages d'un caractère plus général ont désormais un concurrent redoutable. Lorsque l'encombrement se fait sentir, on sait gré à un auteur qui met discrètement au rebut quelques devanciers.

Victor Chapot.

1. Le métier à tisser de la fig. 39, p. 317, est à l'envers.

A PROPOS

D'UN MANUEL D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Le livre de MM. G. Renard et G. Weulersse, *Le Travail dans l'Europe moderne*[1], est un ouvrage de vulgarisation écrit clairement et simplement. Il s'ouvre par des considérations générales sur « la Révolution économique et sociale au début de l'ère moderne ». Neuf chapitres sont consacrés aux principaux pays de l'Europe moderne : « les cadres politiques s'imposent, nous disent les auteurs, p. 22, pour l'étude de cette période où précisément triomphe l'économie nationale ». Enfin, un chapitre de conclusions présente d'ensemble « les grands traits de l'histoire du Travail en Europe » pendant les trois siècles modernes. Il est plus nourri que le chapitre d'introduction. Un bref parallèle entre les « deux grandes nations qui furent les véritables conductrices de l'évolution économique et sociale », la France et l'Angleterre (p. 486), répond à ce besoin d'étude comparative qu'excitent, sans le satisfaire, les chapitres « nationaux » qui précèdent ; il va sans dire du reste que nous ne prenons pas à notre compte l'opinion de MM. Renard et Weulersse sur le rôle primordial de la France et de l'Angleterre seules dans l'évolution économique et sociale moderne. Tel quel, l'ouvrage rendra aux lecteurs qu'il se propose d'atteindre de réels services. Il est ordonné correctement. Quelques illustrations bien choisies l'éclairent et le rendent plus attrayant. Mais il nous paraît appeler un certain nombre de remarques que nous n'aurions point songé à présenter sans doute si la qualité des auteurs, d'une part, la nature du livre de l'autre ne semblaient nous y inviter également.

D'abord, pourquoi ces surprenantes bibliographies où l'on trouve bien maint ouvrage d'histoire politique qu'on ne s'attend point à y

1. Paris, Alcan, 1920, 524 pp. in-8, 29 grav. dans le texte.

rencontrer — mais où l'on ne trouve pas, par contre, ceux-là des ouvrages d'histoire économique qu'on s'attend le plus à y rencontrer? Voici, à titre d'exemple, la bibliographie du chapitre I, Espagne et Portugal, pour la rédaction duquel les auteurs ont bénéficié d'une collaboration supplémentaire. Pour le Portugal, deux travaux indiqués : la plus que médiocre *Histoire du Portugal* de Bouchot et... un article, imprévu, de M. Gastinel sur le *Désastre de Lisbonne* (Revue du XVIIIe siècle). C'est tout. Pour l'Espagne, cinq ouvrages allégués : aucun d'histoire économique. En tête, comme il convient, l'*Historia de España* d'Altamira ; c'est un choix qui s'imposait. Mais *Spain, its greatness and decay* de M.-A.-S. Hume, en anglais, est un de ces petits volumes élégamment nonchalants comme nos excellents confrères d'Angleterre en produisent assez volontiers. Suit la vénérable trinité Weiss — Ranke — Mariéjol. Soit. Mais que d'ouvrages omis, et qui sans doute seraient plus à leur place dans un livre spécialement consacré à l'histoire économique moderne que l'étude de Ranke, ou le tableau si superficiel de Mariéjol où la vie économique et sociale est à peine décrite ! Je ne parle pas du travail de Weiss qui manque un peu de jeunesse, sans doute — et d'autre chose aussi. Énumérons : d'abord, il y a, en français, une excellente histoire de l'*Expansion coloniale des peuples Européens* publiée à Bruxelles, chez Lamertin, par deux historiens belges, Ch. de Lannoy et H. Van der Linden. Des deux volumes parus, le premier est précisément consacré... à l'Espagne et au Portugal[1]. C'est un livre riche, nourri de faits, fort intéressant ; il était à citer en toute première ligne ; il est omis. — Il y a, en français, deux articles d'Ansiaux dans la *Revue d'Économie Politique*, 1893, sur *L'histoire économique de l'Espagne aux XVIe et XVIIe siècles*. — Il y a, en français encore, une thèse de droit de Bordeaux, fort utile, de R. Bona : *Essai sur le problème mercantiliste en Espagne au XVIIe siècle*, Bordeaux, 1911. — Je ne parle pas d'une autre thèse de droit, de Monnier, trop récente (1919) peut-être pour que les auteurs aient pu en tenir compte. — Mais il y a, non moins en français, les études de Desdevizes du Désert, sur *l'Espagne*, et notamment sur la société espagnole *de l'Ancien Régime*. — Ces ouvrages, faciles à lire tous, courts, aisément assimilables, n'étaient-ils donc pas à citer dans un manuel d'histoire économique ? — Ils sont en français ; mais en espagnol, pour ne

1. Le second traite de la Néerlande et du Danemark. Il est non moins omis.

point parler des études un peu spéciales de Laiglesia, il y a Colmeiro : *Historia de la Economia Politica en España*, Madrid, 1863, 2 in-8°. Or l'espagnol ne fait point peur aux auteurs ; ils citent Altamira qui n'est pas traduit. En allemand, surtout, il y a en tout premier lieu, Haebler (C.), *Die wirtschaftliche Blüthe Spaniens und ihr Verfall*, Berlin, 1888, in-8° : petit livre, mais fondamental. Du même, il y a la curieuse *Geschichte der Fugger'-schen Handlung in Spanien,* Weimar, 1897, in-8°. — De Bonn (M. J.) il y a l'étude intitulée *Spaniens Niedergang während der Preis-Revolution des XVIten Jahrhunderts,* Stuttgart, 1896, in-8°. — Pardon, objecteront MM. Renard et Weulersse, notre livre est élémentaire ; nous ne pouvons y citer tant d'ouvrages particuliers en langues étrangères... — Soit ; mais pourquoi alors ces ouvrages en polonais (3), en norvégien, en anglais, en italien, en espagnol, en allemand même? car il y en a deux de cités, l'un très général, celui d'Oppel, *Natur und Arbeit* (p. 22) ; l'autre, plus que spécial : une dissertation inaugurale de Stuttgart, déjà vieille (1893), de M. Broglio d'Ajama ; *Die Venetianischen Seiden-Weberzünfte von* 13 *bis* 16 *Jahrhundert*. — Élevons le débat. Quand on écrit un livre sur *le Travail dans l'Europe Moderne*, et qu'on cite des ouvrages, et qu'on ne se borne pas strictement à ceux qui sont écrits en français — il y a un certain nombre de livres allemands qu'on se doit à soi-même de citer. J'entends bien, il y a la phrase de la page 411, à la fin de la particulièrement courte bibliographie du particulièrement court chapitre qui expédie, en moins de 20 pages, toute l'histoire économique moderne de l'Allemagne à la fois et de l'Autriche-Hongrie (270 pp. sont par contre consacrées à la France et 84 à l'Angleterre). — Cette note dit, négligemment et textuellement, pour clore une énumération de *cinq* ouvrages dont pas un seul n'est un ouvrage d'histoire économique : « Sans parler des ouvrages allemands classiques, *tels que ceux* de Karl Bücher Wagner, Sombart, Schmoller, etc. » — Je dis que c'est moquerie. Ouvrages classiques ? Alors, de grâce, parlez-en autrement que pour n'en pas parler ! Faites la discrimination, au reste : car enfin, les ouvrages généraux de Wagner et de Schmoller (qui, entre parenthèses, sont traduits en français, il aurait été bon de l'indiquer) n'ont pas précisément tous les deux la même valeur pour des historiens ; et par ailleurs, ils n'offrent pas non plus le même intérêt pour les lecteurs du *Travail dans l'Europe moderne* que les gros

volumes (non traduits) du *Moderne Kapitalismus* de Sombart? Mais que devient, dans tout cela, le classique des classiques pour le moderniste, je veux dire *Das Zeitalter der Fugger* d'Ehrenberg? Que deviennent les belles études de Strieder sur la genèse des grandes fortunes bourgeoises, si précises, si utiles surtout quand on allègue Sombart? Que devient le livre si vivant d'Ehrenberg, *Grosse Vermögen*, ces trois monographies pénétrantes des Fugger, des Rothschild, des Krupp et des Parish d'Hambourg? Et bien d'autres. Ouvrages allemands? Hé oui. Je préférerais mille fois que sur ces questions nous puissions alléguer des ouvrages français, ou en français. Nous n'en avons pas. C'est un fait. Il n'y a qu'un moyen de faire que nos regrets ne soient pas platoniques. Passer sous silence la production allemande? Non. L'égaler, simplement.

Je n'y puis rien. Mais quand on dresse une bibliographie, si « choisie » soit-elle, à la fin d'un chapitre d'histoire économique de la Suisse Moderne, il *faut* citer Claassen et son étude si nourrie sur le Paysan Suisse au temps de Zwingli. Quand on énumère quelques ouvrages indispensables pour l'étude de l'Italie économique moderne, on n'omet point les deux livres de Doren sur l'histoire économique de Florence, ni celui de Schulte sur les Fugger à Rome — pas plus que les remarquables études, en italien, du Séminaire Économique de Turin et notamment le beau livre de Prato : *La Vita Economica di Piemonte nel mezzo del secolo ottavo-decimo*, 1908. Quand on traite de l'Allemagne économique moderne, on ne se borne tout de même pas, en fait de livres allemands, aux deux premiers tomes de la traduction de Jannsen, sans même indiquer que les deux derniers offrent un intérêt au moins égal pour l'histoire économique — puisqu'ils donnent le tableau de l'Allemagne après la Réforme! J'ajoute que tout de même, quand on consacre 524 pages à l'Europe économique moderne, il n'est pas inutile d'indiquer quelques livres généraux sur les transports, la poste, les conditions de la circulation moderne des hommes, des produits, des idées — les rapports des grandes religions et de la vie économique et sociale : judaïsme, protestantisme et capitalisme — la révolution des prix et l'apport réel des métaux d'Amérique (ni le petit livre de Wiebe, ni les chiffres de Soetbeer ne sont signalés) — les révoltes agraires enfin, et principalement la Jacquerie d'Allemagne et ses rapports avec l'anabaptisme... Encore une fois, ou pas de bibliographie du tout ; ou une

bibliographie des seuls usuels en français, mais vraiment soignée et vraiment choisie; ou, si on introduit de-ci de-là quelques livres en anglais, en allemand, en espagnol, en italien, en norvégien même et en polonais — qu'on n'omette pas non plus les dix ou douze livres allemands vraiment essentiels qui sont à la base même de l'histoire économique moderne....

J'indiquais en commençant que le chapitre d'introduction était bien maigre. J'ajoute par surcroît qu'une conception vraiment étrange de l'histoire s'y fait jour. Nous y apprenons, en effet, que le début des temps modernes est marqué par une « *révolution économique* ». Et que cette « révolution » est précédée, ou accompagnée, de trois autres « *révolutions* » qui la déterminent ou l'expliquent : une révolution politique, une révolution intellectuelle et morale, une révolution géographique... — Que de révolutions ! Je regarde — et je ne vois rien, en vérité, qui justifie l'emploi de ce mot, sonore sans doute, mais qui n'en a pas moins un sens fort défini. Je vois une lente évolution politique, commencée bien avant le XVIe siècle et qui se poursuit jusqu'au XXe. (Je ne sache pas en effet que le principe des nationalités ait perdu de sa vigueur de nos jours?) Je vois une lente évolution intellectuelle et morale, commencée bien avant le XVIe siècle, poursuivie bien au delà — une Renaissance qui débute au XIIIe siècle en Italie, au XIVe en France et une Réforme qui connaît des « préfigurations » comme celles de Wiclef et de Huss. Je ne vois même rien de subit, de brusque, de « révolutionnaire » dans les grandes découvertes de la fin du XVe siècle. Les conséquences de la découverte d'un monde nouveau, en particulier, furent lentes à se manifester. Les produits spéciaux d'Amérique (métaux précieux exceptés) n'ont commencé à jouer un grand rôle qu'au XVIIe siècle; il a fallu pour cela un peuplement européen assez important en Amérique. Donner à croire à des lecteurs nécessairement novices qu'à la suite du voyage de Colomb, tout d'un coup, et le commerce méditerranéen a été ruiné et le commerce hanséatique aboli, c'est sans doute les induire en quelque erreur. C'est en particulier faire bon marché du trafic des mers du Nord, encore si actif au XVIIe et au XVIIIe siècle (un livre fort intéressant de M. Boissonnade, que MM. Renard et Weulersse ne citent pas, contient des détails très utiles à ce sujet; on en trouve également dans les *Mémoires et Documents* de Hayem pour la même période et en ce qui concerne la France). C'est lui,

ce trafic productif et rémunérateur, qui est la cause réelle de l'essor commercial anglais dans les temps modernes. Révolution? Mais où, comment, pourquoi? Qui l'engendre? L'imprimerie? Ce que les auteurs nous en disent est si insuffisant qu'il faut se contenter de leurs affirmations. Ils proclament : « L'imprimerie naît mécanique, partant capitaliste » (p. 15). Mais pardon! La meunerie, et la scierie, et la clouterie, et les martinets métallurgiques — je cite au hasard — étaient des industries « mécaniques » au XVIe siècle, au même titre que l'imprimerie. Ce n'étaient pas nécessairement pour autant des industries « capitalistes ». J'entends que MM. Renard et Weulersse développent : L'imprimerie nous fait assister dès son origine à des spectacles que le développement du machinisme nous a rendu familiers : perfectionnement incessant des presses[1]; énorme économie de temps et de main-d'œuvre; bon marché et identité des produits, grands ateliers où les ouvriers « se comptent bientôt par centaines » et manient déjà « l'arme de la grève ». Et MM. Renard et Weulersse concluent : « L'imprimerie est bien l'invention mère, la commune ancêtre des grandes découvertes médiévales qui devaient illustrer l'ère moderne. » Je veux bien. Mais je constate, en attendant, ceci : ce qui fait de l'imprimerie quelque chose d'original, dès son apparition, c'est d'abord et avant tout le rôle qu'y prend immédiatement le capitaliste bailleur de fonds qui, sans pratiquer le métier, le fait pratiquer avec ses capitaux par des ouvriers qu'il commandite et sur les produits de qui il n'hésite pas à apposer son nom, suivi souvent de la qualification d'imprimeur : l'histoire de la naissance de l'imprimerie à Lyon et de l'activité de B. Buyer, si bien élucidée par Claudin, est typique à cet égard.

Deuxième caractère. L'atelier typographique comporte, dès le début, la division du travail. Inutile d'insister sur ce fait archiconnu et sur ses conséquences.

Troisième caractère. L'imprimerie pose le gros problème de la conciliation du travail à la tâche et du travail à la journée. C'est une des causes essentielles des grèves dont parlent MM. Renard et Weulersse.

1. C'est au contraire un lieu commun que de noter combien l'imprimerie naît achevée, pour ainsi dire, et comment pendant trois siècles, ses progrès techniques seront faibles. La grande transformation ne s'opèrera pour elle qu'à la fin du XIXe siècle. Mais entre la presse de l'Encyclopédie et celle de Plantin, il n'y a pas de différences essentielles.

Or, de ces trois caractères primordiaux, les auteurs ne signalent ni l'un ni l'autre en termes explicites. J'imagine que, dès lors, leur phrase : « L'imprimerie naît mécanique, partant capitaliste » doit demeurer plutôt obscure et, je dirai presque, un peu effarante pour les lecteurs bénévoles? Il faut se défier de formules de ce genre. Plus encore, il faut craindre l'histoire catastrophique. Les géologues ont connu jadis les « Révolutions du globe ». Il n'est peut-être pas nécessaire que le bon public français connaisse les « Révolutions de l'histoire ». Laissons les changements à vue aux machinistes du Châtelet. On m'a toujours dit qu'ils y excellaient.

Un dernier mot. Il me paraît inutile d'allonger et de multiplier ces quelques remarques, encore que maintes doctrines des auteurs semblent appeler d'expresses réserves et, par exemple (p. 15), leur réduction à deux classes de la « masse laborieuse de la nation » : tout en haut, les grands financiers, les grands commerçants, les grands manufacturiers « qui veulent atteindre le niveau de la noblesse » ; tout en bas, les ouvriers de fabrique. Mais la robe? la bourgeoisie d'office? Si encore elle était passée totalement sous silence ! Le pis, c'est que les auteurs y font allusion et indiquent sa genèse de la façon suivante : ce sont les gros financiers, les gros commerçants, les gros manufacturiers qui, « forts de leur argent et de leur savoir, chassent des charges de judicature et des bénéfices ecclésiastiques les cadets de famille ignorants et paresseux » ! Ce cycle a quelque chose de déconcertant et d'imprévu ; mais passons. J'ai pris le livre tel qu'il était. Est-il bien ce qu'il devrait être, d'après le titre?

« *Le Travail dans l'Europe moderne.* » — « *Histoire universelle du Travail.* » — Ces formules ont un sens très précis. L'histoire du travail, ce n'est pas l'histoire économique en général. Ce n'est pas l'histoire de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Ce n'est même pas l'histoire du commerçant, de l'industriel, de l'agriculteur. C'est quelque chose de très précis et de très particulier... qu'on ne trouve pas dans le livre de MM. Renard et Weulersse. Parmi tant de notions d'histoire économique qui s'y rencontrent, on trouve sans doute un peu d'« histoire du travail ». Il ne faut pas s'en étonner outre mesure. Mais nous sommes, en réalité, en présence d'une série de tableaux de la vie économique moderne des divers peuples européens. Là-dessus, une étiquette piquée : « Histoire du Travail »... Non pas ! La vie économique de

l'Europe moderne, si vous voulez. Mais respectons tout d'abord le sens et la valeur des mots. Pour nous. Et pour nos lecteurs encore plus. Surtout quand il s'agit des lecteurs novices qu'aura nécessairement un livre de vulgarisation de caractère plutôt scolaire comme celui qui nous occupe. *Maxima debetur... ignaro reverentia.* L'histoire économique, chez nous, est si pauvre encore, si fantaisiste, si mal à son aise qu'on ne doit jamais la traiter qu'avec le souci le plus scrupuleux, le plus méticuleux de rigueur et de précision. Je n'ai pas besoin de dire que, dans les 500 pages de ce petit volume, il y a d'excellentes indications, surtout en ce qui concerne le XVIIIe siècle, que M. Weulersse connaît bien et qu'il a pratiqué d'original. Mais c'est précisément parce qu'il s'agit d'un livre utile que j'ai cru devoir formuler, à son propos, ces quelques remarques critiques, de portée générale. Quel effort s'impose encore à nous, de critique, d'organisation, d'enseignement, pour porter au niveau des autres ces études économiques, si pleines d'avenir et si incertaines toujours !

LUCIEN FEBVRE.

A PROPOS

DE « L'EXPLICATION DANS LES SCIENCES »

DE M. MEYERSON[1]

M. Meyerson vient de consacrer un très gros travail à « l'Explication dans les Sciences ». D'accord avec lui sur les thèses qui lui servent de point de départ, nous sommes en différend sur leur interprétation générale comme sur la plupart des conclusions qu'il en tire ; notamment sur la signification et l'étendue du rationnel. Dans cette Revue consacrée à l'histoire, nous ne pouvons guère insister que sur ce dernier point; car c'est par une documentation historique très riche et des vues d'ensemble sur l'orientation générale des sciences au cours de leur évolution qu'il étaye ici sa doctrine.

Disons de suite que cette documentation est de premier ordre, de bon aloi, et de beaucoup d'intérêt. Nous ne voudrions pas que les dissentiments que nous nous sentons obligé de marquer pussent laisser la moindre équivoque sur la très haute estime où nous tenons cette œuvre considérable.

Les deux thèses sur lesquelles elle s'appuie étaient déjà celles du beau livre par lequel M. Meyerson a préludé à celui-ci, et pour lequel nous conservons un faible malgré toute l'importance que nous accordons au second. Nous n'avons pas de peine à être d'accord avec lui sur elles, puisque ce sont celles que nous avions soutenues nous-même autrefois, et dont nous ne nous dédisons pas : la science est réaliste ou chosiste, la science est explicative. Une troisième thèse impliquée dans la seconde et qui lui apporte sa signification : l'explication se fait en ramenant la causalité à l'identité, ne peut être encore qu'acceptée par nous et pour la même raison. Mais nous lui donnons une signification beaucoup plus

1. 2 vol. in-8, t. I, xiv-338 pp. et t. II, 472 pp., Paris, Payot, 1921.

concrète. Il valait la peine de noter — et c'est pourquoi, tout en nous en excusant, nous le faisons — la confirmation, par deux études également objectives, de faits capitaux concernant la nature de la science, et que nous avions cru pouvoir affirmer par une recherche également objective contre une critique philosophique alors en vogue.

L'essentiel du différend qui nous sépare, c'est que M. Meyerson croit pouvoir, en partant de ces thèses, conclure que le réel est « partiellement irrationnel », et que la raison, voire l'intelligence sont antinomiques. Il croit y arriver par l'analyse du mode explicatif de la science qui, étant un effort de déduction, réduit tout rapport au rapport d'identité, et par l'analyse du concept des « choses » que la science tend à poser comme « réelles » et qui en vient à détruire la notion même de « choses » pour la remplacer par celle d'espace vide, donc de « néant ». C'étaient déjà, pour une bonne part, les conclusions d' « Identité et Réalité », mais elles sont présentées ici d'une façon beaucoup plus large, appuyées sur une critique très ample de l'effort pour déduire la nature, — en particulier de l'effort Hégélien —, et sur une critique serrée de la « chose » scientifique.



Ce qui paraît hasardeux dans la belle construction qui doit nous amener à ces conclusions, la méthode commence à nous le faire apercevoir. Nous devons y insister ici, car cette méthode se présente surtout comme historique. Nous ne pouvons mieux la caractériser qu'en la rapprochant de celle que Taine suit dans les « Origines de la France contemporaine ». Tous les arguments sont ici puisés dans l'histoire des sciences, comme tous les arguments de Taine sont puisés dans l'histoire politique. Et au premier abord cela n'a pas l'air d'être une argumentation. Cela a l'air d'être une histoire. Car l'érudition de M. Meyerson est considérable. Et nous sommes en présence d'une gigantesque accumulation de faits historiques, tout comme dans l'ouvrage de Taine. Mais, tout comme dans l'ouvrage de Taine, on a peu à peu l'impression que l'historien accumule des faits historiques, à peu près tous objectifs et certains, et pourtant ne fait pas une histoire objective. Il se borne à prendre les faits qui servent l'idée préconçue qu'il a en tête. Certes, toute

méthode critique a le droit de s'en tenir à des faits privilégiés. Mais à une condition, c'est qu'on n'omette pas les faits privilégiés qui vont contre ses propres desseins, s'il y en a, et qu'on ne passe outre qu'après en avoir fait, si l'on peut, une critique destructive.

Au fond la vraie méthode, en l'espèce, la méthode probative, c'est l'histoire impartiale et objective de la connaissance scientifique et de la pensée philosophique qui s'y rapporte. En sortent les conclusions qui en doivent sortir, rien de moins, rien de plus.

Ce que nous disons des morceaux d'histoire des sciences que nous trouvons dans l'argumentation de M. Meyerson, morceaux qui sont tous très bons en soi, mais dont le rétablissement dans la trame historique pourrait peut-être, comme le contexte d'une citation, en modifier la signification réelle, nous pouvons le dire des morceaux d'histoire de la philosophie qui, avec les précédents, font le gros de l'ouvrage. Là aussi, il y a l'abus du fait privilégié. Le type de la déduction de la nature et de l'effort pour montrer que celle-ci est rationnelle, il le trouve dans les philosophies romantiques de la nature, dans l'Idéalisme allemand post-kantien, et, en plein centre, dans Hegel. Nous ne cachons pas que nous eussions préféré le Cartésianisme avec Spinoza et Malebranche — voire Leibniz pour qui l'univers est « machine » dans ses moindre parties, voire Kant, le Kant des *Principes métaphysiques de la nature*. Leur pensée nous semble infiniment plus vivante, plus moderne, plus « efficace » à l'heure qu'il est que celle de Hegel[1]. Le rationalisme hellénique, celui d'Aristote comme celui de Platon, nous paraît, à le bien comprendre, plus efficace encore que celui de Hegel, et d'une tout autre tenue et d'une tout autre compréhension.



Si de la méthode nous passons au fond, la critique fondamentale que nous voudrions adresser à M. Meyerson, ou plutôt — car est-ce bien une critique? — l'interprétation que nous lui opposerions, porterait sur ses définitions connexes du rationnel et du positif. Elles nous paraissent trop étroites. Pour lui « positif »

1. M. Meyerson consacre, il est vrai, un court chapitre à Descartes et à Kant, mais par rapport à Hegel, et il ne prend pas corps à corps les deux systèmes, comme il fait de celui de Hegel.

est synonyme de « légalisme » : la théorie de la science qui n'admet pas que nous puissions connaître autre chose que les lois qui règlent la succession des phénomènes. Certes, M. Meyerson qui, au contraire de la plupart de ceux qui en parlent, a lu et bien lu Comte, a vu les restrictions que Comte apporte continuellement à sa proscription de l'hypothèse chosiste, notamment la qualification de « bonne hypothèse » qu'il applique à l'hypothèse atomistique. Mais M. Meyerson nous semble avoir insuffisamment mis en lumière la notion de loi et de relation dans le positivisme.

Nous ne nierons pas que les expressions de Comte, même parfois sa pensée, soient moins nettes que nous ne le désirerions. Cependant une tendance, un « esprit » général se dégagent de son œuvre. Et c'est cet esprit que nous voudrions ici mettre en lumière, d'autant plus qu'il nous inspire nous-même.

D'un mot on peut dire que, si l'on demande à Comte une définition de la relation, de la loi, il tendra toujours à répondre : « c'est un fait ». Le positivisme est la doctrine qui n'admet que des faits, qui ne veut ni aller au delà, ni rester en deçà du fait. La loi conçue, à la manière idéaliste, comme un simple rapport entre les faits, comme quelque chose de surajouté aux données de fait, doit être considérée comme étrangère à l'esprit de Comte et surtout à l'esprit d'une doctrine qui voudrait développer celle de Comte dans la direction de son promoteur, et non dans celle de certains de ses disciples.

La notion positiviste de loi est donc, dans une certaine mesure, « chosiste », parce que la relation est un fait, un fait plus général, moins contingent que les données immédiates de la perception, voilà tout. Quand Comte proscrit la recherche de la nature des choses, il proscrit une recherche métaphysique : ce qu'il y aurait au-dessous de la représentation (les vertus qualitatives, les forces, les entités de la période métaphysique). Il se refuse à admettre ce qui ne pourra jamais être décelable au moyen de l'expérience. Mais il retient la perception, et est « bonne hypothèse » tout ce qui pourra être rendu perceptible. Les recherches sur la constitution des astres lui paraissent vaines, parce qu'il ne voit pas, avec les connaissances scientifiques qu'il a, la possibilité ultérieure de rendre perceptible le chimisme d'une étoile. Il en est de même des fluides, du calorigène ou de l'éther ou des deux électricités. L'atome est une bonne hypothèse parce qu'il le voit beaucoup plus près de

la représentation, et comme une anticipation (possible) de l'expérience.

En réalité, l'atomisme n'est pas une hypothèse qui s'oriente vers un mode de réduction des phénomènes. Elle s'oriente vers les lois des phénomènes si nous entendons ce mot au sens où l'entend Comte, c'est-à-dire qu'elle porte sur les phénomènes eux-mêmes, sur des faits.

Au fond il n'y a pour Comte que l'expérience et les faits qu'elle établit, étant donné que cette expérience et ces faits n'ont qu'une valeur humaine, se reconnaissent toujours à des sensations humaines (c'est en ce sens qu'il est relativiste) : l'humanité ne pourra jamais être transcendée, pas plus en science qu'en philosophie, en morale ou en religion. Tout l'esprit positif est là. J'ai dit perception (image) et non sensation. Comte emploie peu en effet ce dernier mot. Il parle d'expérience, donc de perceptions, d'images perceptives ! Et nous-même, nous pensons continuer son effort, en posant l'image avant la sensation, celle-ci n'étant qu'une analyse de celle-là et une réalité secondaire.

La science positive est donc, par les principes mêmes du positivisme, « chosiste », « réaliste », si l'on entend la chose, le réel, du point de vue humain — et pour donner à ce mot un sens plus positif encore, — tel que l'expérience de la société humaine le pose : tout le reste étant pour nous au moins comme s'il n'existait pas, sinon inexistant, absolument parlant.

Le légalisme scientifique appartient en propre à l'idéalisme phénoméniste ou à l'idéalisme criticiste. Il n'appartient pas immédiatement et en propre à l'objectivisme Comtien pour qui la formule d'une loi est toujours l'enveloppe d'un fait.

Mais s'il en est ainsi, il nous faut distinguer deux conceptions du « positif » et du « légal » : la conception de l'idéalisme qui est celle que retient M. Meyerson et qui justifie toute sa critique d'une part ; et, d'autre part, la position du positivisme pour qui la loi, l'expérience scientifique, les sciences sont chosistes et réalistes, mais sans être ontologiques au sens métaphysique du mot, et qui, par suite, d'après nous, échapperait à cette critique.

Nous avons marqué deux périodes dans l'interprétation mécaniste de la physique : le mécanisme que nous avons appelé ontologique (*a priori* et métaphysique, celui que Comte avait devant les yeux et qui explique la plupart des critiques qu'il adresse à la physique

hypothétique); il règne presque en maître jusqu'au dernier tiers du XIXe siècle. Et ce que nous avons appelé l'hypothèse figurative mécaniste dans une physique qui tend à devenir de plus en plus positive. M. Meyerson nous semble confondre l'un et l'autre. Il prend d'ailleurs à peu près tous ses exemples historiques dans le premier.

Signalons du reste une autre équivoque qui porte sur la signification du terme métaphysique. Pour M. Meyerson, est métaphysique tout ce qui pose une existence réelle indépendante de la conscience. Et le sens commun est métaphysicien sans le savoir. Nous pensons que conformément à la tradition, « métaphysique » doit s'appliquer à ce qui est au delà du physique, au delà des données de fait, l'existence du monde extérieur étant une donnée de fait. C'est la négation de cette existence qui constitue pour nous une théorie métaphysique, et en particulier la décomposition de l'image en sensations par l'idéalisme.



Mais alors, en prenant pour point de départ la conception positiviste véritable, loin de voir une contradiction entre l'effort chosiste de la science et son effort rationnel, — ce qui est le centre de l'argumentation que nous combattons, — ne peut-on entrevoir la possibilité d'une harmonie qui va se réaliser entre ces deux efforts, — si nous faisons attention, maintenant, que le rationnel a une acception certainement plus large que ne l'entend notre auteur?

Quel sens donne-t-il au mot rationnel? C'est à établir ce sens que sont consacrés le chapitre II du livre I, le livre II tout entier et le livre IV et dernier. A l'exception du chapitre I du livre I, qui établit les préoccupations chosistes de la science et dont nous venons de parler, et du livre III qui traite du système épistémologique et de la philosophie de la nature de Hegel, — laquelle est d'ailleurs présentée comme l'effort-type pour réduire la nature au rationnel et la déduire, — tout le reste de l'œuvre (environ 600 pages sur 800) est consacré en somme à étudier le concept du rationnel. Nous sommes donc ici au cœur des intentions de M. Meyerson et du même coup nous allons être au cœur du différend qui nous sépare.

Rationnel pour lui, c'est ce qui est gouverné par le principe d'identité auquel il ramène le principe de raison suffisante, et il attribue quelque part cette réduction à Leibniz. C'est oublier le rôle « rationnel » que celui-ci fait jouer au principe du meilleur, c'est oublier qu'il s'appelait lui-même le plus volontiers : l'auteur du système de l'harmonie préétablie. C'est oublier que, pour tous les Cartésiens, — sauf pour Spinoza —, l'existence est distincte de l'essence, qu'il faut démontrer l'existence d'une essence ou d'un possible et que c'est là ce qui distingue le nominalisme géométrique dans la philosophie nouvelle, du réalisme logique de l'École. Le principe de raison suffisante ajoute donc au principe d'identité. Quoi? Précisément chez Leibniz l'idée de la convenance, de l'ajustement, d'une cohésion qui n'est pas comprise dans les possibles, idée qui est incluse dans l'infinie bonté du Dieu de Descartes, dans la convenance *nécessaire* de tous les possibles chez Spinoza, dans le Verbe, l'intelligibilité de Malebranche. Autrement dit, le principe de raison suffisante est accordé à l'idée de construction créatrice. Et c'est bien ce caractère de construction créatrice qui marque, (par opposition à la logique de l'extension — qui n'est peut-être pas celle d'Aristote, ni de saint Thomas, mais qui est celle du déclin de la scolastique — en tout cas par opposition à ce qu'on pourrait appeler (style kantien le raisonnement analytique, la méthode géométrique, le mode de raisonnement scientifique de la philosophie nouvelle. M. Meyerson en a bien conscience quand il évoque, d'après Kant, la synthèse nécessaire du jugement mathématique. Mais, outre qu'à certains moments, il ramène quand même l'identification à l'identité, — notamment quand il parle du tout indistinct, idéal de la réalité scientifique, — il absorbe le rationnel dans l'identité. Or il ne fait pas ressortir que dans l'identification, il y a toujours construction. — C'est à propos de cette construction que nous croyons pouvoir affirmer que la notion de raison n'est pas épuisée par la notion d'identité, ni même par celle d'identification : il n'y a là, croyons-nous, qu'une analyse extérieure et incomplète de la Raison.

Le procédé essentiel de la raison ne nous semble, en aucune façon, la déduction analytique qui ne sert qu'à l'exposé de ce qu'on sait parce qu'elle ne procède que par « identifications », sous la garantie du principe d'identité (et nous pensons que la dialectique platonicienne, comme la syllogistique aristotélicienne, dépassent

déjà ce point de vue). C'est la déduction synthétique, c'est-à-dire la construction, qui fait apparaître quelque chose de nouveau dans le résultat, mais qui du même coup l'explique en montrant, par le procédé constructif, qu'on l'obtient en partant des conditions données. La « raison d'une chose », c'est l'ensemble des conditions nécessaires et suffisantes d'une chose, mais ce n'est pas la chose elle-même, comme le voudrait la réduction de tout processus rationnel à l'identité. Les processus rationnels sont multiples et ne se réduisent pas à l'unité de la tautologie.

Il y a l'identification, le plus simple et le moins fécond de tous, qui fait sortir l'inconnu du connu, le processus de la logistique et du point de vue de l'extension. Il y a l'inclusion — tel le syllogisme interprété en compréhension déjà beaucoup plus significatif Il y a surtout la construction par équivalences : la méthode mathématique et, par voie de conséquence, la méthode expérimentale qui montre que l'analyse des données permet d'obtenir, grâce à une synthèse nouvelle des éléments trouvés, le résultat cherché.

Mais dans ces processus, en dehors de la tautologie A est A d'où l'on ne tirera rien, et du processus d'identification d'où l'on ne tirera que ce qu'on y a mis, il y a une intuition et une intuition constructive : la vertu qui fait sortir le plus du moins ou, si l'on préfère, le nouveau du donné, par un passage intelligible.

Ce qu'il y a de nouveau et ce qui crée le nouveau, ici, c'est précisément le réarrangement et la forme, — bien plus importante que la matière sur laquelle elle travaille, — les éléments qui persistent semblablement dans les raisons et les conséquences, mais qui se trouvent transformés par l'intégration nouvelle où ils entrent et vraiment rénovés par la synthèse qui les incorpore. Et dans cette synthèse, nous ne pouvons rien voir d'irrationnel, car rationnellement nous passons des raisons aux conséquences, car rationnellement elle est conséquence.

Il y a plus encore. Le rationnel ne s'épuise pas seulement dans le passage d'une forme à une autre, les éléments restant identiques. Il formule une modalité plus haute, celle qui comprend tous ses autres modes, lesquels s'en déduisent et à laquelle nous achemine le processus constructif qui y trouve peut-être sa véritable signification.

Car qu'est-ce qui constitue la synthèse et la forme nouvelle, le réarrangement, sinon l'*ordre* qui est imposé aux éléments? Le

rationnel n'est pas seulement dans la mesure, il est dans l'ordre. Le rationnel, ne serait-ce pas en définitive la mise en évidence de l'ordre des choses ? De ce point de vue, nous atteignons la signification nouvelle que nous donnerions à la réduction de la causalité à l'identité au contraire de ce que soutient M. Meyerson. Dans cette réduction, c'est la causalité qui commande à l'identité et se la subordonne. Identité, sous tout rapport de causalité, plus exactement sous tout rapport de raison à conséquence : oui, si l'on considère qu'il y a quelque chose qui persiste sous le changement : la matière, les éléments.

Mais ce n'est là qu'une partie du changement. Mais causalité, rationalité spécifiquement distinctes de l'identité et combien plus riches si l'on considère que cette matière, ces éléments sont *ordonnés* d'une façon nécessaire. Et c'est cette ordonnance qui satisfait l'esprit, car c'est là, bien plus que dans la persistance des éléments qu'il se retrouve, et c'est cela qu'il cherche. Le rationnel cardinal, si nous osons l'expression, n'est que le moyen du rationnel ordinal. Il est impuissant à satisfaire la raison, s'il est réduit à lui-même. Il faut qu'il soit subordonné au rationnel « ordinal ». Toute science n'est pas seulement de mesure ; elle est d'ordre, et d'ordre plus encore que de mesure. La mesure n'est que le moyen de l'ordre. Et c'est pourquoi la physique, quoi qu'en pense M. Meyerson, ne cherche pas à absorber son objet dans un continu indifférencié qui serait peut-être le comble de l'irrationnel (voyez les arguments de Zénon d'Élée et de Renouvier) parce qu'on n'en pourrait rien tirer. Elle veut atteindre des éléments, une multiplicité, une diversité qui, par les rapports qui leur sont imposés et les informent, permettent de retrouver le réel. Voyez l'espace d'Einstein.

Ne nous illusionnons pas sur « l'étendue » du Cartésianisme : elle n'a avec l'étendue abstraite que la communauté de nom. Mais, et cela se voit du reste dans Malebranche et Spinoza et se devine dans Descartes, c'est un être plein, concret, et riche de toute la diversité intelligible dont le monde, que l'homme perçoit et sent, n'est qu'une réalisation toute partielle. Elle est à celui-ci comme l'infini au fini et comme la substance à ses modes : « Le rapport de la raison à l'ordre est extrême, disait Bossuet et répète Cournot. L'ordre ne peut être remis dans les choses que par la raison, ni être entendu que par elle : il est ami de la raison et son propre objet. »

Nous comprenons, quant à nous, plus facilement l'orientation de l'histoire des sciences et en particulier de la physique, si nous définissons le rationnel par l'ordre. Nous comprenons, en particulier, et intimement unis, l'effort légaliste et l'effort réaliste des sciences ; pourquoi la loi a pu être considérée comme plus importante que son support réel, bien que nous les croyions liés indissolublement ; et pourquoi à elle seule elle a pu être considérée comme explicative, bien que l'explication totale, par la nécessité de l'intuition qui en fait partie, soit fournie par la loi-fait de la conception positive qu'au début nous avons essayé d'esquisser.

Nous comprenons du même coup, dans cette interprétation — classique d'ailleurs — du rationnel, l'intime union du réalisme et du logique, de l'expérience et de la déduction. Nous y insisterons plus loin. Nous comprenons enfin comment le rationnel peut, à la manière d'Anaxagore, ne pas postuler des éléments identiques et s'accommoder d'un divers originaire.

Notre raison est satisfaite quand nous disons que la famine a été la cause d'une émeute. L'ordre motive et détermine. L'essence du rationnel c'est cette « motivation » et cette détermination, dont l'identification n'est qu'une espèce — la plus simple, mais aussi la plus humble, nous entendons : la moins chargée de connaissances.

Et c'est la détermination qu'en particulier nous semblent poursuivre la physique et les mathématiques à travers leur processus constructif qui utilise comme moyen matériel l'équivalence — plus que l'identification.

Ainsi nous opposons à M. Meyerson un rationnel plus riche et plus complexe — plus souple par conséquent — que le rigide rapport d'identité, en qui pour lui il se résume. Sera rationnelle toute construction qui permet de passer des données aux résultats, d'établir l'ordre. Et cette construction n'est possible que par une aperception de faits mathématiques ou de faits physiques, les quantités numériques ou spatiales étant des faits tout comme les événements physiques. Cette aperception est ce que nous appelons l'intuition, à la fois intellectuelle et sensible d'ailleurs. Nous ne donnons à ce mot qu'une valeur « humaine » ; nous ne discutons pas de sa réalité métaphysique et transcendante, si le concept en est possible, ce qui, ici, n'a pas besoin d'être mis en question.

Mais M. Meyerson va nous répondre : Votre construction c'est encore, en fin de compte, le passage de l'identique à l'identique,

les éléments restant identiques. Non, car la construction, l'ordonnancement, l'organisation — qui fait le tout du rationnel, comme nous l'avons dit, — est quelque chose de positif : une synthèse nouvelle, un réarrangement. Et qui dit réarrangement sort de la tautologie.

Mais il y a plus. Et maintenant que nous avons mis en évidence ce que nous croyons être le *quid proprium* du rationnel : la synthèse constructive et non la simple identification et encore bien moins l'identité toute nue que M. Meyerson essaie de confondre dans tout le chapitre v avec l'identification, — nous allons précisément passer aux éléments de la construction.



M. Meyerson met dans le même sac sous le vocable de rationnel les rapports et les termes. Le rationnel comprendrait aussi bien les uns que les autres, les termes devant tous se réduire à l'espace ou vide.

La raison, le rationnel, comme l'indique l'étymologie dont M. Meyerson se sert si ingénieusement, ne porte selon nous que sur les rapports, et le sens du mot s'y doit restreindre. Mais les termes de ces rapports sont fournis par l'intuition. La raison n'est qu'une fonction de l'intelligence et le rationnel n'est qu'un des facteurs de l'intelligible, l'autre étant les éléments intuitifs qui sont susceptibles, comme dit Anaxagore, de tout le divers, le possible. Ce que notre pensée exige dans l'intelligibilité, ce n'est pas l'absorption du tout dans... rien, dans une finale tautologie cosmique, c'est la possibilité d'exprimer des conditions nécessaires et suffisantes : c'est non point d'identifier le divers mais de le lier.

Cette possibilité est acquise quand on peut passer intuitivement des antécédents aux conséquents, c'est-à-dire, dans une philosophie positive, d'un fait à un autre fait, par voie constructive.

Nous admettons donc avec M. Meyerson qu'expliquer c'est déduire. Nous admettons encore, avec lui, que la déduction c'est le processus rationnel. Mais nous nous séparons de lui quand il ne voit la possibilité de déduire que là où l'on peut réduire à une identité pure et simple, où l'on peut aboutir à une tautologie. On peut déduire toutes les fois qu'il y a ordre et motivation. Le réel ne s'évanouit pas ; il se reconstruit et il s'ordonne. (Descartes dans les

Principes. Spinoza dans l'*Éthique*.) La conséquence, c'est que le rationnel n'est qu'une forme et qu'à cette forme il faut une matière qui est l'intuition ou l'expérience. Et l'intelligibilité, la compréhension résulte de l'application de cette forme à cette matière. Qu'on ait d'abord essayé de se représenter les données, les termes de la façon la plus simpliste (espace euclidien, atomisme de Boyles ou de Boscovich), il n'y a là rien de surprenant. La science procède par approximations successives, en commençant par les représentations les plus simples. Mais les données vont se compliquant, non point par arbitraire, mais à mesure que l'expérience, faisant craquer les vieux cadres trop simplistes — et heureusement trop simplistes, car la simplification est le coin par où notre intelligence pénètre dans le réel — complique elle-même la représentation qu'elle suscite. Or ces données ne sont en elles-mêmes ni rationnelles ni irrationnelles. Elles sont : elles nous permettront une construction rationnelle si elles se laissent lier en un système aperceptif cohérent, voilà tout. Qu'elles le permettent, c'est ce que l'histoire des sciences jusqu'ici — et sous les réserves de l'immense inconnu — confirme entièrement.

Ici nous pouvons rencontrer, il est vrai, les « irrationnels » par lesquels M. Meyerson prétend montrer que l'ontologisme de la science, après avoir détruit l'ontologisme du sens commun, se détruit lui-même.

Ces irrationnels nous semblent de deux espèces radicalement distinctes que M. Meyerson n'a pas séparées. La première comprend toutes les obscurités qui subsistent dans les sciences, toutes les ignorances. Ce sont des irrationnels temporaires qui pourront subsister d'ailleurs jusqu'à la disparition de l'homme. Jamais la science n'a prétendu à l'omniscience. Leur constatation n'a aucune valeur quant à la nature foncière de notre science ou à sa portée théorique.

La seconde espèce d'irrationnels comprend ceux qui seraient fondamentaux. Ils viennent, selon nous, de ce que M. Meyerson, confondant rapports et données, veut à toute force que le mot rationnel puisse avoir un sens appliqué aux données intuitives elles-mêmes. Pour lui l'atome, le discontinu dans l'espace est un irrationnel. La seule notion rationnelle, ce serait l'espace continu, amorphe et vide, — les trois dimensions Euclidiennes étant elles-mêmes irrationnelles — ce serait l'espace sans dimensions et susceptible de toute courbure. Le néant, voilà la seule notion rationnelle du donné

primitif ou de l'élément. L'ontologisme de la science qui veut être rationnel le ramènerait donc tout au néant et se détruirait lui-même. Outre que nous n'avons pas besoin de renvoyer M. Meyerson aux Éléates qu'il connaît bien, à Renouvier qu'il connaît tout autant, pour montrer que la notion de continu a paru, au bénéfice du discontinu, irrationnelle à ces rationalistes déterminés (argument de Zénon, loi du nombre), nous ne pouvons voir dans cette conclusion, qui n'est pas seulement paradoxale comme le dit son auteur, mais paralogique et un tantinet scandaleuse, du moins pour notre raison à nous personnellement, que la conséquence d'une inacceptable définition du rationnel. Répétons-le : le rationnel ne peut s'entendre que d'un système de relations et de rapports. Appliqué aux termes mêmes qui soutiennent ces rapports, il n'a plus de sens. Quand on se demande si l'univers est rationnel, on se demande si ses éléments soutiennent entre eux des rapports déductibles les uns des autres, mais il faut au préalable s'être donné des éléments qui, eux, ne sont pas plus rationnels qu'irrationnels.

Sans eux, le « rationnel » est inexistant. « Rationnel » n'est pas intelligible en dehors du raisonnement, et un raisonnement suppose des données sur lesquelles il porte et qui elles-mêmes ne sont pas des raisonnements. Encore une fois le rationnel est une forme, et il lui faut une matière.

Or cette matière non seulement peut être mais doit être tout autre chose que le vide; cette matière, c'est une représentation, et c'est à l'expérience de la fournir.

Dire que le monde est rationnel, ce sera affirmer que les données de l'expérience sont liées par des rapports rationnels et qu'elles peuvent, par eux, se déduire les unes des autres. Mais à cette déduction il y aura toujours des prémisses. Et la rationalisation de l'expérience, c'est, à partir des prémisses « nécessaires » et « suffisantes » déduire le reste. Toute l'histoire de la physique, et, avec elle, celle des mathématiques, nous paraissent confirmer cette interprétation : en particulier les théories électriques de la matière et la théorie d'Einstein succédant aux théories de Fresnel — Maxwell — Thomson, à celle de Newton, à celles des Cartésiens, enfin à la physique péripatéticienne.

L'état de distribution cinétique le plus hautement improbable qui serait à l'origine de l'univers — si cette expression a un sens — est aussi rationnel — et aussi peu — que l'état le plus probable :

il aurait été, voilà tout; et, s'il a été, il faut bien avouer qu'une distribution, qui comporte si l'on peut dire toute l'échelle des diversités, est aussi satisfaisante pour la raison qu'une distribution qui comporterait une uniformité absolue. Mais alors, et de nouveau, la signification de l'histoire des sciences nous apparaît personnellement comme tout autre que ne le veut M. Meyerson. Au lieu de considérer que les sciences vident peu à peu de leur contenu les richesses de l'expérience, nous serions amené à cette conclusion que ces richesses se manifestent à mesure comme liées et organisées entre elles, sous toutes les réserves de nos ignorances, et cette liaison et cette organisation sont telles qu'elles satisfont ces exigences de notre esprit que nous appelons « rationnelles ». Autrement dit elles nous sont « compréhensibles ». Savoir ou connaître c'est en même temps comprendre. Seulement l'histoire des sciences ne nous montre pas simplement une évolution vers l'explication, partant vers le rationnel, et par suite vers une unité rationnelle qui corrobore ce que dit M. Meyerson de l'unité de la raison humaine. Elle nous montre aussi un élargissement progressif du rationnel, ce que nie M. Meyerson, élargissement qui vient précisément de ce que la matière qui se montre dans le rationnel, c'est-à-dire l'expérience, est, à mesure qu'elle se révèle à nous, de plus en plus complexe et riche. Ce qui ne se comprendrait pas, si le rationnel n'était que l'identique, et ce qui se comprend si le rationnel est le construit, l'organique et l'ordonné. La raison est une, non pas comme le mètre-étalon des Arts et Métiers, mais à la manière d'un organisme qui croît, se complique et s'affine, en un mot qui progresse.

Est atteinte du même coup, croyons-nous, toute la métaphysique de la connaissance que développe M. Meyerson dans le dernier livre de son ouvrage : l'opposition fondamentale qu'il marque entre l'expérience et la raison, l'empirique ou le sensible et le rationnel, la nature et la science, sa théorie des principes scientifiques (qui ne nous fera rien changer à ce que nous en avons dit en 1905), sa critique de la conception positiviste et son affirmation du caractère contradictoire du savoir expérimental (dont nous dirons la même chose). Il n'est pas étonnant que « les deux courants théorique et légal », c'est-à-dire réaliste et rationnel « coexistent paisiblement » (p. 350) dans la science, puisque, comme nous le montrions aussi alors, ils n'en font qu'un. Tombent enfin, comme assertions

démontrées, ou même simplement plausibles (l'hypothèse du malin génie restant toujours possible), l'attribution d'un caractère antinomique à l'intelligence et à la raison, et l'irrationalité *essentielle* du devenir. Voici les connaissances qui, malgré toute l'originalité de l'effort mis à les rajeunir sous le fard historique, ne nous en paraissent ni plus valides, ni, à notre gré, plus séduisantes.



Nous terminerons en revenant à notre remarque de début. Les conclusions auxquelles voudrait nous amener M. Meyerson, ne nous paraissent en aucune façon sortir de l'histoire impartiale et objective des sciences. C'en est une interprétation non seulement hasardée, mais, pour nous, inexacte. Nous maintenons intégralement nos conclusions anciennes : le contenu solide de la physique est d'origine expérimentale, intuitif et « légaliste », en même temps ; les lois ordonnant les faits, dans les cas les plus favorables par construction, d'où rationalisation du réel ; plus exactement pénétration progressive de ce réel par notre intelligence. Pour établir ce contenu elle anticipe constamment sur l'expérience, d'où l'hypothèse théorique qui porte aussi sur des faits possibles, c'est-à-dire à la fois sur des intuitions et des rapports, des choses et des lois. Anticipant sur les lois, l'hypothèse est, comme les lois vérifiées, une rationalisation du réel ; mais c'en est une rationalisation elle aussi anticipée. Rien ne nous autorise à dire que cette rationalisation a théoriquement des limites, bien que pratiquement notre ignorance lui en impose de très étroites. Il nous semble encore permis de croire, au contraire, que, en droit bien entendu et non point en fait, l'intelligibilité de certaines parties du réel ayant été possible, l'Univers doit être à la limite intelligible par une intelligence de même nature que la nôtre, mais qui serait élevée, elle aussi, à la limite. Nous préférons le terme intelligibilité au terme rationalisation, car la raison n'est que l'ossature de l'intelligence et qui la suit dans son évolution en croissant avec elle.

Les postulats philosophiques de cette attitude c'est qu'il paraît vraisemblable que l'homme n'est pas un empire dans un empire et que par suite la pensée est de même nature que le réel, qu'à la limite encore l'être est identique à la pensée. Sous une forme plus voisine de l'expérience humaine (qui est fort différente pour nous

de l'empirisme sensualiste) l'ordre de la nature a une affinité avec l'ordre de notre pensée, avec ses exigences, car les deux ordres sont fonctions du même ordre. L'hypothèse en effet la moins chargée d'hypothèses est, il me semble bien, que nous faisons partie de l'ordre général[1] et que nos fonctions sont naturellement ajustées à cet ordre et se développent en communion avec lui : *Homo sum et nihil...*

Il est évidemment toujours loisible à un aveugle de nier qu'il fasse jour. Et nous sommes tous aveugles en matière de métaphysique. Mais ces postulats sont indépendants de la vue que nous venons de rappeler sur la nature de la science et sur l'intelligibilité et la rationalisation du réel. Ils en sont une interpolation.



M. Meyerson, malgré la modestie d'une préface dans laquelle il nous présente son ouvrage comme des « Prolégomènes à toute métaphysique future », est un métaphysicien de race, et nous donne toute une métaphysique. Il part de conceptions *a priori* de la science, du rationnel, du positif, du réel. Quels que soient le temps et les études qu'il ait mis à y parvenir, elle est dans son œuvre, toute préformée. Cette conception *a priori*, il l'étaye en choisissant très ingénieusement dans l'histoire des sciences avec beaucoup d'érudition — et quelle intelligente et habile érudition ! — trop intelligente, trop habile parfois. Il arrive ainsi à des conclusions qui étaient au fond des prémisses.

Il aboutit à ce à quoi il voulait aboutir. C'est son droit et c'est le droit de tout philosophe. Mais le nôtre c'est de dire qu'il n'y a là qu'une interprétation, et que nous pouvons, n'étant nullement convaincu par ce qu'il nous dit, en avoir une autre. Car maintenant que nous nous sommes mis d'accord avec nous-même, en apportant les objections qui, de notre point de vue, nous semblaient devoir être adressées à M. Meyerson, nous n'hésitons pas à dire que ces objections consistent surtout à opposer un point de vue à un point de vue. Elles nous paraissent donc plutôt marquer une autre tendance, une tendance peut-être antagoniste, dans l'interprétation des faits, qu'être absolument dirimantes. Du reste une interprétation

1. En ne donnant à ce mot que le sens que l'homme y peut attacher. Mais c'est tout son sens, car en dehors de cela, il n'y a rien pour l'homme.

est toujours une hypothèse et une interprétation philosophique plus que toute autre. Chacun défend celle qui lui paraît la plus plausible. Il s'agit, avec raison, d'évaluer des probabilités qualitatives, si nous osons dire, des probabilités « morales » au sens où il y a des certitudes « morales ».

***

Nous sommes à l'aise désormais pour louer. Il faut bien dire d'ailleurs que, à notre sens, le livre de M. Meyerson, bien plus que par sa thèse qui nous semble souvent fragile et simpliste, vaut par les nombreux souvenirs historiques dont il est plein, et par la clarté avec laquelle ils sont exposés. Nous louerons surtout, dans le chapitre I, à l'appui d'idées qui nous sont chères, ce que M. Meyerson dit du caractère ontologique des théories physiques fondées sur la thermodynamique tout aussi bien que des théories atomiques et d'ailleurs du triomphe en fait du cinétisme sur l'énergétisme. Ce triomphe n'est mentionné que pour la période actuelle. L'érudition si ample de l'auteur a pu le constater dans toute l'histoire de la physique depuis le XVI[e] siècle, car la critique du cinétisme a, à plusieurs reprises, tenté la même diversion devant l'échec d'une hypothèse cinétique, ou devant une grande découverte qui permettait de se passer d'hypothèse de ce genre. M. Meyerson établit fortement comment l'*évolution entière* de la physique moderne montre à quel point la physique est chosiste. Il rappelle la fine remarque de Poincaré : pour établir le concept de température, la thermodynamique est obligée de poser celui de « corps ayant un volume déterminé » (p. 24) et la géométrie elle-même est inintelligible sans le concept de solides indéformables (p. 27). Il note aux mêmes fins (p. 36) que la loi de l'attraction « est d'une clarté et d'une simplicité qu'on ne saurait surpasser ; comment se fait-il que les astronomes et les physiciens, à partir du moment où elle fut formulée, aient cherché au delà ? » Il se sert très habilement du Conseil de physique de Bruxelles (1911) où tous les savants se placent devant la nécessité d'une image « cohérente et vraisemblable de la réalité ». Ajoutons-y les faits qu'il allègue pour montrer la nécessité des théories (p 73 sq.), notamment l'histoire du phlogistique et du rôle de Lavoisier, et la postériorité fréquente des lois par rapport aux théories (Copernic et Képler, p. 104-19).

Parmi les faits historiques allégués par M. Meyerson pour

montrer les rapports de la causalité et de la déduction et le sens logique de la première, le principe de la dépendance mutuelle des fonctions, de Cuvier, nous paraît des mieux choisis.

Le chapitre VII sur « les phénomènes biologiques » nous a paru excellent, ainsi que la fin du chapitre VIII sur la propriété des figures géométriques comme modalité de l'explication spatiale (le reste du chapitre nous paraît plus confus). Au fond il n'y a que deux modalités essentielles de cette explication : le mouvement et la figure, et de plus en plus la figure le cède au mouvement (théories d'Einstein). Toute l'analyse de Hegel (livre III) prise en elle-même et indépendamment du but auquel la fait servir l'auteur — sur quoi nous nous sommes expliqué, — est d'un puissant intérêt et fort pénétrante. Et le livre IV que nous avons surtout discuté, puisqu'il renferme les conclusions de l'auteur, est rempli de remarques érudites dont l'adversaire même ne peut que tirer profit. En réunissant dans le même éloge « L'Explication dans les Sciences » à sa première œuvre « Identité et Réalité », pour laquelle, nous le répétons, nous conservons une préférence (car elle était plus historique et moins dogmatique, donc plus objective [1]), on peut dire que M. Meyerson vient d'élever un beau monument à la métascience.

Nous attendons au-dessus de cette métascience la métaphysique qui l'achèvera. Nous sommes entièrement de l'avis de M. Meyerson : la philosophie ne peut s'établir qu'en collaboration avec la science bien qu'elle ait un objet différent. Et, quoique nous entendions cet objet et cette collaboration d'une tout autre façon que lui, nous déplorons avec lui le divorce que l'idéalisme allemand post-kantien a suscité entre la philosophie et la science.

M. Meyerson a dénoncé l'absurdité de l'expérience millénaire du sens commun, l'antinomie paradoxale de l'expérience séculaire par laquelle la science, avec quels scrupules de rigueur, d'exactitude et de critique! a rectifié et approfondi la première. Il lui reste à éviter le paralogisme qui, à son tour, a été dénoncé jusqu'ici dans toutes les métaphysiques. Que cela soit possible, nul plus que nous ne le souhaite. Mais, malgré tout le talent qu'y mettra M. Meyerson, nul, moins que nous, ne le croit.

ABEL REY.

1. Si l'on en écarte l'interprétation du principe de Carnot comme le témoignage de la résistance irréductible et fondamentale de la nature à la science et à la raison.

PRINCIPAUX OUVRAGES RÉCENTS

DE

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE[1]

L'histoire littéraire n'est peut-être nulle part étudiée avec plus de méthode qu'aux États-Unis, où les instruments de travail se multiplient tous les jours. Dans le domaine de la littérature générale, le substantiel volume de Gayley et Kurtz rendra de précieux services. Le premier de ces auteurs avait déjà donné en 1899, en collaboration avec Scott, une *Introduction aux méthodes et aux sources de la critique littéraire*, consacrée aux questions générales d'esthétique et de poétique. Ce second volume d'une série qui doit en comprendre

1. Ch. M. Gayley et B. P. Kurtz, *Methods and Materials of Literary Criticism, Lyric, Epic, and allied forms of poetry*. Boston, Ginn, 1920, in-16, XI-911 p. — A. G. Van Hamel, *Litteraire stroomingen sedert de Middeleeuwen. De nieuwe Nederlandsche Letterkunde*. Vlaardingen, Dorsman et Odé, 1919, in-8°, 192 p. — Carry Van Bruggen, *Prometheus. Een bijdrage tot het begrip der ontwikkeling van het individualisme in de literatuur*. Rotterdam, Nijgh et Van Ditmar, 1919, 2 vol. in-8°, 736 p. — T. F. Crane, *Italian social customs of the sixteenth century and their influence on the literatures of Europe*. New Haven, Yale University Press, 1920, in-8°, XV-689 p. — Martin Lamm, *Upplysningstidens Romantik*. Senare Delen. Stockholm, Hugo Geber, 1920, in-8°, XI-600 p. — Marie L. Herking, *Charles-Victor de Bonstetten* (1745-1832). Lausanne, La Concorde, 1921, in-8°, 446 p. — C. H. Lockitt, *The relations of French and English society* (1763-1793). Londres, Longmans et Green, 1920, in-8°, X-136 p. — L. M. Price, *English-German literary influences*. Bibliography and Survey. Berkeley, University of California Press, 1920, in-8°, 616 p. — W. R. R. Pinger, *Laurence Sterne and Goethe*. Ibid., 1920, in-8°, 65 p. — J.-M. Carré, *Gœthe en Angleterre*. Paris, Plon, 1920, in-8°, XVIII-300 p. — Id., *Bibliographie de Gœthe en Angleterre*, Ibid., 1920, in-8°, 176 p. — Fr. Gerathewohl, *St. Simonistische Ideen in der deutschen Literatur*. Munich, Birk, 1920, in-8°, 32 p. — N. Serban, *A. de Vigny et Frédéric II*. Paris, Champion, 1920, in-16, 68 p. — F. Neri, *Il Chiabrera e la Pleiade francese*. Turin, Bocca, 1920, in-16, 219 p. — G. Gigli, *Balzac in Italia*. Milan, Treves, 1920, 236 p. — Rud. Grossmann, *Spanien und das elisabethanische Drama*. Hambourg, Friederichsen, 1920, in-8°, 138 p. — Salvador de Madariaga, *Shelley and Calderon, and other Essays on Spanish and English Poetry*. Londres, Constable, 1920, in-8°, XII-198 p. — R. Raymondi, *P. B. Shelley in Italia*. Padoue, Zannoni, 1920, in-16, 24 p. — *Revue de Littérature comparée*, dirigée par F. Baldensperger et P. Hazard. Paris, Champion, in-8°, 1921 ; trimestrielle, environ 200 p. par livraison.

encore un ou deux autres étudie la poésie lyrique et épique et les formes connexes. Extrêmement bien présenté et bien imprimé, il offre à l'étudiant et au chercheur, sous une forme assez commode et très claire, un manuel d'une richesse inappréciable. Suivant un plan très ingénieux, mais un peu compliqué, avec lequel on aura vite fait de se familiariser, le texte, résumant les résultats et indiquant des questions à résoudre, alterne avec la bibliographie; celle-ci sera particulièrement utile, étant accompagnée de brèves analyses ou de commentaires sur les tendances et la valeur de l'ouvrage cité, avec l'indication de quelques comptes rendus importants. Il est naturellement impossible qu'une telle bibliographie soit complète, notamment en ce qui concerne les articles de revue; telle qu'elle est, c'est un bon modèle de bibliographie critique comme on tend de plus en plus à en établir. Une pratique assidue de ce gros manuel permettrait seule d'y signaler ce qu'il peut contenir presque forcément d'imperfections. En étudiant spécialement ce qui est dit de l'idylle et de la pastorale (p. 609-614), je remarque que ces deux termes servent de titres à deux sections différentes, qui font double emploi et auraient gagné à être réunies. L'étymologie classique de εἰδύλλιον (petit tableau) n'est plus admise comme certaine. Gessner n'occupe pas ici la place qu'il mérite dans l'histoire de l'idylle moderne. — Un peu plus haut, on s'étonne de voir Béranger cité comme type d'*élégiaque* français. Toute cette page 400 est faible. — Ces ouvrages de référence, qui sont destinés moins à être lus qu'à être consultés, représentent un labeur immense et méritent à leurs auteurs les plus sincères remerciements des travailleurs.

M. A. G. Van Hamel, ayant donné à Vlaardingen, en 1918-1919, un cours sur *Les courants littéraires depuis le moyen âge*, ces quelques conférences ont été publiées par M. J. P. Van der Linden et forment les 73 premières pages de l'élégant volume que j'ai sous les yeux, le reste du volume étant consacré à la littérature néerlandaise contemporaine. C'est bien peu que 73 pages pour résumer toute la littérature du moyen âge et des temps modernes, et l'on cherche ici des idées générales plus que des faits. Malheureusement il semble que le conférencier ait tenu à se maintenir à un niveau modeste; peut-être son auditoire l'exigeait-il. Au lieu d'aperçus élevés et féconds de littérature générale, nous avons des résumés quelquefois assez précis, quelquefois très écourtés; et,

dans le détail, il y a beaucoup de réserves à faire. Pourquoi citer un passage de la *Chanson de Roland* en français moderne, et en prose, alors qu'il est question du rythme? Il ne faut pas nommer Saint-Evremond parmi les réfugiés que l'Angleterre vit arriver après la révocation de l'Édit de Nantes (p. 48). Il ne faut pas dire que Racine ne met en scène que des passions vêtues en personnages, et que « les luttes, les faiblesses, les contradictions n'existent pas pour lui » (p. 51). Si habitués que nous soyons à voir les critiques étrangers les plus considérés méconnaître d'étrange façon les caractères propres de la littérature française du siècle de Louis XIV et particulièrement de nos grands tragiques, ce jugement passe un peu la mesure. On se demande si l'auteur a jamais lu Racine. Un écolier de troisième saurait lui montrer dans Oreste, Hermione ou Phèdre suffisamment de *luttes*, de *faiblesses* et de *contradictions*. Ce discrédit jeté systématiquement sur notre siècle classique par des hommes de valeur, qui sans doute n'ont pas lu nos auteurs, ou peut-être ne les ont pas compris, se rencontre dans la plupart des pays étrangers; il date de plus d'un siècle, des débuts du romantisme européen ; il est permis de croire qu'il a fait son temps, et qu'il devrait être remplacé par une connaissance plus exacte et une appréciation plus équitable de nos grands écrivains classiques : progrès auquel chacun de nous devrait s'efforcer de contribuer. — Il n'y a pas grand rapport entre Rousseau et les essayistes anglais (p. 53). Ceux-ci étudient l'homme en société, ils sont psychologues comme nos classiques. — Les romances de Moncrif, placées ici (p. 54) à côté des ballades de Percy, n'ont eu aucune importance dans le préromantisme.

Le *Prometheus* de M. Carry Van Bruggen a pour sous-titre : *Contribution à la notion du développement de l'individualisme dans la littérature.* Ces deux beaux volumes offrent, je le dirai franchement, une déception. Dans un texte massif, aux rares divisions, sont exposées des idées générales sur l'unité, le contraste, l'uniformité, la société considérée comme le théâtre d'une lutte constante entre le conformisme social et l'individualisme — c'est l'introduction ; — sur Prométhée comparé au diable du moyen âge; sur la Renaissance, première vague d'individualisme, séparée par l'âge classique de la seconde vague, celle du XVIIIe siècle; sur quelques reprises récentes du type de Prométhée modernisé. Tout cela est en grande partie connu, et les réflexions personnelles de

l'auteur, d'ailleurs souvent intéressantes, fondées sur d'amples lectures, auraient gagné à être présentées sous une forme moins massive et plus nette. Et puis, le détail n'est pas sûr. Il est bizarre de choisir le *Cid* comme type du « drame de société du siècle de Louis XIV » ; il est peut-être inutile de le raconter, même en hollandais ; mais quand on le raconte, il ne faut pas dire (p. 296) que Don Gomez est le père de Rodrigue et Don Diègue le père de Chimène ; il ne faut pas confondre le roi Don Fernand de la tragédie avec Ferdinand le Catholique. Si le critique de tout à l'heure avait mal lu Racine, celui-ci a mal lu Corneille.

Le beau livre de T. S. Crane appartient à un genre qui n'est jusqu'ici qu'insuffisamment représenté, celui où l'histoire des mœurs sert de fondement à l'histoire littéraire. Ce livre, nous dit l'auteur, est le fruit du travail de trente années. Les mœurs de la société dans l'Italie du XVIe siècle ont eu, en effet, une influence décisive sur la littérature de l'Europe occidentale des deux siècles qui suivent. L'auteur étudie successivement la galanterie, les entretiens et les discussions sur des questions d'amour, l'étiquette, la conversation en général, les jeux de société, les académies, la répercussion de ces habitudes en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne : en un mot, la constitution de la société mondaine. Il puise abondamment dans les trésors d'une immense lecture, faisant appel aux ouvrages d'imagination plus souvent qu'aux témoignages historiques, parce que ces derniers sont plus rares : question de méthode que sa préface touche, sans la traiter avec assez de netteté. A la vérité, l'ordonnance du livre et la division en chapitres ne paraissent pas à l'abri de toute critique ; peut-être aucun plan ne pouvait il se montrer, à l'épreuve, complètement satisfaisant. De plus, le titre donnerait de la période traitée une idée trop étroite. Au début et pendant de nombreuses pages, il est question de la société courtoise du Midi de la France telle qu'elle s'exprime dans la poésie provençale, et nous restons au XIIe siècle. Plus loin, nous nous attardons avec Pétrarque et Boccace dans l'Italie du XIVe. A la fin, nous arrivons à la France et à l'Allemagne du XVIIe. Et sans doute, c'étaient là les limites naturelles du sujet : c'est le titre qui n'est pas assez compréhensif. Il est certain qu'on peut suivre ainsi dans un seul ouvrage ce qui se trouvait, par fragments incomplets, dispersé dans des centaines de monographies ou d'études particulières : l'histoire de la formation de la societé polie depuis la

Provence du XIIe siècle jusqu'à l'hôtel de Rambouillet : car c'est la France qui a été le berceau de cette forme des sociétés humaines comme elle en a vu l'apogée. Il serait même logique de pousser jusqu'à la Révolution française pour compléter ce large tableau. Peut-être l'auteur, dont l'érudition est aussi vaste que précise, ne domine-t-il pas assez son sujet et n'en dégage-t-il pas assez les grandes lignes.

J'ai signalé l'année dernière le premier volume du *Romantisme pendant la période rationaliste* de M. Martin Lamm ; l'ouvrage est maintenant complet, et, comme je l'indiquais, c'est une contribution très importante à l'histoire littéraire générale de l'Europe au XVIIIe siècle. Ce second volume étudie le développement de la littérature suédoise dans la période qui précède le romantisme ; mais il la replace dans l'ensemble de la littérature européenne à propos du rationalisme, de Leibniz ou de Kant, de Shaftesbury, du *Sturm und Drang,* du romantisme anglais, etc... La précision et la sûreté des détails, l'ampleur des vues générales, toujours fondées sur des faits, la clarté des développements, sont des qualités qu'on ne saurait trop louer, et qui mettent cet excellent ouvrage à un niveau élevé parmi les travaux récents d'histoire littéraire.

C'est encore à plus d'un égard une étude de littérature générale que le beau volume consacré récemment par Mlle Herking à Charles-Victor de Bonstetten. Le personnage est plus ou moins connu de tous ceux qui étudient l'histoire de la littérature et de la société européenne au temps de l'émigration, de l'Empire et de la Restauration. Ce patricien bernois qui écrit en français se trouve, par sa longue vie et par les lieux qu'il a habités, aux confins de deux siècles et de deux mondes. Il a connu Voltaire, aperçu Rousseau, fréquenté Mme de Staël et Byron ; il a été l'intime de Thomas Gray, de Jean de Müller, de Matthisson, de Zschokke ; il a goûté et décrit le paysage danois et le paysage romain. En lui comme en un miroir se reflètent les tendances les plus diverses du XVIIIe siècle finissant et du XIXe siècle commençant. Ses idées et ses œuvres appartiennent nettement à la littérature européenne. Le livre de son nouveau biographe (car il a déjà été plusieurs fois étudié, notamment par Sainte-Beuve) est très complet, grâce à de nombreux inédits, à une vaste correspondance utilisée pour la première fois ; il est très bien mené et très intéressant. Évidemment Bonstetten, doucement égoïste, impulsif, vivant surtout pour la conversation

et la société, d'une sensibilité superficielle, n'a rien inventé et n'a mis à aucune idée son cachet personnel. Il n'a pas connu les longues méditations solitaires ; de plus, il était riche et n'a guère fait que de la littérature d'amateur; enfin, il n'était pas maître de sa forme, le Bernois faisant tort en lui à l'écrivain français. Ce dernier cas est aussi sans doute celui de son biographe. Le français de ce livre est faible : les helvétismes, les germanismes y abondent. De plus, et ceci est plus grave du point de vue scientifique, la biographie, si nourrie de faits et si alertement narrée, fait un peu tort à l'histoire littéraire et morale; or la première n'a d'utilité que comme soubassement de la seconde, qu'elle étaye de ses précisions.

L'élégant volume de M. C. H. Lockitt sur les relations de la société anglaise et de la société française de 1763 à 1793 est une thèse déjà ancienne, qui aurait eu besoin d'être mise au courant. La bibliographie est tout à fait insuffisante, en ce qui concerne notamment Diderot, Grimm, les périodiques anglais et français, etc... Cela sent un peu trop le travail de novice ou d'amateur. Beaucoup d'assertions sont inexactes. Où l'auteur a-t-il pris que vers 1750 les attaques contre l'Église cessent en France pour être remplacées par des attaques contre le gouvernement (p. 5) ? La société française du XVIIIe siècle, dans son ensemble, n'est pas athée (p. 29). La *Nouvelle Héloïse* n'a pas été publiée en 1759 (p. 90). Jamais les *Reliques* de Percy n'ont été « a favourite book in France » (p. 94). D'ailleurs le livre est intéressant; la période est bien choisie et bien délimitée; les faits sont très nombreux, quoique inégalement authentiques et probants. Mais ce qui est désagréable ici, c'est un parti pris, si outré qu'il en devient naïf, de blâmer les mœurs françaises et d'admettre que tous les vices de la société anglaise du temps ne pouvaient venir que de la contagion de cette société française « dégradée ». L'auteur, qui voit partout l'athéisme et qui se voile la face devant la Révolution, exagère cette satisfaction de soi-même et ce mépris pour les gens d'en face, bref, ce pharisaïsme qui aujourd'hui, heureusement, devient bien plus rare dans les livres ou travaux où les savants anglais sont amenés à parler de nous.

D'une tout autre valeur est le travail considérable sur l'influence anglaise en Allemagne dont M. L. M. Price donnait en 1918 la première partie, que j'ai signalée l'année dernière, et qu'il complète

par un ample mémoire ou exposé des résultats acquis et, dans certains cas, de ce qui reste à faire. Cet ouvrage sera infiniment précieux au comparatiste et à tout historien des littératures, puisque grâce à lui on saura où en étaient en 1920 les recherches sur le point considéré. L'auteur ne manque pas de vues personnelles, et ses aperçus généraux font utilement réfléchir. Il s'intitule un *novice*, mais il ne l'est ni par la solidité de sa méthode, ni par l'ampleur de sa documentation, ni par la pénétration de son esprit. L'impression d'ensemble qui se dégage de la lecture de ce *Survey* (plutôt fait d'ailleurs pour être consulté que pour être lu) est que les relations littéraires entre Angleterre et Allemagne ont été extrêmement étudiées, et que l'activité des chercheurs devrait maintenant se porter de préférence sur d'autres zones d'interpénétration infiniment moins connues. Néanmoins, ce relevé très consciencieux de ce qui a été fait ne marque pas assez ce qui reste à faire.

J'aborde maintenant les ouvrages consacrés à des questions particulières de littérature comparée, en commençant par la monographie de feu le professeur Pinger sur l'influence de Sterne sur Goethe, remaniée et publiée par M. Price, dont je viens d'apprécier le grand ouvrage, et qui était certes l'éditeur le plus compétent. Il résulte de ces recherches, auxquelles l'auteur n'a pu donner la dernière main, que Goethe est resté extraordinairement fidèle à Sterne de 1772 à sa mort : il aimait son humour, sa nuance de sensibilité, son genre d'esprit. Il ne faudrait pourtant pas voir Sterne partout : Goethe n'a pas besoin de lui pour citer Diogène (p. 18), et tout ce qui est sentimental ne vient pas forcément de Sterne (p. 22-23).

Le *Gœthe en Angleterre* de M. Carré offre un pendant au *Goethe en France* de M. Baldensperger; il est conçu dans le même esprit, disposé suivant un plan analogue; il épingle comme lui des épigraphes sous les titres des chapitres; il se complète comme lui par un volume plus mince contenant la bibliographie critique du sujet; surtout il offre, comme lui, le modèle d'un livre où la documentation, qui est minutieuse et sûre, ne sert à l'auteur qu'à établir des faits généraux, à suivre des courants, à dessiner des mouvements. Aussi l'ouvrage est-il non seulement très instructif, mais très attachant, d'autant plus qu'il est écrit avec vivacité et agrément. Il montre surtout combien, sauf au début une légère « fièvre

werthérienne », les Anglais ont mal compris et peu goûté Goethe. La plupart ne voient en lui que le philosophe, le moraliste; comme tel, il les étonne et les effraie; le « grand païen » surtout scandalise leur puritanisme. L'opposition était trop forte entre l'esprit anglais, à deux ou trois exceptions près, et celui d'un Goethe ou de l'élite pensante de l'Allemagne au début du XIXe siècle. On ne traduit pas le *Prologue dans le Ciel* qui ouvre *Faust* : Dieu le père y parle un langage trop familier. Jane Welsh trouve qu'on s'embrasse trop dans *Wilhelm Meister*. Carlyle dit que Méphistophélès « pourrait être membre de l'Institut de France ». C'est une gentillesse pour nos académiciens. Carlyle tient une très grande place dans l'histoire de Goethe en Angleterre. On peut même trouver qu'il est, dans ce livre, un peu trop étudié pour lui-même : vers le milieu du volume, sa personnalité envahissante devient le véritable sujet de l'ouvrage. Son style même n'a-t-il pas un peu déteint sur celui de l'auteur? D'ailleurs il comprenait bien mal le poète dont il s'est fait l'exégète et l'apôtre. Un génie âpre, passionné, véhément, personnel et outrancier convient fort bien à un prophète, à un tribun, à un poète. Mais Carlyle a constamment voulu être critique et historien : sa personnalité trop forte, son manque absolu d'impartiale objectivité, ses partis pris, ses enthousiasmes, ses colères, ses allures de visionnaire l'ont fort desservi quand il s'agissait de goûter, de comprendre et d'expliquer. De telle œuvre de Goethe qu'il admire, il donne une appréciation qui la rend méconnaissable. Uniquement occupé du fond, il demeure insensible à la beauté de l'œuvre d'art. — Les travaux scientifiques de Goethe n'appartenaient pas, je trouve, au sujet. D'ailleurs M. Carré s'arrête vers 1855, après l'ouvrage de Lewes. — La *Bibliographie* suit le plan de *Gœthe en Angleterre* : ce qui la rend moins maniable pour le travailleur qui aurait l'intention de la consulter pour d'autres études. Elle accompagne de très près l'ouvrage et donne le texte des citations traduites dans le volume principal, dont elle ne peut guère se détacher.

C'est un aspect assez curieux d'influence française sur la pensée allemande que signale M. Gerathewohl en étudiant le succès du saint-simonisme auprès de certains hommes de lettres et dans certains milieux allemands. Il commence par établir que beaucoup des idées de Saint-Simon (et surtout des saint-simoniens) se trouvaient par avance dans le premier romantisme allemand : cela est

possible, mais on ne nous montre aucune influence invitant à chercher outre-Rhin les origines de ces idées. Par contre, il est certain que la Jeune Allemagne, Börne, Heine, Gützkow, Laube, doit beaucoup au saint-simonisme : les textes cités dans la brochure de M. Gerathewohl sont nombreux, concluants, et assez bien mis en œuvre. Pour certains milieux allemands, vers 1830, la parole saint-simonienne a été l'évangile des temps nouveaux; à côté des préoccupations économiques, certaines aspirations romantiques y voyaient s'exprimer leur idéal, notamment sur la destinée de la femme.

M. N. Serban, que ses travaux sur Leopardi ont fait apprécier, a cru découvrir dans la lecture des œuvres de Frédéric II l'origine de plusieurs idées et expressions d'Alfred de Vigny. Il rappelle que le père du poète était grand admirateur du roi de Prusse, que celui-ci jouait un grand rôle dans les récits militaires dont fut bercée son enfance. Mais il faudrait prouver que Vigny a lu les œuvres, et surtout les poèmes du roi philosophe : sans quoi ces ressemblances que M. Serban établit en de longs parallèles peuvent n'être que des rencontres. Vigny dit que, jeune officier, il ne cessait d'étudier César, Turenne et Frédéric; il ne s'agit évidemment ici que des ouvrages historiques. Le livre repose sur une assertion que l'auteur ne prouve pas. Et les conséquences qu'il en tire sont graves : il ne tend à rien moins qu'à établir que, sans l'influence de Frédéric, la philosophie de Vigny ne serait pas ce qu'elle est. Il serait d'ailleurs curieux que ces œuvres, qu'il aurait lues dans sa jeunesse, n'eussent influé que sur la dernière période de la pensée du poète, celle pendant laquelle il écrit les *Destinées*. Il est certain que le rapprochement entre la *Maison du Berger* et les vers de Frédéric cités p. 53 est intéressant; mais ce n'est pas « un exemple typique de contamination »; ce dernier mot n'a pas d'ailleurs le sens que lui prête l'auteur. En somme idée très originale; influence possible, mais non démontrée jusqu'ici.

L'élégant petit volume de M. Neri sur *Chiabrera et la Pléiade française* est tout à fait recommandable par la richesse de la documentation, la solidité et la précision de la discussion des textes; l'auteur est un *seizièmiste* très savant, auquel la poésie française et la poésie italienne du siècle de Ronsard et du Tasse sont également familières. On parle toujours avec raison des emprunts que notre Pléiade a faits aux poètes italiens: les beaux travaux de

MM. Chamard, Laumonier, Villey, Vaganay, Vianey, Hauvette, de Nolhac, etc..., ont singulièrement agrandi la dette de nos poètes à l'égard de leurs prédécesseurs d'au delà des Alpes. On sait peut-être moins que la gloire de Ronsard, qui rayonnait dans la péninsule, où les moindres poètes français étaient fort bien connus, a suscité de nombreux imitateurs, dont Chiabrera est le plus célèbre. Ce choc en retour, à une époque où déjà l'Italie voyait sa poésie s'affaiblir et s'affadir, provoque une légère renaissance de la poésie italienne qui aboutira, à travers le xvii[e] siècle, à l'Arcadie. Les poètes d'outremont continuent à admirer et à imiter « il gran Ronsardo » alors que les poètes français se sont déjà détachés de lui; certains le défendent contre l'injuste dédain de Boileau, et Martelli estime que la décadence de la poésie française date de Malherbe. — Le livre de M. Neri, court et substantiel, clair et précis, est composé d'un peu de texte qui résume plutôt qu'il ne développe, de beaucoup de citations, et d'énormément de notes bourrées de références. C'est un modèle d'étude minutieuse, où l'on voudrait seulement que les résultats fussent repris dans une conclusion qui permettrait de les saisir dans leur ensemble avec plus de détail que dans l'avant-propos.

C'est à une autre époque de l'influence française en Italie que se rapporte le livre de M. Gigli, et son *Balzac en Italie* est d'ailleurs presque uniquement anecdotique. L'auteur a consulté les journaux, les correspondances et les écrits du temps pour connaître avec tout le détail possible ce qu'on a dit de Balzac en Italie lors de ses divers voyages dans ce pays, surtout à Milan et à Venise en 1837. Le romancier est extrêmement célèbre par ses livres et par sa personne; on va le voir comme une bête curieuse, on l'admire, on l'invite, on se passe ses romans, dont plusieurs critiques blâment, non pas l'immoralité, mais le pessimisme moral, le réalisme qui ne veut voir que les laideurs de l'âme; et puis, on lui en veut parce qu'il a mal parlé des *Fiancés* de Manzoni, chef-d'œuvre d'un art qu'il sent être absolument à l'opposé du sien. Dans ce livre amusant et un peu diffus, il y a quelques indications à retenir pour les rapports littéraires des deux nations.

A l'époque de l'éclat incomparable du drame anglais sous le règne de Marie Tudor, d'Élisabeth et des premiers Stuarts, l'Espagne était la première puissance de l'Europe continentale par l'étendue de ses territoires, sa richesse et la force de ses armées.

De plus, les Anglais avaient avec cette puissance des rapports très étroits, de commerce ou de rivalité politique et militaire. Quel rôle jouent les Espagnols dans le drame anglais de cette époque? Quelle idée se fait l'Anglais du caractère de cette nation ? Pour répondre à cette question, M. Grossmann a examiné 285 drames anglais joués au cours d'un siècle entier, a complété son information grâce à une bibliographie très abondante, et nous donne un très grand nombre de textes, d'où peut-être les conclusions ne se dégagent pas avec assez de netteté. L'Espagnol joue un rôle de premier ordre dans le drame anglais comme dans la politique du jour ; c'est d'ailleurs un rôle peu brillant : au théâtre, l'ennemi est naturellement caricaturé. Mais l'influence littéraire est peu profonde : c'est sur l'Italie et sur la France que l'Angleterre lettrée avait les yeux fixés, c'est à ces deux pays qu'elle a été infiniment redevable. Le livre très nourri et très solide de M. Grossmann est une utile contribution à la connaissance d'une zone de l'histoire littéraire moins explorée que d'autres.

A la même zone d'influences hispano-anglaises appartient le sujet de M. Salvador de Madariaga, un Espagnol qui publie en anglais un beau volume d'essais dont le premier, le plus important, étudie l'influence de Calderón sur Shelley. Ce dernier a beaucoup lu, goûté, traduit Calderón durant les trois dernières années de sa courte vie. Tout semblait séparer le panthéiste radical et humanitaire du catholique ardent, mystique et intolérant. Mais Shelley trouvait dans Calderón de la beauté dans les caractères et de la poésie dans l'expression. Il l'a en certains poèmes imité de très près. L'auteur de cette courte et suggestive étude a des pages bien intéressantes sur l'âme de Shelley et la manière dont l'Angleterre victorienne l'a comprise — pages qui ne pouvaient guère être écrites que par un étranger, et qui attestent de plus une finesse psychologique et une hauteur de vues rares en tout pays. — L'un des essais qui suivent est consacré à montrer les ressemblances que présentent dans leur ensemble les deux littératures, espagnole et anglaise, par suite de certains caractères communs des deux tempéraments littéraires : réalisme, liberté, puissance dramatique. Il fait ressortir, pour justifier cette idée, les analogies que l'on peut trouver entre *Beowulf* et le *Poème du Cid*, entre Chaucer et l'archiprêtre de Hita, entre Shakespeare et Lope, entre Milton et Calderón.

Il est encore question de Shelley dans la brochure de M. Raymondi, où l'auteur enregistre, un peu au courant de la plume, les traductions du poète anglais qui ont vu le jour en Italie et les études auxquelles son œuvre a donné lieu. Il établit que, contrairement à ce que croient certains de ses compatriotes, Shelley a suscité en Italie un grand mouvement de sympathie et de traduction. Ce mouvement est assez récent : il ne commence guère qu'avec l'Ode célèbre de Carducci composée devant l'urne de Shelley, il y a une quarantaine d'années, et a pris plus d'importance de décade en décade. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, mais cette brochure n'offre guère qu'une énumération.

Je ne veux pas terminer cette série d'analyses et de comptes rendus sans signaler la nouvelle *Revue de littérature comparée*, fondée par MM. Baldensperger et Hazard, les deux professeurs titulaires qui représentent en France cette discipline; revue qui a débuté avec 1921, et dont les quatre premiers numéros ont paru. On a loué l'audace des directeurs et de l'éditeur, qui sont entrés dans la carrière au moment où des conditions économiques déplorables obligent tant de Revues à interrompre leur publication. C'est qu'ils ont foi dans l'avenir des études de littérature comparée; c'est surtout qu'ils ont voulu que la science française maintînt et affirmât la place qu'elle s'est conquise en ce domaine. Des tentatives analogues ont été faites en Allemagne et en Amérique avant la guerre; certaines n'ont réussi que peu de temps, d'autres revues ont fourni une honorable carrière, mais toutes ont péri depuis longtemps. La *Revue* française *de littérature comparée* répond à un besoin vivement senti par beaucoup de travailleurs. L'article par lequel débute son premier numéro : *Littérature comparée : le mot et la chose*, par M. Baldensperger, est d'un grand intérêt historique et théorique. Son succès dès cette année de début, en France et à l'étranger, a été encourageant : il doit s'affermir et se développer encore.

P. Van Tieghem.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

UNE NOUVELLE HISTOIRE D'ANGLETERRE [1]

C'est une entreprise difficile que d'écrire en un volume, même si ce volume a 1200 pages, une histoire générale de l'Angleterre depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de la guerre de 1914. Pour y réussir, il semble qu'il soit nécessaire de supprimer résolument, comme l'avait fait Green, tout ce qui n'est pas strictement indispensable, de manière à pouvoir accuser fortement les grandes lignes du sujet et à mettre en relief les caractères particuliers de chacune des périodes historiques pendant lesquelles s'est produite l'évolution du peuple anglais. Malheureusement, M. Prentout qui s'est donné la tâche très louable de refaire, en la mettant au point, l'œuvre quelque peu vieillie maintenant de l'historien anglais, n'a pas toujours su se résoudre aux sacrifices nécessaires. Comme en témoigne sa bibliographie, il est au courant de l'énorme travail historique qui s'est fait durant les quarante dernières années. Il a beaucoup lu, il a peut-être trop retenu. Les étudiants qui préparent la licence ou l'agrégation lui seront certainement reconnaissants de leur avoir fourni, sous la forme d'extrait concentré, une multitude presque infinie de faits qui leur seront fort utiles au moment de l'examen. Le lecteur ordinaire, même cultivé, se dira qu'il y en a beaucoup et que les arbres l'empêchent parfois de voir la forêt. Sans doute M. Prentout n'a-t-il pas eu le temps de faire plus court. Certains indices permettent, croyons-nous, de conclure que l'ouvrage a été composé rapidement et imprimé en toute hâte. Un de ces indices est le nombre relativement élevé des fautes d'impression ; un autre est le style, qui est quelquefois assez négligé [2].

1. Henri Prentout, *Histoire d'Angleterre depuis les origines jusqu'en 1919*, in-16, 1.188 pp. Paris, Hachette, 1920, Prix : 25 fr.

2. Voici quelques-unes des fautes d'impression que nous avons relevées, surtout au commencement du volume : à *l'ouest* de Watling Street, au lieu de à *l'est* (p. 33) ; *allemande* au lieu de *normande* (p. 60) ; le roi de *Rome* alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis (p. 75) ; confiant dans la *solitude* d'une forteresse (p. 107) ; p. 122, la phrase relative au mariage de Henri III paraît avoir subi une catastrophe. Plus loin, Hogarth est remplacé par Gillarth (p. 612), Barrière par Bavière (p. 685), *Home Department* par *House Department* (p.700). — En ce qui concerne le style, M. Prentout

Il nous paraît bien certain que le livre de M. Prentout eût gagné considérablement, à cet égard, s'il avait pris le parti de résister courageusement à son éditeur.

Le fond même de l'ouvrage y aurait gagné aussi, car les erreurs de détail ne sont pas rares. M. Prentout nous dit que le texte de la Confirmation des Chartes par Édouard Ier, « chose très remarquable, est rédigé en français, ce qui montre la persistance du français comme langue de la cour, du gouvernement, de la société cultivée à la fin du XIIIe siècle ». Il suffit d'ouvrir les *Statutes of the Realm* pour s'apercevoir que, bien loin que le texte français de la Confirmation soit une chose très remarquable, c'est justement à l'époque d'Édouard Ier que le français a définitivement supplanté le latin comme langue légale ; c'est vers ce temps également que les mots français ont commencé à envahir l'anglais. Il n'est pas exact non plus qu'Édouard Ier ait jamais reconnu « le droit du Commun Conseil, du Parlement, à voter l'impôt » (p. 141). La date de 1114 pour les voûtes gothiques de la cathédrale de Durham et la priorité de cette église dans l'histoire de l'art gothique sont plus que douteuses (p. 165). Le *Statut des laboureurs* (p. 215) est le Statut des travailleurs. Knox a écrit « contre le monstrueux gouvernement des femmes » et non « contre le monstrueux régiment des femmes » (p. 307) ; le mot *regiment* avait couramment ce sens au XVIe siècle. L'*Euphues* de Lyly (p. 355) n'est pas un poème. Il est impossible d'accepter l'affirmation contenue dans la phrase suivante : « Wren a rebâti tout le centre de la ville [après le grand incendie de Londres] dans ce style qui n'a rien d'anglais, qui est une démarcation (*sic*, pour démarcage) de l'Italie classique et c'est pourquoi cette partie de la ville distille l'ennui » (p. 469). Wren avait effectivement préparé un plan général de reconstruction, mais ce plan ne fut pas exécuté, ce qui est peut-être regrettable. Il dut donc se contenter de construire la cathédrale Saint-Paul et un certain nombre d'églises, dont quelques-unes sont fort intéressantes. Si cette partie de la ville distille l'ennui, il serait donc injuste de lui en faire porter la responsabilité ; mais il est probable qu'il y a quelque confusion dans l'esprit de M. Prentout et qu'il songe aux quartiers si uniformes de la ville neuve, bâtis au XVIIIe et au commencement du XIXe siècle.

M. Prentout a insisté avec raison sur l'influence intellectuelle de la France sur l'Angleterre, mais il ajoute : « La langue française, encore négligée sous Charles Ier, fait de grands progrès sous Charles II ; lui-même la parle et l'écrit, le duc d'York la sait fort bien, et toutes les dames de la Cour, et aussi les gens de lettres : Cowley, Lodge, Ben Jonson, Dryden » (p. 471). Lodge et Ben Jonson sont des contemporains

écrit (p. 31) : « Ces succès sont justifiés par l'organisation supérieure des vikings. Pendant les longues traversées, leurs chefs jouaient aux échecs... ». Le lecteur devine la suite des idées plutôt qu'il ne l'aperçoit. Ailleurs, il est question (p. 268) du « portrait d'Anne de Clèves avant le mariage qui n'eut que trop de succès », ou (p. 391) de la Réforme qui « allait creuser le divorce entre le roi et son peuple », ou encore (p. 488) de « 800 condamnés à la transplantation ». On ne voit pas bien pourquoi l'Impératrice Mathilde est appelée l'*Empress*.

de Shakespeare et non de Charles II. A la p. 563, le lecteur apprend avec stupéfaction que Mobile est devenue la Nouvelle-Orléans. On ne voit pas bien non plus comment Hogarth peut avoir montré dans un de ses tableaux de malheureux prisonniers comparaissant devant un comité de la Chambre des Communes qui s'est réuni en 1774 (p. 619), étant donné que ce peintre était mort en 1764. Il n'est pas exact que Locke ait réclamé le premier la séparation de l'Église et de l'État (p. 620 ; il avait eu de nombreux devanciers, même en Angleterre. *L'École de la médisance* (p. 626) n'est pas une critique du *cant* des Wesleyens et des moralistes, ou du moins ne l'est qu'à un degré infinitésimal ; il suffit de lire la pièce pour en être convaincu. C'est une singulière définition de l'*Employers' liability act* que de l'appeler une loi qui « protège l'ouvrier contre l'injure de l'employeur » (p. 792) ; c'est une loi sur la responsabilité patronale en matière d'accidents du travail. Après avoir parlé du mouvement d'Oxford et de la condamnation de Ward, M. Prentout conclut ainsi (p. 1063) : « Un nouveau parti apparut alors dans l'Église : à la basse Église, *Low Church*, se substitue l'Église large, *Broad Church*. L'expression qui apparaît vers 1850 symbolise la tendance à laisser de côté les doctrines positives ; les hommes les plus divergents (*sic*) sur les questions théologiques pourront s'y rencontrer. » Quoi qu'il en soit de l'introduction du terme même de *Broad Church*, il n'est pas douteux que la tendance « large » existe depuis fort longtemps dans l'Eglise anglicane, témoin les « latitudinaires » du xvii[e] siècle. Quant à la métamorphose de la basse Église en Église large, elle n'a aucune réalité. L'Église large est toujours restée numériquement très faible, elle ne s'est nullement substituée à la basse Église et, bien que celle-ci ait perdu du terrain, elle continue encore aujourd'hui même à lutter, d'une part contre les tendances « larges », de l'autre contre le « romanisme » de la haute Église.

Du reste, l'histoire religieuse, l'histoire économique, l'histoire sociale, ne sont évidemment pas le terrain de prédilection de M. Prentout Il est plus à son aise dans l'histoire purement politique. Dans ce domaine, son livre rendra de grands services parce qu'il donne un résumé commode, et dans l'ensemble suffisamment exact Il en est ainsi, tout particulièrement, de la partie consacrée au xix[e] siècle (près de la moitié du volume). Les pages que M. Prentout a consacrées à l'histoire de l'Irlande et à celle des différentes colonies anglaises seront particulièrement appréciées, parce qu'elles manquent, ou sont réduites au minimum, dans la plupart des histoires classiques de l'Angleterre moderne. S'il nous est permis d'exprimer un souhait en terminant, c'est que M. Prentout, lorsque l'occasion se présentera de faire une nouvelle édition de son livre, prenne le temps de revoir d'un peu près certains textes fondamentaux de l'histoire d'Angleterre, car rien ne vaut l'impression directe des textes, même lorsqu'il s'agit d'écrire une histoire générale ; et surtout, qu'il prenne le temps d'écrire cette histoire plus à loisir.

D. Pasquet.

L'ALSACE ET L'ALÉMANIE[1]

M. Tourneur-Aumont a écrit sur l'*Alsace et l'Alémanie* une thèse dont je n'aime pas le sous-titre, vague et trop vaste : *Origine et place de la tradition germanique dans la civilisation alsacienne.* Mais c'est un livre sérieux, nourri, dense et probe. Par ce temps de divagations historico-politiques, d'improvisations hasardeuses et rarement méditées mais toujours préméditées — il fait plaisir. Il se lit d'ailleurs aisément, car, si l'expression est parfois un peu difficile et gênée, la pensée est nette, les divisions claires, l'argumentation serrée. Et surtout, j'y reviens : l'esprit dans lequel sont abordés et examinés ces gros problèmes d'origine, si complexes, si gros de conséquences redoutables, me paraît tout à fait excellent. Je n'ai point pour en juger la compétence et l'autorité d'un spécialiste de cette difficile Histoire d'Alsace — difficile par elle-même et plus encore par tout ce que les hommes (et pas seulement nos contemporains!) y ont mêlé de difficultés d'ordre politique. Mais l'histoire d'Alsace n'intéresse pas que l'Alsace seule, on s'en doute. En particulier, les solutions que l'on peut donner aux questions d'origine et de civilisation très ancienne de l'Alsace débordent toujours le cadre du pays. L'Alsace, c'est la plaine, avec ses bandes rectilignes si variées : halliers du Rhin, terres d'élevage du Ried et de la Hart, champs cultivés des terrasses agricoles, vignobles au pied des Vosges, promontoires et versants forestiers de la montagne. Mais c'est aussi, pour partie, le grand carrefour international de Belfort — cette porte de Bourgogne, comme l'appelait Vidal de la Blache, par où tant de relations se sont nouées entre l'Europe centrale, le domaine atlantique et le domaine méditerranéen. L'histoire de la Bourgogne, au sens large, en dépend pour partie. Le problème *burgonde*, proche parent du problème alaman, s'y trouve intéressé. Voilà mon excuse pour dire, simplement, le plaisir que j'ai pris à lire le travail de M. Tourneur-Aumont.

En deux mots, je résume ses conclusions :

Il existe un germanisme alsacien. C'est un fait. Mais quelle en est l'origine? Quand et comment la plupart des noms de lieux et de personne en Alsace sont-ils devenus germaniques? Quand et comment se sont implantés, entre Vosges et Rhin, des dialectes germaniques? Sous quelles influences persistantes et durables l'Alsace s'est-elle trouvée amenée à participer, avec l'éclat que l'on sait, à la civilisation allemande du Moyen Age?

Depuis la seconde moitié du XIX[e] siècle, cette question appelle une réponse convenue. Les Alamans ont tout fait. Ce sont eux qui ont importé

1. J.-M. Tourneur-Aumont, *L'Alsace et l'Alémanie. Origine et place de la tradition germanique dans la civilisation alsacienne* (*Études de géographie historique*). 1 vol. de la Collection des *Annales de l'Est*, 3[e] série, 33[e] année, Berger-Levrault, 1919, 225 pp. in-8.

en Alsace la langue et la civilisation germaniques. De 409 à 536 exactement, l'Alsace traverse une période alamane — et le génie alsacien en sort marqué à jamais de l'empreinte germanique. — Or, tout cela n'est qu'un mythe, nous dit M. Tourneur-Aumont, et ne repose ni sur des textes, qui n'existent pas; ni sur des noms de lieu spécialement attribuables aux Alamans plutôt qu'à d'autres barbares germaniques; ni sur des constatations ou des trouvailles anthropologiques. Sur rien, que sur la conception romantique du rôle original et créateur des Barbares dans l'histoire — et sur cette tendance bien connue des Allemands à considérer l'histoire d'Allemagne comme forgée par l'action distincte, et convergente, et finalement concordante de sept ou huit grandes individualités tribales, chacune douée de sa personnalité, de son dialecte, de ses attributs, caractères et qualités propres. On commence par les poser une fois pour toutes au début des temps; il n'y a plus ensuite qu'à en suivre le développement et l'évolution.

M. Tourneur-Aumont fait le procès de la conception qui, précisément, met en tête de l'histoire d'Alsace une entité de cet ordre : une tribu des Alamans, qui apparaît initialement toute formée pour toujours, avec ses caractéristiques spéciales dont toute l'histoire d'Alsace ne fait que refléter la personnalité. Il fait ce procès avec force, mais avec mesure. Il a bien soin de noter que les Allemands eux-mêmes l'ont fait en partie — que ce sont des travaux allemands qui ont battu en brèche, sur une multitude de points spéciaux et particulièrement importants, la thèse alamane. Aucun esprit de guerre, au sens agaçant et pénible du mot. Le ton d'un homme qui s'efforce de comprendre avant de juger, et qui a étudié et réfléchi avant d'écrire.

Toutes choses qui ne sont peut-être pas si fréquentes qu'on le croit. En termes excellents, il indique pour finir que le problème n'est ni tribal, ni national. « Ce n'est pas l'histoire d'Allemagne seule qui rend compte des traits fixés dans la civilisation des pays du carrefour de Bâle. La fixation de ces traits à cette place est un fait d'ordre et de portée européenne. » On ne saurait mieux dire. Pour notre part, c'est précisément en faisant appel à des considérations de cet ordre, si fécondes et si larges, que nous avons toujours essayé de rendre compte des destinées si mobiles et variables, de cette Franche-Comté, tiraillée elle aussi entre des influences contradictoires et dont l'histoire ne s'explique point par je ne sais quelle fatalité d'ordre ethnique, mais par les actions et réactions combinées, mobiles et changeantes des grandes puissances attractives qui l'entourent et dont la géographie et l'économie avant tout nous expliquent la force et l'intervention.

LUCIEN FEBVRE.

CONTRIBUTIONS A L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

L'ouvrage de M. Jean Hatzfeld, sur *les Trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*[1], dont la guerre a retardé la mise au jour et peut être appauvri la documentation, par les obstacles qu'elle opposait à la divulgation internationale des travaux scientifiques, renouvelle un sujet déjà traité, notamment par Schulten et Kornemann, et y apporte une précision à laquelle n'avaient pas atteint les précédents historiens, parce qu'ils n'avaient pas comme lui restreint leur champ d'observation. Il s'en est tenu aux *negotiatores* proprement dits, aux commerçants privés, en écartant les colons et tous ceux qui avaient en Orient quelque fonction officielle, à titre de publicains, de militaires ou de magistrats romains. Les sources du sujet sont littéraires ou épigraphiques ; les premières, d'interprétation relativement facile ; les autres moins, car, faute d'un contexte détaillé, à quoi reconnaître un trafiquant « italien » ? A son nom ? Illusion ! Rien n'était plus à la mode chez les Orientaux que d'adopter des noms de forme romaine, sans avoir le moins du monde la *civitas Romana*. M. Hatzfeld explique fort bien, dans des remarques préliminaires, les justes précautions qu'il a prises pour laisser en dehors de son étude les Grecs romanisés, et la réserve où il s'est tenu dans les cas douteux. Personne n'oserait affirmer qu'il ne s'est jamais abusé ; du moins doit-il être tombé rarement dans ce genre d'erreur et l'index final des noms utilisés, rangés par ordre alphabétique des gentilices, fournit à la fois la preuve de sa conscience et le moyen d'éliminer plus tard des intrus isolés. Les cas épineux sont en outre discutés dans la première partie, intitulée « Histoire de l'expansion des *negotiatores* dans le monde hellénique », divisée en quatre périodes : avant le milieu du IIe siècle, de là à la guerre de Mithridate, puis à la fin de la République, et enfin sous l'Empire. Dans chacune successivement il relève les noms et qualités des trafiquants italiens dont il a pu retrouver la trace. On voit par ces distinctions méthodiques comment se répartit suivant les âges le courant d'émigration et d'implantation de ces Romains en Orient. Il ne devient vraiment actif qu'après la destruction de Corinthe et de Carthage, la formation de la province d'Asie ; le centre de cette diffusion est à Délos, dont M. Hatzfeld a étudié à part le rôle spécial. La guerre de Mithridate entraîne quelques déplacements, quelques remous, mais en somme c'est seulement sous l'Empire que ces *negotiatores* émigrés deviennent rares un peu partout; l'auteur montre très bien pourquoi ils l'ont toujours été dans certaines régions : Syrie, Égypte, comment ils ont complètement négligé les rives du Pont-Euxin.

M. Hatzfeld étudie ensuite les professions exercées par les *negotiatores*.

1. *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fascicule 115e, Paris, E. de Boccard, 1919, 413 pp. in-8°.

Leur activité est certainement très variée : ils sont banquiers, préteurs et usuriers, font du commerce d'importation et d'exportation, ont même parfois des usines, gèrent des entreprises de transports ou donnent des spectacles scéniques ; mais pour beaucoup d'entre eux il est bien difficile de préciser. Bon nombre de ces trafiquants viennent de l'Italie méridionale, sont donc des Romains de sang à demi hellénique, dont les ancêtres habitaient la « Grande Grèce » ; à ceux-là au moins il était aisé d'entretenir de bons rapports avec la population hellénique ; il en fut de même de presque tous les *consistentes*. Aussi M. Hatzfeld n'explique-t-il pas, comme ses devanciers, par des représailles contre la fâcheuse concurrence commerciale, l'esprit de lucre et la rapacité de ces étrangers, les mouvements d'hostilité qui se produisirent à certaines heures, aboutissant même à de terribles massacres. Les victimes payèrent pour d'autres : les vrais coupables étaient au Sénat et dans les rangs des magistrats romains. Le livre apporte de sérieuses raisons de réduire à néant la théorie des *conventus civium Romanorum* : il n'y eut pas, ou presque pas, de collèges comprenant tous les Romains d'une localité, et l'on ne voit guère que des groupements partiels sous l'invocation de quelque divinité ; car ces hommes voulaient rester fidèles aux cultes nationaux, sans toutefois refuser leurs hommages à des puissances comme Hadad ou Atargatis. Ils firent preuve de beaucoup de souplesse, d'un large esprit d'adaptation, introduisirent en Grèce diverses coutumes italiennes, y répandirent leurs systèmes pondéral, métrique et monétaire, mais n'eurent en définitive que peu d'influence sur leur entourage hellénique, très peu aussi sur la politique romaine en Orient ; celle-ci fut bien plutôt dirigée par les prétentions et les visées des publicains.

Le juste discernement, le sens de la mesure qui ont dicté ces conclusions sont parmi les qualités maîtresses du livre, et peu de sujets les requéraient autant que celui-là. Il y aurait mauvaise grâce à relever quelques menues négligences, en oubliant dans quelles conjonctures l'impression a eu lieu ; puis je seulement indiquer que les noms propres, surtout les noms géographiques, auraient dû être revisés d'un peu plus près ? Celui d'Akraiphiai, par exemple, est orthographié — ou estropié — de trop de façons.

Victor Chapot.

***

Trois volumes antérieurs ont fait connaître la collection de monographies économiques de valeur inégale, un peu dispersées, souvent utiles et intéressantes, qui paraît sous le titre de *Mémoires et Documents pour servir à l'histoire du Commerce et de l'Industrie en France* et que dirige M. J. Hayem.

Coup sur coup, malgré les extrêmes difficultés du moment, M. Hayem a donné ses soins à la publication de deux nouveaux volumes[1]. Il faut l'en remercier.

1. *4e et 5e séries*, Paris, 1916-1917, 2 vol. in-8 de VII-320 pp. et XIII-276 pp.

Le t. IV continue le combat en ordre dispersé. Dix monographies isolées. Une petite étude, intéressante, de P. Destray sur l'exploitation de la houille aux environs de Decize, lieu-dit « la Machine », de 1514 à la fin du XVIe siècle. Documents provenant pour la plupart d'études notariales. Exemples intéressants de contrats de société et d'exploitation ; détails sur l'extraction, les charrois, etc. — Une note rapide de G. Mathieu sur une tentative de création à Tulle, en 1794, d'une manufacture d'armes, dite de la Montagne, distincte de la vieille manufacture qui date du XVIIe siècle. — Quelques glanes, du même, sur les tentatives faites en Corrèze, au temps du blocus continental, pour fabriquer des succédanés du sucre de canne, cultiver le pastel, extraire l'indigo. — Trois articles d'E. Isnard sur l'histoire économique de la Provence au XVIIIe siècle, consacrés respectivement aux papeteries, à l'industrie chapelière marseillaise, au compagnonnage ouvrier dans cette ville. — Deux études de M. Guitard, l'une sur un hôpital du XVIIe siècle, l'Hôpital général de la Manufacture à Bordeaux — l'autre, intéressante et neuve, sur les apothicaires privilégiés de Paris sous l'ancien régime. — Enfin, M. de Dainville interprète quelques documents inédits sur les relations commerciales de Bordeaux avec les villes hanséatiques aux XVIIe et XVIIIe siècles. Il met en cause la politique commerciale de Colbert et par là se relie aux belles études récentes de M. Boissonnade sur les relations de la France et de l'Électeur de Brandebourg.

En somme, bonnes, correctes, consciencieuses présentations de documents inédits, plus ou moins fournis par le hasard et publiés comme ils ont été trouvés, sans arrière-pensée ni souci théorique. C'est une constatation, non un reproche. En dépit des apparences, l'histoire économique n'est pas organisée en France. De bons esprits, curieux de ce qu'elle devrait être, improvisent des études. Mais leur travail, si intelligent ou intéressant qu'il puisse être, garde toujours l'aspect d'une improvisation. Je trouve qu'il y a vraiment quelque chose de symbolique — et qui dépasse de beaucoup, est-il besoin de le dire ? le cadre des « Mémoires et Documents de M. Hayem » — dans la petite anecdote qui nous est contée, p. 271 : ces adhérents français au 17e Congrès international des Sciences Médicales à Londres, en 1913, qui, désirant « ne pas laisser aux Allemands le champ complètement libre et ne pas donner l'impression que les Français se désintéressent des grands débats scientifiques » improvisent hâtivement, brillamment, à l'extrême dernière heure, des communications — ils ne sont que trop de leur temps, hélas, et de leur pays.

Le cinquième volume des Mémoires et Documents est beaucoup plus homogène que le quatrième. — En réalité, il se compose de trois chapitres détachés d'une histoire du Havre et de ses relations commerciales. Tous trois sont l'œuvre de l'archiviste du Havre, M. Ph. Barrey. Tous trois sont bourrés de renseignements utiles, intéressants, neufs, tirés pour la plupart des archives notariales. Le premier s'intitule : « Les Normands au Maroc au XVIe siècle ». L'auteur signale l'importance du trafic

normand, et spécialement du trafic rouennais avec le Maroc du XVIe siècle — fort différent, à tous égards, du Maroc du XXe siècle. Il caractérise de façon fort intéressante cette navigation hasardeuse, donne de curieux détails sur les contrats et les sociétés marchandes et termine par une liste de 115 navires normands ayant fait, de 1568 à 1610, le voyage du Maroc.

Dans son second mémoire : le Havre Transatlantique de 1571 à 1610, M. Barrey restitue toute la navigation du Havre au continent américain (centre et Sud-Amérique surtout), qu'elle ait comporté ou non des escales africaines. Il réagit contre l'opinion traditionnelle que le Havre ne fut jusqu'à 1598 qu'un port militaire, sans mouvement commercial. Il donne de curieux exemples de contrats, d'associations, de chartes-parties. Statistique de navires, ici encore.

Enfin, le troisième travail : le Havre et la navigation aux Antilles sous l'ancien régime nous donne de curieux détails sur la prospérité et l'activité du commerce normand avec les Iles.

Il serait dommage que ces trois mémoires restent un peu perdus dans l'anonymat collectif des « Mémoires et Documents ». Ils sont nourris de documents, intéressants, utiles.

LUCIEN FEBVRE.

NOTES DE LECTURE

PHILOSOPHIE ANCIENNE

LÉON ROBIN, *Études sur la signification et la place de la physique dans la philosophie de Platon*. Paris, F. Alcan, 1919, 96 p. in-8°. — Constituées par deux articles parus à l'automne de 1918 dans la *Revue philosophique*, ces *Études* complètent la thèse exprimée par l'auteur dans son magistral ouvrage sur la *Théorie platonicienne des Idées et des Nombres d'après Aristote* (F. Alcan, 1908) : elles retrouvent en effet, dans le *Philèbe* et surtout dans le *Timée*, le germe au moins de la doctrine qu'Aristote prête à la vieillesse de Platon. Les meilleurs exégètes du Platonisme, Brochard par exemple, présentaient naguère cette doctrine comme une sorte de Pythagorisme qui aurait, dans l'esprit du philosophe, succédé à la pensée de sa maturité. Il y aurait eu passage de la théorie des Idées, explication du sensible par la qualité, à une théorie qui découvre de la quantité au sein même des Idées, par l'opposition de l'Un à la Dyade du Grand et du Petit. Tout l'intérêt de l'interprétation de M. Robin est de montrer que l'antithèse du sensible et de l'intelligible fut exagérée, qu'il faut concevoir comme une transition graduelle de l'un à l'autre et que s'il y a de la quantité dans la qualité sensible il s'en trouve une d'autre sorte à la base de la qualité intelligible. Rodier déjà reconnaissait que l'Idée

est un mixte, non un simple. Elle est à la fois en soi et par relation; son indivisibilité est non simplicité, mais proportion. Le concept enveloppe ainsi une sorte d'ordre ou d'espace idéal dans lequel Nombres idéaux et Figures idéales, intermédiaires entre ces deux principes, l'Un et l'Infini, définissent mathématiquement l'εἶδος. L'empire sur le sensible de l'arithmétique et de la géométrie ordinaires ne fait que copier de façon grossière, dérivée, cette emprise de la Mesure sur l'Idée, sur le Beau ou le Vrai. La physique platonicienne ne se doit donc pas séparer de la théorie des Idées, comme un demi mécanisme s'opposerait à un pur finalisme : la dialectique elle-même a son fondement dans un mécanisme supérieur, où la hiérarchie qualitative implique une harmonie de proportions. Leibnitz se montrait platonicien quand il soutenait que tout est à la fois mécanisme et finalité; mais si l'interprétation de M. Robin est décisive, Platon fait une place plus grande encore aux considérations de quantité : il y trouve la raison même des rapports idéaux. La tradition ne paraît donc pas avoir eu tort de prêter au maître de l'Académie cette prohibition catégorique : « Que nul n'entre ici, à moins d'être géomètre. » Et qui oserait affirmer que M. Robin s'abuse, alors qu'il établit son argumentation non seulement sur l'étude la plus solide, la plus pénétrante des Dialogues, mais sur l'autorité d'Aristote?

Aristote, *La Métaphysique*, livre Ier. Traduction et commentaire par Gaston Colle. Louvain (Institut sup. de Philosophie) et Paris (F. Alcan), 1912, II + 171 p. in-8°.

Auguste Mansion, *Introduction à la Physique aristotélicienne. Ibid.*, 1913, x + 209 p. in-8°. — L'Institut supérieur de Philosophie, qui préside à l'activité philosophique de l'Université de Louvain, a entrepris la publication de traductions et d'études sur Aristote, demeuré pour la scolastique chrétienne de nos jours comme pour celle de jadis le grand maître de la science profane. Les deux volumes ci-dessus mentionnés ont paru avant la guerre; en 1920, dans le tome IV des Annales du même Institut (p. 1-176) vient de paraître un important mémoire de M. Defourny sur *Aristote et l'Éducation*. Ces travaux ne se doivent ni « surestimer », ni « sousestimer ». Ils ne prétendent pas, comme ceux d'un Hamelin, d'un Rodier, d'un Robin, — pour ne citer que des Français, — présenter une interprétation originale ou une critique approfondie du Stagirite; mais ils font œuvre moyenne, consciencieuse, fort utile aux étudiants, et il serait à souhaiter que le rare public qui se laisse encore décevoir par l'allure imposante des publications de Barthélemy Saint-Hilaire s'informât sur le péripatétisme dans ces estimables études. C'en est assez pour laisser entendre que les spécialistes, philosophes ou hellénistes, trouveraient dans ces ouvrages ample matière à critique. M. Colle traite avec une sévérité peu justifiée les gloses d'Alexandre et la contribution pourtant si remarquable de

Bonitz à notre connaissance de l'Aristotélisme; par contre il ne trouve jamais Saint Thomas en faute et moins encore, ce qui est plus singulier, le P. Maurus. Quant aux commentateurs juifs ou musulmans, il semble les ignorer. La valeur propre du terme τὸ τί ἦν εἶναι, qu'il traduit : le « quel était l'être », lui échappe, quoiqu'il comprenne le τὸ τί ἐστι et bien que la citation qu'il fait d'Antisthène (p. 42) soit de nature à lui indiquer le sens : l'identité de la forme à travers le passé comme le présent, c'est-à-dire son éternité. — M. Mansion a brossé une esquisse assez juste de la Physique aristotélicienne; son analyse du texte *Mét.* Δ, IV fait craindre que sa future traduction de l'ouvrage n'offre pas toute la précision désirable. Ce texte, en effet, renferme non pas « cinq ou six » conceptions de φύσις, mais six : et on se hâte trop d'affirmer qu'Aristote, dans ce passage, ne raccorde pas les vues de ses prédécesseurs aux siennes : un lecteur quelque peu familier au style du Stagirite ne saurait guère, croyons-nous, éprouver cette impression. Regrettons surtout que l'on n'ait pas jugé à propos d'éclairer la signification de la Physique d'Aristote en marquant son rapport d'un côté avec la logique, de l'autre avec la philosophie première. Matière ou substrat relatif, et forme se comprendraient mieux si l'on faisait voir que ce couple de concepts transpose dans l'ordre ontologique la dyade logique du sujet et du prédicat; d'autre part la physique serait située relativement à la philosophie première si l'on faisait observer que parmi tous les principes (ἀρχή), φύσις ne concerne que l'un d'entre eux : celui qui engendre le mouvement (ἀρχὴ τῆς κινήσεως). — P. Masson-Oursel.

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART

(ANTIQUITÉ)

G. Jouveau-Dubreuil, *Archéologie du Sud de l'Inde.* — I. *Architecture*, 71 fig., 64 planches. — II. *Iconographie*, 40 fig., 44 planches. (*Annales du Musée Guimet, Bibl. d'Études*, XXVI et XXVII.) Paris, P. Geuthner, 1914, 2 grands in-8 de 192 et 152 pp. — Si l'auteur de ces deux volumes, présentés comme thèses de doctorat à l'Université de Paris, a désiré attirer l'attention des amis de l'art décoratif sur l'esthétique hindoue du Sud, les aider à analyser les principaux traits d'ornementation et à discerner sur les bas-reliefs d'Ellora un Kṛṣṇa ou un Agni, son ouvrage mérite la faveur du public, et l'abondance des illustrations le rendent « désirable » dans toute bibliothèque d'histoire de l'art. Mais on prétend avoir fait œuvre de science (I, 4) : au critique de rechercher dans quelle mesure cette prétention est justifiée. Ce n'est pas, sans doute « œuvre » épigraphiste, car l'auteur, qui ne paraît pas posséder le sanscrit, a préféré une « autre méthode » que celle qui interpréterait les morceaux d'architecture ou de sculpture par le déchiffrement des inscriptions qui s'y rencontrent. On a eu le mérite très réel de visiter un grand nombre de ruines, de classer tous les documents, de déterminer ainsi les caractères

d'un art *sui generis* dont l'observation de plusieurs styles a fait reconnaître par induction plusieurs phases. Voilà une besogne utile, qui appellera sans doute des rectifications ou des compléments, mais par laquelle sont posés les jalons d'un examen méthodique, dont l'essai n'avait jamais encore été tenté. Y eût-il quelque simplisme dans les principes, posés de façon si tranchante au début de l'ouvrage, et rappelés ensuite avec insistance en toute occasion, nous n'en ferions guère grief à l'auteur, car il est permis d'user d'hypothèses très claires pour débrouiller un chaos ; seulement plus le principe est simple, plus la vérification doit se montrer minutieuse. Dans la partie théorique de ce travail, on procède à la façon de Taine : on exprime en une formule chaque style, et par la mise en rapport des diverses formules on se croit en mesure d'affirmer qu'une évolution s'est produite spontanément, sans influences étrangères, comme en vase clos : de même, selon une comparaison fréquemment alléguée, que l'art dit gothique est l'aboutissement naturel de l'art roman. La partie empirique fera la valeur durable de l'ouvrage : elle met sous nos yeux des documents précieux. — Nous n'avons eu en vue, jusqu'ici, que le tome I, sur l'Architecture, par où d'ailleurs il faut entendre une étude des motifs de décoration, non un traité de technique architecturale, puisque, comme le remarque Jouveau-Dubreuil, les constructeurs indiens n'ont eu à résoudre aucun problème susceptible d'intéresser l'ingénieur. Le tome II échappe à toute objection méthodologique par son caractère purement descriptif. Nous estimons cependant qu'au lieu de pratiquer la méthode comparative, au lieu surtout d'expliquer les données iconographiques par la littérature soit connue, soit à connaître, on recourt trop volontiers à des commentaires puisés dans ces pauvres racontars dont sont coutumiers de se contenter les indigènes qu'on interroge. Quoi qu'il en soit, le professeur français de Pondichéry a inauguré une recherche que nous espérons qu'il continuera : son effort, comme celui de son éditeur P. Geuthner, est digne d'estime. — P. Masson-Oursel.

Salomon Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*. T. I[er] : *Clarac de poche*, nouv. éd., Paris, Éditions Ernest Leroux, 1920, 1 vol. in-12 carré de LXXVI-652 pp., contenant 3.500 figures. — Le premier tirage de ce *Clarac de poche*, publié en 1897, a obtenu les approbations chaleureuses qui lui étaient dues. Un nouveau s'imposait ; toujours en quête du mieux, l'auteur a préféré une nouvelle édition. Naturellement, rien n'a été changé à la série des planches ; tout remaniement eût empêché la vente à bas prix, l'objectif si louable — et si rarement atteint — que M. S. Reinach n'a pas cessé de se proposer avant tout. Mais la Notice sur Clarac a pu être développée davantage, grâce à des lettres de lui récemment retrouvées, et les notices muséographiques et bibliographiques qui précèdent les figures se sont complétées et singulièrement enrichies. Le lecteur y est renvoyé à d'autres reproductions moins sommaires et à plus grande échelle et à des commentaires récents. Le répertoire de Clarac ne pouvait

être qu'un point de départ ; comme tel il demeure incomparable. C'est dans ces « Notices » seulement que nous trouverons à chicaner M. Reinach, dont le dévouement à la science appelle lui-même les critiques avec tant de libéralisme et d'abnégation.

Parmi les dessins utilisés par Clarac, il y a du faux (« fraude de Boissard », dit notamment le texte quand il y a lieu). Il y a aussi des monuments qualifiés de façon très inexacte. On ne devait pas songer à changer ces qualifications sur la planche même, photographiée telle quelle pour la zincogravure ; quelques-unes même sont à ce point consacrées par l'usage qu'on les a conservées dans l'Index, non sans donner en outre l'interprétation véritable. Celle-ci est d'autre part indiquée dans les Notices, du moins très souvent, mais pas toujours, et je me demande pourquoi. Voici un exemple. P. 424, 1, Clarac a écrit : *Pan*, sous la silhouette du dieu populaire égyptien qu'aucun homme du métier ne manquera de désigner aussitôt de son vrai nom : *Bès*. Et en effet, à l'Index, sous ce mot, on trouve le renvoi : Chiaramonti, 424. Mais la Notice porte seulement : Hlb. 113 (c'est-à-dire Helbig, *Führer*, 113). Or la mention rectifiée de l'Index ne suffit point au lecteur non spécialiste qui feuillette le livre. S'il ne songe pas à consulter Helbig, il continue de croire à une image de Pan. Aussi je regrette de ne pas trouver dans les Notices, au renvoi 424, 1, la correction : Bès. Je pourrais citer un certain nombre de cas analogues. En remédiant à cette unique insuffisance, M. Reinach n'augmenterait même pas d'une page son volume si précieux. C'est la seule suggestion que je me permette [1], en le félicitant encore du grand service qu'il rend à la science, aux érudits et aux simples curieux. — VICTOR CHAPOT.

W. DEONNA, *Études d'archéologie et d'art*, Genève, impr. Albert Kündig, 1914, 65 pp. grand in-8° (fig.). — Le léger reproche qu'on peut adresser à cette curieuse brochure est de porter un titre qui n'en dit que très insuffisamment l'exceptionnel intérêt. D'art proprement dit il est peu question, en ce sens qu'une considération est complètement exclue, celle de la beauté des formes. Et pour l'archéologie, ce qui lui donne, dans ces pages, son caractère essentiel, c'est l'emploi de la méthode ethnographique. Pour montrer « comment les idées et les monuments, leur transcription matérielle, changent de sens » ; comment on passe « du dieu au diable, au sorcier, au damné ; de l'acte propice et religieux au châtiment, à l'insulte, à l'inconvenance ; du sérieux au grotesque » ; ce que signifient certains êtres polycéphales, etc..., l'auteur cherche dans toutes les civilisations, anciennes, médiévales et modernes, hors d'Europe et jusque dans le monde sauvage, des exemples et des comparaisons. On aboutit à cette impression générale que la mentalité humaine, en dépit des races et

1. Une inadvertance. P. III de l'Introduction, l'auteur demande qu'on cite les planches réduites en allant de gauche à droite et *de bas en haut*. — De *haut en bas*, dit plus exactement la p. XLIX.

des climats, n'est pas très loin de l'unité, pour la conception et la représentation des idées simples, surtout dans le domaine des croyances religieuses et des rites. Est-ce là une impression trompeuse, et tous ces rapprochements n'auraient-ils pour effet que d'estomper abusivement les nuances? Il n'en est pas moins vrai que les données du folk-lore universel sont restées trop longtemps absentes des études d'archéologie figurée. Il est bon de réagir et l'ouvrage que voici contribue heureusement à cette rénovation. Ce qui la rend difficile, c'est qu'elle exige des enquêtes beaucoup plus étendues, une érudition décuplée ; M. Deonna n'est pas inférieur à cette tâche, devant laquelle on serait excusable de reculer. Il est des travailleurs dont on se demande comment ils trouvent le temps qu'exige leur production incessante ; le jeune savant de Genève est de ceux-là. — Victor Chapot.

E. Rodocanachi, *Les monuments antiques de Rome encore existants*, Paris, Hachette, 1920, VIII-232 pp. in-16. — L'auteur de ce petit livre, si maniable et si commode, s'adresse visiblement en première ligne au grand public. Ainsi s'explique son souci de réduire au minimum l'appareil érudit ; il aurait même pu, à cet égard, élaguer plus encore, négliger les renvois à de très vieux ouvrages que les touristes ne peuvent se procurer et ne consulteraient pas sans peine, et par contre donner un peu plus de soin aux citations et références [1]. La composition de l'ouvrage n'est pas irréprochable, et les rubriques Population, La Malaria, Incendies (pp. 36-37) étonnent un peu, vu le titre général.

Par ces mots : « monuments encore existants » entendez : incomplètement détruits, dont il reste encore quelque chose, si peu que ce soit. L'auteur ne se borne pas à décrire ces vestiges ; il expose l'état primitif dans son intégrité et suit les destinées de chaque monument jusqu'à nos jours. C'est à ce dernier point de vue que M. Rodocanachi se montre le plus original ; ses études antérieures sur la Rome médiévale et l'Italie de la Renaissance l'y avaient longuement préparé. Par lui on apprendra bien des détails curieux sur le sort, misérable et même souvent grotesque, qu'ont subi au cours des siècles tant d'édifices imposants, chargés de souvenirs et de gloire. Le pillage incessant du Colisée, pour nous en tenir à cet exemple, est une histoire vraie plus fantastique qu'un roman.

1. Exemples : P. VII : Hœpli et Borsari, *Topographia*.... — Non. Mais plutôt : Borsari, *Top.*, dans les *Manuali* de Hœpli, l'éditeur de Milan. — Pour la colonne Aurélienne, c'est la publication allemande (*Marcus-Säule*) qu'il convenait d'indiquer, malgré ses défauts indéniables. Les textes latins ne sont pas toujours respectés ; cf. p. 163 : *Lunae Noctibucae* (= *lucae*). Il n'existe pas de *l'II vir epularum* [= *epulonum*] (p. 175, note 2). L'inscription du tombeau des Scipions est mal traduite en français (p. 174) : *Gnaivod*, dans sa forme archaïque, correspond à *Gnaeo*. Je n'aime guère « la plaque d'Ancyre » (p. 67, note), expression qui paraît dénoter une confusion avec le document original, gravé à Rome sur tables de bronze. P. 106 : Arachn*ée* ; en note : Degla*re*. P. 160 : *cet* exedre. P. 169 : Asinius Polli*os*. L'antiquaire Giacomo Sirmondo (p. 173) est un Français authentique, le P. Jacques Sirmond, S. J.. Enceinte d'Aure*lius* (!) dans la légende de la fig. 1. J'en passe, naturellement.

L'illustration du livre a été réduite au minimum ; il le fallait pour que son prix restât très abordable. Je regrette néanmoins l'absence de graphiques détaillés ; les trois petits plans (forums et Palatin) empruntés à Platner sont vraiment insuffisants par l'étendue et la netteté.

Tel quel, malgré tout, ce manuel rendra des services ; on peut le recommander sans crainte aux nombreux visiteurs de la « Ville éternelle ». — Victor Chapot.

Morin-Jean, *La Verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, préface d'Ernest Babelon, ouvr. illustré de 353 grav., de 10 pl. h. t. dont 4 en couleurs, d'après les dessins ou aquarelles de l'auteur, Paris, H. Laurens, 1913, xi-307 pp. in-4°. — On se montrerait trop circonspect si l'on ne voulait appliquer qu'à la Gaule les conclusions, proposées du reste (p. 276) par l'auteur pour l'ensemble de l'empire, touchant l'industrie et l'art de la verrerie. Il a donné à son livre ce titre fort modeste, ne voulant parler en détail que des échantillons qu'il avait vus lui-même et dessinés — avec un remarquable tour de main. Les théories peuvent vieillir, dit-il avec raison ; de bons croquis gardent toujours leur valeur. Il s'en est montré généreux. Son tableau de morphologie générale, placé en tête du volume, nous révèle jusqu'à 139 formes fondamentales différentes ; aussi hésite-t-on à répéter avec M. Morin-Jean que la fantaisie individuelle joue un rôle minime dans l'industrie des anciens. En trouverait-on bien davantage dans celle des modernes, en négligeant les formes qui ont le défaut de ne point s'adapter à la destination de l'objet? Érudit et artiste, scrupuleux et d'esprit très clair, l'auteur nous a donné un répertoire qui manquait absolument sur ce sujet. Un tel ouvrage ne se résume pas en quelques lignes, et par sa méthode même, si prudente et si heureuse, il échappe presque complètement à la critique. On ne peut qu'en indiquer le contenu : le plus grand nombre de pages est consacré, comme de juste, à la description générale des types et des procédés d'ornementation ; suit l'indication des principaux lieux de trouvaille, puis un triple index : muséographique, bibliographique, général alphabétique. Le tout rendra de très grands services, surtout peut-être aux conservateurs de musées qui ont des collections à classer. On lira avec un vif intérêt les rapprochements avec certains procédés de la verrerie moderne. Que n'avons-nous, en archéologie, beaucoup de livres ainsi conçus et exécutés ! Les amateurs d'art se multiplieraient, et il n'y aurait guère que des amateurs éclairés. — Victor Chapot.

Ch. Diehl, *Salonique* [Les visites d'art. *Memoranda*]. Paris, H. Laurens, [1920], 64 pp. in-16 (dont 38 de gravures). — Salonique est restée longtemps en dehors des itinéraires habituels des touristes internationaux. Constantinople et la Grèce propre lui faisaient quelque tort, ainsi que l'absence de tout arrière-pays digne d'excursion. Le rôle capital joué par cette grande ville dans la guerre récente et le séjour prolongé qu'y ont

fait à cette occasion de nombreux Européens auront sans doute pour conséquence d'attirer désormais l'attention sur sa situation splendide et ses merveilles artistiques. Le déplorable incendie du 18 août 1917 a, sans doute, détruit presque en totalité l'illustre église de Saint-Démétrius, la plus remarquable, hélas! de Salonique. Néanmoins il reste encore bien des vestiges de diverses époques à voir et admirer. La notice, sobre, mais complète et très précise en ses détails, que consacre à cette cité d'avenir le byzantiniste éprouvé qu'est M. Diehl constitue, pour qui la lit, la meilleure préparation à une visite; la bibliographie qui suit serait irréprochable sans quelques fautes typographiques. Quant aux illustrations en simili, tirées sur un excellent papier dont l'éditeur n'hésite pas à faire les frais, — contrairement à beaucoup trop de ses confrères, — habilement choisies et bien présentées, elles ne peuvent manquer d'éveiller la curiosité. J'ai idée que les agences de voyages seront très redevables à la maison Laurens. — Victor Chapot.

LA VIE SCIENTIFIQUE

M. Georges Seure, qui a consacré à des fouilles fructueuses en Thrace la plus grande partie de son séjour en Orient, comme membre de notre École d'Athènes, n'a pas cessé de s'intéresser aux antiquités de la Bulgarie. Les relations personnelles qu'il y avait nouées avant la guerre, sa longue familiarité avec le pays, et avec les vestiges qui s'y conservent des anciennes civilisations, lui ont permis de s'attacher à une besogne, parfois ingrate, mais toujours méritoire: faire connaître au monde savant occidental les découvertes qui se produisent au jour le jour dans ce pays et les publications qui les consignent, dans une langue malheureusement fort peu accessible; mettre au point les descriptions et commentaires qui en accompagnent la divulgation, car, parmi les Bulgares adonnés à cette tâche, deux ou trois seulement ont été initiés à une vraie culture scientifique.

La première série de ces documents avait paru en 1913. La seconde, publiée en 1920 [1], est un groupement d'articles de la *Revue archéologique* répartis entre les années 1914 à 1919. On notera dès le début une précieuse notice sur l'activité archéologique bulgare dans les années 1911-1913 et sur les conditions nouvelles dans lesquelles elle s'était exercée; il y a là des renseignements fort peu connus. Le présent recueil est consacré en principe à l'épigraphie, mais il s'y joint une foule de renseignements topographiques et l'indication occasionnelle des éléments décoratifs ou figurés qui ornent parfois les pierres des inscriptions. Ces textes,

1. Georges Seure, *Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus.* 2e série (1re partie : *Inscriptions*). Paris, Éditions Ernest Leroux, 1920, 221 pp. in-8°.

expliqués, restitués avec la minutie la plus scrupuleuse, intéressent surtout la religion, l'administration romaine et enfin l'onomastique, qui prend ici une importance toute particulière du fait qu'elle seule nous fournit quelques données sur la langue thrace.

Mentionnons également un article de la *Revue des Études anciennes*[1] où l'auteur, étudiant un texte sur chaton de bague, que d'autres avaient présenté comme un spécimen unique de cet idiome, montre nettement qu'on s'est abusé et donne les meilleures raisons de croire que nous n'aurons sans doute jamais que par des noms propres une idée, bien trop vague, de ce que pouvait être le parler de cette race d'illettrés. — Victor Chapot.



La revue *Syria* — inaugurée en 1920, par une heureuse initiative, spécialement pour faire connaître les recherches et les trouvailles archéologiques dans un pays où la France a de longue date mérité sa qualité de puissance mandataire — a eu la primeur d'un rapport du Dr G. Contenau, sur sa mission archéologique à Sidon (1914), qui valait un tirage à part[2]. Il faut féliciter l'auteur d'avoir poursuivi des fouilles si étendues en un temps où l'accord était nécessaire, et difficile, avec l'autorité ottomane. Comme la plupart des campagnes de ce genre, celle-ci a tout ensemble déçu et dépassé l'attente. Son apport à la reconstitution topographique des plus anciens établissements en ce lieu est assez négligeable, le Dr Contenau lui-même nous l'explique par le fait que les vestiges des temps primitifs sont enfouis à une très grande profondeur ; mais les découvertes de détail sont bien dignes d'intérêt.

L'habile explorateur a mis au jour un certain nombre de sarcophages qu'il convient de mentionner. L'un d'eux a tout un petit côté décoré d'un relief qui représente un navire marchand ; navire de type presque romain, dit l'auteur fort justement, ce qui laisse supposer un large emprunt de la marine romaine aux modèles de Phénicie, car le sarcophage lui-même est de type sidonien et n'a pas dû être importé. J'ajouterai seulement que le sculpteur d'Asie a pris au monde occidental sa symbolique, car ce bateau n'est certainement qu'une allusion au « grand voyage ». Un autre sarcophage (p. 84, fig. 53) me paraît aussi dénoncer une combinaison d'éléments d'origines diverses. Son cartouche à queues d'aronde est tout classique ; mais les gros cordons qui s'y rattachent, fort mal ou pas du tout, au-dessous d'un gros cercle plat, s'ils font songer aux guirlandes et festons du baroque italique, pourraient bien être d'autre part un souvenir attardé, stylisé, et devenu purement décoratif, de

1. *Connaîtrions-nous enfin un texte en langue thrace ?* (Extr. de la *Revue des Études anciennes*, XXII, 1920, p. 1-21).

2. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (Commission archéologique de l'Asie Occidentale). *Mission archéologique à Sidon* (1914), par le Dr G. Contenau, avec 108 fig. dans le texte et 11 pl., Paris, Paul Geuthner, 1921, 151 pp. in-4°.

l'ancien signe religieux du disque et du croissant. Deux sarcophages anthropoïdes, ornés de masques en relief d'un beau caractère, fixeront encore l'attention ; je me demande si l'auteur ne rajeunit pas un peu trop (d'un demi-siècle environ) le premier, le sarcophage *a*. Enfin un petit relief où l'on voit, toujours sur une cuve de sarcophage, Psyché dans une niche à coquille, me laisse supposer que la Syrie elle-même a pu avoir une petite part dans la formation du sarcophage « d'Asie Mineure ».

Le hasard a permis au Dr Contenau quelques rapprochements heureux : il a exhumé une mosaïque qui conduit maintenant, par analogie, à dater très vraisemblablement du VIe siècle (et non du IVe comme on tendait à le faire) celle de Qabr Hiram exposée au Louvre, et deux figures à fresque découvertes par lui semblent bien en effet avoir même provenance que deux autres conservées au Musée de Constantinople.

La stèle à mosaïque, avec double portrait, qu'il place à la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe, rappelle du moins très nettement le modèle sculptural du couple romain, déjà constitué longtemps auparavant. Les fresques à décor floral qu'on voit reproduites dans le volume seront à comparer avec celles dont nous venons d'apprendre la découverte dans la région de Tyr. Peut-être, par suite, n'y a-t-il pas lieu de parler d' « école sidonienne », mais ces spécimens de Phénicie s'imposent à l'examen de ceux qui étudient les débuts et le développement de la peinture murale.

Enfin ces fouilles ont mis au jour un grand nombre de poteries, quelques-unes fort anciennes. Le Dr Contenau peut se dire avec satisfaction qu'il a le premier atteint, dans les décombres de l'antique Sidon, des dépôts antérieurs à l'époque achéménide. — Victor Chapot.



Un *Atlas de géographie historique de la Belgique* est en cours de publication sous la direction de M. Léon van Der Essen, professeur à l'Université de Louvain, à la Librairie Nationale d'art et d'histoire G. van Oest (à Bruxelles, place du Musée, 4 ; à Paris, boulevard Haussmann, 63 ; en souscription 40 fr.). L'ouvrage paraîtra en sept fascicules au format in-4° raisin (25 × 35.5) contenant chacun une ou plusieurs cartes en couleurs aux dimensions variables de 50 × 65 et de 32 1/2 × 50, avec notice et index, au fur et à mesure de leur achèvement par les collaborateurs, MM. F. L. Ganshof, J. Maury et P. Nothomb.

Par une opportunité remarquable, le premier fascicule paru, le dernier de la série, le 7e, est celui qui intéresse les affaires diplomatiques présentes, relatives aux confins hollandais et allemands. Il contient la carte XII, *La Belgique dans le royaume des Pays-Bas* (1814-1830) et la carte XIII, *La Belgique de 1830 à 1839*.

Édifier un Atlas de géographie historique, nationale ou régionale, entreprise utile et méritoire en tout temps pour tout pays, est une œuvre particulièrement utile à la Belgique et à la démonstration de son originalité naturelle. Plus que toute autre discipline auxiliaire de l'histoire, la géographie historique est propre à rendre saisissables les traits permanents de sa personnalité géographique, les preuves de son indépendance native. — T.-A.



Nous tenons à donner des détails sur cette *Bibliothèque* de la Faculté des Lettres de Strasbourg — dont nous avons dit un mot dans ce fascicule même (p. 12), à laquelle collaboreront « ses nombreux maîtres, les meilleurs de ses élèves et les savants d'Alsace et de Lorraine qui se tiennent en rapports avec elle ».

La Faculté « associera dans ses publications, comme elle le fait déjà dans ses cours, aux disciplines traditionnelles de la philosophie, la sociologie ; à la philologie classique, les principales branches de l'orientalisme ; à l'étude du français, celle de la plupart des langues et littératures de l'Europe ; à l'histoire de l'Antiquité, du Moyen Age et des temps modernes, celle de l'Alsace et de nos antiquités nationales, des religions et de l'art ».

Le mode de publication est ingénieux et souple. Les volumes auront un format in-8° raisin et un numéro d'ordre ; mais ils seront indépendants et se vendront séparément. Ils se succéderont sans aucune périodicité. Ils pourront différer beaucoup d'étendue et de prix. La Faculté éditera ses publications elle-même par l'organe d'une Commission établie au Palais de l'Université, ce qui lui permettra de réduire les frais au minimum. On a prévu des souscripteurs, qui, moyennant une provision de 100 francs, auront droit à une réduction de 20 0/0 pour la France, de 15 0/0 pour l'étranger.

VOLUMES PUBLIÉS :

1. Th. Gerold, *L'art du chant en France au XVIIe siècle*, 300 pp avec musique, 30 fr.
2. Th. Gerold, *Le manuscrit de Bayeux*, texte et musique d'un recueil de chansons du XVe siècle, 200 pp. avec musique, 15 fr.
3. E. Gilson, *Études de philosophie médiévale*, 298 pp., 13 fr 50.

SOUS PRESSE :

G. Cohen, *Un manuscrit de Mons et la représentation des Mystères à la fin du XVe siècle.*

L. Lavelle, professeur au Lycée Fustel de Coulanges, *La dialectique du monde sensible.*

L. Lavelle, *La perception visuelle de l'étendue.*

R. Reuss, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, *La constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace* (1790-95).

L. Zeliczon, professeur honoraire au Lycée de Metz, *Dictionnaire des patois romans de la Moselle.*

E. Pons, *Le thème et le sentiment de la nature dans la poésie Anglo-Saxonne.*

EN PRÉPARATION :

P. Alfaric, *Simon le Magicien.*

Marc Bloch, *Les rois thaumaturges.*

E. Cavaignac, *La population du monde antique.*

M. Lange, *Étude critique sur le comte de Gobineau.*

G. Maugain, *Dante en France au XIXe siècle.*

P. Montet, *Études d'Égyptologie.*

P. Perdrizet, *Negotium ambulans in tenebris : Études de démonologie gréco-orientale.*

Chr. Pfister, *Un mémoire inédit de l'intendant Colbert sur l'Alsace au XVIIe siècle.*

P. Roussel, *Les fragments d'Euripide : Études littéraires et mythologiques.*

E. Vermeil, *La constitution de Weimar.*

CORRESPONDANCE

Dijon, le 24 mai 1921.

Monsieur le Directeur,

Je suis obligé de protester contre la façon partiale et tendancieuse dont mon *Danton et la Paix* a été présenté à vos lecteurs par un de vos collaborateurs manifestement étranger à l'histoire de la Révolution française.

A lire son analyse, on pourrait croire que j'ai institué dans mon livre un parallèle entre le défaitisme de Danton et le défaitisme qui s'est manifesté dans la dernière guerre et que c'est là l'essentiel de mon livre. Or, il n'en est rien. Les seules phrases où j'ai cru devoir évoquer, d'une façon fort discrète, la guerre récente sont celles mêmes que votre rédacteur a citées. Elles constituent les dernières lignes de l'ouvrage. Partout ailleurs je me suis rigoureusement abstenu de toute comparaison et même de toute allusion à l'époque actuelle.

Mon livre n'est à aucun degré une dissertation sur le défaitisme. Je n'ai employé ce mot qu'à de rares occasions et dans un sens très précis. J'ai dit et prouvé que Danton ne croyait pas à la victoire, qu'il recherchait la paix à tout prix, même si cette paix devait être durement préjudiciable à la France. J'ai démontré chaque fois, par le menu, à l'aide des documents les plus significatifs, que la politique de Danton était contraire à l'intérêt français.

De toute la partie documentaire et de toute la partie critique de mon livre, votre rédacteur n'a pas soufflé mot. Il en a donc donné l'idée la plus fausse.

Il n'aurait le droit de porter un jugement sur mes démonstrations que s'il les avait examinées. Il ne l'a pas fait. Comment peut-il écrire, dans ces conditions, que la question, que j'ai été le premier à poser, reste entière ? Et comment peut-il ajouter ensuite sans transition que j'ai donné « des arguments sérieux qui émeuvent » ? Ceci contredit cela. — Mais pourquoi avoir tu « ces arguments sérieux » et pourquoi faire croire que je n'ai rien démontré ?

Je ne peux pas laisser dire non plus à votre rédacteur que ce sont les enseignements de la dernière guerre qui m'ont fait comprendre Danton. Mon livre n'est que la suite de nombreuses études qui toutes ont paru avant 1914. J'ai d'ailleurs écrit *Danton et la Paix* avant les scandales qui ont marqué les années 1917 et 1918. Il a d'abord paru dans la *Revue des Nations latines*.

Personne n'imaginera, je pense, qu'on improvise un livre comme celui-là.

Votre rédacteur se croit profond quand il se demande gravement si l'historien a le droit d'éclairer par les événements actuels sa compréhension du passé. Sa pensée confuse et toujours contradictoire brode amplement sur ce sujet. Il accorde qu'en *principe* l'historien a le droit de faire profiter ses recherches érudites de ses expériences actuelles. Mais aussitôt il nie le principe dans son application en me reprochant « d'avoir mêlé sans profit les faits diplomatiques de 1914-1918 à ceux de 1792-93 ». Ici je prends votre collaborateur sur le fait. Je n'ai pas écrit une ligne dans mon livre sur les événements diplomatiques ou autres qui ont rempli les années 1914-1918. Pour instruire son procès de tendance, votre collaborateur en est réduit à inventer de toutes pièces un reproche imaginaire.

Je laisse à tous les esprits impartiaux le soin de juger ces procédés.

Ce n'est pas la première fois, au reste, que la *Revue de Synthèse Historique* honore mes livres d'une hostilité qui ne fait de mal qu'à elle-même[1].

Vous voudrez bien, Monsieur le Directeur, insérer la présente mise au point dans votre plus prochain numéro et agréer l'expression de ma haute considération.

ALBERT MATHIEZ.

Monsieur le Directeur,

Je ne suivrai pas M. Hourticq sur le terrain où il s'est engagé : si les problèmes de méthodologie sont susceptibles d'intéresser vos lecteurs, les questions de personne, j'en suis sûr, les laissent indifférents. Je ne relèverai donc pas les épithètes dont il me gratifie.

Il est une phrase, cependant, que vous me permettrez de souligner. M. Hourticq écrit que pour moi la guerre « fut un temps de loisirs dans quelques villégiatures confortables de Suisse ou d'Italie ». Cette insinuation ne m'atteint pas, car mes anciens chefs et mes amis savent en quels lieux je fus, pourquoi je fus évacué du front, à la suite de quelle opération je fus mis à la disposition des Affaires étrangères et quelle fut mon œuvre en Suisse. En ces matières, le seul juge est la conscience : je crois avoir fait tout ce que mes forces me permettaient de faire, peut-être même un peu plus. Ceux qui me connaissent ont bien voulu me témoigner leur estime ; que m'importent les jugements mal informés de ceux qui ne me connaissent pas.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de bien vouloir agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

L. HAUTECOEUR.

1. « La *Revue* » n'a aucune hostilité contre les livres de M. Mathiez : ses collaborateurs les discutent dans leur pleine liberté, — non sans en montrer l'intérêt. (N. *de la R.*)

La Gérante : Vve CERF.

17

TABLES DU TOME TRENTE-DEUXIÈME

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

REVUES CRITIQUES

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

VERSAILLES. — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DU MARÉCHAL-FOCH.